MÉMOIRES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS...

Jean Pierre Erman, Frédéric Reclam

Digitized by Google

KW869.4

Digitized by Google

243 K 4

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

À L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

Digitized by Google

DES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Dess. & gr. par D. Chodowiecki.

Les Réfugiés François établissent des Fabriques dans le Brandebourg.

Mem. pour servir à l'Histoire du Refuge T. IV p. 251.

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

À L'HISTOIRE
DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS

LES ÉTATS DU ROI.

PAR

MESSIEURS ERMAN ET RECLAM.

TOME IV.

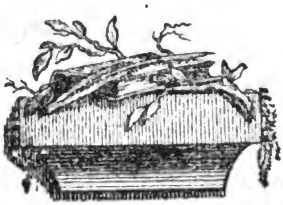

A BERLIN,

CHEZ JEAN JASPERD, MDCCLXXXV.

Imprimé chez G. F. STARCKE.

Digitized by Google

Koninklijke
Bibliotheek
te 's Hage.

Digitized by Google

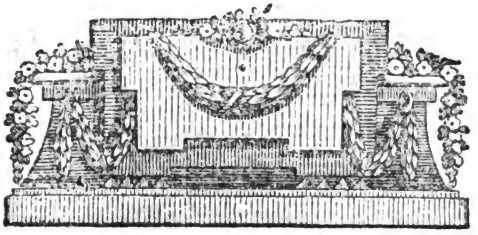

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

Suite du Livre précédent. Etat des Egliſes françoiſes & de celle de Berlin en particulier juſqu'à la mort de Fréderic Guillaume.

Le ſentiment du patriotiſme, ce reſſort preſqu'unique des vertus des Anciens, a ſans doute formé de grands hommes, mais convenons que s'il n'eſt

Digitized by Google

éclairé & modifié par celui de cette bie
veillance universelle que le Christianisme
tend à inspirer aux hommes, il dégénèr
aisément en orgueil national, en haine d
tous les étrangers & devient ainsi un prin
cipe d'injustice. Les Romains sem
bloient ne plus connoître de morale *d*
moment où ils sortoient des frontières de
pays dont les habitans étoient citoyens de
Rome; les éloges pompeux même don-
nés à des actes de justice & d'humanité
exercés envers des étrangers, prouvent
combien étoit imparfaite la morale pra-
tique commune. Fabricius renvoyant
un traitre qui s'offre d'empoisonner Pyr-
rhus, la continence de Scipion si souvent
vantée, sont-ce des choses qui aujourd'hui
exciteroient une si vive admiration? ce
seroit tant pis pour notre siècle. Grâce
aux progrès des lumières & à un Christi-
anisme éclairé qui a ramené la morale de
la raison, la barrière qui séparoit les na-
tions commence à être renversée, l'hom-
me sage, pour être citoyen d'un certain
pays, n'en est pas moins citoyen du mon-
de

de, les droits de l'humanité ſont à ſes yeux les premiers & les plus reſpectables; il ſuffit d'être homme pour être l'objet de ſa bienveillance, il ſuffit d'avoir du mérite pour être celui de ſon eſtime. Ce n'eſt plus que dans les claſſes les moins éclairées des Sociétés, chez le peuple, qu'exiſtent encore les haines nationales & le mépris de tout mérite étranger; ſûrement ce n'eſt plus que de la bouche de la populace Angloiſe & de ceux qui s'en rapprochent par leur façon de penſer, que ſort l'injure groſſière de *French Dog*, & en France il n'y a plus que des ſots qui mettent en queſtion ſi un Allemand peut avoir de l'eſprit.

C'eſt une vérité de fait que les nations ne font de progrès ſenſibles qu'autant qu'elles communiquent entre elles; toute nation qui ſe renferme chez elle reſte barbare, & ſi elle conſerve par là ſon caractère, elle paye trop cher ce prétendu avantage pour qu'on doive le lui envier. Le Légiſlateur qui n'a qu'un objet borné, celui de rendre un ſeul peuple ou puiſ-

Digitized by Google

ſant ou heureux, travaillera par la nature de ſes lois à lui conſerver un certain caractère & placera des barrières autour de ſes concitoyens pour rendre plus difficile toute communicatiou avec des étrangers, mais le Moraliſte Philoſophe a un plus grand objet, ſes vues ſe portent ſur le genre humain entier, ce ſont des hommes qu'il veut former, plus il réuſſira à leur faire perdre le caractère national, plus il les rapprochera de celui de l'humanité & ce n'eſt qu'en leur inſpirant des ſentimens qui les diſpoſent à communiquer entre eux qu'il y réuſſira. Ce ne ſont pas des Grecs, des Romains, des Anglois, des François, des Allemands qu'il nous faut, pour que le genre humain ſoit heureux, ce ſont des hommes; l'eſprit national, les haines nationales n'ont jamais produit que du mal.

C'eſt donc certainement un bien qu'ont fait à leur pays les Souverains du Brandebourg que d'y avoir de tout tems attiré & accueilli tous les étrangers qui y ont cherché ou des établiſſemens ou des aſyles,

Digitized by Google

asyles, par là ils ont hâté les progrès des lumières, & en ont augmenté la masse, par là leurs sujets ont été à même de s'approprier en quelque sorte tout ce qu'il y a d'estimable chez les différentes nations de la terre. S'il est un pays où il seroit vraîment honteux d'être imbu de préjugés nationaux, c'est le Brandebourg; aussi ne les y trouve-t-on que chez des hommes, ou égarés par de petites passions, ou de trop mauvaise foi pour avouer ce qu'ils doivent aux nations avec lesquelles la sagesse de leurs Souverains leur a ouvert des points de communication.

Deux causes concoururent avec les principes d'une sage Politique, pour disposer la Cour de Berlin à accueillir favorablement les Réfugiés françois, & en particulier les Ecclésiastiques; la Cour étoit Réformée & on y fesoit un usage presqu'habituel de la langue françoise.

L'Electeur Jean Sigismond, ayeul de Fréderic Guillaume, avoit embrassé au commencement du siècle la doctrine de

Digitized by Google

l'Egliſe Réformée; depuis ce tems pluſieurs des familles les plus conſidérables avoient ſuivi l'exemple du Souverain *). On

*) La première communion Réformée qui fut célébrée à Berlin le jour de Noel 1613, ne fut que de cinquante-cinq communians. Les familles nobles qui ſous ce Prince ſe joignirent aux Réformés, étoient celles *de Dohna*, *de Brand de Hermsdorff*, *de Kneſebeck*, *de Puttlitz*, *de Bellin*, *de Dieskau* & du Chancelier *Prukmann*. Les Miniſtres de la Cour qui officièrent à la première communion étoient *Martin Fuſſelius* & *Salomon Finck*. Pendant tout ce règne les Réformés n'eurent point d'autre lieu d'exercice que la Cathédrale de Berlin. V. Hiſtoriſche Nachrichten &c. par Mr. *Hering* p. 55 & ſuiv.

Sous Fréderic Guillaume le nombre des familles diſtinguées qui ſe joignirent à l'Egliſe Réformée s'accrut conſidérablement. En dépouillant les titres des Oraiſons funèbres prononcées dans les Egliſes Réformées, nous avons trouvé les noms de *Dœnhoff*, *Truchſes de Waldburg*, *Franckeſtein*, *Somnitz*, *Burgsdorff*, *Borne*, *Gœtze*, *Kœckeritz*, *Luderitz*, *Hoverbeck*, *Grumbkow*, *Rochow*, *Polentz*, *Pannewitz*, *Rhaden*, *Schwerin*, *Wreech*, *Bærſtel*, *Wül-*

On commençoit à ſe guérir inſenſiblement de la prévention inconcevable contre la doctrine & le culte des Réformés qu'avoit inſpirée aux Luthériens la véhémence avec laquelle Luther & quelques Docteurs de ſa communion s'étoient élevés contre Zwingel & Calvin; d'accord ſur le fond de la controverſe avec l'Egliſe Romaine, on avoit conteſté ſur des points qui appartiennent à la Théologie ſubtile de l'Ecole & non à la Religion, & ſur l'article de l'Euchariſtie que des deux côtés on avoit cependant expliqué de manière que la diverſité étoit moins dans les choſes que dans les mots. Jean Sigismond rencontra les plus grandes oppoſitions de la part des Luthériens, lorſqu'après de mûres délibérations il prit le parti de faire profeſſion publique de la doctrine des Réformés vers laquelle il avoit penché dès ſa jeuneſſe; *) il montra dans cette occaſion

Wilkenitz, Dankelmann, Jena, Fuchs, Schmettau, Berchem, Rhetz, Printz, Bartholdi.

*) Voltaire dans ſes annales de l'Empire T. II. p. 268.

Digitized by Google

caſion toute la modération qui a conſtamment caractériſé les Princes de ſa maiſon. Par ſa douceur il déſarma le zèle aveugle qui plus d'une fois oublia tous les égards que l'on doit à ſon Souverain, *) & ſon exem-

p. 268. s'eſt trompé ſur le fait de la Réformation du Brandebourg. *L'Electeur*, dit-il en parlant de Jean Sigismond, *introduiſit le Calviniſme dans ſon pays pour animer la ligue Proteſtante en ſa faveur.* Voltaire pouvoit-il ignorer que les Electeurs de Brandebourg étoient Luthériens depuis Joachim II. & que par conſéquent ils appartenoient à cette ligue? ou ne ſavoit-il pas que les Luthériens & les Calviniſtes ſont également compris ſous le nom commun de Proteſtans? Voltaire avoit ſans doute entendu parler d'autres vues politiques que l'on a prêtées à Jean Sigismond pour rendre raiſon de ſon changement & l'on ſait bien que Voltaire s'embaraſſe peu de vérifier les faits pourvû qu'il puiſſe placer des réflexions à ſa manière. V. l'ouvrage de Mr. Hering p. 45.

*) On a ſouvent accuſé George Guillaume & Fréderic Guillaume ainſi que Fréderic I. d'une ſorte d'intolérance envers les Luthériens, qui ſans

exemple a ſans doute beaucoup contribué à faire diſparoître parmi les Théolo-

 giens

ſans ſe permettre de perſécution, alloit cependant à préférer les Réformés pour les charges de la Cour, les grands emplois de l'état & tous les poſtes de confiance, & l'on vante avec raiſon le Roi Fréderic Guillaume d'avoir toujours ſuivi à cet égard les principes de la plus parfaite impartialité. Nous ne prétendons pas nier que le reproche ne ſoit fondé juſqu'à un certain point, mais doit-on être ſurpris de la conduite de ces Princes? n'étoit-elle pas l'effet naturel de la prédilection, dont il eſt bien difficile, à l'homme même le plus ſage, de ſe défendre pour ceux qui penſent comme lui? ils ſe laiſſèrent ſans doute égarer par l'eſprit de corps; mais ceux qui ſe plaignoient d'eux en étoient-ils exemts & ne pouvoit-on pas dire ici,

Iliacos intra muros peccatur & extra?

D'ailleurs le ſouvenir encore aſſez récent des procédés violens que les Luthériens s'étoient permis envers Jean Sigismond & l'Egliſe Réformée à ſa naiſſance dans le Brandebourg, devoit naturellement engager ces Princes à donner de l'appui au parti qu'ils ſui-

Digitized by Google

giens Proteſtans de ſon pays, l'eſprit de parti & d'intolérance; aujourd'hui les deux

ſuivoient & à le fortifier de manière qu'il pût balancer celui qui s'étoit montré ſi animé contre lui. On a peine à ſe perſuader que l'oubli de ce que l'on doit à ſes maîtres ait pu être porté auſſi loin qu'il le fut à l'égard d'un Prince auſſi bon & auſſi doux que Jean Sigismond, il auroit pu commander & punir & il plaida contre ſes ſujets avec une ſorte d'humilité pour les droits de ſa conſcience & la liberté d'en ſuivre les mouvemens; il eut peine à obtenir en Pruſſe qu'on lui permit de faire prêcher un Miniſtre Réformé dans ſes appartemens, tandisque quelques Prédicateurs Luthériens ſe permettoient publiquement contre lui les invectives les plus groſſières. En 1616 la populace de Berlin animée par le fougueux Diacre de Saint-Pierre *Stüler*, s'attroupa, à l'occaſion de quelques images que l'on avoit ôtées de la Cathédrale, en vint à des voies de fait, pilla la maiſon du Miniſtre Réformé *Fuſſelius* & jetta des pierres au Margrave Jean George, frère de l'Electeur & Adminiſtrateur de la Marche pendant ſon abſence. Dans les premières années du règne de George Guillaume, *Balthazar Meiſner* de Wittem-

deux communions Proteſtantes vivent dans la plus grande union, il n'eſt plus queſtion entre elles des anciennes controverſes, on les a renvoyées là où elles appartiennent dans les ouvrages des Théologiens & les leçons des Profeſſeurs, qui les

Wittemberg prêchant devant l'Electrice, veuve de Jean Sigismond & Mère de l'Electeur, qui étoit demeurée attachée à la communion Luthérienne, oſa traiter les Réformés de Manichéens & demander à Dieu d'extirper les *ſauterelles Calviniſtes (die Calviniſchen Heuſchrecken) Voyez ſur tous ces faits l'intéreſſant ouvrage de Mr. Hering que nous avons cité pluſieurs fois.*

Au reſte la faveur dont les Réformés jouiſſoient à Berlin fut avantageuſe au pays; pluſieurs familles diſtinguées & des perſonnes du premier mérite vinrent s'y établir pour ſe ſouſtraire aux perſécutions ſourdes & aux déſagrémens que leur attiroit dans quelques pays Luthériens leur attachement à la doctrine des Réformés. Les Colonies Palatines & Suiſſes qui vinrent ſucceſſivement dans le Brandebourg & qui y ſubſiſtent encore ſur le pied le plus floriſſant, étoient toutes compoſées de Réformés.

Digitized by Google

les propoſent plûtôt comme des points d'hiſtoire eccléſiaſtique que de doctrine; ſi l'Egliſe Réformée & l'Egliſe Luthérienne forment encore dans le Brandebourg des ſociétés ſéparées, ce ſont des intérêts temporels plus que la diverſité des opinions, qui en ſont la cauſe. *)

Les

*) Tout Proteſtant qui manque de tolérance eſt inconſéquent; dès que l'on admet que l'Ecriture ſainte eſt la ſeule règle de foi & qu'aucune explication que l'on en peut faire ne doit être reçue comme infaillible, il eſt abſurde de condamner comme hérétique quiconque en admet d'autres que celles que l'on admet ſoi-même, c'eſt s'ériger en Juge, c'eſt prétendre à l'infaillibilité & ramener le Catholiciſme ſous une autre forme; tout homme qui regarde l'Ecriture Sainte comme un livre inſpiré eſt, aux yeux d'un Proteſtant, Chrétien & vrai Chrétien quant à la foi, quelles que ſoient ſes opinions particulières relativement au détail de la doctrine. *Neminem condemno in quo aliquid Chriſti reperio*, diſoit le célèbre Réformateur *Bucer*. *Je ne condamne perſonne en qui je trouve quelque choſe de Chriſt.*

Il n'en eſt pas ainſi des Catholiques Romains; tout Catholique tolérant eſt inconſéquent;

Digitized by Google

Les Réfugiés François trouvoient donc dans le Brandebourg & particulièrement

quent; du moment où l'on admet une autorité infaillible qui preſcrit ce qu'il faut croire, & à laquelle tout Chrétien par celà même qu'il eſt Chrétien, doit ſe ſoumettre, la rejetter c'eſt ne plus être Chrétien; le principe de la foi n'eſt plus la raiſon qui trouve telle ou telle doctrine dans l'Ecriture Sainte, c'eſt la ſoumiſſion de la volonté aux déciſions de l'Egliſe ou de ſon Chef; ainſi l'Egliſe Romaine excommunie tous ceux qui ne reconnoiſſent point ſon autorité, tous ceux qui mettent ſeulement en queſtion ſi ſon autorité eſt fondée, c'eſt à dire, tous ceux qui raiſonnent; tout Catholique qui s'écarte, ſur quelque point que ce puiſſe être, fut-ce le plus petit, du ſyſtême de ſon Egliſe, n'eſt plus Catholique, il eſt de fait Proteſtant, il l'eſt donc au moment où il eſt tolérant, car l'Egliſe Romaine reçoit encore comme infaillibles, comme dictés par le Saint Eſprits, les decrets des Conciles où des hérétiques prétendus ont été condamnés à la mort, tous les ans le Pape excommunie les Proteſtans, c'eſt à dire, il les dévoue au feu éternel, or le Pape eſt dans l'opinion de tout Catholique le Vicaire de Jéſus Chriſt, ne pas reſpec-

rement à Berlin, ce que l'on ne trouvoit pas alors communément dans d'autres pays Proteſtans d'Allemagne, des Egliſes Réformées & dans la plupart des Egliſes Luthériennes l'eſprit de tolérance & de fraternité; à cet égard les Eccléſiaſtiques qui y vinrent chercher des aſyles n'eurent rien à envier à ceux qui s'étoient portés vers l'Angleterre, la Suiſſe & la Hollande.

Une autre cauſe de l'accueil diſtingué que l'on fit à Berlin au mérite & aux talens des Miniſtres Réfugiés fut ſans doute la connoiſſance de la langue françoiſe que l'on parloit à la Cour, & en général l'eſtime qu'il paroît que l'on feſoit de la nation françoiſe; il ſemble que la Providence eût préparé depuis longtems un aſyle aux Réfugiés dans ce pays par quelques circonſtances qui avoient formé des relations particulières entre les Princes de Brandebourg & les Réformés François.

En

reſpecter ſes foudres, ne pas ſouſcrire à ſon arrêt n'eſt donc pas être Catholique.

Digitized by Google

En 1611 le Margrave Jean George fils posthume de l'Electeur de ce nom, & Oncle de Jean Sigismond, alla passer une année dans l'Université de Saumur & fut étroitement lié avec le célèbre du Plessis Mornai dont plusieurs descendans se sont réunis à nos Colonies. Quelques années après Joachim Sigismond second fils de l'Electeur Jean Sigismond, fut envoyé par son Père pour faire ses études dans l'Académie de Sedan; il y fit sa première communion le 3. Janvier 1621 après avoir subi un examen public sur la Religion en présence des Pasteurs & des Professeurs qui rendirent le témoignage le plus honorable à ses connoissances.

Les troubles de la guerre de trente ans empêchèrent peut-être Fréderic Guillaume de voir un pays où son nom devoit devenir si célèbre & qui par plus d'un endroit ne pouvoit que l'intéresser. Mais il vécut à la Cour d'Orange qui étoit toute françoise, il y forma des liaisons avec les Bouillons, les Turenne & l'élite de la noblesse de France, qui sous les Héros

de

Digitized by Google

de la Maiſon d'Orange apprenoient le grand art de la guerre, & il conçut pour la nation françoiſe ce penchant & cette eſtime qui devoient être ſi favorables aux infortunés dont la Providence le deſtinoit à être le bienfaiteur.

Ce qui dut ſurtout introduire à la Cour de Berlin les mœurs & la langue françoiſes fut le mariage de l'Electeur avec Louiſe Henriette d'Orange; petite-fille de Coligny, cette Princeſſe & ſa ſœur Henriette Cathérine, épouſe de Jean George II. Prince d'Anhalt,*) avoient déjà

*) Elle réſidoit habituellement à Berlin. Elle eſt auſſi célèbre par ſon eſprit que par ſa beauté. On prétend qu'elle a eu de l'influence ſur les affaires publiques à la Cour de Berlin. Sa fille épouſa le Margrave Philippe, frère de Frédéric I. c'eſt l'ayeule de Madame la Princeſſe épouſe du Prince Ferdinand, de la Landgrave de Heſſe-Caſſel & de la Ducheſſe de Wirtemberg & la biſayeule de la Grand' Ducheſſe de Ruſſie. La Cour de Henriette Cathérine étoit toute françoiſe; elle fonda une Egliſe françoiſe à Deſſau, dont le grand *Beauſobre*,

Digitized by Google

déjà avant la deſtruction des Egliſes de France, attiré à Berlin un grand nombre de perſonnes de mérite.

La plupart des premières charges de l'Etat étoient remplies par des hommes qui avoient perfectionné leur éducation par le ſéjour qu'ils avoient fait en France; preſque tous les Miniſtres de l'Electeur parloient & écrivoient le françois avec une élégance dont les archives des divers corps de la nation offrent des preuves ſans nombre. Il paroît donc que la langue françoiſe étoit dans ce tems la langue du beau monde, & il étoit naturel qu'elle le fut puiſqu'elle avoit acquis un degré de perfection dont aucune autre n'approchoit encore & qu'elle étoit preſque la ſeule dans laquelle on eût écrit des ouvrages propres à plaire à tous les ordres de lecteurs.

Une

ſon Chapelain, fut le premier Paſteur en 1686. Cette Egliſe ſubſiſta juſqu'en 1744 où ſon dernier Paſteur Mr. *Moyſe Humbert* fut appellé à Angermünde.

Une des premières familles de l'Etat, alliée même de la maiſon Electorale, & qui a donné à nos Colonies des Chefs & des Protecteurs, celle des Comtes de Dohna, étoit devenue preſque toute françoiſe par le ſéjour qu'elle avoit fait en France & par les alliances qu'elle y avoit contractées. *Fabien de Dohna* qui combattit avec Henri IV. pour les Réformés, *) s'étoit attaché à la communion Réformée pendant qu'il étoit à Heidelberg au ſervice de Caſimir, Electeur Palatin, & la famille Dohna a été la première des grandes familles de la Pruſſe qui ſe ſoit déclarée pour les ſentimens des Réformés.

En raſſemblant toutes ces circonſtances on ne ſera pas ſurpris de voir l'Egliſe françoiſe de Berlin, dès ſa naiſſance même, ſur le pied le plus brillant; il y avoit treize ans qu'elle étoit fondée lorſque la Révocation de l'Edit de Nantes devint pour elle l'occaſion d'un très grand accroiſſement. Déjà avant cette époque, quoi-

*) T. II. p. 228.

Digitized by Google

quoique le troupeau françois fut encore peu nombreux, le lieu d'exercice qu'on lui avoit donné dans les appartemens du Baron de Pœllnitz à la grand rue, ne ſuffit plus pour contenir la foule de ceux qui venoient aſſiſter au culte des François; l'Electeur donna à cette occaſion à l'Egliſe une preuve touchante de ſon eſtime & de ſon affection, il lui aſſigna en 1682 pour lieu d'exercice la Chapelle du Château, aſſez ſpacieuſe pour contenir juſqu'à deux mille perſonnes. Un témoin oculaire, *Leti*, parle des aſſemblées qui s'y tenoient, comme des plus brillantes qu'il eût vues pour le rang & la qualité des perſonnes qui les compoſoient; la maiſon Electorale, les Miniſtres d'Etat, les Généraux y aſſiſtoient. Le fait s'explique ſans doute en partie par l'amour ſi naturel de la nouveauté, mais les François avoient un Prédicateur bien propre à attirer tous ceux qui avoient le goût des bonnes choſes, nous parlons *d'Abbadie*; ſes ſermons étoient tellement goûtés que pour ſatisfaire au déſir qu'on avoit de les

entendre, il consentit à prêcher deux fois chaque dimanche, jusqu'au tems où il eut des Collègues dignes de paroître à côté de lui.

Il en eut en 1685 & 1686 dans la personne de Messieurs de Gaultier & Ancillon, que l'Electeur nomma Ministres de la Cour & Pasteurs de l'Eglise de Berlin, tous deux bons Prédicateurs ils ajoûtèrent au relief dont jouissoit l'Eglise françoise. On voit par les Mémoires de Mr. Ancillon qu'il étoit souvent appellé à prêcher à la Cour *).

C'est

*) „Non seulement il avoit l'honneur de prêcher „quelquefois en public en présence de L. L. „A. A. S. S., mais même de prêcher à la „Cour dans leurs appartemens & par un or„dre particulier. Il y a fait une action entre „autres qui a fait connoître son savoir & ses „forces. Msgr. le Duc de Neubourg étant à „Berlin dans le tems qu'il venoit épouser la „Princesse de Radzivil, Douairière du Prince „Louis de Brandebourg, il y avoit aussi plu„sieurs autres Princes & Princesses étrangères „dont quelques uns étoient Catholiques Ro„mains

C'eſt avec une ſatisfaction bien vive que nous plaçons ici au nombre des principales cauſes de la proſpérité de l'Egliſe françoiſe, l'étroite union qui régna entre les Paſteurs François & les Eccléſiaſtiques Réformés qui rempliſſoient dans ce tems les fonctions de Miniſtres de la Cour.

„mains; S. A. S. lui envoya dire à midi de „venir prêcher deux heures après à la Cour; „il étoit en tour de prêcher au Dôme à qua„tre heures après midi, où il devoit expli„quer une ſection du Catéchiſme. Il alla à „la Cour & ayant rencontré d'abord S. A. S. „Mſgr. le Prince d'Anhalt, il lui demanda ſi on „ſouhaitoit qu'il traitât quelque matière par„ticulière, ce Prince lui ayant dit qu'on avoit „parlé la veille de la néceſſité du Baptême, il „prit pour texte ces paroles de Jéſus-Chriſt „à ſes Apôtres. *Qui aura cru & aura été bap„tiſé ſera ſauvé, mais qui n'aura point cru ſera „condamné.* (*Marc. chap. 16, v. 16.*) Et il traita „ſon ſujet avec tant de délicateſſe & de ſoli„dité que tout le monde lui applaudit. Il „voulut enſuite aller faire une ſeconde action „au Dôme, mais on l'en empêcha de peur „qu'il ne ſe fatiguât trop.“ Mémoires de Mr. Ancillon p. 400.

On voit trop ſouvent que ce qui ſembleroit devoir être moyen de rapprocher les eſprits, devient occaſion d'éloignement, & que les rivalités ſont les plus vives préciſément entre ceux qui placés près les uns des autres devroient, ce ſemble, concourir aux mêmes vues. Une nouvelle Egliſe Réformée qui ſe forme à côté de l'ancienne, qui fera un corps ſéparé, qui jouit de la protection & de la bienveillance du Souverain, il y avoit bien là, pour des ames baſſes & ſuſceptibles d'envie, dequoi faire oublier que les Réfugiés François profeſſoient les mêmes principes & que l'on avoit par conſéquent des intérêts communs, que les Réfugiés par le zèle qu'ils avoient montré, par le bien qu'ils feſoient à leur nouvelle patrie, méritoient tout l'accueil qu'on leur feſoit. Loin de trouver chez les principaux Eccléſiaſtiques Réformés la moindre trace de jalouſie contre les François, nous les voyons au contraire leur témoigner la plus vive affection & partager les travaux des Paſteurs pour l'établiſſement & la

prof-

Digitized by Google

prospérité de l'Eglise naissante. Nos Régistres parlent en toute occasion avec reconnoissance de Messieurs *Stosch*, *) *Bergius*, *Brunsenius*, *de Schmettau*, *Ursinus* &c. &c. Plusieurs d'entre eux qui avoient été en France étoient entré avec les Eglises de ce pays dans des relations qui devoient les intéresser vivement à leur sort, & retrouvoient dans les Ministres, que la persécution amenoit à Berlin, les disciples de ceux sous lesquels ils s'étoient formés eux mêmes dans les Académies de France.

*) *Barthélemy Stosch* d'une ancienne famille noble de Silésie. Il avoit en 1645 suivi en Courlande la Princesse Louise Charlotte, sœur de l'Electeur, & il avoit été le premier Pasteur Réformé de ce pays; il devint ensuite Chapelain de l'Electrice Louise Henriette qui en fesoit le plus grand cas. Il ne vit que les premiers commençemens de l'Eglise françoise puisqu'il mourut en 1684. La famille Stosch, par la foule de gens de mérite qu'elle a produits, a toujours tenu & tient encore un rang distingué dans l'Eglise & dans la République des lettres.

Digitized by Google

ce. Mr. *George Conrad Bergius*, *) Miniſtre de la Cour au tems de la Révocation, avoit longtems vécu à Paris dans les relations les plus étroites avec Mrs. *Blondel*, *Daillé* & *Drelincourt*. Mr. *Henri de Schmettau* avoit voyagé en France l'année 1653 & y avoit été très lié avec Mrs. *Drelincourt* & *Bayle*.

Mrs. *de Schmettau*, *Stoſch* & *Brunſenius* pouvoient trouver dans la conformité de leur ſort avec celui des Réfugiés un motif particulier de s'intéreſſer à eux & de les affectionner; eux mêmes avoient ſouffert des perſécutions dans la principauté de Lignitz & avoient pris le parti de s'expatrier pour s'y ſouſtraire.

La jalouſie, comme on l'a remarqué, eſt toujours un aveu tacite de la ſupério-

rité

*) Son Père *Jean Bergius* qui refuſa après la mort de *Pelargus* le titre de *Surintendant-Général*, & qui étoit Miniſtre de la Cour en 1658, avoit étudié dans les Univerſités de France & ſe trouvoit à Paris lors de l'aſſaſſinat de Henri IV.

Digitized by Google

rité de celui qui en eſt l'objet, l'homme d'un vrai mérite n'en eſt donc pas ſuſceptible, il l'eſt d'autant moins que s'intéreſſant au progrès des lumières & au perfectionnement des ſciences ou de l'art qu'il cultive, il eſtime & chérit naturellement l'homme de mérite qui par ſes talens & ſes travaux y contribue. Pluſieurs des Prédicateurs allemands dont nous venons de parler, devoient donc d'autant plus ſe réjouir des ſuccès des Miniſtres Réfugiés dans la prédication & y applaudir, qu'eux mêmes, grâces aux études ſolides qu'ils avoient faites & aux bons modèles qu'ils avoient vus dans leurs voyages en France & en Angleterre, avoient commencé à donner dans ce genre des preuves d'un goût encore inconnu dans ce pays & avoient amené une réforme dont l'origine coïncide avec l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes.

Si dans aucune période l'Allemagne n'a été en arrière relativement aux ſciences & à l'érudition, nous ne ſaurions cependant diſconvenir qu'elle l'a été long-

tems relativement à tous les genres qui ſuppoſent du goût & une certaine élégance, à ce genre appartient la prédication. Ce n'eſt que vers la fin du dernier ſiècle, lorſqu'on prêchoit déjà très bien en France & en Angleterre, que les Prédicateurs allemands ont commencé à ſortir de la barbarie & à ſe défaire du ton pédantesque de l'école. On n'en ſera pas ſurpris ſi l'on conſidère avec quelle rapidité ſe fit la Réformation & l'impoſſibilité où l'on ſe vit de pourvoir tout de ſuite les Egliſes de Paſteurs capables de les inſtruire & de les édifier, & de propoſer les vérités de la Religion avec nobleſſe & avec ſimplicité; on avoit été forcé pour ne pas laiſſer pluſieurs Egliſes ſans Paſteurs d'admettre au Miniſtère des gens abſolument ſans lettres. *) Le peuple dut

*) Luther lui-même avoit établi dans pluſieurs lieux comme Paſteurs des perſonnes des plus baſſes profeſſions; à Nordhauſen *Antoine Otto*, tonnelier, fut *Paſtor primarius*, & *Jean Nürnberger*, mégiſſier, ſecond Paſteur. *Daberko*, maréchal ferrant fut Paſteur à Freyenwalde.

L'or-

dut ainſi s'accoutumer à entendre mal prêcher, & l'on ſait aſſez combien le goût des auditeurs a d'influence ſur celui des prédicateurs & combien il faut de tems pour qu'il s'épure lorſqu'il s'eſt dépravé juſqu'à un certain point. Les malheurs qu'éprouva le Brandebourg pendant la guerre de trente ans arrêtèrent tous les progrès que l'on auroit fait ſans doute & empêchèrent que la Réformation n'y produiſit la révolution qu'elle avoit produite ailleurs, longtems on s'y reſſentit de l'ignorance à la faveur de laquelle le Papiſme s'étoit ſoutenu. Ce ne fut donc qu'inſenſiblement que le Clergé ſe compoſa d'hommes éclairés, inſtruits eux mêmes & capables d'inſtruire, & ſurtout d'hom-

L'ordonnance eccléſiaſtique que l'Electeur Jean George publia en 1573, fait mention de cette irrégularité & défend d'admettre aux emplois eccléſiaſtiques des perſonnes non lettrées. *Sollen auch zu ſolchen wichtigen Amte keine Schneider, Schuſter oder verdorbene Handwerker und Lediggænger, die in Grammatica nicht ſtudiret, viele ſogar nicht leſen können, beſtellet noch angenommen werden* &c. &c.

Digitized by Google

d'hommes qui s'élevant au deſſus des ſubtilités de la Philoſophie ou de la Théologie Scholaſtique, fuſſent en état de mettre la Religion à la portée de tous les eſprits & de la préſenter dans ſa belle ſimplicité.

Nous avons été curieux de nous faire une juſte idée du goût de la prédication à Berlin vers le milieu du dernier ſiècle & nous avons parcouru une ſuite de ſermons prononcés pour des occaſions d'éclat dans la Cathédrale. Le ton général de la prédication devoit être bien mauvais ſi nous en jugeons d'après ces ſermons.*) Mrs. *Stoſch*, *Bergius* &c. furent les

*) Dans un ſermon tout hériſſé de phraſes latines, & qui fut prononcé en 1625 à l'occaſion de la mort du Margrave fils de Jean Sigismond le prédicateur cite *Ciceron*, *Plutarque*, *Sénèque*, *Solon*, il nomme comme exemples de ceux qui ont ſupporté avec fermeté la perte de leurs enfans, *Anaxagore*, *Periclès*, *Xénophon*, *Dion*, *Socrate*, *Antigonus*, *Brutus*, *Manlius*, *Paul Emile*, *Horatius Pulvillus*, *Bibulus*, *Céſar*. L'auteur étoit cependant un homme d'un mérite

les premiers qui s'élevèrent au deſſus de leurs contemporains; depuis ce tems les progrès furent plus ſenſibles & l'on voit ici combien la communication avec des nations éclairées les favoriſe; il y a loin des hommes les plus ſavans & les plus diſtingués du dix-ſeptième ſiècle aux *Sack*, aux *Spalding*, aux *Teller* & à ce grand nombre d'excellens Prédicateurs Allemands qui s'étant formés ſur les Anglois & les François, aujourd'hui les balancent, quelquefois les ſurpaſſent & ſont devenus des modèles eux mêmes. Nous ne prétendons point attribuer aux Prédicateurs Réfugiés une influence plus grande que celle qu'ils ont eue, nous croyons avoir déjà fait preuve d'impartialité, mais n'eſt-il pas tout naturel de penſer

rite & d'un ſavoir peu communs; mais telle eſt ſur les meilleurs eſprits l'influence du mauvais goût général. Les Synodes de France avoient eu beaucoup de peine à corriger ce goût déteſtable dont il reſte encore des traces dans les plus anciens prédicateurs françois, on n'en trouve preſque plus dans le tems du Refuge.

Digitized by Google

ſer que la vogue qu'eurent les *Abbadie*, les *Gaultier*, *) les *Lenfant*, les *Beauſobre*, les *Forneret* inſpira une émulation utile & que leurs ſermons devinrent des modèles dans un tems où l'Allemagne n'en offroit point encore? L'eſprit philoſophique devenu aujourd'hui plus général, une théologie plus ſage, un Chriſtianiſme plus épuré, mieux ſaiſi ſous le point de vue pratique, le bon goût dans tous les genres de littérature ont achevé la révolution heureuſe dont les deſcendans des Réfugiés ſe reſſentent autant que la nation qui a accueilli leurs ancêtres avec une bonté ſi généreuſe & dans laquelle ils trouvent des hommes dont ils s'honorent de ſuivre les traces.

L'Egli-

*) Nous avons un parallèle manuſcrit des oraiſons funèbres du grand Electeur par Abbadie & Gaultier, très honorable à ces deux excellens prédicateurs, qui traitèrent le même ſujet dans un goût différent. Cette pièce eſt d'une main habile; nous avons lieu de ſuppoſer que Bayle en eſt l'Auteur.

Digitized by Google

L'Egliſe françoiſe de Berlin ne jouit pas dès ſa fondation de tous les privilèges que l'Edit de Potsdam, publié en 1685 par le grand Electeur, accordoit aux Réfugiés françois. Si ſa conſtitution fut dès l'origine analogue à celle des Egliſes de France & de Suiſſe, elle étoit cependant & demeura encore quelques années après le Refuge, en connexion avec l'Egliſe Cathédrale & dans la dépendance du Conſiſtoire Supérieur allemand par rapport à ſon gouvernement. Ces relations ne ceſſèrent que ſous le règne ſuivant, où des Edits formels accordèrent aux Egliſes des Réfugiés l'exercice de la diſcipline de celles de France & où fut établi pour elles un Conſiſtoire Supérieur jouiſſant des mêmes droits que le Conſiſtoire Supérieur allemand.

Etat de l'Egliſe françoiſe de Berlin pendant les premières années après ſa fondation.

Nous voyons par les Régiſtres que l'on créa des Anciens en 1674,*) mais ils ne

*) Mr. Fornerod établit en cette qualité Mrs. *Lenoir*, *Belhomme* & *Prépetit*, à ce dernier ſuccèda en 1675 *Mr. le Tourneur*. Le Comte *d'Epenſe* étoit Receveur.

Digitized by Google

ne formoient point comme aujourd'hui, ce que nous appellons Compagnie du Conſiſtoire. Ils tenoient les boites, recueilloient & diſtribuoient les aumônes, ſans être formellement établis comme corps eccléſiaſtique.

Ce petit nombre d'Anciens ne ſuffit plus en 1682 le troupeau s'étant conſidérablement accrû, & Mr. Abbadie travailla à obtenir de l'Electeur la permiſſion de former une Compagnie d'Anciens & de Diacres; il trouva de l'appui dans Mr. de Fuchs & obtint avec quelques reſtrictions ce qu'il avoit demandé. *) Il paroît par la manière dont cette affaire fut traitée que l'Electeur, tout en favoriſant l'Egliſe françoiſe, vouloit que l'on évitât tout ce qui auroit pu donner de l'ombrage à l'Egliſe nationale. **)

Les

*) Cette compagnie fut compoſée des deux Paſteurs & de Mrs. *du Bellay-d'Anché*, *le Chenevix de Béville*, *Fournol* & *Belhomme*. Le Comte d'Epenſe remit la caiſſe à Mr. de Béville.

**) Voici ce que nous trouvons ſur ce ſujet dans les Régiſtres de l'Egliſe. „En Novembre 1682

Les assemblées de ce Consistoire naissant se tenoient chez Mr. Abbadie ou dans la

„1682 Mr. Abbadie Pasteur de l'Eglise Fran„çoise de cette ville de Berlin, ayant jugé à „propos de poursuivre un ordre de Sa Sé„rénité Electorale, pour pouvoir former une „Compagnie d'Anciens ou Diacres à cause de „l'augmentation des Chefs de famille, causée „en ces derniers tems fâcheux par les débris „de l'Eglise de France affligée, cet ordre lui „a été donné verbalement par Mr. de Fuchs „Conseiller & Ministre d'Etat, à condition „que la dite Compagnie ne se mêleroit que „de régler l'argent des pauvres & la bonne „intelligence des familles, qu'elle feroit les „choses doucement, à la sourdine, qu'elle se „conformeroit à la discipline du Dôme, & que „dans le droit ecclésiastique, elle auroit le „grand Consistoire Allemand pour juge; ce que „le dit Mr. de Fuchs a depuis confirmé plusi„eurs fois au dit Sieur Abbadie, & confor„mément à cela Mr. le Comte d'Epense a en„voyé au dit Sieur Abbadie un billet por„tant qu'il lui conseilloit de ne parler ni *d'An„ciens* ni de *Consistoire* dans la publication „qu'il feroit de ceux qu'il choisiroit, mais de „les nommer *Diacres*."

la Sacriſtie du Dôme; Mr. Bergius, Miniſtre de la Cour, y aſſiſtoit le plus ſouvent & on ne manquoit pas de l'y inviter dès qu'il y avoit des affaires de quelque importance.

Cependant la conſtitution de ce Corps étoit trop précaire pour que les perſonnes dont il étoit compoſé ne duſſent pas ſouhaiter de le voir plus formellemont autoriſé par le Souverain. Les malheurs de l'Egliſe de France qui alloient toujours en croiſſant, augmentoient le nombre des Réfugiés à Berlin & l'on ſe prévalut de cette circonſtance en 1684 pour obtenir des lettres patentes de l'Electeur dont on connoiſſoit les diſpoſitions favorables.

Le mémoire que Mrs. *Abbadie* & *Monnot* préſentèrent à l'Electeur par le canal de Mr. *de Fuchs*, & le decret de l'Electeur méritent ſans doute d'être placés en entier dans cet ouvrage; ces pièces ſont comme les premiers fondemens de l'établiſſement d'un Corps qui par le bien qu'il a fait & qu'il fait encore s'eſt rendu

rendu très reſpectable. Les auteurs de cet ouvrage, pour être par leur qualité de Paſteurs de l'Egliſe Françoiſe, membres nés de ce Corps, ne ſeront pas accuſés de prévention en ſa faveur, s'ils oſent dire qu'il en eſt peu qui ayent été d'une utilité plus marquée & qui ayent rendu des ſervices plus réels à l'Egliſe & à la Société, tant par l'influence qu'il a eue ſur les mœurs du troupeau, que par les excellens établiſſemens qu'il a formés & qu'il ſoutient, & l'eſprit de charité & de déſintéreſſement qui a toujours animé ceux qui le compoſent. Il eſt ſans doute intéreſſant pour un ami de l'humanité de voir une ſociété d'hommes réunis pour faire du bien à leurs ſemblables, le feſant ſans bruit, ſans oſtentation, ſans d'autres vues que celles que la charité doit ſe propoſer.

Requête à S. S. E. remiſe à Mr. de Fuchs par Mrs. Abbadie & Monnot le 12 Août 1684.

Digitized by Google

„Monſeigneur,

„Nous prenons la hardieſſe de repré-
„ſenter très humblement à V. A. E. que
„la Compagnie de notre Presbytère com-
„poſée de Paſteurs & d'Anciens & de Mr.
„Bergius qui y aſſiſte toujours, n'ayant
„été établie que par la permiſſion & au-
„torité de Votre Sérénite Electorale dé-
„clarée par Monſieur de Fuchs Son Mi-
„niſtre d'Etat, nous nous ſommes tou-
„jours tenus dans les termes d'une ſou-
„miſſion reſpectueuſe pour les ordres de
„V. A. E., nous n'avons point prétendu
„régler les choſes qui regardent le droit
„ eccléſiaſtique, comme la validité & l'in-
„validité des mariages & autres telles
„choſes qui appartiennent au Conſiſtoire
„Allemand: Mais nous avons voulu nous
„conſerver le droit, qu'il a plû à V. S. E.
„nous donner, comme étant notre Evê-
„que & notre Souverain, d'empêcher les
„ſcandales & les actions de méchant ex-
„emple par des cenſures publiques & par-
„ticulières. Mr. de Fuchs nous déclara,
„lorsqu'il nous obtint de V. A. E. la per-
„miſ-

„miſſion d'avoir des Anciens, que lors-
„qu'il s'agiroit de la correction d'un vi-
„cieux & d'un méchant, nous pouvions
„agir ſelon la rigueur de la diſcipline, &
„que nous ſerions toujours autoriſés. De-
„puis V. S. E. a eu la bonté de le confir-
„mer & de le répéter au Sieur Abbadie,
„un de nos Paſteurs. Néanmoins com-
„me il eſt arrivé que quelquesuns, incités
„par les Papiſtes ou autres qui ne valent
„pas mieux, après avoir commis un ſcan-
„dale, ont refuſé de venir par devant la
„Compagnie des Anciens ou Paſteurs,
„où aſſiſte Mr. Bergius, diſant qu'il n'y
„avoit point d'Anciens & qu'ils ne re-
„connoiſſoient point notre Compagnie,
„nous ſupplions très humblement V. S. E.
„qu'il lui plaiſe réprimer une telle licence,
„qu'on n'a jamais tolérée nulle part, en
„nous donnant par écrit l'ordre verbal
„qu'elle a eu la bonté de nous donner, &
„feſant un commandement général à tous
„François Réformés de venir devant no-
„tre Compagnie lorsqu'ils ſont dûment
„cités. Par là elle réprimera une infinité

Digitized by Google

„de méchantes actions & de ſcandales,
„elle pourvoira au bien de notre Egliſe,
„& nous donnera lieu de pouſſer à Dieu
„de nouvelles prières & des vœux nou-
„veaux, afin qu'il plaiſe répandre ſes plus
„ſaintes bénédictions ſur Sa perſonne il-
„luſtre, Ses états & Sa glorieuſe famille,
„étant avec reſpect, &c. &c.

Decret pour l'autorité de la Compagnie.

„Son Alteſſe Electorale de Brande-
„bourg notre Souverain Seigneur, ayant
„de ſa grâce accordé aux Paſteurs & au
„troupeau de l'Egliſe Françoiſe de Colo-
„gne ſur la Sprée, que ſelon la très hum-
„ble requête qu'ils lui en ont faite, ils
„puiſſent de toute l'aſſemblée, élire des
„Anciens devant leſquels, aſſiſtés d'un
„des Miniſtres de la Cour, les affaires qui
„concernent une bonne diſcipline, ſoient
„ſelon la coutume de France, évoquées &
„terminées: Que donc chaque membre
„de cette aſſemblée ſe règle & ſe ſoumet-
„te à cette ordonnance, comparoiſſe de-
„vant ſes Paſteurs & Anciens quand il ſe-
„ra cité, & obéiſſe ſelon ſon devoir à leurs
„de-

Digitized by Google

„decrets & réglemens. Signé à Shö-
„nebeck le onzième de Septembre 1684.
Sig. F. W. *avec le grand Seau de cire rouge.*

„L'original qui eſt en allemand, a été
„mis avec les papiers qui concernent la
„Compagnie."

La pièce ſuivante qui fut lue en chaire la même année pourra faire juger de quel eſprit étoit animée la Compagnie naiſſante & de ſon zèle pour le maintien de la pureté des mœurs & d'une piété éclairée.

„Les Conducteurs de cette Egliſe ſa-
„chant combien ils ſont obligés par le
„devoir de leur charge, à veiller aux
„choſes qui peuvent ſervir à l'édification
„de ce troupeau, tant en général qu'en
„particulier, & ayant réſolu de travailler
„dans la ſuite de tout leur pouvoir à en-
„tretenir la paix, la concorde, la chari-
„té & l'union fraternelle, tant dans les fa-
„milles que parmi tous les membres de
„cette Egliſe, ont cru qu'il étoit néceſ-

„faire de faire pour cela les réglemens „ſuivans.

„Premièrement, que tous les trois „mois, un des Paſteurs, avec deux An„ciens viſiteront toutes les familles & „tous les membres du Corps de cette „Egliſe, pour les exhorter & pour les „encourager à vivre, en quelque état „qu'ils ſe trouvent, d'une manière qui ré„ponde à la vérité & à la ſainteté de l'E„vangile dont nous feſons profeſſion, „pour prier Dieu de bénir, de conſerver „& de fortifier toujours dans la foi & dans „la connoiſſance de ſa vérité ceux qui re„cevront ces viſites, & pour s'informer „en particulier de la manière dont les en„fans ſont inſtruits dans les familles & „élevés dans la crainte de Dieu. *)

„Se-

*) Ce réglement fait beaucoup d'honneur au zèle éclairé des premiers conducteurs de l'Egliſe françoiſe, il eſt bien dans l'eſprit du Chriſtianiſme. Nous avons ſouvent regretté que l'étendue du troupeau & celle de la ville & d'autres circonſtances, en ayent rendu l'obſerva-

Digitized by Google

„Secondement, ils ont auſſi réſolu, „de partager tout le corps de ce trou„peau en trois quartiers différens, & de „commettre le ſoin de chacun de ces „quartiers à deux Anciens, qui ſeront „toujours ceux avec lesquels un des Paſ„teurs fera la viſite du quartier qui leur „ſera aſſigné.

„En troiſième lieu, parceque les „Paſteurs ont offert de paraphraſer tou„tes les ſemaines un chapitre de l'Ecri„ture ſainte, & d'en donner une explica„tion courte & familière, comme on le „pratique au Dôme, pour maintenir au-

 „tant

ſervation à peu près impoſſible. Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on pût le faire revivre; qu'y auroit-il qui fut plus propre à maintenir dans le troupeau le goût de la piété & l'eſprit d'union? Mais il faudroit que la ſituation de tous les Paſteurs fut telle qu'ils puſſent uniquement ſe conſacrer aux travaux de leur vocation, que leurs fonctions publiques fuſſent moins nombreuſes & qu'ils ſe viſſent ſecondés ſurtout par ceux envers qui ils exerceroient cette partie de leur Miniſtère.

Digitized by Google

„tant qu'il ſera poſſible l'uſage qu'on doit „faire de la parole de Dieu, & pour mon„trer en même tems, la manière dont on „doit la lire & la méditer avec attention: „la Compagnie en acceptant cette offre „leur en a témoigné ſa reconnoiſſance, „& il a été réſolu que ces paraphraſes ſe „feront dorénavant le Jeudi matin à „neuf heures préciſes qui eſt le dernier „coup de la cloche du Dôme, & qu'elles „ſe commenceront Jeudi prochain, ſous le „bon plaiſir du Seigneur. *)

„Et enfin en quatrième lieu, ſur l'of„fre qui a été faite auſſi par les Paſteurs, „de faire un Catéchiſme familier pour „l'inſtruction de ceux qui ſe préparent à „la Sainte Cène dans la ſemaine de prépa„ration, il a été reſolu que ces Catéchiſ„mes ſe feroient le Samedi avant ou après la

*) Les ſermons qui ſe font encore dans le Temple du Werder tous les Jeudis ont remplacé cet exercice. Quelques Paſteurs, entrant dans l'eſprit de ce réglement, ont commencé à expliquer dans une ſuite de ſermons quelques livres de l'Ecriture Sainte.

Digitized by Google

„la prière de préparation qui ſe fait ordi-
„nairement. *)

On ajoûta dans la publication de ce réglement ce qui ſuit.

„Ces avertiſſemens vous ſont faits,
„mes frères, premièrement en général,
„afin que chacun s'étudie à vivre ſainte-
„ment, & à édifier ſon prochain par ſa
„conduite, à aimer la paix & la concor-
„de, & à éviter toute ſorte de ſcandales,
„afin auſſi que les Chefs de famille s'ap-
„pliquent avec ſoin à y entretenir un bon
„ordre, & à inſtruire & à bien élever
„leurs enfans, ou ceux qui ſe trouveront
„ſous leur direction; c'eſt là le principal
„but des viſites qui ont été réſolues par
„le premier réglement.

„Secondement, afin qu'on ſache à
„qui s'adreſſer directement dans les oc-
„caſions

*) A cet égard les choſes ſont aujourd'hui ſur un meilleur pied, tous les Paſteurs inſtruiſent les enfans du troupeau des principes de la Religion; ces inſtructions ſont très détaillées & durent quelques années.

Digitized by Google

„caſions où il ſera néceſſaire d'avoir re-
„cours aux Anciens, pour l'édification,
„pour la paix & pour le ſoulagement des
„particuliers; c'eſt pour cela, qu'on a
„cru qu'il étoit néceſſaire d'aſſigner des
„quartiers aux Anciens pour une plus
„grande commodité.

„Et enfin, pour vous exhorter à être
„exacts, autant qu'il ſe pourra, à aſſiſter
„aux exercices qui ſe feront ſur ſemaine,
„à écouter attentivement la parole de
„Dieu, qui vous y ſera expliquée, à y
„faire enſuite réflexion dans vos mai-
„ſons & à travailler de votre côté, à vous
„inſtruire par ce moyen & à avancer tou-
„jours de plus en plus dans la connoiſ-
„ſance des vérités ſalutaires que Dieu
„nous à révélées, & afin auſſi que ceux
„qui auront des enfans en état de répon-
„dre aux Catéchiſmes de préparation à
„la Sainte Cène, les inſtruiſent de bonne
„heure pour cela.

„Nous eſpérons que Dieu bénira nos
„ſoins, que vous y répondrez de votre
côté,

Digitized by Google

„côté, en vous appliquant exactement „aux choſes qui regardent votre ſalut, & „que par cette mutuelle correſpondance, „nous travaillerons tous d'un accord à „avancer la gloire de Dieu & à édifier le „prochain. Dieu nous en faſſe la grâce.

La diſcipline eccléſiaſtique des Egliſes Réformées de France ſervoit de baſe à la conſtitution de l'Egliſe Françoiſe, avant même qu'elle y eût été introduite par l'autorité du Souverain; on en liſoit un chapitre dans chaque aſſemblée du Conſiſtoire. On penſa même, lorsque d'autres Egliſes françoiſes ſe furent formées dans le pays, à demander l'établiſſement des Synodes ſur le pied de ceux des Egliſes de France; le plan en fut fait en 1688, mais plus d'une ſorte de difficultés empêcha qu'il ne fut exécuté.

Les archives que nous avons conſultées & les plus anciens Régiſtres du Conſiſtoire nous ont fait voir que par rapport à l'examen, à la vocation & à l'ordination des Miniſtres les choſes étoient autrement

ment réglées qu'elles ne le furent lorſque le nombre des Egliſes s'étant accru par une ſuite de la Révocation de l'Edit de Nantes, les Souverains accordèrent à ces Egliſes les privilèges dont elles jouiſſent aujourd'hui à cet égard.

Ce fut le troupeau françois de Berlin qui en 1680 demanda à l'Electeur le Miniſtère d'Abbadie, qui pendant trois mois avoit prêché comme Propoſant & avoit réuni tous les ſuffrages. Sa qualité de Docteur en Théologie dut naturellement l'exemter de toute eſpèce d'examen; il reçut l'impoſition des mains de Mr. Bergius dans l'Egliſe Cathédrale. *)

Le

*) Le dimanche 4 Septembre 1780 Mr. Bergius, Docteur en Théologie & Miniſtre de S. S. E. a adminiſtré la communion dans la Salle de nos exercices en françois, & enſuite il a donné l'ordination à Mr. Abbadie, en allemand dans l'Egliſe du Dôme. Mrs. Schmettau & Urſinus Paſteurs de la dite Egliſe, y aſſiſtèrent, en préſence des troupeaux allemand & françois. *Extrait des Régiſtres du Conſiſtoire.*

Digitized by Google

Le Conſiſtoire & les plus notables du troupeau ayant demandé en 1684 un ſecond Paſteur à l'Electeur, il appella Mr. *Dartis.* Cependant avant de le nommer il ordonna que l'on aſſemblât les Chefs de famille pour leur demander ſi ſon Miniſtère leur ſeroit agréable & afin *que ſi quelqu'un avoit quelque choſe à dire contre lui, ſoit par rapport à la doctrine, ſoit par rapport aux mœurs, il fut reçu à le propoſer en toute liberté, le tout en la crainte de Dieu, ſuivant les mouvemens de la conſcience, ſans autre intérêt que la gloire de Dieu & l'édification de l'Egliſe.* Mr. Dartis ayant été agréé, fut examiné par Mr. Stoſch, Doyen des Miniſtres de la Cour & ordonné par Mr. Bergius dans l'Egliſe Cathédrale. *)

Quoi-

*) La cérémonie s'eſt faite en langue allemande; après qu'elle a été faite, Mrs. les Paſteurs ont donné à Mr. Dartis la main d'aſſociation dans la ſacriſtie & il l'a donnée auſſi aux Anciens de ſon Troupeau. *Extrait des Régiſtres du Conſiſtoire.*

Digitized by Google

Quoique l'Electeur dût être assuré que le Ministère de Mrs. de Gaultier & Ancillon, qu'il avoit nommés Ministres de sa cour, seroit très agréable à l'Eglise françoise, il ordonna cependant qu'ils fussent proposés aux Chefs de famille; on proposa Mr. de Gaultier le 8. Mai 1685 & Mr. Ancillon le 4. Septembre de l'année suivante; tous deux furent reçus avec empressement & la Compagnie du Consistoire remercia l'Electeur par des députés du don qu'il avoit fait à l'Eglise de ces deux excellens Pasteurs.

Voici ce que nous trouvons sur la manière de procéder à l'examen & à l'ordination de ceux qui aspiroient au Ministère. Mrs. *Garnaud* & de *Clelles*, Proposans, s'adressèrent en 1687 au Consistoire pour être examinés & ordonnés. L'Electeur voulut qu'ils fussent examinés en présence de Mr. *de Knesebeck*, Président de la Chambre de Justice & du Consistoire Electoral, par Mr. *Brunsenius*, Ministre de la Cour & les Pasteurs françois qui se trouveroient à Berlin; Mrs.

Vieu

Digitized by Google

Vieu & de la Grave, nouvellement arrivés, y assistèrent. Mr. Garnaud reçut l'imposition des mains le 28 Octobre 1687 de Mr. Bergius, dans l'assemblée françoise, Mrs. Abbadie, Ancillon & Dartis lui donnèrent la main d'association.

Ce ne fut qu'en 1688 que le Consistoire, par un decret du 3 Juillet, obtint la liberté de recevoir des Proposans, à condition qu'un des Pasteurs du Dôme assisteroit à l'examen; le premier qui fut reçu de cette manière, fut Mr. *Jean Causse*, *) il eut l'imposition des mains, avec Mr. *de Clelles* le 29. Juillet de la même année.

Ce fut encore sous le règne de son premier bienfaiteur que l'Eglise de Berlin obtint un nouveau lieu d'exercice devenu nécessaire par l'arrivée journalière des Réfugiés. La Chapelle du Château ne

*) Père de Mr. *Ezéchiel Causse*, comme lui Pasteur à Francfort, & ayeul de Mr. le Professeur *Causse*.

ne suffisoit plus pour leurs nombreuses assemblées, & plusieurs d'entre eux étoient domiciliés dans le quartier que l'Electrice *Dorothée* avoit ajoûté à Berlin & où elle avoit fait construire un Temple pour les Luthériens & les Réformés allemands; l'Electeur accorda l'usage de ce même Temple aux François & ils y célébrèrent leur premier service le 29. Janvier 1688. Leurs assemblées religieuses continuèrent à se tenir dans la Chapelle du Château jusqu'au 1. Mai de la même année, où elles furent transférées au Dôme; elles avoient lieu après l'exercice des Réformés allemands.

Quoique l'Eglise eût deux lieux d'assemblée elle ne formoit cependant qu'un seul & même corps; elle étoit desservie par les mêmes Pasteurs & dirigée par le même Consistoire, les aumônes qui se recueilloient dans les deux Temples entroient dans la même caisse & étoient administrées par les mêmes personnes.

MEMOI

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE DIX-HUITIEME.

Juriſconſultes Réfugiés dans le Brandebourg ſous le règne de Fréderic Guillaume.

Les principes de la tolérance ſont tellement ceux de la raiſon & du Chriſtianiſme que rien n'eſt plus facile que de les établir en général dans la théorie, mais l'eſt-il autant de les appliquer dans la pratique? La Religion a été tellement liée au ſyſtême de tous les Gouvernemens que le caractère d'homme religieux entre néceſſairement dans celui de citoyen & qu'un homme qui déclareroit ouvertement qu'il n'a aucune Religion, ne pourroit être admis dans aucune ſociété politique, du

moins ne pourroit-il prétendre à aucune place, à aucun emploi, puisqu'il n'eſt aucun Gouvernement qui n'exige le ſerment de celui à qui il en confie; ſous ce point de vue les opinions d'un homme auront néceſſairement des effets civils nuiſibles pour lui & l'erreur ſera ici, comme l'incapacité & le vice, titre d'excluſion, elle ſera punie, ſi ce n'eſt par des peines poſitives, du moins par la privation des avantages auxquels tout homme qui reſpecte la vie & la propriété de ſon ſemblable, ſembleroit pouvoir prétendre.

La morale du citoyen eſt ſans doute indépendante de la Religion; ſes devoirs étant fondés ſur la nature même des relations où il ſe trouve, il doit les reſpecter & les remplir quelles que ſoient ſes opinions ſur l'origine du monde & la deſtination de l'homme après ſa mort; mais il faudroit ſuppoſer les hommes bien au deſſus des atteintes des paſſions & de l'intérêt propre pour croire qu'ils ſeront toujours portés d'inclination à faire ce que leur raiſon leur démontre être bien & que

la

Digitized by Google

la vertu ſeule, indépendamment de toute idée de récompenſe, aura aſſez d'attraits à leurs yeux pour les engager à en ſuivre les principes. L'Athée même le plus décidé, s'il en eſt, ne ſeroit pas probablement fort tranquille dans une ſociété d'Athées. Il eſt donc tout naturel que les Légiſlateurs de tous les peuple ayent lié la morale du citoyen à celle de la Religion & qu'ils ayent donné celle-ci pour baſe à l'autre; la Politique n'a point inventé la Religion, c'eſt une de ces abſurdités que l'on devroit enfin rougir de répéter, les idées religieuſes ſont antérieures aux lois civiles, mais la Politique s'eſt ſagement ſervie de la Religion déjà exiſtante dans l'eſprit humain, comme d'un reſſort pour porter les hommes à remplir des devoirs qui leur auroient paru difficiles s'ils n'avoient vu à la ſuite de leur obſervation que les récompenſes de la vie préſente, récompenſes toujours incertaines. L'homme ſans Religion rejettant comme abſurde ce que l'on regarde avec raiſon comme le ſeul moyen de donner

de la force & de la solidité au système politique, il n'est pas étonnant que les Gouvernemens ne voyant en lui qu'un citoyen dangereux, le traitent comme tel.

Mais ce que l'on peut reprocher peut-être à tous les Législateurs & ce qui rend la pratique de la tolérance si difficile, c'est d'avoir adopté, pour servir de fondement & d'appui aux lois civiles, tel ou tel système particulier de Religion, au lieu de prendre la Religion dans toute sa généralité; il auroit dû suffire, pour participer à tous les avantages de la société, d'admettre l'existence d'une Puissance supérieure à l'homme, qui s'intéresse à sa conduite & qui le récompensera ou le punira selon qu'il l'aura mérité. Mais qu'a-t-on fait? tous les Gouvernemens sans exception ont attaché la jouissance de tous les avantages qu'ils promettent à ceux qui leur sont soumis, à la croyance ou à la profession d'une doctrine religieuse donnée, & il ne suffit point d'avoir de la Religion, il faut de plus être membre d'une

société

Digitized by Google

ſociété religieuſe particulière pour n'être exclu de rien.

Eſt-ce là l'eſprit de l'Evangile? Le fondateur du Chriſtianiſme a dit, *mon règne n'eſt pas de ce monde*, ce mot dit plus qu'on n'y a vu. Certainement on ne découvre rien dans ſes enſeignemens, ni dans ceux de ſes premiers diſciples, qui annonce le moindre deſſein d'influer ſur l'état politique des ſociétés civiles, ni d'inſpirer à leurs chefs le zèle qui ſe ſert d'autres moyens que de celui de l'inſtruction pour détruire la ſuperſtition & établir la vérité; il a dit ce qu'il falloit croire pour pratiquer ce qu'il faut pour être ſauvé, c'eſt à dire, pour parvenir à ce degré de perfection morale dont le bonheur à venir de l'homme eſt une ſuite naturelle, mais il n'a point preſcrit ce qu'il falloit que l'on crût pour jouir des avantages de la ſociété civile.

Dans l'état actuel des choſes une tolérance parfaite eſt impoſſible; la ſociété

religieuſe étant confondue avec la ſociété civile au point de n'en former qu'une ſeule, on n'eſt plus qu'un citoyen imparfait de toute ſociété dont on n'admet point la doctrine qu'elle admet elle-même; le plus haut point de tolérance ſera de ne pas tourmenter, de ne pas perſécuter, de ne pas faire mourir les diſſidens, mais elle ne ſauroit aller juſqu'à les mettre de niveau avec ceux qui ſuivent les principes reçus comme ſeuls vrais.

Qu'on ceſſe donc de crier contre le fanatiſme comme s'il étoit la ſeule cauſe de l'intolérance, ce ſont les Gouvernemens même, qui en méconnoiſſant l'eſprit du Chriſtianiſme, ſe ſont mis dans la néceſſité d'être intolérans. Si pour obtenir un avantage purement civil *) il faut que

*) Nous ne parlons que d'avantages purement civils, car il y en a tel dont on pourroit être privé pour ne pas ſuivre certaines opinions religieuſes, ſans que l'on fut en droit de crier à l'intolérance. Une ſociété religieuſe, comme toute autre ſociété, peut avoir des propriétés

que je ſois ou Catholique, ou Luthérien, ou Calviniſte, ma conſcience eſt miſe aux priſes avec mon intérêt, il faut que je ſacrifie l'une ou l'autre, c'eſt à dire, je ſouffre pour les opinions que j'admets.

La Réformation a beaucoup fait pour ramener l'eſprit du Chriſtianiſme, mais on s'en étoit trop éloigné pour qu'elle ait pu le rétablir entiérement. Le ſyſtême de l'Egliſe Romaine eſt moins un ſyſtême religieux que politique, & il avoit longtems prévalu; on étoit ſi loin de ſoupçonner ſeulement que l'autorité que l'Egliſe ou ſon Chef s'étoit arrogée, n'avoit aucun fondement réel dans l'Evangile, que Luther lui même ſe montra prêt à s'y ſoumettre lorsqu'il commença à attaquer la doctrine inſenſée des Indulgences, ce ne fut que lorſque cette autorité dégénéra à ſon égard en tyrannie, manifeſte qu'il s'éleva dans ſon eſprit des doutes ſur ſa légitimité & qu'il réclama les droits de la

 rai-

tés auxquelles ne peuvent participer que ceux qui y appartiennent.

Digitized by Google

raiſon & de la conſcience. Mais lui-même & tous les premiers Réformateurs, les reſpectèrent ils toujours autant qu'ils auroient dû d'après leur propre ſyſtême? & les Gouvernemens qui adoptèrent les principes de la Réformation ne demandèrent ils point que pour être reputé bon citoyen, on profeſſât la Religion devenue dominante, c'eſt à dire, ne firent-ils point dépendre les avantages civils qu'ils accordoient, de la ſoumiſſion de la raiſon à telle ou telle doctrine particulière, autant que de la ſoumiſſion de la volonté aux lois civiles?

Mais c'eſt ſurtout dans les pays où la Religion Catholique Romaine eſt dominante, que la tolérance ne ſauroit exiſter. Une Société dont un des principes fondamentaux eſt que quiconque s'en ſépare par ſa façon de penſer eſt actuellement dans l'état de réprobation, doit néceſſairement être intolérante; ſi l'erreur eſt cauſe de damnation éternelle, elle a donc les mêmes effets que le vice & il eſt naturel

que

Digitized by Google

que l'on emploie les mêmes moyens pour la réprimer; elle offenſe Dieu, ne pas la punir eſt donc être complice du mal qu'elle fait; accorder à un diſſident les mêmes prérogatives qu'à ceux qui dans le ſyſtême reçu ſont les vrais croyans, ſeroit montrer une indifférence criminelle pour les intérêts des principes ſans la profeſſion desquels il eſt impoſſible de plaire à Dieu, & comme dans le ſyſtême Catholique croire n'eſt pas un acte de la raiſon, mais de la volonté qui renonce à la raiſon pour ſe ſoumettre à l'autorité de l'Egliſe, il s'enſuit que l'on peut ſans injuſtice punir comme coupable celui qui ne s'y ſoumet point.

Il faudroit pour que la tolérance eût lieu qu'il n'y eût dans aucun pays ce que l'on appelle Religion dominante, que les Gouvernemens ſe contentant de trouver dans le citoyen la perſuaſion des grands principes de l'exiſtence d'un Etre ſuprême & d'un état de rémunération à venir, laiſſaſſent à chacun la liberté de choiſir la ſocié-

Digitized by Google

ſociété religieuſe dont la doctrine lui paroîtroit la plus conforme à la raiſon, ſans que la préférence qu'il donneroit à l'une ſur l'autre put avoir pour lui aucun effet civil ou avantageux ou nuiſible. Quelle foule de ſectes, dira-t-on, naîtra de cette tolérance! le Gouvernement n'en aura-t-il rien à craindre? Mais on ne voit point comment dans cet état des choſes, il en naîtroit plus que que dans l'état actuel; le Gouvernement ne favoriſant aucun parti aux dépens de l'autre, quel intérêt pourroit-on trouver à en former? & l'on ſait bien que c'eſt plus l'intérêt que le fanatiſme qui fait les ſectaires. De nouvelles opinions s'introduiſent; que doit faire le Gouvernement? examiner ſi elles tendent à détruire les ſentimens religieux, à faire des impies, à corrompre les mœurs, à inſpirer à ceux qui les ſuivent l'eſprit de révolte, de domination, d'intolérance; ne produiſent-elles aucun de ces effets, elles n'intéreſſent plus le Gouvernement, il n'en a rien à craindre; ſont elles abſurdes, contraires

à

Digitized by Google

à la raiſon ? elles ſe détruiront d'elles mêmes, la tolérance favoriſant le progrès des lumières la vérité triomphera toujours à la longue de l'erreur, la ſociété religieuſe la plus ſage, la plus ſenſée, la plus vertueuſe deviendra inſenſiblement la plus nombreuſe; ainſi dans les deux premiers ſiècles, le Chriſtianiſme commença à prévaloir ſur le Paganiſme, ainſi de nos jours un Chriſtianiſme épuré, conforme à la doctrine de ſon divin fondateur, prévaudroit ſur toutes les doctrines ſuperſtitieuſes à qui l'on donne avec ſi peu de raiſon le nom de chrétiennes & qui ne ſubſiſtent que par une ſuite même de l'intolérance, qui ou les favoriſe, ou enflamme par des perſécutions le zèle de ceux qui les profeſſent.

Voltaire a donc eu raiſon de le dire, les Gouvernemens doivent tout tolérer, excepté l'intolérance; le citoyen intolérant eſt un mauvais citoyen, il attaque la première propriété de ſon ſemblable, celle de ſa raiſon & de ſa conſcience, il arrête

arrête les progrès des lumières, qui à mesure qu'ils ſont plus grands ajoûtent à la proſpérité des ſociétés, il détruit les principes de la vertu & du patriotiſme, d'un côté en forçant l'homme timide à cacher ſes opinions & à ſe couvrir du maſque de l'hypocriſie pour échaper aux perſécutions, de l'autre en feſant dégénérer le zèle qui porte l'homme ferme à ſoutenir ſes opinions, en fanatiſme & en eſprit de faction.

C'eſt la conduite, ce ſont les mœurs des citoyens qui doivent être les objets de l'attention du Gouvernement, & cette attention ne doit ſe porter ſur leurs opinions qu'autant qu'elles peuvent avoir ſur les mœurs & la conduite une influence dangereuſe pour la tranquillité des Sociétés. Ainſi des opinions qui rendent intolérans, ne doivent être tolérées qu'avec de ſages précautions; mais que n'en doit-on pas craindre lorſqu'elles ſont les opinions du parti dominant?

L'édit de Nantes deſtiné à mettre fin aux troubles de Religion qui depuis ſi long-

Digitized by Google

longtems désoloient la France, ne remédia à rien, quand il auroit accordé aux Réformés beaucoup moins qu'il ne leur accorda en effet, les Catholiques n'en auroient pas été satisfaits, c'étoit toujours trop faire que de tolérer seulement des hérétiques, & les Réformés de leur côté ne pouvoient guère être contens d'un édit qui ne leur accordoit qu'avec certaines restrictions ce qu'ils croyoient pouvoir demander en entier, comme Citoyens & comme Chrétiens; ils devoient conclure des principes du parti dominant qu'on saisiroit tôt ou tard l'occasion de les détruire.

Ces réflexions sur la tolérance des Gouvernemens ne paroîtront peut-être pas déplacées à la tête de ce livre où nous avons à parler des Jurisconsultes réfugiés. La persécution qui priva la France d'une foule de savans Ecclésiastiques ne lui fit pas une plaie moins sensible en chassant de son sein un grand nombre de Jurisconsultes habiles.

La

La doctrine des Réformés devoit naturellement trouver des partisans dans une classe d'hommes que la science dont ils faisoient profession, conduisoit non seulement à l'étude de la Philosophie, mais encore à celle de l'Antiquité & de l'Histoire dans lesquelles les Réformateurs avoient trouvé des armes si victorieuses pour combattre la superstition. De tout tems la Cour de Rome avoit eu des adversaires redoutables dans les Jurisconsultes françois; c'est grâces à eux que les decrets des Papes n'ont jamais été reçus en France avec la docilité ultramontaine, & l'Eglise Gallicane leur doit ce qu'elle appelle ses *libertés* *) C'est sans doute aux efforts qu'ils ont faits pour met-

*) De nos jours encore l'illustre *d'Agueſſeau* a défendu ces libertés. Le Cardinal *Quirini*, Nonce du Pape en France, étant allé le voir à Frêne, sa maison de campagne, lui dit, *c'eſt ici que ſe forgent les armes contre la Cour de Rome — Non, Monſieur*, répondit d'Agueſſeau, *ce ſont les boucliers.*

Digitized by Google

mettre des bornes à l'autorité des Papes qu'il faut attribuer le préjugé qui accuſe les Jurisconſultes de n'être pas toujours de bons Chrétiens; dans les communions Proteſtantes ce préjugé ne ſauroit exiſter, c'eſt contre l'erreur que s'arme le vrai ſavoir, la vérité n'en a rien à craindre & la Religion a ſouvent trouvé des défenſeurs dans les Temples de la Juſtice On ſait les ſoupçons que l'on eut contre la Catholicité du Chancelier *Michel de l'Hôpital*, ſoupçons apparemment fondés ſur la franchiſe avec laquelle il s'expliquoit ſur les excès de la ſuperſtition. *) Le Préſident *de Thou* **) ſe montra toujours trop en-

*) On diſoit de lui en proverbe: *Dieu nous garde de la Meſſe du Chancelier.*

*) La liberté avec laquelle il parloit du Pape, du Clergé, de la maiſon de Guiſe, le penchant qu'il montroit pour les Huguenots dont il excuſoit les fautes & feſoit valoir le mérite, le firent regarder comme peu orthodoxe. Henri IV. avoit beaucoup de confiance en lui & voulut qu'il fut un des commiſſaires Ca-

ennemi des perſécutions que l'on ſe permettoit contre les Réformés pour n'avoir pas donné aux Catholiques zélés très mauvaiſe opinion de la ſincérité de ſa foi. Le ſage *du Bourg* *) & l'infortuné Préſident *Briſſon* **) tous deux revêtus des premiers emplois & connus par d'excellens ouvrages, payèrent de leur ſang la fermeté avec laquelle ils ſoutinrent les opinions des Réformés. L'oracle du droit françois *Jacques Cujas* ***) né à Toulouſe en 1520, prit

tholiques dans la conférence de Fontainebleau entre du Perron & du Pleſſis.

*) *Anne du Bourg*, pour avoir dans une aſſemblée du Parlement parlé hautement en faveur des Réformés, fut arrêté par ordre de Henri II. & pendu & brulé en grève.

**) *Barnabé Briſſon*, Préſident à mortier, célèbre par ſon traité *des formules* du droit Romain. On ſait que les *Seize* l'appellèrent au petit Châtelet où il fut pendu en 1591 ſans aucune forme de procès, à une poutre de la chambre du Conſeil; il avoit parlé avec force en faveur de l'autorité Royale.

***) On diſoit de lui qu'il avoit trouvé la Juris-

prudence

prit hautement parti pour Henri IV. contre la Ligue & fut fortement ſoupçonné d'être Réformé dans le cœur; lorſqu'on le preſſoit de dire ce qu'il penſoit ſur les matières controverſées il répondoit: *Nihil hoc ad edictum Prætoris;* (cela ne fait rien à l'édit du Préteur) Mais ſi pendant ſa vie une prudence trop timide l'engagea à cacher ſes ſentimens, il les fit connoître aſſez clairement dans les paroles ſuivantes adreſſées à ſa femme & à ſes enfans & qui ſe trouvent dans ſon Teſtament: *) *Paſſez cette vie en paix, craignez & louez Dieu ſans ceſſe; ne faites mal à nul, faites bien à tous ſans diſtinction de perſonnes. Fuyez l'Ante Chriſt & les inventeurs & ſuppôts d'icelui qui ſous le nom d'Egliſe gourmandent, brigandent, corrompent, perſécutent la vraie Egliſe, de laquelle la pierre fondamentale eſt Jéſus-Chriſt, ſeul*

prudence de briques & qu'il l'avoit laiſſée de marbre. Les Profeſſeurs Allemands, quand ils citoient Cujas, mettoient la main au bonnet.

*) V. Niceron T. VIII. p. 169.

Digitized by Google

notre Sauveur & grand Dieu, & ſuivez ſa ſainte parole de point en point, ſans y rien ajoûter ni diminuer.

Arnoul ou *Arnauld* de *Ferrier*, Préſident au Parlement de Paris & Ambaſſadeur à Veniſe, qui au Concile de Trente parla avec tant de force contre les Papes, étoit ſi éloigné d'être Catholique Romain qu'il liſoit Lucien pendant la meſſe, il eût mieux valu aller au *prêche*, auſſi ſe déclara-t-il Réformé à la perſuaſion de du Pleſſis. Montagne diſoit en parlant de cette converſion: *vous avez gagné une bataille ſur nous par l'appel de cet homme, honorant en lui une vertu que nous avons mépriſée.*

Pierre Pithou de Troie en Champagne, d'une famille diſtinguée dans la robe & la littérature, appellé pour ſon érudition le *Varron* de la France, a fait honneur aux Réformés; le ſavant *Antoine Loyſel* ſon ami, quoique Catholique, lui ſauva la vie la nuit de la Saint-Barthélemy; quelque tems après la crainte des perſécutions le fit entrer dans le parti dominant,

Digitized by Google

nant; il montra moins de fermeté que *Pierre de la Place* qui s'étoit déjà déclaré Réformé ſous le règne de François I. & que Henri II. nomma Préſident à la Cour des aides. Il fut maſſacré à la Saint-Barthélemy; on voulut le ſauver en lui perſuadant de prendre la croix blanche, il refuſa abſolument de le faire & accabla de reproches ſon fils qui s'étoit ſervi de ce moyen pour ſe ſouſtraire à la cruauté des aſſaſſins. *)

Denys Godefroy né à Paris en 1549 appartient auſſi aux Réformés; il étoit allié des *Harlay*, des *de Thou* &c. ſon mérite ſupérieur ne le mit point à l'abri des perſécutions, il ſe vit forcé à abandonner ſes biens, & ce qui lui étoit ſans doute plus cher encore, ſa Bibliothèque pour paſſer en Allemagne; il devint Profeſſeur à Heidelberg; quelques années après on le rappella dans ſa patrie, mais chaſſé de nouveau il mourut de chagrin à Strasbourg. Ses notes ſur le Corps de droit

*) V. Bayle, art. *La Place* lettre D.

ont passé pour un chef-d'œuvre de précision, de clarté & d'érudition. Un de ses fils, *Théodore* rentra dans l'Eglise Romaine, l'autre *Jacques* se retira à Genève, où il devint Conseiller d'Etat.

Mais aucun Jurisconsulte d'entre les Réformés de France n'acquit plus de célébrité que *Charles du Moulin*, *) Il embrassa la Réformation en 1542. Ses commentaires sur la coutume de Paris qu'il publia en 1539 lui firent une grande réputation, mais il se brouilla avec le Clergé Catholique par ses commentaires sur l'Edit de Henri II. contre les *petites dates*. **) Le Roi étoit alors en guerre avec le

*) La famille *du Moulin* ou de *Molin* étoit de Brie & alliée de la Reine Elisabeth par *Thomas de Boulen* Comte de *Rochefort*, ayeul de la Reine, qui le dit elle même à François de Montmorenci en 1572.

**) Cet édit est de 1550, il est de la plus grande importance dans la matière des provisions que l'on recherche en Cour de Rome pour obtenir les bénéfices vacans; cet édit étoit destiné

le Pape Jules III. & c'eſt là ce qui avoit occaſionné l'édit. Anne de Montmorenci préſenta au Roi le livre de du Moulin & lui dit: *Sire, ce que V. M. n'a pu faire & exécuter avec trente mille hommes, de contraindre le Pape à lui demander la paix, ce petit homme* (du Moulin étoit de petite taille) *l'a achevé avec un petit livre.* C'eſt préciſément ce mérite là qui fit condamner ce livre par la Sorbonne; ce fut l'époque des perſécutions qui engagèrent du Moulin à ſortir de ſa patrie, où il revint cependant; on prétend même qu'à l'âge de ſoixante-ſix ans, il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine par une abjura-

 tion

tiné à prévenir les manoeuvres de ceux qui aſpirant à quelque bénéfice, s'aſſuroient à Rome, ce que l'on appelle *petites dates*, pour être les premiers en cas de réſignation. On avoit vu des Eccléſiaſtiques s'aſſurer jusqu'à quinze cent dates pour être plus ſûrement les premiers ou les ſeuls requérans. Louis XIV. par l'édit de 1646, obvia entiérement à cet abus. V. Dictionnaire Encyclopédique art. Date.

Digitized by Google

tion privée; peut-être l'anecdote eſt elle fauſſe, mais il eſt ſûr que du Moulin s'étoit brouillé avec les Synodes, parce-qu'étant en Allemagne il avoit goûté les opinions des Luthériens qu'il défendoit avec ſa véhémence ordinaire. La hauteur exceſſive de ſon caractère lui avoit fait beaucoup d'ennemis, il ne cachoit point la grande opinion qu'il avoit de lui même. *Certes*, diſoit de lui Balzac, *ce Maître Charles du Moulin, fait bien du maître, lorſqu'il ſe nomme le Docteur de la France & de l'Allemagne & qu'il met en tête de pluſieurs conſultations imprimées, Moi qui ne le cède à perſonne & à qui perſonne ne peut rien à apprendre.* Les œuvres du du Moulin ont été imprimées en cinq volumes *in Folio* & elles ſont au premier rang des livres condamnés par le Concile de Trente ; il eſt traité *d'impius Molinaeus* & Clément VIII. fit bruler tout ce qui étoit ſorti de ſa plume; c'eſt une manière abrégée de refuter dont on ne s'eſt pas déſaccoutumé encore dans ce ſiècle philoſophique. Après la mort de du Mou-

Moulin on a retranché de ſes ouvrages tous les endroits où la Cour & l'Egliſe de Rome paroiſſent trop fortement attaquées; on ſupprima dans l'édition de Francfort en 1610 le nom de l'auteur & les notes trop libres. Baillet remarque que ſes ouvrages publiés après ſa mort ſous le nom de *Gaſpard Caballinus de Cingulo* ont réuni tous les ſuffrages.

Parmi les Jurisconſultes qui par leur mérite ont donné du luſtre aux Egliſes Réformées de France, nous pouvons encore placer, *François Hotman* ou *Hotoman*, né à Paris d'une famille allemande établie en France, *) *Lambert Daneau*, diſciple d'Anne du Bourg qui de Jurisconſulte devint Miniſtre, *Guillaume Budé*, qui avec *du Bellay* donna lieu ſous François I. à la fondation du Collège Royal, *Jean Coras* dont le Chancelier de l'Hôpital fe-

*) Il fut ſauvé par ſes Ecoliers du maſſacre de la Saint-Barthélemy. Albert de Brandebourg, qui introduiſit la Reformation en Pruſſe, chercha à ſe l'attacher.

Digitized by Google

ſoit beaucoup de cas; il devint Chancelier de la Reine de Navarre; à la Saint-Barthélemy il fut tué à Toulouſe par ſes Ecoliers avec deux autres Conſeillers; on revétit leurs cadavres de robes de cérémonie & on les pendit à l'ormeau du Palais, *Hugues Daneau*, Profeſſeur à Bourges; ſes Ecoliers, plus humains que ceux de *Coras*, lui procurèrent un habit à l'allemande à l'aide du quel il ſe ſauva de la Saint-Barthélemy, *Innocent Gentillet*, *Soffroy* ou *Soffrède de Calignon*, né à Grenoble, Chancelier de Henri IV. en ſa qualité de Roi de Navarre. Il refuſa de changer de Religion lorsque Henri IV. eut ſuccédé à Henri III. ſans quoi il ſeroit devenu Chancelier de France. Ce fut lui qui dreſſa, avec le Préſident de Thou l'Edit de Nantes, auquel ils travaillèrent pendant trois ans. Soffrède mourut en 1607 à l'âge de cinquante ſix ans. Il avoit été Secrétaire de Lesdiguières.

Nous venons de nommer quelques uns des plus célèbres Jurisconſultes Réformés,

Digitized by Google

formés, il y en avoit un grand nombre d'autres, qui ſans avoir acquis la même célébrité, étoient cependant des hommes d'un mérite ſupérieur & par cela même en état de ſervir utilement leur patrie. C'eſt ſans doute cette conſidération qui occaſionna les embarras & les variations de la Cour ſur la queſtion ſi l'on devoit admettre aux emplois les Réformés qui couroient la carrière de la Juriprudence. On devoit craindre de priver l'état des ſervices de citoyens habiles & dont pluſieurs tenoient aux premières familles, ce qui eût rendu plus ſenſible la dureté qui les auroit exclus; mais d'un autre côté on devoit appréhender de donner du relief à un parti que l'on cherchoit à écraſer, en conférant des emplois à des hommes qui par l'autorité qu'ils acquerroient par là ne pourroient manquer d'avoir de l'influence. On n'ignoroit point que les Réformés par leur probité & la régularité des leurs mœurs s'attiroient l'eſtime & la confiance publique & l'on prévoyoit que la bonne opinion que l'on avoit de leurs

Digitized by Google

leurs perſonnes diſpoſeroit favorablement le peuple pour leurs opinions. Il eſt tellement vrai que les Réformés envers lesquels on ſe permit ſouvent les procédés les plus injuſtes, étoient cependant eſtimés par leurs adverſaires, que beaucoup de Seigneurs Catholiques les préféroient à ceux de leur Religion pour les emplois dont ils pouvoient diſpoſer.

Mais le plus grand embarras de la Cour par rapport à l'admiſſion des Réformés aux emplois naiſſoit de la rigueur des Canons de l'Egliſe qui excluoient formellement tous les *hérétiques* de toutes les charges civiles. Cette dénomination d'hérétiques, qui d'après l'étymologie ne déſignoit originairement qu'un homme qui admettoit certaines opinions ou philoſophiques ou théologiques différentes des opinions vulgaires, étoit devenu un nom injurieux; on avoit dit autrefois *l'héréſie des Phariſiens*, *l'héréſie des Sadducéens*, &c. ſans attacher à ce mot aucune idée déſavantageuſe. Dans la ſuite on le don-

donna à tous ceux qui s'écartoient ou que l'on accuſoit de s'écarter de la doctrine univerſellement reçue, & comme les Apôtres avoient nommé hérétiques des hommes qui cherchoient à faire des partis, à troubler le repos des Egliſes, qui par ambition, par intérêt, par eſprit de diſpute s'oppoſoient à la prédication de l'Evangile & conteſtoient aux premiers hérauts du Chriſtianiſme la divinité de leur miſſion, on l'étendit à tous ceux qui ne reſpectoient point l'hiérarchie établie. On ſait aſſez quelles ſont les prétentions des Evêques Catholiques Romains, qui prennent le titre de ſucceſſeurs des Apôtres & s'arrogent la même autorité; leur réſiſter, ne pas ſe ſoumettre à leurs déciſions, ne pas reſpecter les decrets des Conciles, étoit donc ſuivant eux réſiſter à l'autorité de Dieu même & être hérétique dans le ſens où les Apôtres avoit pris ce mot. *) On appliqua donc à tous ces pré-

*) Les Apôtres en condamnant ceux qu'ils nomment hérétiques ſe bornent à l'exhortation

ſi

prétendus hérétiques, qui pour la plupart étoient des hommes ſenſés qui uſoient de la liberté *d'éprouver toutes choſes pour retenir ce qui étoit bon*, les lois des Empereurs Romains contre les hérétiques, lois cruelles, ſanguinaires, anti-chrétiennes s'il en fut jamais, qui cependant prévalurent longtems ſur l'eſprit de charité & de tolérance, caractère eſſentiel du Chriſtianiſme. C'eſt cette application inſenſée du droit Romain au Gouvernement de l'Egliſe qui a cauſé une grande partie des perſécutions qui ont déshonoré le Chriſtianiſme; on en vit encore les funeſtes effets au milieu même de la Réformation dont les principes ſont cependant ſi oppoſés à l'intolérance; on regardoit comme légitime ce qui étoit établi par les lois, ſans penſer que toute loi doit emprunter ſon autorité de la raiſon.

La

ſi ſage de s'en garder, parceque c'étoient des hommes vicieux & que *les mauvaiſes compagnies corrompent les bonnes mœurs*, ils n'ont dit nulle part qu'il fallut les perſécuter.

Digitized by Google

La Cour & les Parlemens placés ainſi entre les principes de l'équité naturelle & l'autorité des lois avoient bien de la peine à les concilier. A cela ſe joignoit encore la rigueur du droit Canon, ouvrage de la politique & de la tyrannie des Papes qui par là avoient affermi la puiſſance qu'ils uſurpoient; les Catholiques zélés ne manquoient pas d'alléguer ce droit pour prouver la nullité des avantages que dans les Edits de pacification on accordoit aux Réformés comme à des citoyens habiles, honnêtes & qui avoient montré par des faits leur patriotiſme.

Cependant malgré les oppoſitions de l'intolérance, les plus anciens Edits relatifs aux troubles de Religion, contenoient toujours des clauſes favorables aux Réformés pour l'admiſſion aux emplois. Henri III. par l'Edit de 1577 confirma tout ce qui leur avoit été accordé à cet égard & les Ligueurs même, malgré leur fanatiſme, ne demandèrent que de réduire au quart le nombre des offices & des

Digitized by Google

des charges qui pourroient être conférés à des Réformés. On étoit donc fort éloigné, dans le tems même où l'animosité étoit la plus grande, de croire qu'il y eût de la juſtice à les exclure des poſtes auxquels leurs talens pouvoient les faire aſpirer; l'Edit de Henri III. non ſeulement leur accordoit un certain nombre de places par l'établiſſement des chambres mi-parties, mais il leur en accordoit encore dans le reſſort de chaque Parlement pour décider dans les affaires entre les Catholiques & les Réformés.

L'Edit de Nantes deſtiné à aſſurer pour jamais aux Réformés les droits qu'ils réclamoient & pour leſquels ils avoient ſi longtems combattu, devoit naturellement leur accorder un avantage qu'on n'avoit jamais oſé leur conteſter entièrement; par les articles 24 & 27 de cet Edit *tous ceux qui profeſſent la Religion Réformée ſont déclarés capables d'exercer tous états, dignités, offices & charges publiques quelconques du Royaume, ſans être con-*

Digitized by Google

contraints d'assister à aucune cérémonie contraire à leur Religion & il ne doit être pris d'eux d'autre serment que de bien & fidellement servir le Roi.

Cet article dicté par l'équité autant que par l'humanité devoit, selon l'observation de Benoit, *) paroître d'autant plus important aux Réformés que ce qu'on leur accordoit ne pouvoit, d'après les Canons, être accordé aux hérétiques; c'étoit donc avouer tacitement qu'on ne les regardoit pas comme tels.

La Cour de Rome sentit la conséquence; dans les principes d'une société religieuse intolérante de sa nature, moins que cela eût été faire encore trop en faveur des Réformés; le Pape ne cacha pas son mécontentement, il parla avec indignation de cet article dans une audience qu'il donna aux Cardinaux de Joyeuse & d'Ossat le 27 Mars 1699; il dit que *cet Edit étoit le plus maudit qu'on pouvoit imaginer,*

*) V. Hist. de l'Edit de Nantes T. I. p. 238.

giner, & qu'il n'étoit pas moins injurieux pour lui que ſi on lui avoit fait une balaffre au viſage; que permettre aux hérétiques l'entrée dans les Parlemens & les autres honneurs & dignités, c'étoit nuire à la Religion Catholique & avancer l'héréſie.

Le Pape, on ne ſauroit le nier, raiſonnoit très conſéquemment aux principes de l'Egliſe dont il étoit le Chef, perſécuter, détruire les hérétiques eſt dans l'eſprit de cette Egliſe, & ceux qui avoient dreſſé l'Edit de Nantes, en accordant aux Réformés les droits de citoyens, s'étoient montrés d'autant plus mauvais Catholiques qu'ils avoient eu plus d'égard aux principes de la raiſon & de la juſtice. Les Cardinaux de Joyeuſe & d'Oſſat qui étoient chargés d'appaiſer le Pape à tout prix, auroient été fort embaraſſés de lui répondre, ſi la connoiſſance qu'ils avoient de la Politique barbare & ruſée de la Cour de Rome ne les eût tirés d'affaire. Quelle idée doit-on ſe faire des principes de morale d'une Cour à laquelle on oſa donner

&

Digitized by Google

& qui écouta ſans rougir une explication de l'Edit que le plus impudent Machiaveliſte auroit à peine le front de propoſer; les Cardinaux repréſentèrent au Pape qu'il avoit tort de s'allarmer, que dans le fonds déclarer les hérétiques capables d'être élevés aux honneurs & aux dignités ce n'étoit point du tout les mettre dans le cas d'y être admis en effet, qu'être capable d'une dignité n'étoit pas la poſſéder, les charges n'étant données en France que comme il plaiſoit au Roi. Il eſt étonnant que les Cardinaux n'ayent pas fait uſage pour achever de tranquilliſer le Pape, de la belle maxime que le Concile de Conſtance mit ſi habilement en pratique à l'égard de *Jean Huſs, qu'on n'eſt pas obligé à tenir parole aux hérétiques.*

Ce n'étoit certainement point là la maxime de l'honnête Henri IV. mais tous ceux qui auroient dû veiller au maintien de l'Edit de Nantes, la ſuivirent fidellement; auſſi longtems que les Réformés par leur puiſſanee impoſèrent au parti

Catholique on ſe borna aux manœuvres les plus honteuſes pour les dépouiller des droits qui leur avoient été donnés. On les a ſouvent blâmés de n'avoir point, pendant le tems conſidérable que l'on employa à dreſſer l'Edit de Nantes, demandé quelque choſe de plus précis ſur l'article important qui donnoit lieu à tant de chicanes qu'on leur feſoit; mais quelle barrière aſſez forte auroit-on pu oppoſer aux artifices de la mauvaiſe foi & au fanatiſme qui ſe croyoit tout permis envers des hérétiques? ce ne ſont point les termes d'un contract, c'eſt la bonne foi de ceux qui s'obligent à le remplir, qui en fait la ſûreté.

Cependant les Réformés poſſé doient un grand nombre de charges civiles lorsque Louis XIV. en révoquant l'Edit de Nantes, leur ôta toute exiſtence légale; l'Edit de Révocation fut ſuivi d'une foule d'arrêts particuliers qui dépouilloient de tout emploi quiconque dans un tems marqué n'auroit pas fait profeſſion de le Religion dominante.

On

Digitized by Google

On ne ſe borna point à cette violence ſi révoltante; ceux qui, ſelon l'uſage de France avoient acheté des charges, ſur la foi des Edits, & en avoient payé des ſommes conſidérables, reçurent ordre de les réſigner & de remettre dans la quinzaine leur procuration au Receveur des parties caſuelles qui leur en payeroit le prix de la fixation, ainſi on ne leur laiſſa ni le tems, ni la liberté de traiter avec ceux qui leur en offroient le plus.

Cet ordre barbare de la Cour réduiſit une foule de citoyens, dignes d'un meilleur ſort, à la ſituation la plus déplorable, ne leur laiſſant que l'alternative cruelle ou d'étouffer la voix de leur conſcience, ou de quitter leur patrie & leurs biens. Il y en eut qui ſe montrèrent foibles & qui cédant à la rigueur des perſécutions firent ſemblant d'admettre des principes que déſavouoit leur raiſon; quelques-uns cependant ſe relevèrent de leur chûte & bravèrent avec conſtance les maux que dans la première ſurpriſe ils avoient

Digitized by Google

redoutés; beaucoup d'autres furent inébranlables & ſi l'intolérance fit quelques hypocrites, elle fit auſſi des martyrs. Nous avons déjà parlé des le Chenevix de Béville, des le Bachellé & d'autres. *) Dans tous les Parlemens du Royaume on vit des hommes généreux qui firent preuve de fermeté; à Rouen la *Bazoge*, Conſeiller au Parlement, vieillard vénérable de quatre-vingts ans, ſouffrit pour la cauſe de la Religion que l'on vouloit détruire, ſon fils d'*Heuqueville*, revêtu de la même charge, Père d'une nombreuſe famille qui alloit tomber dans la deſtitution, fut un moment ébranlé, mais il déſavoua auſſitôt publiquement cet acte de diſſimulation. Le Baron *de la Pierre*, Conſeiller au Parlement de Grenoble, homme d'un mérite ſupérieur, fut mis en priſon; accablé d'infirmités & dans la ſaiſon la plus rigoureuſe, il ſouffrit les traitemens les plus inhumains & demeura inébranlable; ſon collègue *L'Alo*, auſſi

*) T. II. p. 23. & 36

ſi diſtingué par ſa naiſſance que par ſes lumières, ne conſulta que la conſcience & ſacrifia ſa fortune. *Virazel*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, couronna une vieilleſſe honorable par une conſtance à toute épreuve. *)

Mais perſonne n'en montra davantage que les membres du Parlement de Paris. **) On n'épargna ni promeſſes, ni menaces pour les gagner, on ſentoit que leur défection feroit une impreſſion favorable aux vues de l'intolérance; mais il n'y eut que *Muyſſon* ſeul, qui effrayé du triſte ſort où ſa famille alloit être réduite, ſuccomba un moment, mais ſe reprochant ſa foibleſſe il abandonna ſa fortune

*) V. Hiſt. de l'Edit de Nantes T. V. p. 873.

**) Le nombre des Conſeillers Réformés avoit été très anciennement fixé à ſix, mais il avoit ſouvent varié. Les Mémoires que nous ſuivons nomment au tems de la Révocation *Beringhem*, *LeCoq*, *Saint-Martin*, *Muyſſon*, *Caillard*.

Digitized by Google

& ſes eſpérances & s'enfuit en Hollande. *Beringhem* *) le ſuivit dans ſon exil & jouit bientôt en Hollande de toute la conſidération à laquelle il pouvoit aſpirer. *Le Coq* par ſon courage & ſa fermeté fit honneur à ſes ancêtres qui preſque depuis l'époque de la Réformation avoient montré le plus grand zèle pour la Religion qu'ils profeſſoient. *Aymar Le Coq*, Père de celui dont nous parlons & qui avoit auſſi été Conſeiller au Parlement de Paris, étoit fils de *François Le Coq* dont le nom étoit cher aux Réformés pour les importans ſervices qu'il leur avoit rendus dans les affaires délicates qu'ils avoient continuellement avec la Cour. Une partie

*) Cette famille étoit nombreuſe, une de ſes branches étoit établie en Bretagne & pluſieurs Beringhem ont été Premiers Ecuyers des Rois de France. A la branche de Bretagne appartenoit *Suſanne de Beringhem* ſeconde femme de *Jacques Nompar de Caumont*, Duc *de la Force*; elle alla après la Révocation en Angleterre où elle mourut.

Digitized by Google

tie de la famille *Le Coq* ſe réfugia dans le Brandebourg. *)

*) Cette famille eſt auſſi nombreuſe qu'ancienne, *Jean Le Coq* le premier que nous trouvions de ce nom, Seigneur d'Eſgrenay en Brie, étoit en 1358 Maître de la Chambre aux deniers du Dauphin *Charles* de France, Duc de Normandie; il fut anobli lui & ſa poſtérité de l'un & de l'autre ſexe, par le Roi Jean en 1363. *Robert Le Coq*, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, en 1351, étoit de cette branche; il en eſt ſorti pluſieurs hommes diſtingués dans les emplois de robe, des *Le Coqs* Marquis de *Goupillières & de Corbeville* étoient Conſeillers au Parlement de Paris dans les premières années de ce ſiècle; ils offrirent aux Le Coqs, réfugiés dans le Brandebourg & la Saxe de les reconnoître pour être de leur famille. Une autre branche des Le Coqs paſſa de la Normandie en Flandres, de là les *Le Coqs de Humbeke* & de *Dieval*. Nous avons parlé de *Le Coq*, Curé de S. Euſtache; voyez T. II. p. 328.

Les *LeCoqs* qui ſe réfugièrent à Berlin étoient fils de *Pierre Le Coq*, Procureur au Bailliage & au Préſidial de Metz. L'un d'eux ayant étudié la Jurisprudence, alla en Saxe & y parvint

Si le fanatiſme de l'intolérance eſt autant à l'épreuve des ſentimens de la juſtice

vint à la dignité de Conſeiller privé au département des affaires étrangères; le Roi de Pologne l'envoya en France pour quelques négociations, mais Louis XIV. refuſa de le recevoir comme Envoyé, diſant qu'il ne traitoit pas avec ſes Sujets; la Cour de Saxe le rappella. Pendant ſon ſéjour à Paris les Le Coqs qui y demeuroient, lui offrirent les titres qui conſtatoient ſa nobleſſe, il les refuſa.

Mr. *Le Coq*, Major-Général au ſervice de Saxe & qui doit à ſon mérite les lettres de nobleſſe que l'Empereur lui a données à lui & à ſa poſtérité, eſt petit-fils de *Pierre Le Coq* de Metz & neveu du Conſeiller privé, mort il y a quelques années à Dresde dans un âge très avancé.

Mr. *Charles Le Coq*, Négociant à Berlin & qui actuellement ſert l'Egliſe de Berlin en qualité d'Ancien & de Secrétaire du Conſiſtoire, & Mr. *Louis Le Coq*, Conſeiller à la Juſtice Supérieure Françoiſe.& Conſeiller de guerre au département des affaires étrangères, ſont arrière petits-fils de Pierre Le Coq; c'eſt de lui auſſi que les fils de l'un des auteurs de

ces

Digitized by Google

ce que de ceux de l'humanité, il ſemble qu'il auroit au moins dû être déſarmé en voyant l'inutilité des efforts qu'il feſoit pour ébranler les hommes les plus vertueux & les plus reſpectables d'entre les Réformés, mais on s'étoit trop avancé, on avoit trop promis à un Roi trompé & égaré par la bigotterie, pour avoir le courage de reculer & l'honnêteté de déſavouer des procédés inhumains. Les galères, les priſons ſe remplirent d'une foule d'infortunés arrêtés dans leur fuite, un grand nombre allèrent offrir à des nations étrangères le ſpectacle déshonorant pour leur patrie, de la vertu & de la piété traitées comme l'auroit mérité le crime & la révolte.

Nous avons déjà plus d'une fois eu occaſion de montrer les difficultés que trouva le grand Electeur pour remplir ſes vues bienfeſantes relativement à pluſieurs

ces Mémoires s'honorent de deſcendre comme de leur triſayeul, par leur digne Mère Madame *Louiſe Le Coq*.

Digitized by Google

ſieurs ordres de Réfugiés, l'établiſſement des Jurisconſultes ne put manquer d'en avoir dans un pays où leur ignorance de la langue allemande empêchoit de les employer. Cette langue qui aujourd'hui eſt devenue un objet d'étude pour l'homme de lettres étranger, ne l'étoit pas vers le milieu du dernier ſiècle; les François n'ont commencé à l'apprendre que depuis que les conquêtes de Louis XIV. ont rapproché en quelque ſorte la France de l'Allemagne & ont multiplié les liaiſons politiques entre les deux nations; mais indépendamment des cauſes qui peuvent aujourd'hui rendre la connoiſſance de la langue allemande néceſſaire au Négociateur & au Militaire, les Savans de France en trouvent dans les excellens ouvrages que l'Allemagne a produits dans ce ſiècle. Vers l'époque du Refuge on ne voyoit encore qu'un foible commençement de la belle période des lettres & du goût en Allemagne.

Nous n'avons trouvé qu'un ſeul François, qui dans le tems du Refuge, ait été placé

Digitized by Google

placé dans un Corps de Juſtice de la nation, c'eſt Mr. *Claude Baudet*, Ecuyer, Seigneur de *Chaffin*, il étoit Conſeiller à la Chambre de Juſtice électorale & avoit comme pluſieurs autres Réformés, quitté la France avant la Révocation, il étoit déjà en 1673 à Berlin où il mourut en 1695; d'après ſa diſpoſition verbale, que l'Electeur confirma, ſa ſucceſſion, qui étoit aſſez conſidérable, paſſa aux pauvres de l'Egliſe françoiſe; mais l'année ſuivante des parens de Mr. de Chaffin, établis en Angleterre & en Hollande, réclamèrent cette ſucceſſion & par arrêt de l'Electeur elle fut attribuée à *Guillaume le Normand de Fontaine*, à *Anne le Normand* ſa ſœur & à *Marguerite Grené des Jarreaux;* ils étoient Couſins germains du défunt & ils accordèrent quelques dédommagemens aux pauvres.

La Politique éclairée & la bonté de Fréderic Guillaume l'engagèrent à conſerver, autant qu'il étoit poſſible, aux Réfugiés les conſtitutions civiles & eccléſiaſti-

Digitized by Google

ques auxquelles ils avoient été accoutumés en France; ſi c'étoit là le vrai moyen de les empêcher de regretter leur ancienne patrie & de les attacher à la nouvelle, on y trouva auſſi celui d'employer les Juriſconſultes que la perſécution pouſſoit vers le Brandebourg. L'Electeur, par l'Edit de Potsdam, avoit formé comme la baſe des établiſſemens, qui achevés ſous les règnes ſuivans, ouvrirent à l'ordre de Réfugiés dont nous parlons, l'accès à un grand nombre d'emplois où la connoiſſance de la langue françoiſe étoit indiſpenſablement néceſſaire. Les différens Corps civils françois qui furent ſucceſſivement créés ſont: les Juſtices françoiſes établies dans toutes les Colonies ſur le pied de Juſtices Royales, la Juſtice Supérieure chargée de recevoir les appels des Juſtices inférieures & d'examiner ceux qui aſpirent aux charges civiles, la nomination d'un certain nombre de Conſeillers pour être au Tribunal ſuprême de réviſion Rapporteurs dans les cauſes françoiſes, le grand Directoire ou le Conſeil

ſeil François, compoſé de Conſeillers choiſis d'entre les divers ordres de perſonnes dont les Colonies ſont compoſées, & qui ſous la préſidence du Miniſtre, Chef de la nation, veille aux intérêts généraux des Colonies & au maintien de leurs Privilèges, propoſe à la confirmation du Souverain ceux qui ont été choiſis pour remplir les places ou eccléſiaſtiques ou civiles, ou les perſonnes qui lui paroiſſent dignes de recevoir les penſions de grâce.

Quoique ces différens Corps n'exiſtaſſent point encore, Fréderic Guillaume prit cependant des meſures pour remplir à l'égard des Jurisconſultes, les promeſſes qu'il avoit faites à tous les Réfugiés en les invitant à ſe fixer dans ſes Etats. Il donna à pluſieurs d'entre eux, comme nous l'avons vu, le titre de Conſeillers d'Ambaſſade; il en aſſocia d'autres aux Miniſtres d'Etat chargés particulièrement des affaires qui regardoient l'établiſſement des Colonies; ce Corps, qui pendant

Digitized by Google

dant quelque tems fut comme le Corps ſuprême des Réfugiés, portoit le nom de *Commiſſariat*. Nous voyons par l'hiſtoire de l'établiſſement des Réfugiés que Mr. Ancillon publia en 1690, que l'on nomma Secrétaires de l' Electeur, ceux qui ſortis jeunes de France, n'y avoient point encore exercé d'emploi; ils devinrent comme une pépinière d'où l'on tira dans la ſuite les Juges des Colonies. Les arrangemens relatifs au commerce & à l'établiſſement des Manufactures, qu'étendoit ou formoit l'induſtrie des Réfugiés, donnèrent lieu à la création de beaucoup de places propres à être remplies par des Juriſconſultes.

L'article X. de l'Edit de Potsdam accordoit aux Réfugiés le Privilège d'être jugés par des perſonnes de leur nation & l'Electeur les en fit jouir à meſure que les Colonies ſe formèrent, ainſi en même tems qu'il leur accordoit des Paſteurs, il leur envoyoit auſſi des perſonnes chargées des affaires civiles.

La

Digitized by Google

La Colonie de Berlin, comme la plus ancienne, obtint la première cet avantage. Dans l'audience que l'Electeur donna en 1686 à Mr. David Ancillon, il nomma son fils Mr. *Charles Ancillon* Juge & Directeur des François domiciliés à Berlin.

Peu de tems après arriva Mr. *Joseph Ancillon*, frère du Pasteur; il s'étoit acquis à Metz par son intégrité & son savoir la confiance publique & on venoit de toutes parts le consulter, aussi n'épargnat-on rien pour le retenir; les personnes du plus haut rang employèrent leurs instances & leurs promesses pour ébranler sa constance, on finit par des menaces & des duretés, mais soutenu par les exhortations & par l'exemple de son frère, Mr. Ancillon quitta sa patrie & fut récompensé de son zèle par l'accueil distingué que lui fit l'Electeur qui le nomma *Juge de tous les François réfugiés dans le Brandebourg;* les premiers decrets qu'il publia, portent, *par devant nous Joseph Ancillon,*

Licencié en droit, Juge du reſſort des François Réfugiés dans les Etats de S. A. E. Dans un arrêt du 1. Octobre 1688 il ſe qualifie *Juge Supérieur* &c. Il abdiqua*) en 1699 & ſa place fut donnée à ſon neveu Mr. *Charles Ancillon.* Il ne mourut qu'en 1719 âgé de quatre vingt quatorze ans. Paſſionné pour les lettres il les cultivoit dans le tems même que ſon emploi lui donnoit les plus nombreuſes occupations & les Journaux publiés à Berlin vers la fin du dernier ſiècle renferment pluſieurs morceaux intéreſſans de ſa compoſition.

Quoique l'Electeur ne ſurvécût que de quelques années à la grande époque du Refuge, il vit cependant ſe former des Colonies françoiſes dans pluſieurs villes de ſes Etats & il eut ainſi occaſion de placer pluſieurs des Jurisconſultes Réfugiés. Nous ne feſons qu'indiquer ici en général ce

*) On le nommoit vulgairement à Berlin *le petit Juge Supérieur* par oppoſition à ſon ſucceſſeur qui étoit de plus grande taille.

Digitized by Google

ce que nous fournit le rôle des penſions ſous le règne de l'Electeur, nous réſervons les détails pour cette partie de notre ouvrage où nous ferons l'hiſtoire de la formation de chacune des Colonies.

Mr. *André de Perſode*, d'une famille diſtinguée de Metz, fut placé en 1686 comme Conſeiller & Juge à Magdebourg. Mr. *Pierre de Perſode* de la même famille, fut établi en 1687 en cette qualité à Kœnigsberg.

Mr. *François de Colom*, Docteur en droit, qui avoit été Avocat au Parlement de Dijon & Agent des Egliſes de la Province à Paris, fut nommé Juge à Kœnigsberg.

Mr. *Paul Lugandi*, d'une des meilleures familles de Montauban, à Halle.

Mr. *Jean Burgeat* de Vitry en Champagne, à Francfort.

Mrs. *Bedos de Hauterive* & Jean *Roſel de Beaumont*, l'un & l'autre du Languedoc, à Brandebourg.

Digitized by Google

Mr. *Alexandre du Clos* de Metz, à Clèves.

Mr. *Pierre de Durant*, Docteur en droit, à Weſel.

Mr. *de la Combe de Cluzel* du Vivarez, qui avoit été attaché à Mr. de Grumbkow, à Prentzlow.

Mr. *Blacſon*, probablement venu avec les Vaudois, à Stendal.

Mr. *Moyſe Cornuel* de Metz, à Bourg.

Mr. *Jacques Darreſt*, du Palatinat, qualifié Juge des Laboureurs, reçut l'Inſpection & la direction des Colonies de Bailliages.

Mr. *Papillon de la Tour*, placé d'abord à Spandau, devint enſuite Juge à Francfort.

Les affaires nombreuſes d'une Colonie auſſi conſidérable que celle de Berlin, firent trouver à pluſieurs de ceux qui avoient rempli des charges civiles en France, des moyens de ſubſiſter, ainſi nous voyons encore dans les tableaux que nous

nous avons ſous les yeux, Mrs. *François Bunel de Boiſcarré*, originaire de Pontaudemer en Poitou, Greffier, *David Périer*, du Béarn, Notaire, *Jean Burgeat*, Avocat, *Iſâc Martin*, de Metz, *Jean Drouet*, de Sedan, *Jean de la Pie*, *le Clerc* & *Jean Bréhé* de Metz, Secrétaires.

Les appointemens des Officiers civils furent auſſi modiques que ceux des Eccléſiaſtiques. Le Juge Supérieur & le Juge ordinaire de Berlin avoient chacun trois cents écus, ceux des grandes villes dans les Provinces deux cents écus & ceux des petites villes cent cinquante. Les Inſpecteurs des Colonies de la campagne & tous ceux qui avoient la qualité de Docteurs en droit, obtinrent cent écus; les Procureurs & les Huiſſiers en recevoient cinquante pour ſervir *gratis* ceux qui auroient beſoin de leur Miniſtère. *)

*) V. Hiſtoire de l'établiſſement des Réfugiés, p. 90.

Digitized by Google

Pluſieurs de ces penſions ſont demeurées ſur le pied où elles furent miſes à la fondation des Colonies. L'empreſſement avec lequel les Souverains ont ſaiſi toutes les occaſions qui ſe ſont offertes pour en augmenter quelques unes, ne peut manquer de donner l'eſpérance que peu à peu elles ſeront toutes augmentées. Rien ne ſera plus propre à fixer dans les emplois des Colonies des hommes capables de les ſervir avec ſuccès & de leur faire honneur.

MEMOI-

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Sages-femmes réfugiés dans le Brandebourg.

Si le zèle perſécuteur n'étoit pas toujours égaré par l'ignorance ou la méchanceté il choiſiroit davantage ſes victimes & n'immoleroit que celles qui pourroient directement nuire à ſes intérêts, il s'abſtiendroit d'uſer de violence envers ceux qui ne ſeroient point par état appellés à s'oppoſer à ſes entreprifes & qu'il pourroit eſpérer de ramener d'autant plus aiſément à ſes principes que la vocation qu'ils exercent ne les conduit point à s'occuper des matières de Religion. Que le

I. Médecins réfugiés dans le Brandebourg.

fanatiſme de l'intolérance ait traité inhumainement les Eccléſiaſtiques Réformés, les Juriſconſultes même, il n'y a rien là qui doive étonner, dès que l'on ſe permettoit d'être intolérant c'étoit ſur eux que l'orage devoit tomber; mais ſi en agiſſant d'une manière abſolument contraire aux principes du bon ſens & de la raiſon, il étoit poſſible de raiſonner encore, on ſe ſeroit dit ſans doute, épargnons tous ceux qu'aucun engagement d'état n'oblige à ſoutenir le parti que l'on veut détruire, tous ceux qui l'ayant défendu par leurs écrits ou par des inſtructions publiques ne peuvent reculer avec honneur & pour qui une retractation ſeroit une infamie; l'homme de lettres occupé d'autres objets que de ceux de la Religion, le négociant, le cultivateur qui ne ſuivent un parti que parceque la naiſſance les y a placés, on pourra les gagner ou par le raiſonnement, ou par la douceur. Mais le fanatiſme ne raiſonne point ainſi, ſous l'apparence du zèle pour la vérité il cache ſes vues intéreſſées, il perſécute bien moins pour convertir

Digitized by Google

vertir que pour détruire ceux par qui il craint d'être traverſé même indirectement & il ſacrifie les victimes qu'il fait tomber ſous ſes coups, moins à ce qu'il regarde comme vérité, qu'à ſes appréhenſions.

La profeſſion de l'art de la Médecine ne fut donc point un titre qui mît à l'abri des perſécutions, quelque peu de rapport qu'il y ait entre les principes de cet art & les controverſes théologiques pour leſquelles on s'échaufoit ſi ſcandaleuſement; un Médecin irréligieux, ſans mœurs & ſans probité, quelque habile qu'il fût d'ailleurs, inſpireroit & mériteroit ſans doute peu de confiance, mais ſi à la connoiſſance de l'art qu'il exerce il réunit des ſentimens de Religion & de la probité, le Gouvernement peut-il avoir quelque intérêt de s'enquérir du ſyſtême particulier qu'il admet? Il ſemble même que dans cette occaſion l'amour de la vie, ſi naturel à l'homme & ſi prédominant ſur toutes les autres idées & tous les autres

Digitized by Google

ſentimens, auroit dû plaider en faveur des Médecins Réformés & leur faire obtenir une liberté que l'on refuſoit à d'autres; on a vu dans les ſiècles de la ſuperſtition la plus groſſière où les Juifs étoient des objets d'horreur & expoſés aux plus injuſtes perſécutions, beaucoup de Médecins Juifs exceptés de la proſcription générale & jouiſſant dans des Cours très Catholiques d'une conſidération qu'ils méritoient par leur habileté; l'amour de la vie leur pardonnoit d'être Juifs; *) & en

*) Il faut que dans le XIII. & XIV. ſiècle l'étude de la Médecine ait été étrangement négligée parmi les Chrétiens, puisque dans la plupart des Cours on avoit des Médecins Juifs; cet uſage échaufa le zèle des Conciles de Béziers, d'Alby & d'Avignon, ils frappèrent d'anathême les Chrétiens qui ſe ſerviroient de Médecins Juifs, ſoutenant que *des médicamens préſentés par une main impure & ſouillée nuiſoient au lieu de guérir.* Encore au XVI. ſiècle Grégoire XIII. ordonna qu'on refuſât *les ſacremens & la ſepulture à eux qui ſe ſeroient ſervis de Médecins Juifs.* Il faut avouer que la Logique des Papes & des Conciles a ſouvent été auſſi

en effet il ſeroit aſſez ridicule de s'informer de quelle Religion eſt celui qui peut nous

auſſi ſingulière que leur Chriſtianiſme. V. *Baſnâge Hiſt. des Juifs T. IX. p.* 429. 431.

L'Electeur Joachim II. a eu pour Médecin le Juif *Lippolt* qui étoit en même tems Directeur de ſes Finances. On l'accuſa, peut-être à tort, d'avoir empoiſonné l'Electeur, mais ce furent ſurtout ſes malverſations qui engagèrent l'Electeur Jean George à lui faire ſubir le dernier ſupplice. La fureur de la populace, qui à cette occaſion pilla la ſynagogue, ſituée à la rue du Cloitre, & ſe porta aux plus grands excès, força l'Electeur à bannir tous les Juifs de ſes Etats en 1572. V. *Bucholz T. III. p.* 445. L'humanité & la ſage politique de Fréderic Guillaume le portèrent à rappeller les Juifs, lorſqu'en 1670 *Marguerite Thérèſe* d'Eſpagne, épouſe de l'Empereur *Léopold*, Princeſſe très bigotte, perſuada ſon mari de chaſſer les Juifs de Vienne, où ils occupoient un quartier fort étendu dans un des Fauxbourgs nommé *Judenſtadt*.

Malgré la haine des Mahométans contre les Chrétiens, pluſieurs Califes ont eu des Médecins Chrétiens; d'*Herbelot* dans ſa Bibliothèque orientale en cite des exemples.

Digitized by Google

nous ſauver la vie & il faudroit être à peu près fou pour refuſer ſon ſecours parce-qu'il auroit des opinions particulières. Charles IX. tout barbare, tout fanatique qu'il étoit, excepta cependant, avec ſa nourrice, ſon Chirurgien *Ambroiſe Paré*, Proteſtant, de l'affreux maſſacre de la Saint-Barthélemy. *Eſt-il raiſonnable*, dit-il *d'ôter la vie à un homme qui par ſa ſcience pourroit la ſauver à tout un petit monde.* *)

Il ſemble qu'un ſiècle plus tard, dans un tems ſurtout où l'animoſité des deux partis n'étoit pas enflammée par des guerres & où l'on ne combatoit que de la plume, on auroit dû être au moins tout auſſi raiſonnable & auſſi tolérant, mais l'édit de Révocation avoit déjà été précédé d'une ordonnance en date du 6. Août qui excluoit

*) Ambroiſe Paré s'étoit acquis une grande réputation par l'opération hardie qu'il avoit faite à François de Guiſe, dit *le Balafré*, lorſqu'au ſiège de Boulogne le fer d'une lance avec un tronçon de bois lui avoit été enfoncé entre le nez & l'œil droit.

Digitized by Google

oit les Réformés de la profeſſion de la Médecine; l'intérêt ſeul avoit pu dicter cette ordonnance au fanatiſme des perſécuteurs. „Les motifs portoient que comme les Réformés étoient dépoſſédés de „toutes ſortes de charges de judicature „& privés de la liberté de faire les fonc„tions d'Avocats, il étoit à craindre que „la plupart des jeunes gens ne ſe jettaſſent „dans l'étude de la Médecine, que cela „augmenteroit conſidérablement le nom„bre des Médecins Réformés, que celui „des Catholiques diminueroit d'autant, „que dans la ſuite cela deviendroit préju„diciable au ſalut des Catholiques mala„des, parceque les Réformés ne les aver„tiroient pas de l'état où ils ſe trouve„roient pour recevoir les ſacremens aux„quels les Réformés n'avoient point de „foi." *)

Mais ſi l'intérêt propre qui trouvoit ſon compte à exclurre les Réformés de l'exercice d'un art lucratif, ſe cachoit ſous

*) Hiſtoire de l'Edit de Nantes. T. V. p. 878.

Digitized by Google

ſous l'apparence du zèle pour le ſalut des Catholiques, la politique artificieuſe d'un Clergé intolérant avoit d'autres vues encore dans cette ordonnance, elle trouvoit moyen d'exercer contre les Réformés un genre de perſécution digne des ſiècles les plus barbares. Si les Réformés obligés par la rigueur des Edits à ſe cacher avoient eu des Médecins de leur Religion, on n'auroit pu accourir auprès des lits des mourans pour leur arracher dans leurs derniers momens quelque acte d'abjuration ou de Catholicité. Ce n'eſt jamais ſans quelque répugnance que nous rapportons les excès de dureté que l'on s'eſt permis au milieu d'une nation éclairée, polie & naturellement ſenſible & douce, mais il faut que la véridique hiſtoire conſerve de ſemblables faits pour l'inſtruction de la poſtérité, il eſt bon que l'on voie à quel point il eſt poſſible d'étouffer les ſentimens les plus naturels quand une fois on s'eſt laiſſé égarer par la paſſion. Des Prêtres fanatiques aſſiégeoient les lits des malades & des mourans & profitoient de ces momens

Digitized by Google

mens où l'ame accablée & affoiblie par la douleur & l'approche de la mort n'étoit plus en état de penſer, pour opérer de prétendues converſions, on forçoit les malades par des ſollicitations & des menaces à recevoir les ſacremens, & l'on ſe vantoit enſuite de les avoir fait rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & peut-être y avoit-il des hommes aſſez imbéciles pour croire avoir fait une œuvre méritoire & ſauvé une ame de la damnation; pluſieurs des Réfugiés qui après la Révocation étoient demeurés cachés en France pour attendre l'occaſion d'en ſortir, furent expoſés à cette eſpèce de perſécution. Les lois impoſoient même aux Médecins Catholiques des obligations dont ils durent être révoltés & qui rappellent les cruautés dont les Iſraélites furent les objets en Egypte. „Le „dirons nous? à la honte éternelle de „l'humanité on ſurprit dans les derniers „momens du Roi (Louis XIV.) une dé„claration qui enjoignoit aux Médecins „d'abandonner à la ſeconde viſite les ma„lades qui ne voudroient pas abjurer &

„de

„de les laiſſer périr faute d'aſſiſtan-„ce.“*)

Les Médecins ne furent donc pas mieux traités que les autres Réformés, auſſi en vit-on un grand nombre qui s'expatrièrent & ſacrifièrent ainſi tous les avantages dont ils jouiſſoient à leur attachement pour la Religion qu'ils profeſſoient. Leur zèle eſt une nouvelle preuve de l'abſurdité du préjugé qui fait un eſprit d'état de ce qui n'eſt que le défaut de quelques particuliers; on entend auſſi ſouvent accuſer les Médecins d'irréligion que les Eccléſiaſtiques d'ambition & d'orgueil, comme ſi ces vices ne ſe trouvoient point ailleurs & qu'ils fuſſent moins attachés à l'homme qu'à ſa vocation; il n'eſt pas fort honorable pour ce ſiècle philoſophique que tant

*) V. *L'accord parfait de la religion & de la raiſon*; cet intéreſſant ouvrage parut en 1753. On y plaide avec force la cauſe de Réformés contre la rigueur des Edits. Il contient le tableau de l'état des Réformés en France juſqu'en 1753 & des perſécutions qu'ils ont ſouffertes depuis l'époque de la Révocation.

Digitized by Google

tant d'Ecrivains qui ſe piquent de philoſophie & font profeſſion de combattre les préjugés, répètent encore de ſemblables abſurdités. Un Médecin philoſophe, qui cultive ſon art dans d'autres vues que d'en faire un vil métier, doit par la nature même de ſes études être conduit à des ſentimens religieux. *Galien* qui vivoit au ſein des ténèbres des ſuperſtitions payennes, regardoit ſon ouvrage ſur l'uſage des parties du corps humain comme le plus bel hymne qu'il eût pu compoſer à la gloire de l'Etre créateur; depuis ce grand homme juſqu'à un homme dont le nom n'eſt pas moins célèbre que le ſien, *Haller*, que le Chriſtianiſme compte même parmi ſes défenſeurs, combien ne pourrions nous pas nommer de Médecins qui ſe ſont diſtingués par leur piété autant que par la connoiſſance profonde de l'art qu'ils profeſſoient. *Boyle* s'eſt immortaliſé par une fondation, encore ſubſiſtante, deſtinée à défendre la Religion Chrétienne contre les objections de l'Incrédulité, on doit à ſon zèle une foule de

ſavans ouvrages auſſi utiles aux progrès de la Phyſique qu'à la Religion. *) *Willis* commençoit toutes ſes journées par aſſiſter aux prières publiques pour implorer la bénédiction divine ſur ſa pratique. *Woodward* a fait ſervir ſes grandes connoiſſances en Phyſique à défendre les faits rapportés dans l'Ecriture Sainte. *Richard Mead* a donné un excellent ouvrage ſur les maladies dont il eſt parlé dans la Bible. *Boerhave*, ce père de la Médecine moderne & que l'on a ſi injuſtement accuſé de Spinoſiſme, **) étoit régulier à ſes prières du matin & du ſoir & ne prononçoit jamais le nom de Dieu, même lorſqu'il parloit de matières de Phyſique, ſans ſe découvrir la tête; tant eſt vrai ce mot du

*) Boyle ne prononçoit jamais le nom de Dieu ſans faire une pauſe. *Quand nous parlons à Dieu*, diſoit-il, *ou que nous parlons de Dieu nous devons par nos expreſſions faire ſentir que nous ſommes frappés de la diſtance infinie qu'il y a entre le Créateur tout parfait & tout puiſſant & l'impuiſſante créature.*

**) V. Bibliothèque raiſonnée T. XXVII. p. 341.

Digitized by Google

du Philoſophe *Bacon*, *qu'un peu de Philoſophie éloigne de Dieu & que beaucoup de Philoſophie y ramène.*

Il y eut ſans doute des Médecins Réformés en France qui dans le tems des perſécutions paſſèrent dans le parti dominant, mais ils prouvèrent par là qu'ils étoient foibles & timides & non pas qu'ils étoient irréligieux, & dans d'autres états on vit des hommes qui ne montrèrent pas plus de fermeté. Cependant beaucoup de Médecins auſſi devinrent martyrs des principes religieux auxquels ils étoient attachés, pluſieurs allèrent en Angleterre & en Hollande. *Montginot* (que nous avons vu nommé Médecin du Roi, probablement de Guillaume III.) fut mis à la Baſtille après la Révocation & enſuite transféré dans les priſons d'Angers; il n'en ſortit qu'en 1688 lorſque la perſévérance inébranlable des infortunés qui rempliſſoient les priſons & les galères força enfin la Cour à leur permettre de ſortir de leur patrie. *Charles Drelincourt*,

fils de *Charles Drelincourt*, Paſteur de l'Egliſe de Paris, qui avoit été Médecin des armées en Flandres ſous Turenne en 1663, & Médecin ordinaire du Roi, alla en 1668 à Leyde où il devint Profeſſeur & Médecin de Guillaume, dans ce tems Prince d'Orange. *Pierre Régis* de Montpellier ſe retira en Hollande après la Révocation & y mourut en 1726. *Moyſe Charas* qui pendant neuf ans avoit fait le cours de Chymie au Jardin Royal des plantes à Paris & qui s'étoit fait un *nom* par ſa Pharmacopée traduite dans toutes les langues de l'Europe & même en Chinois, alla en 1680 en Angleterre & enſuite en Hollande. La Cour d'Eſpagne, toute bigotte qu'elle étoit, l'engagea à venir à Madrid, le Roi Charles II. étoit dangereuſement malade & les Médecins Eſpagnols apparemment lui inſpiroient peu de confiance. Le ſéjour de Madrid fut funeſte à Charas; il y publia un traité ſur les vipères dans lequel il montroit que les vipères de la Caſtille étoient auſſi venimeuſes qu'elles le ſont partout ailleurs; c'étoit

c'étoit très imprudemment choquer le préjugé vulgaire qui admettoit comme un article de foi qu'un ſaint Archevêque avoit obtenu de Dieu par ſes prières que les vipères ne fuſſent pas dangereuſes à douze lieues à la ronde de Tolède. Le Médecin incrédule fut mis en priſon par le tribunal de l'Inquiſition, il n'en ſortit qu'après avoir abjuré la Religion Proteſtante & probablement retracté auſſi la ſcandaleuſe aſſertion ſur les vipères de la Caſtille. Charras avoit ſoixante douze ans lorſqu'il ſortit des priſons de l'Inquiſition & revint à Paris; il y fut aggrégé à l'Académie des ſciences & mourut Catholique à quatre vingts ans en 1698.

La Médecine avoit comme toutes les autres ſciences, fait des progrès conſidérables en France & à cet égard auſſi ce pays avoit acquis de la ſupériorité ſur les autres. L'Univerſité de Montpellier étoit célèbre depuis pluſieurs ſiècles & avoit produit des hommes dont les ouvrages ſont encore eſtimés aujourd'hui. L'éta-

bliſſement de l'Académie des Sciences de Paris ne put manquer de favoriſer les progrès de la Médecine, par ſon inſtitution même elle réunit à la Phyſique générale & aux Mathématiques, l'Anatomie, la Botanique & la Chymie, autant d'objets qui entrent dans les études du Médecin. Fréderic Guillaume ſi attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à la culture des eſprits de ſes ſujets, dut ſentir qu'à cet égard il pouvoit faire des acquiſitions utiles en France & ſongea à profiter des fautes que feſoit le cabinet de Verſailles en perſécutant les Réformés. Déjà avant la Révocation Mr. de Spanheim avoit négocié avec *Nicolas Lémery* pour l'engager à ſe réfugier à Berlin; cet homme célèbre, fortement attaché aux principes des Réformés, avoit fait en 1682 un voyage en Angleterre, probablement pour chercher un aſyle contre la perſécution, il en étoit revenu & ſe diſpoſoit à profiter des offres que lui feſoit Spanheim de la part de l'Electeur, lorſque cèdant aux ſollicitations de ſes amis, ſéduit par les promeſ-

ſes

Digitized by Google

ſes de la Cour & peut-être effrayé de l'idée de quitter un pays où les Sciences étoient floriſſantes pour un autre où elles étoient encore au berceau, il ſe fit Catholique. Son confrère *Homberg* venoit de lui donner l'exemple de la défection *)

On ne ſera pas ſurpris que Fréderic Guillaume ait cherché à attirer dans ſes Etats un Chymiſte du mérite & de la réputation de *Lémery*, ſi l'on ſe rappelle qu'il y avoit déjà fixé le célèbre *Kunkel* qui dans ce tems s'élevoit au deſſus du vulgaire des Chymiſtes. Il paroît qu'en général la Chymie étoit preſque la ſeule branche de la Phyſique que l'on cultivât dans ce tems avec ſoin en Allemagne & dans toutes les contrées de l'Europe où la lu-

 mière

*) *Guillaume Homberg*, né à Batavia, mais d'une famille originaire de Quedlinbourg. Son Père le déshérita après ſon abjuration; il fut Médecin du Duc d'Orléans & vécut juſqu'en 1715. Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris font connoître ſes découvertes & ſes nombreux travaux.

Digitized by Google

mière des ſciences n'avoit encore qu'imparfaitement pénétré. L'on doit aſſurément tenir compte à Fréderic Guillaume d'avoir cherché à s'attacher des Chymiſtes, vraiment dignes de ce nom, qui ſuſſent dégager la Chymie de tout ce que l'on y avoit mêlé d'étranger & d'abſurde,& en y répandant la lumière en empêcher l'abus. Une ſcience dont les procédés peu connus encore devoient avoir un air myſtérieux, étoit bien propre à piquer la curioſité d'hommes ignorans même & ſans aucun goût pour les ſciences. L'étude en fut portée en Europe par les Arabes, & l'on ſait aſſez combien tout ce qui vient de loin fait toujours impreſſion ſur le vulgaire; d'ailleurs la Chymie ſe préſentoit dans ce tems ſous deux points de vue qui ne pouvoient manquer de diſpoſer les eſprits en ſa faveur, points de vue ſous lesquels, à la honte de notre ſiècle, elle ſe préſente encore à bien des eſprits & fait beaucoup de dupes. Philoſophie ténébreuſe & myſtique, elle étoit un aſſemblage inſenſé & monſtrueux de principes phyſi-

Digitized by Google

phyſiques & religieux, elle ſe vantoit d'avoir la clé de tous les myſtères du monde matériel & du monde intellectuel, elle promettoit à ſes diſciples des connoiſſances ſurnaturelles à condition qu'ils devinſſent comme des hommes régénérés, de là ces eſſains *de Frères de la Roſe croix*, de Philoſophes ou de Théologiens enthouſiaſtes, illuminés & d'une dévotion fanatiquement ſublime, dont l'eſpèce loin d'être éteinte, ſemble ſe reproduire dans notre ſiècle. Mais ſi la Chymie avoit des attraits pour la ſuperſtition, elle en avoit de bien plus puiſſans encore pour la cupidité, une foule de Chymiſtes les uns charlatans & fripons, les autres peut-être dupes, ſe vantoient de parvenir par leurs procédés & leurs ſecrets à la tranſmutation des métaux & nourriſſoient le vain eſpoir de réuſſir à faire de l'or, c'étoit là *le grand œuvre*, la *pierre philoſophale*, dont la recherche a détruit bien des fortunes & en détruit encore de nos jours, car ce ſeroit bien peu connoître notre ſiècle que de penſer que la lumière qui éclaire quelques

eſprits, quelques pays, les éclaire généralement tous & même foiblement, les hommes ont encore prodigieuſement de chemin à faire vers la raiſon & une ſaine Philoſophie avant que de les atteindre. *)

Ainſi dans les deux derniers ſiècles on ne cultivoit preſque la Chymie que comme Alchymie, & telle étoit l'ignorance univerſelle que dans le quinzième & ſeizième ſiècle il n'y avoit presque point de Prince qui n'eût un Alchymiſte parmi les offi-

*) Peut-être que dans certaines contrées on recule même au lieu d'avancer. N'en faudroit-il pas peut-être chercher la cauſe dans ces vains ſyſtêmes prétendus philoſophiques dont les principes heurtent de front tous ceux du bon ſens & qui de conſéquence en conſéquence ne peuvent manquer à la longue de replonger dans les tenèbres d'une philoſophie barbare. Nous doutons que l'on pût recueillir de tout le fatras de la philoſophie de l'Ecole autant d'abſurdités qu'il s'en trouve dans les écrits de beaucoup d'auteurs modernes, qui ſe croyent de bonne foi fort ſupérieurs aux Scholaſtiques.

Digitized by Google

officiers de ſa Cour. Dans la maiſon de Brandebourg il y a eu même un Prince à qui ſa paſſion pour la Chymie ou l'Alchymie a fait donner le ſurnom *d'Alchymiſte*, c'eſt le Margrave *Jean*, fils aîné de *Fréderic*, premier Electeur de la famille de Hohenzollern; il devoit ſuccéder à l'Electorat & préféra, dit-on, un établiſſement dans le Vogtland pour ſe livrer à ſon goût pour la Chymie. L'Electeur *Jean George*, Prince d'ailleurs ſage, ſe laiſſa éblouir par les promeſſes de *Léonard Thurneiſer* (*zum Thurn*) qui ſe glorifioit de poſſéder le ſecret infaillible de faire de l'or; l'Electeur lui cèda pour y établir ſon laboratoire, le Cloitre des Franciſcains qui avoit été ſupprimé à la Réformation. *) Thurneiſer après avoir joué quelque tems un rôle très brillant & fait bien des dupes, diſparut en 1568, il alla en Italie & eut l'art

*) Il le conſacra enſuite à un meilleur uſage, il le donna au Collège encore ſubſiſtant ſous le nom de *Grau-Kloſter;* nous en avons parlé.

Digitized by Google

l'art de gagner la confiance de *Ferdinand* I. Grand Duc de Toſcane; on prétend qu'il changea un clou de fer en or, apparemment qu'il n'en put pas faire davantage, car il courut le monde juſqu'en 1596 où il mourut près de Cologne dans un couvent après avoir, dit-on, prédit le jour de ſa mort. La ſcience de l'avenir qu'on lui attribue étoit ſans doute auſſi réelle que celle de faire de l'or & les hiſtoriens qui rapportent de bonne foi de ſemblables faits, montrent qu'ils n'étoient pas exemts eux mêmes de cette vaine ſuperſtition qui feſoit une combinaiſon inſenſée des ſecrets de la Chymie avec les myſtères d'une théologie ténébreuſe & fanatique.

Fréderic Guillaume étoit trop éclairé pour donner dans de ſemblables chimères; la manière dont il enviſageoit la Chymie étoit digne de ſa ſageſſe & de la grandeur de ſes vues pour la proſpérité de ſes Etats, les travaux de Kunkel étoient dirigés vers les objets les plus importans & ſi l'Electeur avoit pu réuſſir à lui aſſocier

Lémery

Digitized by Google

Lémery, la Chymie ſeroit plus tôt arrivée à Berlin à ce degré de perfection où la portèrent les *Stahl*, les *Ellert*, les *Neumann*, les *Pott*, les *Margraff*, les *Achard*, les *Claproth* &c.

Il paroît en général que dès le ſiècle paſſé la Médecine commençoit à être dans le Brandebourg ce qu'elle eſt devenue de nos jours, grâces aux ſoins des Souverains qui n'ont rien épargné pour porter à toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible une ſcience ſi intéreſſante pour la conſervation des Citoyens; depuis longtems Berlin a produit des Médecins qui ne le cèdent en rien aux Médecins les plus diſtingués du reſte de l'Europe; il faut même que déjà au commencement du dix-ſeptième ſiècle les Médecins de Berlin ayent eu de la réputation puiſqu'au rapport de Bayle, le célèbre *Sennert* s'y rendit en 1601 de Breslau pour s'y former à la pratique. Fréderic Guillaume ſi attentif à tout ce qui pouvoit favoriſer les ſciences n'eut garde de négliger celle-ci & chercha à attirer à Berlin des hommes qui

qui ſe diſtinguoient par leurs talens & leurs connoiſſances. Il fit venir de Hollande & s'attacha comme Médecin *Corneille Bontekoe* connu par divers ouvrages & qui mourut à Berlin en 1685. Il avoit réuſſi à ſoulager l'Electeur des douleurs de la goûte à laquelle il étoit fort ſujet, en lui feſant prendre du thé, il en introduiſit par là l'uſage dans le pays.*)

Chrétien Mentzel, premier Médecin de l'Electeur & qui l'avoit accompagné dans toutes ſes campagnes, ſecondoit les vues de ſon Maître pour les progrès de la Médecine; la Botanique lui a ſurtout de grandes obligations. Il étoit en correſpon-

*) On a prétendu que Bontekoe étoit payé de la Compagnie des Indes en Hollande pour étendre le débit de ces denrées. Nous nous rappellons d'avoir lu que *Mollin* ou *du Moulin*, fameux praticien de Paris dans ce ſiècle, a été ſoupçonné d'être penſionné par la ferme de Tabac pour recommander l'uſage de cette drogue comme très avantageux à la ſanté & tenant lieu des ſternutatoires des Anciens.

Digitized by Google

pondance avec *André Cleyer*, premier Médecin de la Compagnie des Indes à Batavia, par ce moyen il fit le premier connoître les plantes de l'Orient. Le Prince Maurice de Naſſau lui procuroit des curioſités naturelles qui ſont encore dépoſées à la Bibliothèque Royale à laquelle Mentzel les donna.

Dès l'année 1650, ainſi dans un tems où les calamités que ſes Etats avoient éprouvées ſembloient devoir fixer uniquement ſon attention ſur d'autres objets, Fréderic Guillaume avoit par les ſoins de ſon premier Médecin *Martin Weiſe* enrichi de beaucoup d'arbres exotiques & de plantes rares achetées en Flandres & en Italie, le jardin qu'il avoit établi près du château. Le Jardin botanique, qui depuis qu'il a été donné à l'Académie eſt devenu ſi célèbre ſous la direction de Mr. *Gleditſch*, ſemble avoir eu dès lors la deſtination qu'il a aujourd'hui; c'eſt au moins l'opinion de Mr. *Kuſter* *). Il ſuppoſe avec

*) V. *Altes und neues Berlin.* T. III. p. 28.

avec assez de fondement que l'Electrice Cathérine, épouse de *Joachim Fréderic*, qui fonda en 1598 l'Apothicairerie Royale, avoit consacré à la culture des plantes médicinales une partie du vaste terrein qui dans ce tems servoit de jardin potager à la Cour.

Lorsque dans un pays le goût des sciences est arrivé à ce degré tous ceux qui les cultivent avec succès sont sûrs d'y trouver de l'accueil, on se félicite de profiter de leurs lumières & de leurs découvertes, ils ouvrent de nouveaux points de vue, ils inspirent une salutaire émulation, ils indiquent peut-être de nouvelles méthodes; les Médecins sortis de France où la Médecine étoit déja à un haut point de perfection, durent donc être reçus avec empressement dans le Brandebourg.

Mais ils trouvoient un obstacle presque insurmontable dans l'ignorance de la langue du pays & l'Electeur eût été fort embarassé de leur procurer des moyens de subsister, si l'établissement des Colonies fran-

Digitized by Google

françoiſes ne lui en avoit fournis; il donna aux Colonies des Médecins françois, comme il leur avoit donné des Paſteurs & des Juges, & il fonda pour celle de Berlin & pour les plus conſidérables des Provinces, diverſes places qui exiſtent encore & qui ont été ſucceſſivement améliorées.

L'Electeur attacha à la Colonie de la Capitale ceux à qui leur habileté avoit déjà donné de la réputation dans leur patrie. Leurs appointemens furent de deux cents écus & l'on en décora quelques uns du titre de Médecins de la Cour; dans pluſieurs occaſions ils furent appellés à conſulter pour les maladies des perſonnes de la maiſon Electorale. *)

Mr. *Jacques de Gaultier*, frère de Mr. *François de Gaultier*, Paſteur de l'Egliſe de Berlin & Miniſtre de la Cour, vint à Berlin en 1686 & fut nommé Médecin de l'Electeur; il méritoit cette diſtinction autant

*) V. *Etabliſſement des Réfugiés* p. 128.

tant par ſon habileté que par le zèle qu'il avoit montré pour l'établiſſement des Réfugiés dans le Brandebourg. Un mémoire écrit de ſa propre main nous apprend qu'il ſortit en 1684 de France, où il avoit été Docteur de l'Univerſité de Montpellier, il ſe réfugia d'abord à Morges où L. L. E. E. de Berne lui donnèrent une penſion; lorsque Fréderic Guillaume publia le 29. Octobre 1685 l'édit de Potsdam par lequel il invitoit les Réformés perſécutés à s'établir dans ſes Etats, Mr. le Paſteur de Gaultier, qui avoit eu beaucoup de part à cette affaire importante, envoya à ſon frère quelques milliers d'exemplaires de l'édit, il les répandit en Suiſſe parmi les Réformés qui s'y étoient déjà retirés & trouva moyen d'en faire entrer un bon nombre en France & écrivit au bas de l'édit que ceux qui voudroient profiter des offres de l'Electeur pouvoient s'adreſſer à lui à Morges & qu'il leur faciliteroit les moyens de ſe transporter dans le Brandebourg. Ce trait fait honneur au zèle & au courage de Mr. de Gaul-

Digitized by Google

Gaultier, c'étoit s'expoſer beaucoup; la Cour de Verſailles n'eut pas ſitôt connoiſſance de l'édit de l'Electeur qu'elle n'épargna rien pour empêcher qu'il ne pût pénétrer en France & menaça de peines ſévères quiconque en favoriſeroit l'entrée; on le recherchoit avec ſoin pour le ſupprimer & Mr. de Gaultier pouvoit craindre qu'on ne portât des plaintes contre lui à Berne; mais quand on a ſacrifié ſa fortune aux droits de ſa conſcience on eſt bien au deſſus de ces appréhenſions. L'Electeur ſentit les obligations qu'il avoit à Mr. de Gaultier qui s'étoit ſurtout attaché à faire paſſer dans ſes Etats des Manufacturiers & des Artiſans habiles; rien n'entroit davantage dans les vues de l'Electeur que de ſemblables acquiſitions. Lorsque Mr. de Gaultier vint lui-même à Berlin, il eut l'audience la plus gracieuſe de l'Electeur qui lui fit expédier les patentes de Médecin de la Cour avec une penſion annuelle de deux cents écus, il l'aſſura qu'il ne borneroit point là ſes bienfaits, & qu'il ſe propoſoit de lui faire bâtir une

Digitized by Google

maiſon & une autre à ſon frère. Mr. de Gaultier ſe rendit digne des bontés de ſon nouveau Souverain & la Colonie de Berlin lui a de grandes obligations. On doit à ſa charité une fondation qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Marmite* & qui fut établie à l'imitation de ce qui ſe pratiquoit en France; elle a pour objet de fournir du bouillon aux Pauvres dans leurs maladies, aux vieillards & aux accouchées. Mr. de Gaultier avoit engagé pluſieurs Dames, tant Allemandes que Françoiſes, à former & à ſoutenir par des contributions annuelles cette fondation utile qui, comme nous le verrons dans la ſuite de ces Mémoires, devint plus ferme & plus conſidérable par la bénéficence de la Reine *Sophie Dorothée*, Mère du Roi.

Mr. de Gaultier étoit né à Gallargues en Languedoc & mourut à Berlin en 1715 âgé de ſoixante-dix ans. Vers la fin de ſa vie, ſe ſentant accablé d'infirmités & déſirant de remplir ſes fonctions de Méde-

cin

Digitized by Google

cin de la Colonie, il demanda à la Cour des moyens d'entretenir une voiture *) pour ſe tranſporter chez les pauvres malades qu'il étoit appellé à viſiter dans les divers quartiers de la ville qui commençoit à s'aggrandir. **)

*) On ſe rappelloit encore il n'y a pas longtems que les premiers Médecins Réfugiés alloient à cheval voir leurs malades; c'étoit l'uſage de Paris; Boileau y fait alluſion dans ſes ſatyres.

**) Mr. de Gaultier eut pluſieurs enfans de ſon épouſe *Jeanne Farette*, 1. *Barthélemy*, qui après avoir ſervi dans les Dragons, quitta pour raiſon de ſanté & entra dans les affaires de la Juſtice françoiſe de Berlin; il mourut ſans poſtérité en 1750. 2. *Jacques Gaultier de la Croze*, Conſeiller privé, Bibliothécaire & Garde du Cabinet des Médailles du Roi, ci-devant Inſtituteur des cinq Princeſſes filles du Roi Fréderic Guillaume, mort ſans enfans en 1765. 3. *Claude*, mourut auſſi ſans avoir lignée; il avoit été Lieutenant au Régiment de Holſtein Gottorp; il étoit allé en Hollande. 4. *Fréderic*, Capitaine de la rivière de Canye aux Berbices, il revint à Berlin où il mourut en 1751, il avoit été nommé Conſeiller

Mr. de Gaultier eut pour collègue dans la place de Médecin de la Colonie & de la Cour Mr. *Alexandre Brazi*, originaire de Châtillon sur Loin d'une famille de robe très honorable; son Père *Etienne Brazi* étoit en 1676 Docteur en Médecine & Professeur en Philosophie à Sedan & son frère *Henri Brazi*, après avoir été Aumônier du Régiment de Varennes, a été Pasteur de plusieurs Eglises considérables des Provinces. Le Médecin mourut à Berlin en 1714 âgé de soixante ans.

L'Eglise de Berlin, grâce à l'esprit de charité qui animoit ceux dont elle étoit composée & à la bénéficence de l'Electrice Dorothée, se vit en état de fonder en 1687 pour les pauvres malades & les vieillards indigens un Hôpital qui depuis s'est considérablement accrû; l'Electeur don-

seiller de la Cour de Madame la Margrave de Schwedt; on l'appelloit vulgairement *l'Américain*. Il reste encore une fille de Mr. Jacques de Gaultier, *Susanne Henriette* âgée de quatre-vingt-un ans.

Digitized by Google

donna un Médecin particulier à cette fondation utile, ce fut Mr. *Iſâc Rouſſel*, natif de Châlons en Champagne; *) il eut pour adjoint Mr. *Paul Ancillon*, fils du Juge Supérieur. La veuve de Mr. Ancillon, *Jeanne Rouſſel*, eut la douleur de voir ſes fils retourner en France & changer de Religion pour rentrer dans la poſſeſſion de leurs biens; leurs deſcendans occupent encore aujourd'hui des places honorables dans le Parlement de Metz.

La Dorothéeſtadt, vulgairement appellée la *Villeneuve*, qui avoit été bâtie par les ſoins de l'Electrice *Dorothée*, étoit presque entièrement habitée par des Réfugiés qui eurent dans le commencement leurs Magiſtrats particuliers, on leur donna auſſi un Médecin **) dans la perſonne

*) C'eſt l'ayeul de l'épouſe de Mr. le Paſteur *Maréchaux*; nous avons connu ſa veuve, morte dans un âge très avancé, *Suſanne Oſthome*, que les Champenois réfugiés, appelloient ſelon l'uſage de leur pays, *Madame la Doctrine*.

**) Son emploi étoit ce qu'on appelle en allemand *Stadt-Phyſicus*.

Digitized by Google

de Mr. *Samuel Duclos* d'une famille de Metz qui a tenu un rang distingué parmi les Réfugiés. Il avoit accompagné l'Ambassadeur des Etats généraux à la Porte, s'étant ensuite fixé à Berlin il se fit un nom par son fébrifuge connu sous le nom de *poudre de Duclos.* L'efficace de ce remède contre les fièvres les plus opiniâtres l'accrédita non seulement à Berlin, mais aussi dans d'autres pays & particulièrement en Hollande & dans le Nord; ce succès paroîtra moins étonnant si l'on considère que l'usage du Quinquina n'étoit pas fort commun encore & que les remèdes auxquels il a été substitué opéroient plus lentement & avec un succès moins assuré. Mr. Duclos dut au débit prodigieux de sa poudre une fortune très considérable, quoiqu'il ne pût empêcher que des gens avides de gain ne vendissent de prétendus fébrifuges sous le nom de *poudre de Duclos.* Il substitua par son testament à la personne à laquelle il légua le secret de sa poudre, la Maison des Orphelins & l'Ecole de Charité de Berlin.

Digitized by Google

lin. Ces deux corps, qui ont confié la préparation de ce remède à un des Médecins de la Colonie, continuent à le débiter & font ſervir le bénéfice qui en réſulte à l'entretien des enfans qu'ils élèvent.

Un Médecin réfugié qui a fait honneur à la Colonie françoiſe de Berlin où il a ſéjourné pendant quelques années, eſt Mr. *Daniel Duncan*, Médecin de la faculté de Montpellier; la perſécution l'ayant obligé à quitter Montauban où il étoit né en 1649 & où il pratiquoit la Médecine, il ſe réfugia d'abord à Genève & à Berne & enſuite à Berlin. Il avoit fait ſes études avec Bayle qui l'eſtimoit beaucoup & qui en parle avec éloge. *) Il s'étoit fait connoître en France par pluſieurs ouvrages de Phyſique & il en publia un à Berlin en 1698 & qui fut réimprimé en 1705, ſous le titre *d'avis ſalutaire contre l'abus des liqueurs chaudes & particulièrement du caffé, du chocolat & du thé.* La Cour de Berlin le chargea par

*) V. Dictionnaire de Bayle Art. *Cériſantes* lettre *I.*

Digitized by Google

lettres patentes du 8. Décembre 1699 de donner des leçons aux écoliers du Collège Royal françois qui ſe conſacroient à l'étude de la Médecine, mais il n'a jamais rempli cette fonction. On a de lui un poëme & des deviſes (imp. in 4.) ſur le couronnement de Frédéric I. Il quitta Berlin pour s'établir d'abord à la Haye & enſuite à Londres où il mourut en 1735.*)

La famille *Duncan* étoit originaire d'Ecoſſe & de bonne nobleſſe. Le célèbre *Cériſantes* ſi connu par ſes ſingularités, ſon eſprit & ſon teſtament **), étoit fils de *Marc Duncan* qui le premier de cette famille s'établit à Saumur. Ses trois fils avoient pris le nom de *Cériſantes*, *Saint-Hélène* & *Montfort*. On remarque com-

*) Sa vie ſe trouve dans la Bibliothèque Britannique T. V. p. 219.

**) On a accuſé Cériſantes d'avoir dans ſon teſtament fait plus de vingt-cinq mille écus de legs, nommant le Duc de Guiſe ſon Exécuteur teſtamentaire, quoiqu'il ne laiſſât pas un quart d'écu, delà l'expreſſion proverbiale *le teſtament de Cériſantes*. Bayle conteſte la vérité de ce fait. V. Art. *Cériſantes* L. G.

Digitized by Google

comme une ſingularité, dont le Refuge offre cependant plus d'un exemple, que les cinq perſonnes qui feſoient toute la lignée de cette famille, étoient mortes & enterrées dans cinq Royaumes différens, *Duncan* en France, *Cériſantes* à Naples, *Montfort* en Suède, *Saint-Hélène* en Angleterre & ſon fils en Irlande. *)

Nous nous contentons de nommer ſeulement ici les Médecins qui ont été ſucceſſivement attachés à la Colonie de Berlin & dont pluſieurs ſe ſont diſtingués par leur habileté & leur ſavoir.

Mr. *Pierre Carita*, Doyen du Collège de Médecine & membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres; il étoit venu de Metz & mourut en 1756.

Mr. *Barthélemy Paſcal*, de Viviers en Vivarez, qui réuniſſoit une grande variété de connoiſſances à celles de ſon art; il mourut en 1751.

Mr. *Fréderic Antoine Molié*, mort en 1775, il étoit membre du Collège de Médecine & de pluſieurs Académies.

Mr.

*) V. Bayle à l'endroit cité.

Digitized by Google

Mr. *Jacob Charles Pelloutier* fut arrêté par une mort prématurée à l'entrée d'une carrière où il ſoutenoit un nom reſpecté dans nos Colonies; il mourut en 1763 âgé de vingt-neuf ans.

Mr. *Charles Euler*, fils de l'immortel *Léonard Euler* (qui pendant pluſieurs années à rempli les fonctious d'Ancien de l'Egliſe de Berlin & de Directeur de l'Ecole de Charité) alla avec ſon Père en Ruſſie l'année 1766. Il s'acquittoit de ſes fonctions avec autant de ſuccès que de zèle & nous avons ſouvent entendu des Pauvres qu'il avoit traités, parler avec attendriſſement de ſa bénéficence.

Mr. *Paul Batigne* de Montpellier, qui s'eſt fait une belle réputation par ſa pratique & des ouvrages intéreſſans; il mourut en 1773 à la fleur de ſon âge.

Les Médecins actuels de la Colonie ſont Mr. *Jacob Philippe Péliſſon*, Membre du Collège de Médecine & de la Société de Phyſique qui depuis quelques années s'eſt formée à Berlin.

Mr.

Digitized by Google

Mr. *Jean Louis Cauſſe*, & Mr. *Abraham Wall* que la Cour vient d'adjoindre aux deux premiers.

La Cour plaça dans les principales Colonies des Provinces des Médecins réfugiés dont les noms méritent d'être conſervés. Mr. *Jacques Reynel* à Magdebourg, Mr. *Simon Durzi* à Prentzlow, Mr. *Nicolas Noël de Pivier* à Francfort, Mr. *Jean Vieux* à Spandau, Mrs. *Abraham Duborn* & *Guillaume Liège* à Brandebourg, Mr. *Gédéon Allion* à Halle. Nous reviendrons à cet objet lorsque nous parlerons de l'établiſſement des diverſes Colonies.

Outre les Médecins réfugiés ou deſcendans de Réfugiés qui furent attachés au ſervice des Colonies, il y en a eu en divers tems qui ont pratiqué à Berlin ou dans les Provinces.

Au commencement de ce ſiècle Mr. *André Baſtide* vint à Berlin avec les Réfugiés de la Principauté d'Orange d'où il étoit originaire; il amena onze enfans dont pluſieurs ont occupé à Berlin des places

places honorables; ſon petit-fils, *Mr. Baſtide*, dont le Père (*Daniel Baſtide*) après avoir été Capitaine en Hollande mourut à Berlin en 1763, eſt actuellement Conſeiller à la Juſtice Supérieure françoiſe.

Mr. *Charles Lecomte*, venu apparemment à Berlin avec les Réfugiés qui à leur ſortie de France s'étoient portés vers la Suiſſe, fut établi en 1711, Médecin de la Fridericſtadt; il étoit Directeur & Adminiſtrateur de l'Hôtel de Refuge.

Mr. *Paul Louis Malvieux* a été établi à Prentzlow.

Mr. *Daniel Nicolas*, Licencié en Médecine, a été au commencement de ce ſiècle Bourgmeſtre à Droſſen & Médecin du cercle (*Land-Phyſicus*).

Mr. *Daniel de Superville* ſéjourna quelque tems à Berlin avant d'être nommé par le Roi Fréderic Guillaume Médecin de la Colonie fondée à Stettin en 1724. Le Roi lui donna le titre de Conſeiller de Cour & deux ans après il fut fait Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie dans

dans le Collège académique de Stettin; il a fait en cette qualité des démonſtrations publiques d'anatomie & a publié quelques ouvrages. Appellé à Bareith, comme Conſeiller privé & Médecin de Madame la Margrave, il fut créé en 1743 Directeur de l'Académie que fonda le Margrave. Par ſon teſtament il donna ſa Bibliothèque à la ville de Bareith. Mr. de Superville étoit de la famille des Paſteurs de ce nom & d'une ancienne & bonne nobleſſe; il eſt fait mention d'un Superville dans les Mémoires ſur le ſiège de la Rochelle. *)

Mr. *Gaultier de Salgues*, originaire de France, qui pendant quelque tems avoit exercé la Médecine à la Martinique, vint à Berlin vers l'année 1757; il eut pendant quelque tems beaucoup de vogue; en quittant Berlin il alla chercher d'autres établiſſemens du côté du Nord.

Dans les *Amuſemens des eaux de Clèves* ſe trouve une anecdote aſſez ſingulière, elle

*) Niceron T. I. p. 171. Bibliothèque germanique T. XI. p. 236. T. XIX, p. 205. T. XXVIII. p. 194.

Digitized by Google

elle prouve comment le Grand Electeur ſavoit récompenſer. Un Médecin ou Chirurgien nommé *Arnaud Fey* avoit fait en 1675 une cure très heureuſe, l'Electeur pour lui témoigner l'eſtime qu'il feſoit de ſon mérite lui donna le Bourg & le Bailliage de *Cranenbourg* dans le pays de Clèves; il en a tiré ſa vie durant les revenus, en a porté le titre & a fait placer ſes armes ſur l'Hôtel de ville; il mourut en 1679. Mr. *Mœhſen*, qui nous a fait connoître cette anecdote, croit que Fey a été Réfugié.

L'Electeur avoit cherché à attirer un Médecin françois de beaucoup de mérite; dans les archives ſe trouve un ordre du 12. Décembre 1682 par lequel Mr. de Spanheim eſt chargé d'obtenir de la Cour de France un paſſeport en faveur de Mr. *Pajon* pour ſe transporter avec ſa famille à Berlin. C'eſt Mr. *Daniel Pajon* de la branche aînée d'une famille noble du Berry, dont les armes & les titres ſe trouvent dans le Dictionnaire généalogique de France. (T. VI, p. 72.)

Digitized by Google

Il étoit neveu, à la mode de Bretagne, du célèbre *Claude Pajon* & avoit épouſé *Marguerite Horguelin*, fille de Noble *Pierre Horguelin* & de *Jacquette de Pint ville.* Il ne put exécuter le deſſein qu'il avoit de s'expatrier & fut mis en priſon pour cauſe de Religion; il guérit l'épouſe de l'Intendant de Châlons d'une maladie déſeſpérée, cette cure heureuſe lui valut ſa liberté. Mr. *Daniel Pajon* eſt ayeul de Mr. *Louis Eſaïe Pajon*, actuellement Paſteur à Berlin & Conſeiller au Conſiſtoire Supérieur françois. Son autre petit-fils a été Mr. *Pierre Abraham Pajon*, Seigneur de *Moncets*, Docteur Régent de la Faculté de Paris né à Blois en 1723 & mort à Paris l'année paſſée. *)

II. Chirurgiens réfugiés dans le Brandebourg.

Si la qualité de Gens de lettres & de Savans ne put ſouſtraire les Médecins Réformés de France à la rigueur des édits, les Chirurgiens durent y être bien plus expoſés encore. Ils avoient formé déjà

*) V. Son éloge dans la *Journal Encyclopédique* Mars 1785.

Digitized by Google

déjà avant le règne de François I. un corps ſavant & lettré & jouiſſoient de toutes les prérogatives attachées à cette qualité; mais depuis longtems la Médecine & la Chirurgie, qui ſe propoſant le même objet, devroient ce ſemble être étroitement unies, ſe ſont jalouſées & ont cherché à ſe diſputer l'une à l'autre leurs droits; les Médecins étoient parvenus en 1660 à faire réunir le corps des Chirurgiens avec celui des Barbiers, de cette manière la Chirurgie devint comme un métier & une affaire de maîtriſe & de corporation & il fut facile d'en défendre l'exercice aux Réformés que les édits excluoient de tous les Corps. Aujourd'hui les Chirurgiens ont recouvré en France les droits qui conviennent à des perſonnes qui exercent un art auſſi ſalutaire; par l'établiſſement de l'Académie Royale de Chirurgie en 1731 ils ſont rentrés dans la ligne des Savans & par arrêt du Conſeil d'Etat du 4 Juillet 1750 ils ont été remis ſur l'ancien pied.*)

Les

*) C'eſt ſans doute aux difficultés que l'on rencontre

Les Chirurgiens Réformés ſe trouvant ainſi en France comme dans une double oppreſſion, ſortirent en foule de leur patrie après la Révocation & même avant cette époque; pluſieurs ſe portèrent vers l'Angleterre & la Hollande où de nombreuſes armées & une grande marine leur donnoient l'eſpérance de trouver des établiſſemens. Cependant il en vint auſſi beaucoup dans le Brandebourg. Il y en avoit parmi eux d'un mérite peu commun & qui ſe reſſentoient encore de ce qu'avoit été la Chirurgie en France avant l'arrangement aviliſſant de 1660. L'Electeur plaça très avantageuſement Mr. *François Charpentier* en le nommant Chirurgien-Major de ſes hôpitaux; ſous le règne ſuivant il parvint au grade de

contre toujours lorſqu'on veut toucher à d'anciens uſages, qu'il faut s'en prendre ſi aujourd'hui encore en Allemagne les Chirurgiens ſont Barbiers & qu'il faille des conceſſions particulières pour oſer être l'un ſans l'autre; quel rapport y a-t-il entre les opérations du Chirurgien & le métier d'un Barbier?

Digitized by Google

Chirurgien général des armées & ſe fit connoître par des obſervations qu'il publia ſur la lithotomie. *)

L'Electeur ne dut pas être embaraſſé ſur les moyens de donner de l'emploi aux Chirurgiens réfugiés; il en plaça pluſieurs comme Chirurgiens-Majors dans l'armée & particulièrement dans les Régimens françois; d'autres furent penſionnés comme Chirurgiens des Pauvres & attachés aux fondations que les Egliſes françoiſes ne tardèrent pas à former en faveur de l'indigence. Ceux qui ne trouvèrent pas d'emploi profitèrent de la liberté qu'ils avoient d'exercer leur art dans les Villes où ils fixoient leurs demeures.

Il paroît que juſques vers ce tems là tous ceux qui ſe mêloient de Chirurgie avoient joui d'une liberté trop illimitée pour que le bien public n'en ſouffrît point, il

*) V. *Journal des Savans de Berlin* par Chauvin. *Année* 1697. p. 198.

il étoit d'autant plus important d'y mettre des bornes que les Réfugiés qui arrivoient en foule augmentoient conſidérablement le nombre des Chirurgiens, qui, ſurtout dans les petites villes & la campagne, ne manquoient pas d'exercer la Médecine. Tous ces nouveaux venus ne pouvoient pas peut-être toujours juſtifier la qualité qu'ils ſe donnoient & il n'exiſtoit point de corps chargé de les examiner & de les autoriſer à exercer l'art qu'ils profeſſoient. On ſait qu'en tout pays le déſir de la ſanté & l'amour de la vie font aiſément trouver des dupes aux charlatans qui promettent de guérir & de prolonger la vie; de nos jours encore il ne ſeroit pas difficile peut-être de montrer des pendans au conte de Phèdre du Cordonnier ruiné qui s'enrichit en ſe feſant Médecin.

Il n'eſt donc pas impoſſible que l'arrivée des Réfugiés ait donné occaſion à l'Electeur de mettre dans cette partie de l'adminiſtration qui a pour objet la ſanté des citoyens, le même ordre qu'il éta-

bliſſoit dans toutes les autres & de fonder *le Collège ſupérieur de Médecine.* Ce qui rend cette ſuppoſition aſſez vraiſemblable c'eſt que la fondation de ce corps eſt de l'année 1685, époque du Refuge *). On

*) Mr. *Küſter* en feſant dans ſon *Altes und Neues Berlin* (T. III. p. 469.) l'hiſtoire de l'établiſſement du Collège de Médecine nomme avec quelques Chirurgiens & Apothicaires allemands qu'on accuſoit d'avoir adminiſtré des remèdes dont l'effet avoit été funeſte, un Chirurgien françois, nommé *Gervais*, accuſé d'*avoir mis en terre par la ſalivation un Gentilhomme allemand.* Il ſeroit ſingulier de conclurre de ce fait que ce fut en quelque ſorte contre l'ignorance des Chirurgiens réfugiés que fut établi le Collège de Médecine. Mr. *Küſter* nomme lui même des Chirurgiens & des Apothicaires du pays dont l'ignorance donna lieu à des plaintes. L'arrivée d'un grand nombre d'étrangers a pu faire ſentir davantage la néceſſité d'un meilleur ordre & l'avoir occaſionné, comme nous l'avons dit, mais il ne s'enſuit pas de là que les Réfugiés ſeuls mirent dans le cas de l'introduire — Au reſte nous ignorons ſi l'accuſation portée contre *Gervais* fut

On eſt en grande partie redevable de ſa création aux fortes repréſentations que fit ſur ce ſujet à l'Electeur ſon Médecin *Gahrliep von der Mühlen*,*) il en dreſſa le plan

fut prouvée & ſi c'eſt *Jacques Gervais*, Chirurgien-Major des grands Mouſquetaires; la choſe ne paroît pas probable, on n'auroit pas confié un poſte de cette importance à un homme qui n'auroit pas fait preuve de mérite. *Jacques Gervais* étoit de Valence en Dauphiné, il avoit le grade de Docteur en Médecine. Le Roi Fréderic Guillaume envoya ſes deux fils à Paris pour y étudier la Chirurgie à ſes frais. A leur retour l'aîné devint Chirurgien-Major du Régiment de Dohna à Kœnigsberg en Pruſſe & Médecin de la Colonie françoiſe, où l'on ſe ſouvient également & de ſa grande habileté & de ſa probité; de ſes deux fils l'un eſt Baillif du Roi & l'autre eſt employé à la Chambre de Gumbinnen. Son frère qui avoit été ainſi que lui en France, fut placé comme Chirurgien-Major dans un Régiment de Cavalerie en Siléſie, où il eſt mort; il a laiſſé un fils placé auſſi à Gumbinnen comme Aſſeſſeur.

*) *Guſtave Caſimir Gahrliep von der Mühlen* étoit Suédois, il entra en 1680 au ſervice de l'Electeur

& propoſa les réglemens pour obvier aux abus qui depuis longtems s'étoient in-

lecteur; après avoir contribué à l'établiſſement du Collège de Médecine il rédigea les édits concernant les Médecins & les Apothicaires & concourut à la publication du *Diſpenſatorium Brandeburgicum*; il fut pendant vingt ans Vice-Doyen du Collège de Médecine. Sa penſion ayant été ſupprimée en 1713 il alla demeurer à Alt-Landsberg où il mourut en 1717 à quatre-vingt ſept ans. Il avoit beaucoup voyagé & joignoit à de belles connoiſſances minéralogiques, le talent de peindre en miniature. Mr. le Conſeiller privé *Oelrichs* a tiré des manuſcrits de van der Mühlen pluſieurs anecdotes intéreſſantes & en particulier le détail d'une converſation qu'il eut avec l'Electeur & qui confirme ce que l'hiſtoire n'a conſervé que d'une manière générale, de l'odieux projet que le Comte *de Schwarzenberg* avoit formé contre les jours de ce grand Prince. L'Electeur raconta à van der Mühlen qu'à ſon retour de Hollande en 1638 on avoit trouvé ſous ſon lit un homme armé & qu'à la ſuite d'un repas que Schwarzenberg lui avoit donné il avoit été attaqué d'une maladie dangereuſe qu'on

introduits dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie. *)

qu'on avoit regardée comme l'effet de quelque mets empoisonné. V. le Mémoire de Mr. Oelrichs imprimé à Greifswalde en 1769.

*) Le Collège supérieur de Médecine connoît en dernière instance de toutes les affaires médicinales qui sont de son ressort, comme de l'examen des Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, des procès qui peuvent s'élever à l'occasion de l'exercice de leur profession, de la taxe & du débit des remèdes &c. Il faut le distinguer du *Collège supérieur de Santé* (Collegium sanitatis) qui fut formé à l'occasion de la peste qui en 1708 ravagea la Pologne & enleva plus de cent quatre vingt mille personnes en Prusse. L'objet de ce dernier est de veiller à tout ce qui est relatif à la conservation de la santé des citoyens, ainsi qu'à prévenir & à arrêter les maladies épidémiques & épizootiques. Les Médecins des cercles (Kreis-Physici) & les Conseillers provinciaux sont obligés de donner avis à ce Collège de tout ce qui peut à cet égard mériter l'attention du Gouvernement. Comme cet ordre d'affaires est de Police générale & par conséquent du ressort du Directoire général, il y a toujours

un

Mrs. de *Gaultier* & *Braſi*, l'un & l'autre Médecins de la Colonie de Berlin, entrèrent dans ce corps, comme députés des François réfugiés & chargés ſpécialement

un des Miniſtres d'Etat du Directoire qui eſt Préſident du *Collège de Santé*. Quelques Conſeillers du Directoire & de la Chambre de guerre & de domaines y ont ſéance avec pluſieurs des membres du Collège de Médecine. Il y a dans les Provinces des Collèges de ſanté qui correſpondent avec le Collège ſupérieur & reçoivent ſes ordres.

Ce que l'on appelle *Collège Médico-Chirurgique* eſt encore différent de ces deux corps; il a pour objet l'inſtruction publique de ceux qui ſe deſtinent à la pratique de la Médecine & de la Chirurgie & il eſt compoſé de Profeſſeurs d'Anatomie, de Botanique &c. il a un Préſident & un Directeur. C'eſt le Roi Frédéric Guillaume qui le fonda en 1724. Ce Collège doit au ſavoir des Profeſſeurs dont il a toujours été compoſé la plus brillante réputation; les facilités qu'il offre pour l'étude de la Médecine & de la Chirurgie & en particulier le théâtre d'Anatomie, qui ne le cède point à tout ce qu'il y a de plus parfait dans

ce

Digitized by Google

ment de tout ce qui regarde les affaires de Médecins, de Chirurgiens & d'Apothicaires des Colonies françoiſes. Après eux Mrs. *Carita*, *Paſcal*, *Molié* ont rempli cette place, que remplit aujourd'hui Mr. *Péliſſon*, en ſa qualité de premier Médecin de la Colonie de Berlin.

Malgré les ſoins & la vigilance du Collège ſupérieur de Médecine, le nombre de ceux qui exerçoient à Berlin la Chirurgie ſans aucune vocation s'étoit conſidérablement accrû, on le fixa donc en 1724 par des règlemens formels & à cette occaſion on autoriſa ſix Chirurgiens de la Colonie françoiſe; mais l'année ſuivante par un ordre du 1. Février, on en ajouta encore deux ſur les repréſentations que fit la Colonie. *) A ces huit qui furent

ce genre, attirent à Berlin une foule de jeunes gens de toutes les parties de l'Europe & les ſujets du Roi ne ſont plus néceſſités comme autrefois, à aller chercher la ſcience à Londres & à Paris.

*) Cet ordre du 1. Février ne ſe trouve point dans

rent privilégiés de manière qu'à la mort de l'un il ſeroit immédiatement remplacé par un autre, on joignit encore quatre *Conceſſionnaires*; apparemment qu'ayant fait preuve d'habileté il eût paru trop dur de leur interdire une profeſſion qu'ils exerçoient avec ſuccès. *) Treize Chirurgiens françois eurent défenſe de continuer à pratiquer.

Il y a actuellement cinq Chirurgiens attachés aux fondations de charité de l'Egli-

dans le recueil des ordonnances de Médecine qui fut imprimé en 1724 & où il n'eſt fait mention que de ſix Chirurgiens de la Colonie; on l'y auroit joint ſans doute ſi ce recueil avoit été imprimé plus tard, mais l'ordre n'en exiſte pas moins & a toujours été obſervé. Mr. *Carita* fut chargé dans le même tems de propoſer les perſonnes qu'il eſtimoit les plus capables d'être autoriſées à exercer la Chirurgie.

*) Les huit privilégiés furent *Pierre Billet, Jacques Gilly, Pierre Rey, Arnaud Crepin, Jacques Galafrés, André Vigut, Jean Delteil, Charles Richier.* Les quatre conceſſionnaires *Noel Valton, Iſâc Lequeux, Jean Seguin* & *Jean le Roux.*

Digitized by Google

l'Egliſe françoiſe de Berlin & ils ſont tous penſionnés par la Cour. L'un d'eux eſt Chirurgien de l'hôpital, deux autres ſont chargés de ſoigner les maiſons de charité & les pauvres de la ville aſſiſtés par la Diaconie, & deux, ſous le nom de Chirurgiens Rapporteurs, aſſiſtent les deux Médecins dans la viſite des malades.

Les Chirurgiens de la Colonie ſe ſont de tout tems diſtingués par leur habileté & ont joui de la confiance publique & nous devons ce même témoignage à ceux qui la ſervent actuellement.

Pluſieurs des deſcendans des Réfugiés ont été & ſont encore employés comme Chirurgiens-Majors dans l'armée. En dernier lieu quelques Chirurgiens habiles de la Colonie ont obtenu les penſions que le Roi a fondées en faveur de quelques Chirurgiens françois employés dans les Hôpitaux en tems de guerre.

III. Apothicaires réfugiés.

L'affinité de l'art des Apothicaires avec celui du Médecin & du Chirurgien

leur

leur fait naturellement trouver ici leur place.

Les Apothicaires depuis longtems avoient formé un corps ſéparé en France; les ſtatuts de la faculté de Médecine en font mention déjà en 1271; il y eſt défendu aux Apothicaires *de faire des cures internes de Médecine.* Dans les années 1484 & 1496 ils reçurent des privilèges & des règlemens en forme & leur art fit en France les mêmes progrès que les ſciences qui y ſont analogues & avoit atteint, ſurtout vers le règne de Louis XIV, un haut degré de perfection.

Cet art fut connu beaucoup plus tard en Allemagne, & c'eſt à quelques Médecins qui avoient fait leurs études en Italie que l'on en dut la connoiſſance; auſſi les premiers Apothicaires vinrent-ils de ce pays & on leur accorda pluſieurs privilèges pour en attirer. Jusqu'alors les épiciers ou droguiſtes avoient fait commerce de drogues de pharmacie.

Ce

Digitized by Google

Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que les premiers Apothicaires étoient en même tems confituriers; heureuſe réunion de l'agréable & de l'utile! *) qui ne pouvoit manquer de dispoſer favorablement pour eux les eſprits. *Omne tulit punctum qui miſcuit utile dulci.*

La première Apothicairerie de Berlin & qui a été connue presque jusqu'à nos jours ſous le nom de *Tonnenbinder*, a été origi-

*) Le Magiſtrat de Halle établit en 1493 la première Apothicairerie & en donna le privilège à *Maître Simon Puſter*; on lui accorda diverſes franchiſes pendant dix ans, à condition toutefois que durant cet eſpace de tems il livreroit deux fois l'année dans le carême huit livres de confitures au ſucre à l'hôtel de ville pour être employées en collations. Le premier Apothicaire établi à Berlin obtint également le monopole des confitures, des maſſepains &c., en 1620 les choſes étoient encore ſur le même pied. C'eſt ſans doute là l'origine de l'uſage où ſont encore aujourd'hui les Apothicaires de faire au nouvel an des préſens de ſucre aux Médecins.

Digitized by Google

originairement à *Hans Zehender.* Joachim Fréderic fonda en 1598. l'Apothicairerie du Château & ſon épouſe y conſacra des ſommes conſidérables. Fréderic Guillaume qui créoit tant de choſes utiles, ſoutenoit & perfectionnoit celles qui exiſtoient déjà, y deſtina de nouveaux fonds & le Roi défunt chargea *Neumann* de rétablir l'Apothicairerie qui avoit été fort négligée. *) L'Allemagne avoit vu depuis la renaiſſance des lettres pluſieurs de ſes Princes s'occuper d'un objet auſſi intéreſſant pour l'humanité. *Fréderic le Sage*, Electeur de Saxe, excelloit dans l'art de préparer & de dispenſer les remèdes, ſon Palais avoit, dit-on, plus l'air de la boutique d'un Apothicaire que de la demeure d'un Souverain. C'étoit en quelque ſorte ramener les mœurs de la plus haute antiquité qui valoient bien celles de beaucoup de Princes de ce tems dont la ſcience ſe bornoit le plus ſouvent à celle de la chaſſe. Le ſage *Fréderic* avoit pour lui

*) Küſter Altes und Neues Berlin T. III. p. 21.

Digitized by Google

lui de grands modèles, *Chiron*, *Achille*, *Alexandre le Grand* connoiſſoient la vertu des ſimples, & au ſiège de Troie les deux habiles Médecins ou Chirurgiens de l'armée grecque *Podalyre & Machaon*, étoient Princes, *Paſteurs des peuples*, comme les appelle *Homère*. Les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem, & ſurtout les Allemands, exerçoient, ainſi que les anciens Héros, la Médecine & la Chirurgie & préparoient les remèdes. Le *Baume du Commandeur* tire de là ſon nom & le manteau des Chevaliers de Saint Jean étoit copié de celui avec lequel on repréſente Eſculape. Cet ordre, aujourd'hui tout militaire, avoit dans ſon origine un objet bien différent de celui qu'il a de nos jours.

Les Apothicaires réfugiés, qui ſe légitimèrent en cette qualité, obtinrent de Fréderic Guillaume la permiſſion d'exercer leur art ſans être ſoumis à aucune eſpèce d'examen; la plupart demeurèrent à Berlin où la généroſité de l'Electeur leur fit trouver de grandes facilités pour s'éta-

blir & pour fournir les médicamens aux pauvres.

Les premiers Apothicaires françois ſe conformèrent aux uſages de leur patrie dans la manière dont ils exerçoient leur profeſſion, non ſeulement ils préparoient les remèdes d'après les ordonnances, mais ils les adminiſtroient eux mêmes aux malades pour en rapporter l'effet aux Médecins. *) Pluſieurs d'entre eux acquirent ainſi la connoiſſance de l'art de guérir & une expérience, ſouvent plus ſûre que la plus ſavante théorie; on avoit en eux une confiance qui leur procuroit une aſſez grande pratique & les mettoit ſouvent ſur la même ligne avec les Médecins;

*) Ils ne ſe refuſoient pas à une fonction qui en France eſt comme attachée à leur profeſſion & qui a fourni tant de plaiſanteries à Molière, de là le ſobriquet *Mouſquetaire à genoux.* Un Réfugié de très bonne mine ſe préſenta à Mr. de Grumkow qui lui demanda quelle étoit ſa profeſſion? — *Apothicaire* — *Eh! mon ami! nous avons des grands-Mouſquetaires qui n'ont pas auſſi bonne mine que vous.*

Digitized by Google

cins; on n'employoit presque que les Apothicaires pour les maladies des enfans & les indiſpoſitions légères, on réſervoit les Médecins pour les cas les plus graves. Nous nous rappellons & beaucoup de nos lecteurs ſe rappellent ſans doute ainſi que nous, la réputation dont jouiſſoit dans la Colonie Mr. *Drague*, *) homme d'un vrai génie, qui à une théorie profonde de ſon art réuniſſoit une longue expérience; nous avons été témoins nous mêmes de quelques cures admirables qu'il a faites; il n'eût ſûrement tenu qu'à lui de faire une brillante fortune, mais il avoit toute la ſimplicité de l'homme de génie & ce déſintéreſſement que le vulgaire des hommes taxe d'inſouciance.

L'ordonnance de 1723 qui réduiſit le nombre des Chirurgiens à ſix, fixa celui des Apothicaires françois à trois, mais l'année ſuivante il fut porté à quatre ſur

*) *Jean Baptiſte Drague* étoit né à Montbriſon en Forez dans le Lyonnois; il mourut à Berlin en 1768.

Digitized by Google

les repréſentations que fit la Colonie de Berlin. *)

IV. Sages-femmes réfugiées.

Les Sages-femmes compoſoient depuis longtems en France une communau-

*) Les Apothicaires que nous avons trouvés dans les rôles des Colonies ſont:

Mrs. *Claude Gillet.*

Philothée Pagez, de Savagnac dans les Cevennes.

Pierre Pégat & ſon fils, de Montagnac.

Antoine Palmié & ſon neveu *Michel Palmié*, de Cauſſade.

Thomas Prévoſt du Querci, établi à Magdebourg.

Paul Rondeau, de Sedan.

Jeremie Levert, de Metz.

Jean Carita, de Metz.

Jacques Galafrés, du Languedoc.

Jean Lambelet & ſon fils; le père avoit ſervi dans l'armée de Turenne.

Louis Raimond Carnac, des Cevennes.

François Chiou & *François Baſtide*, d'Orange.

Les Apothicaires actuels ſont Mr. *Paul Louis Carita*, ſon neveu Mr. *Samuel Carita* & Mr. *Matthieu* de Neufchatel.

Digitized by Google

nauté dont les ſtatuts ſont inſérés dans ceux des Maîtres-Chirurgiens; il étoit digne de la ſageſſe du Gouvernement de ne pas abandonner à la merci de l'ignorance & de la maladreſſe l'exercice d'une profeſſion ſi importante pour la conſervation des hommes & il eſt bien à ſouhaiter que les arrangemens que l'on a faits à cet égard depuis pluſieurs années en divers pays, ſoient portés à un degré de perfection qu'ils n'ont point encore.

Paris ſeul renfermoit deux cents Sages-femmes, parmi leſquelles il y en avoit beaucoup de Réformées; l'hiſtorien de l'édit de Nantes rapporte qu'en général il y avoit un grand nombre de Sages-femmes de la Religion en France & qu'elles jouiſſoient, parmi les Catholiques même, d'une grande réputation.

L'Article trente de la déclaration de 1669 admettoit les Réformés à l'exercice de tous les arts & de tous les métiers, mais on n'ignore point combien l'intolérance ſe feſoit peu ſcrupule de bleſſer la

Digitized by Google

bonne foi & de violer les promeſſes les plus ſolennelles, il parut en 1680 une nouvelle déclaration qui défendoit à toute perſonne de quelque ſexe qu'elle fût, ſi elle feſoit profeſſion de la Religion réformée, de ſe mêler d'accoucher des femmes ſous peine de trois mille livres d'amende. „Les motifs de ce réglement étoient pris „de ce que les Réformés ne croyant pas „le baptême abſolument néceſſaire & les „Sages-femmes de la Religion n'ayant „pas le pouvoir d'ondoyer, il arrivoit „ſouvent que des enfans mouroient ſans „baptême à cauſe de l'abſence des Miniſ„tres & de l'éloignement des temples, „& que ſurtout ceux de cette Religion „qui étoient appellés aux accouchemens „des femmes Catholiques ne les avertiſ„ſoient pas de l'état où elles étoient quand „ils les croyoient en danger de vie. On „feſoit dire au Roi ſur ce ſujet que les Ré„formés n'ont pas de croyance aux Sacre„mens, ce qui peut faire connoître avec „quels déguiſemens on repréſentoit à „ce Prince la doctrine de leurs Egliſes.

„ſes. *) Il étoit venu dans l'eſprit de ceux „qui y travailloient une nouvelle reſſour„ce de ſe plaindre des Réformés qui exer„çoient ce métier, ſavoir qu'ils cachoient „la naiſſance des batards & les empê„choient d'être élevés dans la Religion „Catholique, même quand leurs Pères „& leurs Mères en feſoient profeſſion.“

On ajoutoit à tout cela que les Réformés n'étant pas convaincus de la néceſſi-

*) Il y avoit aſſurément beaucoup de mauvaiſe foi de dire que les Réformés ne croyoient pas aux Sacremens parcequ'ils n'admettoient pas le dogme inſenſé de la damnation éternelle des enfans qui meurent ſans baptême; il ne faut que ce dogme pour ſe convaincre que le ſyſtême des théologiens Catholiques eſt auſſi contraire au bon ſens qu'il l'eſt à l'Evangile.

Que penſer d'un Prince qui perſécute pluſieurs millions de ſes ſujets pour des opinions qu'il ne ſe donne pas ſeulement la peine de connoître? qui dans une affaire où il s'agit de la fortune & de la vie de ceux dont il doit être le Père, voit par les yeux d'autrui ou à travers les lunettes que l'impoſture lui préſente?

Digitized by Google

té abſolue du baptême pour le ſalut, les accoucheurs ou les accoucheuſes de cette Religion agiſſoient tout autrement que les Catholiques dans les accouchemens difficiles où la vie de la mère ou celle de l'enfant étoit en danger. Les Réformés devoient naturellement ſauver la mère aux dépens de l'enfant quand il étoit impoſſible de ſauver l'un & l'autre, au lieu que les Catholiques devoient pieuſement laiſſer périr la mère pour ſauver la vie à un enfant qui mourant avant que de naître, auroit été damné s'il n'avoit pas reçu le baptême.

Cette déclaration dictée par l'intolérance la plus raffinée ne put qu'affliger vivement les Réformés; ils eurent recours à des plaintes d'autant plus inutiles qu'elles étoient mieux fondées, on vouloit leur nuire & les perdre & leurs réclamations feſoient ſentir que l'on avoit frappé au véritable endroit. Les Réformés déclarèrent formellement qu'ils aimeroient mieux mourir que de ſouffrir que leurs en-

Digitized by Google

enfans fuſſent ondoyés; ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent pu regarder l'ondoiement comme une vaine cérémonie & s'y ſoumettre comme à une choſe indifférente, mais c'eſt qu'ils avoient lieu de craindre, que les Catholiques enviſageant l'ondoiement comme un véritable baptême, on ne défendit aux Miniſtres de baptiſer les enfans qui l'auroient reçu & qu'on ne s'en autoriſât pour les incorporer à l'Egliſe dominante.

Tous les Catholiques dont cette déclaration contre les Sages-femmes de la Religion ne favoriſoit pas les intérêts, s'en plaignirent autant que les Réformés; ils diſoient avec raiſon qu'il étoit cruel d'ôter à leurs femmes des perſonnes en qui elles avoient de la confiance & de mettre ainſi leur vie en danger, puisqu'on ne pouvoit ignorer combien cette confiance étoit importante dans cette occaſion. „Il y avoit" dit *Benoit*, „pluſieurs Catholiques, ſur„tout dans les Provinces méridionales, „qui s'étoient préoccupées en faveur des

Digitized by Google

„Sages-femmes de la Religion & les croyoient plus ſages, & plus fidelles que „les autres.“ On commençoit dans ce tems à ſe ſervir d'accoucheurs & ſur dix perſonnes qui exerçoient cette profeſſion on en comptoit au moins ſix d'entre les Réformés. L'exécution de la déclaration de la Cour ne put donc manquer d'avoir des ſuites très fâcheuſes, pluſieurs femmes moururent entre les mains des Accoucheurs ou des Sages-femmes Catholiques, non point que ces derniers manquaſſent d'habileté, mais c'eſt que leur miniſtère étoit déſagréable à celles qui étoient forcées d'y recourir & que leur vue ſeule inſpiroit une ſorte de terreur; on devoit les regarder comme les inſtrumens de l'intolérance. Les plaintes amères que l'on feſoit de tout côté ébranlèrent un moment la Cour & elle fut ſur le point d'annuller la déclaration, mais le Clergé eut aſſez de crédit pour la maintenir, on permit ſeulement aux femmes de diſtinction de ſe ſervir de telles Sages-femmes qu'elles voudroient; modifi-

Digitized by Google

dification qui ne pouvoit pas manquer de faire ſentir plus vivement au peuple la dureté de la loi.

Au reſte cette déclaration qui interdiſoit entièrement aux femmes Réformées le métier d'accoucheuſes avoit été précédée d'autres actes d'intolérance; depuis quarante ans on refuſoit à Paris de les faire entrer dans le corps des Sages-femmes jurées, on ne les appelloit plus aux viſites, aux conférences &c. &c.; elles ſe voyoient ainſi réduites à exercer leur métier comme en cachette & elles couroient le plus grand riſque lorsque quelque accouchée mouroit entre leurs mains.

Les Sages-femmes que la perſécution chaſſa de France & conduiſit à Berlin eurent la plus grande vogue & l'on ne peut pas dire que ce fût l'effet de l'engouement que le mérite étranger, réel ou prétendu, inſpire ſi ſouvent au vulgaire. L'art de l'accouchement avoit fait en France des progrès égaux à ceux qu'avoit faits la Chirurgie & pluſieurs Sages-femmes avoient

Digitized by Google

avoient réuni à l'habileté dans la pratique une théorie très ſavante. *) „Les Sages-„femines réfugiées ont trouvé de gran-„des reſſources dans ce pays. Leur mé-„thode a été trouvée bonne & elles ſont „employées par les Dames allemandes „de même que par les françoiſes. — Il „y en a une dont la réputation eſt ſi gran-„de que nonobſtant les occupations que „les habitans du pays de toutes les con-„ditions, auſſi bien que les Réfugiés lui „donnent, elle exerce ſon art dans les „pays étrangers où elle eſt appellée avec „empreſſement; elle ſeroit ſouvent ab-„ſente de Berlin & de ſa famille ſi elle „vouloit ſatisfaire toutes les perſonnes „qui la demandent, mais elle ne quitte le „pays que pour aller rendre ſervice à des „Princeſſes ou à des Dames de la premiè-

„re

*) Le traité de la Dame *Bourgeois*, Sage-femme de la Reine Marie de Médicis & qui a pour titre, *la Sage femme de la Reine*, a été regardé comme un des meilleurs ouvrages ſur l'art d'accoucher.

Digitized by Google

„re qualité.“ *) Mr. Ancillon que nous venons de citer, a ſans doute ici en vue la Dame *Mothé*, depuis femme des Sieurs *Théveny* & *Chaumont*, qui a joui en effet d'une très grande réputation à Berlin, elle a ſouvent fait les fonctions de Sage-femme de la Cour. Depuis ce tems les Sages-femmes de la Colonie n'ont pas démenti la bonne opinion que l'on avoit conçue des premières. Aujourd'hui où la ſageſſe du Gouvernement a établi des leçons publiques d'accouchement, auxquelles toute perſonne qui veut exercer le métier de Sage-femme eſt obligée d'aſſiſter, cet art s'eſt beaucoup perfectionné & à cet égard auſſi Berlin n'a rien à envier à Paris.

*) V. Etabliſſement des Réfugiés par Mr. Ancillon p. 142 & ſuiv.

MEMOI-

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE VINGTIEME.

Gens de lettres réfugiés.

Les perſécutions que les Réformés ſouffroient en France n'amenèrent dans le Brandebourg qu'un petit nombre de Savans ou de Gens de lettres qui le fuſſent par état ſans avoir d'autre vocation; cette claſſe d'hommes étoit dans le ſiècle paſſé beaucoup moins nombreuſe en France & ailleurs, qu'elle ne l'eſt devenue de nos jours; la plus grande partie de ceux qui cultivoient les ſciences & les lettres étoient des hommes revêtus d'emplois publics pour l'exercice desquels il falloit néceſſairement du ſavoir, la culture

Digitized by Google

re des Lettres étoit pour eux un acceſſoire, ils y conſacroient les momens de loiſir que leur laiſſoient les devoirs de leurs charges, ils y trouvoient le délaſſement de leurs travaux & feſoient ſervir leurs récréations même à l'utilité publique. Il n'y avoit qu'un bien petit nombre de perſonnes d'une fortune aſſez aiſée pour ſe paſſer d'emplois, qui ſe bornaſſent à l'étude & qui en fiſſent comme une profeſſion. La nobleſſe, quand elle n'avoit point de goût pour les charges civiles, prenoit le parti des armes & le titre de Savant n'en étoit point encore aux yeux d'un Grand lorsqu'il n'en avoit point d'autre à placer à côté de celui-là. Les Gens de lettres étoient les Juriſconſultes, les Eccléſiaſtiques, les Médecins, les Profeſſeurs des Univerſités & des Collèges; l'exercice de leur vocation les conduiſoit à des recherches ſavantes, à des diſcuſſions philoſophiques, leur fourniſſoit l'occaſion de compoſer des ouvrages d'eſprit. C'eſt ainſi que d'abord l'ancienne Rome n'eut presque point de Gens de lettres qui ne

fuſ-

Digitized by Google

fuſſent que Gens de lettres; la plupart de ceux qui ſe ſont illuſtrés par leurs écrits ont couru la carrière des emplois.

C'eſt depuis l'établiſſement des Académies & leur multiplication que s'eſt accrû le nombre des *Gens de lettres d'état & de profeſſion;* qu'on nous paſſe cette dénomination. Louis XIV. donna à cet égard auſſi le ton à l'Europe & cauſa une ſorte de révolution dans ſon ſiècle; il penſionna pluſieurs Savans & pluſieurs Beaux-eſprits uniquement parcequ'ils l'étoient, il alla même en chercher chez l'étranger & rendit ainſi honorable un état qui avant lui en avoit été à peine. La République des lettres eut depuis ce tems une exiſtence plus réelle qu'elle n'en avoit eue jusqu'alors.

Cette révolution fut à plus d'un égard avantageuſe aux Sciences & aux Lettres. Des hommes autrefois diſtraits par les devoirs de leurs places, trouvant dans leurs penſions des moyens de ſubſiſter, purent ſe livrer tout entiers aux objets vers lesquels

quels leur goût les portoit, plusieurs branches des Sciences & de la Littérature furent cultivées avec plus de soin & par un plus grand nombre de personnes; ce n'est souvent pas trop de toute la vie d'un homme pour approfondir & épuiser certaines matières, les Mathématiques, la Physique, l'Histoire &c. &c. offrent un champ immense à parcourir, il faut plus que le loisir d'y passer pour aller loin. Le génie poëtique ne se concilie guères avec les affaires civiles, les soins du gouvernement & les travaux de la guerre, & si l'on cite ici des exemples du contraire leur rareté même prouve ce que nous avançons. *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, *Molière*, l'inimitable *Lafontaine*, *Rousseau*, *Voltaire* & d'autres auroient difficilement atteint le point de perfection où nous les admirons, si leur esprit avoit été partagé entre les soins d'un emploi pénible & le travail du cabinet; & pour parler d'hommes supérieurs dans d'autres genres, *Leibniz*, *Euler*, *Bonnet*, *Buffon* &c. &c. n'auroient probablement pas porté tant de

lumières dans les parties des Sciences qu'ils ont cultivées, s'il avoient eu d'autre état que celui de Gens de lettres. Avant l'époque dont nous parlons ce n'étoit presque que dans la retraite & le loiſir de la vie monaſtique que ſe formoient des Erudits profonds & qu'ont été compoſés ces ouvrages volumineux qui renferment les fruits des recherches les plus longues & les plus pénibles.

Mais ſi la révolution dont nous parlons a contribué aux progrès des lumières, n'y a-t-elle pas nui auſſi à certains égards? en eſt il au moins réſulté tout le bien qu'il ſemble au premier coup d'œil que l'on pouvoit s'en promettre?

Les nombre des Gens de lettres, ou de ceux qui s'en donnent le nom, s'eſt prodigieuſement accrû; la vanité s'eſt parée d'un titre devenu honorable; dans un ſiècle éclairé le mérite des lumières a naturellement paſſé pour le premier & on a aſpiré à en avoir au moins la réputation.

Ce

Digitized by Google

Ce ne ſont pas toujours les hommes qui ont le plus de loiſir qui montrent le plus d'activité; à moins d'avoir naturellement beaucoup de reſſort dans l'ame, on perd d'ordinaire d'autant plus de tems que l'on en a plus à perdre & l'on n'eſt bien ſouvent économe ou avare que des momens qu'il faut en quelque ſorte dérober.

Le nombre des livres s'eſt multiplié, mais le nombre des bons livres, des livres ſavans s'eſt-il multiplié à proportion du nombre des Auteurs? c'eſt certainement un mal & un très grand mal que cette quantité de productions prétendues littéraires dont on eſt aujourd'hui vraiment accablé. Le Savant revêtu d'un emploi jouit par là même dans la Société d'une certaine conſidération, celui qui n'a d'autre occupation que l'étude n'en obtient qu'autant qu'il paſſe pour Homme de lettres, il devient donc Auteur; à peine a-t-on dans des lectures, ſouvent peu réfléchies, raſſemblé quelques matériaux bien

Digitized by Google

ou mal digérés, que l'on ſe hâte de ſe faire imprimer pour avoir le droit de prendre la qualité d'Homme de lettres; on auroit tout le loiſir de ſuivre le précepte ſi ſage d'Horace, *nonum prematur in annum*, mais on eſt preſſé de paroître, on aſpire à des diſtinctions, aux récompenſes littéraires, l'amour propre d'auteur, le plus aveugle des amours, croit aiſément que l'on en eſt digne; en obtient on ou par la brigue ou parceque réellement on les mérite? on s'endort ſouvent ſur ſes lauriers, ou au bruit des ſifflets; il y a longtems que l'on ſe plaint en France que le fauteuil académique eſt quelquefois ſomnifère. Ainſi le loiſir que la libéralité des Souverains accorde ou fait eſpérer aux Gens de lettres, ne produit pas tout le fruit que l'on en attend. Que l'on compare, pour s'en convaincre, les travaux immenſes de quelques Savans du dernier ſiècle, dont la vie a été la plus remplie, avec ceux de beaucoup de Savans de nos jours qui pourroient faire de l'étude leur ſeule occupation. Le génie, le goût des Sciences

tri-

Digitized by Google

triomphe des obſtacles, les difficultés l'animent, plus on eſt obligé d'agir plus on devient actif & c'eſt de l'eſprit ſurtout que l'on peut dire, *vires acquirit eundo.*

Tous ceux qui entrent dans la carrière des lettres & s'y bornent ne peuvent parvenir aux récompenſes littéraires, aux penſions, aux places d'Académiciens, ainſi ceux qui n'ont point de fortune, ſe voyent dans la néceſſité de faire des livres, ſe mettent aux gages des libraires & font de l'art d'écrire un métier. De là ces *fabriques de livres* qu'établit le déſir du gain & pour leſquelles des Gens de lettres, ſoi diſant tels, travaillent comme des ouvriers, à tant la pièce. Des livres ainſi faits peuvent difficilement être bons; l'auteur écrit pour avoir du pain, le libraire qui paye l'auteur veut gagner, il faut donc pour procurer du débit à la marchandiſe, écrire au goût de la multitude, or la multitude ne veut ni des ouvrages bien ſavans, ni bien penſés, ni bien ſolides; voilà l'origine de cette foule

de miſérables Romans, de Drames monſtrueux, de recueils de proſe rimée, de feuilles périodiques dans leſquelles la critique devient bien ſouvent, pour amuſer la malice, ſatyre perſonnelle.

Tout cela meurt ſans doute en naiſſant, mais ſa courte exiſtence ne laiſſe pas d'être incommode & dangereuſe; le ſiècle ne s'éclaire point, les lecteurs deviennent frivoles & l'état des Gens de lettres, ſi honorable, tombe dans l'aviliſſement; quiconque amuſe le public pour avoir de quoi diner ne doit pas compter ſur beaucoup d'eſtime.

Ce qui manque ſouvent, pour être un bon Ecrivain, à l'Homme de lettres qui n'a pas d'autre vocation, c'eſt la connoiſſance pratique du monde; l'homme de génie devine les hommes, mais l'homme de génie eſt rare & ce ne ſont pas les hommes de génie ſeuls qui écrivent. Exerce-t-on un emploi? n'eût-on que dans un foible degré l'eſprit obſervateur, on doit, dans les relations où l'on entre avec

avec les hommes, apprendre à les connoître, on eſt à même de vérifier les obſervations & les tableaux que l'on rencontre dans les livres; on trouve plus d'une fois que ce que l'on regardoit dans un bon Roman, dans une bonne pièce de théâtre, comme exagéré, eſt la nature toute ſimple; quel lecteur, un peu philoſophe, n'eſt pas étonné quelquefois de la vérité des portraits de Molière? combien ſouvent en voyant les hommes de près, les trouve-t-on préciſément tels qu'ils les peint? dans des circonſtances pareilles à celles où il les place, ils agiſſent, ils parlent, comme il les fait agir & parler.

Pour quiconque ne vit point avec les hommes dans des relations où leurs paſſions ſe montrent, pour quiconque n'eſt pas acteur lui-même ſur le grand théâtre de la Société, tous ces traits ſont à moitié perdus & il ne recueille pas de ſes lectures ce qu'il en pourroit recueillir. Les obſervations les plus vraies ſeront peut-être celles qui le lui paroîtront le moins,

il verra le monde & les hommes dans ſon imagination & non dans la réalité, & s'il fait des livres, il y peindra des chimères.

D'où vient la rareté de bons ouvrages de Philoſophie & de Morale, de bonnes pièces dramatiques, de bons Romans? ne ſeroit-ce point du défaut de connoiſſance des hommes que l'on peut reprocher à beaucoup d'Ecrivains. Dans les traités de Morale ou de Philoſophie on rencontre bien ſouvent des maximes démenties par l'expérience & inapplicables dans la pratique, dans les Comédies des caractères qui n'exiſtent nullepart, un langage que perſonne ne parle & à la place des ſentimens que naturellement devroient avoir les perſonnages, des ſentences prétendues philoſophiques; dans les Romans les héros ſont plus romaneſques que les évènemens, on n'y voit pas le monde, mais les phantômes de l'imagination déréglée de l'auteur. *)

Il

*) Nous pourrions juſtifier ce que nous avançons ici par plus d'un exemple, & l'Allemagne nous en fourniroit autant que tout autre pays.

Digitized by Google

Il eſt un genre d'ouvrages qui ſe ſont extrêmement multipliés de nos jours, & qui montrent ſurtout combien certains auteurs manquent de la connoiſſance des hommes, nous parlons de cette foule de méthodes d'inſtruction & d'éducation dont nous ſommes aujourd'hui accablés. Des hommes qui peut-être n'ont jamais élevé, ni inſtruit d'enfans, viennent d'un ton de dictateur donner des leçons à des hommes vieillis dans les fonctions de Précepteurs & d'Inſtituteurs de la jeuneſſe; on traite hardiment de pédanterie des méthodes au moyen deſquelles on a cependant formé plus d'un Savant eſtimable, plus d'un homme de bien. Si tout ce que ces Réformateurs débitent contre les méthodes anciennes étoit vrai, il n'y auroit actuellement pas un Philoſophe, pas un Littérateur digne de ce nom, pas un ſeul homme bien élevé ſur toute la face du monde littéraire & moral. On a eſſayé dans divers endroits de ces nouvelles méthodes, il en eſt peu qui ayent ſoutenu l'épreuve, les meilleures même n'ont

pu être adoptées qu'en partie & l'on s'eſt vu dans la néceſſité de conſerver presqu'en entier les anciennes.

La Grèce a eu une foule d'hommes qui feſoient profeſſion de Philoſophie & de Savoir ſans entrer dans les emplois & qui de cet éloignement même des affaires publiques feſoient comme le caractère du Philoſophe; les Sophiſtes étoient tous des hommes déſœuvrés & c'eſt peut-être ce déſœuvrement même qui les a fait dégénérer au point que leur nom eſt devenu une injure. Ces hommes qui vivant au milieu de la Société, s'iſoloient en quelque ſorte en ne prenant part à rien de ce qui pouvoit contribuer à ſon utilité, diſcouroient ſur le Gouvernement, la Religion, ſur les objets les plus importans, bâtiſſoient des ſyſtêmes riſibles, attaquoient les principes ſur leſquels ſe fonde eſſentiellement le bonheur des Etats & ne mettoient rien à la place de ce qu'ils détruiſoient; ils croyoient tous être des Socrates & des Platons, mais combien peu

peu en eſt-il que l'on puiſſe ſeulement à quelques égards, comparer à ces grands hommes? Où ces vains diſcoureurs auroient-ils pris cette étendue de vue, ce coup d'œil ſûr, ſi néceſſaires pour raiſonner ſagement ſur les objets dont ils s'occupoient? On aime à entendre un Ciceron, placé à la tête du plus grand Empire qui ait jamais exiſté, parler de Politique, de Morale, de Religion, il tenoit tous les fils qui en lient les principes à l'utilité publique & au bonheur du genre humain; dans une vie toute conſacrée au ſervice de ſa patrie & de ſes concitoyens, il avoit journellement occaſion de voir le jeu des paſſions, d'apprendre ce qui peut les enflammer, les calmer, les diriger vers le bien, de connoître ainſi, non point l'homme idéal conçu dans le cerveau du Philoſophe qui ne ſort point de ſon cabinet, mais l'homme réel, l'homme de la nature, façonné par la Société, par la Religion, les mœurs & le gouvernement.

Digitized by Google

Si dans ce ſiècle beaucoup d'auteurs qui ont écrit ſur les principes du Gouvernement, les Lois, la Religion & la Morale ſe ſont égarés dans de vaines ſpéculations & ont débité des maximes qui ſi elles pouvoient être ſuivies, ſeroient deſtructives de toute Société, n'eſt ce point peut-être parceque leur genre de vie eſt à peu près celui des anciens Sophiſtes grecs?

Le cœur s'attache naturellement à une patrie que l'on ſert, il s'échaufe pour le bien public, il en fait ſon affaire; on craint tout ce qui pourroit y porter atteinte, on reſpecte tout ce qui peut y influer, voit on des abus? on ne les attaque qu'avec modeſtie, on propoſe ſes obſervations comme des doutes & l'on ne renverſe pas ſans avoir au moins montré les matériaux dont on pourroit ſe ſervir pour mieux bâtir.

C'eſt dans la réunion de la qualité de Gens de lettres & de Philoſophes à celle d'hommes publics qu'il faut ſans doute chercher la cauſe de la ſolidité, de la profon-

Digitized by Google

fondeur, de la vérité que l'on admire dans pluſieurs ouvrages qui ont fait époque. C'eſt à un *Montesquieu*, à un *Dagueſſeau* qu'il appartient d'écrire ſur les Lois & le Gouvernement, à un *Necker* ſur les finances, à un *Beauſobre*, un *Vernet*, un *Jéruſalem*, un *Spalding* ſur la Religion. *) Rarement le Savant, le Philoſophe

*) Un homme qui n'ayant qu'une connoiſſance ſuperficielle de la Phyſique, s'aviſeroit d'écrire ſur la Médecine & de la traiter de charlatannerie, paroîtroit ſans doute prodigieuſement ridicule & on le taxeroit au moins de fatuité; mais combien d'hommes qui n'ont fait que lire en courant quelque ſyſtême de Métaphyſique, écrivent hardiment ſur la Religion & contre la Religion & ſe permettent d'indécentes railleries contre les Théologiens; quel nom donner à de ſemblables gens? *difficile eſt ſatyram non ſcribere.*

On dit le Théologien qui défend la Religion eſt ſuſpect de partialité, il combat pour ſes foyers, pour l'autel dont il vit; oui, ſi les Apologiſtes de la Religion étoient tous de gros Bénéficiers qui auroient beaucoup à perdre ſi la Religion étoit détruite; mais des Eccléſ-

ſophe qui ne vit que pour ſoi & ne converſe qu'avec les livres, eſt-il l'écrivain utile; nous parlons en général & nous n'avons pas beſoin ſans doute de placer ici les noms reſpectables d'auteurs qui forment des exceptions d'autant plus glorieuſes pour eux qu'elles ſont un peu rares.

Le Brandebourg n'offroit encore vers la fin du ſiècle paſſé que peu de reſſources au ſimple homme de lettres, le Savant ſans emploi & ſans fortune n'auroit pas pu y ſubſiſter; c'étoit beaucoup que l'Electeur pût fournir au plus néceſſaire pour retirer ſon pays du ſein des calamités où il le trouva plongé à ſon avénement au trône, il falloit rappeller les Sciences & les arts exilés & les faire en quelque ſorte renaître; l'attention d'un Souverain ſage

Eccléſiaſtiques Proteſtans! ſurtout dans pluſieurs contrées de la Suiſſe & de l'Allemagne! en vérité quand on compte ce que leur valent leurs places on ne peut s'empêcher de rire de les entendre accuſer d'intérêt propre parce qu'ils défendent la Religion.

Digitized by Google

ge dans de ſemblables circonſtances ſe porte ſur les beſoins les plus urgens, il commence par récompenſer ceux qui de l'inſtruction de leurs concitoyens ſont l'objet direct de leurs travaux, l'utilité qui en réſulte eſt prochaine; à meſure que les lumières iront en croiſſant la proſpérité publique augmentera, le Souverain devenu plus puiſſant parceque ſes ſujets ſeront devenus plus induſtrieux & plus heureux, aura alors des moyens de ſatisfaire ſon goût pour tous les genres de talens & de mérite, il pourra encourager par des diſtinctions & des récompenſes des hommes dont les travaux ont une utilité plus éloignée & ne contribuent que comme imperceptiblement aux progrès de l'eſprit humain. Il faut fonder ſolidement l'édifice avant que de le décorer.

Il y eut cependant quelques Savans réfugiés qui profitèrent du petit nombre de reſſources que leur offroit un pays dont le Souverain jettoit au moins les ſemences du bien qui devoit un jour y germer & y croître.

Fré-

Digitized by Google

Fréderic Guillaume, qui avoit cette étendue de vue, caractère de l'homme de génie, ſentoit combien la connoiſſance approfondie de l'hiſtoire du pays peut influer ſur pluſieurs parties de l'adminiſtration; l'hiſtoire générale doit être l'objet des études du Savant & du Philoſophe, c'eſt l'homme qu'il veut étudier, le Souverain, ſes Miniſtres, doivent connoître particulièrement l'hiſtoire du pays qu'ils gouvernent, c'eſt leur nation qu'ils doivent étudier, ce ſont les traits qui la modifient, qui la caractériſent qu'ils doivent ſaiſir, être au fait des relations où elle s'eſt trouvée avec d'autres, & de ſes intérêts, des prétentions & des droits du Souverain. Le Brandebourg n'avoit point encore d'hiſtorien, lorſque Fréderic Guillaume fonda en 1650 une place d'Hiſtoriographe en faveur de *Joachim Hübner*, *) il fut chargé

*) Il paroît que *Nicolas Leuthinger*, *Garzæus Angelus* & *Cernitz*, qui avant ce tems travaillèrent ſur l'hiſtoire du pays, n'y avoient pas été engagés par le Gouvernement.

Digitized by Google

chargé d'écrire l'hiſtoire du pays d'après les archives & les actes authentiques qui devoient lui être communiqués. *) *Hübner*

*) Veut-on voir la différence qui ſe trouve entre l'homme vraiment grand & l'homme vain? Fréderic Guillaume nomme un Hiſtoriographe pour écrire l'hiſtoire de ſon pays, Louis XIV. en nomme auſſi, mais pourquoi? pour écrire ſon hiſtoire. C'étoit conſulter ſon ambition & employer le vrai moyen pour n'avoir point d'hiſtoire véridique. S'il eſt difficile aux contemporains d'un Souverain d'en écrire l'hiſtoire, la choſe eſt peut être impoſſible à quiconque eſt payé pour le faire; comment ne pas voir un homme admirable dans celui qui nous témoigne aſſez d'eſtime pour vouloir aller par nous à la poſtérité? Auſſi *Boileau* & *Racine*, Hiſtoriographes de Louis XIV, y furent fort embaraſſés; on ſait le mot, qu'ils n'avoient écrit comme Hiſtoriographes, que les quittances des quartiers de leurs penſions.

Voici l'article *Hiſtoriographe* de l'Encyclopédie. „Hiſtoriographe, celui qui écrit „ou a écrit l'hiſtoire; ce mot a été fait pour „déſigner cette claſſe particulière d'auteurs. „Mais on l'applique plus communément, com-

ner ſe montra peu digne de la confiance de l'Electeur, il ne remplit point les engagemens qu'il avoit pris & mérita par ſa négligence d'être congédié en 1661.

L'Electeur avoit déjà donné deux ans auparavant le titre d'Hiſtoriographe de Brandebourg, avec deux cents écus de penſion, à *Joachim Paſtorius*; mais il y a toute

„me le titre d'un homme qui a mérité par „ſon habileté, ſon intégrité & ſon jugement „le choix du gouvernement pour tranſmettre „à la poſtérité les grands événemens du règne préſent. Boileau & Racine furent nommés Hiſtoriographes ſous Louis XIV. Mr. „de Voltaire leur a ſuccédé dans cette importante fonction ſous le règne de Louis „XV. Cet homme extraordinaire, appellé à la „Cour d'un Prince étranger, a laiſſé cette place vacante, qu'on a accordée à Mr. Duclos, Secrétaire de l'Académie françoiſe. „Racine & Boileau n'ont rien fait. Mr. de „Voltaire a écrit l'hiſtoire de Louis XV.

Mr. Duclos a mieux fait ſans doute en écrivant l'hiſtoire de Louis XI. il pouvoit le faire, comme dit Tacite, *ſine ira & ſtudio.*

Digitized by Google

toute apparence que ce ne fut de ſa part qu'un trait de politique; Paſtorius travailloit à l'hiſtoire de Pologne & avoit publié quelques écrits ſur cet objet, les relations où ſe trouvoit l'Electeur avec la Pologne devoient naturellement lui faire prendre intérêt à la manière dont on en écriroit l'hiſtoire & il étoit de la prudence d'en avoir l'hiſtorien pour ami. Paſtorius n'a rien écrit ſur l'hiſtoire de Brandebourg.

En 1664 l'Electeur appella *Martin Schoock* de Hollande où il avoit occupé des chaires de Profeſſeur, il fut placé à l'Univerſité de Francfort & nommé Hiſtoriographe avec cinq cents écus de penſion. Il raſſembla des matériaux pour l'hiſtoire qu'il devoit écrire, mais il n'acheva rien; il ſe plaignoit de l'obſtacle preſque inſurmontable que lui préſentoit l'ignorance de la langue allemande & il ne reſte de ſon travail que quelques eſſais aſſez informes, en partie imprimés & en partie manuſcrits. Tous ſes papiers

piers furent remis en 1668 à *Chriſtophle Hendrich*, Profeſſeur d'hiſtoire à Francfort, auquel l'Electeur accorda la penſion que *Schoock* avoit eue, mais il ne fit auſſi qu'ajouter quelques matériaux à ceux qu'avoit raſſemblés ſon prédéceſſeur; tout cela fut dépoſé dans la Bibliothèque publique.

L'Electeur crut trouver l'occaſion de faire mettre en œuvre tous ces matériaux, la perſécution ayant conduit à Berlin, pluſieurs années avant la Révocation, Mr. *Jean Baptiſte de Rocoles*, qui s'étoit déjà fait connoître en France par quelques ouvrages hiſtoriques.

Mr. de Rocoles étoit de Béziers; né de parens Catholiques & Catholique lui-même, il avoit eu la qualité de Protonotaire apoſtolique, de Conſeiller & d'Hiſtoriographe de S. M. T. C., de Docteur & Profeſſeur de l'Univerſité de Paris & de Chanoine de Saint Benoît. Ayant embraſſé la Religion Réformée il ſe vit contraint à quitter ſa patrie & ſe retira en

1672

1672 à Genève; on voit par les lettres de Bayle qu'il y étoit fort eſtimé & qu'il étoit admis à des conférences ſavantes auxquelles préſidoit Mr. *Minutoli.* Cependant ſon ſéjour à Genève ne fut pas long, il paroît que dans la même année 1672 il ſe rendit à Berlin, attiré vraiſemblablement par Mr. de *Schwerin* qui l'avoit connu à Paris & dans la maiſon duquel il demeura juſqu'en 1674. *)

Mr. de Rocoles fut choiſi pour remplir la place d'Hiſtoriographe & il paroît l'avoir méritée. C'étoit un homme très laborieux, il avoit continué & augmenté de trois volumes in folio la deſcription du monde par *Daviti* commencée par l'Italien *Jean Botero.* Bayle parle avec éloge de ſon *Introduction à l'hiſtoire,* **) & ſon *Hiſtoire des célèbres impoſteurs,* traduite en allemand en 1661, a été réimprimée à Bruxelles en 1728.

*) V. T. I. de ces Mémoires p. 63 & 355.

**) en 2 Volumes in 12.

Digitized by Google

Il paroît que Mr. de Rocoles fut ſérieuſement occupé des devoirs de ſa place; dans l'eſpace d'une année il conduiſit l'hiſtoire qu'il étoit chargé d'écrire juſqu'au règne de Joachim II. Son manuſcrit, diviſé en ſept livres & de deux cent & dix pages in folio, a été dépoſé aux archives. Mr. Oelrichs le juge digne de l'impreſſion; on doit d'autant plus regretter qu'il n'ait pas continué. Il demanda ſon congé à l'Electeur dès l'année 1675, dans l'eſpérance, comme il le dit lui même dans une note de ſon manuſcrit, de trouver ailleurs un ſort plus heureux; ſa démarche fut peu réfléchie & il dut plus d'une fois ſe repentir de l'avoir faite; il alla en Hollande où il ne retrouva point ce qu'il avoit perdu en quittant Berlin. „Mr. de Ro„coles eſt à Leyde avec ſa femme," dit Bayle dans une lettre de 1676 à Mr. Minutoli, "& il y eſt en aſſez méchante „poſture. Il veut faire des collèges ju„ridiques, mais je lui ai ouï dire qu'il ne „ſavoit que le droit canon, or en Hol„lande,

„lande, où les matières bénéficiales ne „ſont pas fort en queſtion, je ne vois pas „qu'on doive par trop s'empreſſer après „le decret de Gratian.“ Il publia en Hollande un *Abrégé de l'hiſtoire de l'Empire d'Allemagne*, mais le défaut de reſſources l'engagea à retourner en France, il rentra dans l'Egliſe qu'il avoit quittée, le beſoin ſans doute le conduiſit à cette lâcheté; mais quoiqu'elle lui fut payée par le canonicat qu'on lui rendit, il quitta une ſeconde fois la Religion Catholique & revint en Hollande où il publia pluſieurs ouvrages hiſtoriques. Par un effet de l'inconſtance & de la légéreté exceſſive de ſon caractère il retourna encore en France & mourut, probablement Catholique, en 1696 à Paris.

La manière dont Mr. de Rocoles fut remplacé ne dut pas le faire regretter, l'Electeur nomma en 1686 le célèbre *Samuel Puffendorff*, Hiſtoriographe de Brandebourg; il compoſa la vie de l'Electeur même; cet ouvrage eſt ſi connu

& ſi digne de la réputation dont il jouit, qu'il ſeroit fort inutile d'en parler ici. L'Electeur ne ſurvécut point au travail de Puffendorff & n'eut point ainſi la ſatisfaction de voir payés de ſuccès les ſoins qu'il avoit pris pour faire compoſer une hiſtoire de ſon pays. *)

Sous

*) Le ſeul reproche bien fondé que l'on puiſſe faire à l'hiſtoire de Puffendorff c'eſt qu'elle ne contient pas aſſez de détails ſur le Gouvernement intérieur & la vie privée de Frédéric Guillaume; d'ailleurs elle ſera toujours précieuſe pour quiconque voudra connoître l'état de l'Europe & du Nord en particulier, pendant le règne de l'Electeur. Puffendorff mérite toute la confiance de ſes lecteurs puiſqu'on ſait qu'il a puiſé dans les archives & les ſources les moins ſuſpectes; il mourut en 1694 pendant qu'il travailloit à la vie de l'Electeur depuis Roi ſous le nom de Fréderic I. il l'a conduite juſqu'à 1690. Ce morceau, intéreſſant pour l'hiſtoire du pays, a été imprimé en 1784 par les ſoins & ſous les yeux de Mr. de Hertzberg; c'eſt un in folio de 282 pages. L'impreſſion de ce morceau a été précédée de celle d'un ouvrage plus

Sous le règne de Fréderic I. Mr. *Antoine Teiſſier* fut nommé Hiſtoriographe; il étoit né à Nîmes en 1632, ſon Père étoit Receveur général du Languedoc & ſa Mère fille de Mr. de Baudan, Seigneur de Veſtric. Après avoir étudié quelque tems la Théologie il s'appliqua à la Juriſprudence & devint Docteur en droit; la perſécution le fit ſortir de France en 1685. il alla en Suiſſe & ne vint à Berlin qu'en 1692. avec ſa femme *Suſanne Cambon*, qui avoit été mariée en premières nôces avec un Gentilhomme de Nîmes, appellé *des Pierres.* Mr. Teiſſier fut d'abord nommé Conſeiller d'Ambaſſade *) & obtint la penſion attachée alors à

plus important encore, celui du *Cadaſtre de la Marche (Landbuch)* dreſſé par l'Empereur Charles IV. & d'après le manuſcript déposé aux Archives. Mr. de Hertzberg l'a publié avec des notes qui répandent le plus grand jour ſur l'hiſtoire du pays.

*) Sa famille étoit conſidérable dans le Languedoc. *Pierre de Teiſſier*, Seigneur de *Bernis*, un

ce titre; peu de tems après il fut chargé de traduire en françois les mémoires de Puffendorff ſur la vie de Fréderic Guillaume, & reçut de la Cour une gratification de quatre cents écus pour cette traduction, qui exiſte manuſcrite en quatre volumes *in folio* dans la Bibliothèque Royale. Mr. Teiſſier a publié quelques pièces ſur l'hiſtoire du pays; on a encore de lui des Eloges des Savans tirés de l'hiſtoire de de Thou avec des additions,*) & une traduction des *Vies des Electeurs de Cernitz* avec leurs portraits & leur généalogie; cette traduction a été imprimée *in folio* à Berlin. Quoique d'une ſanté très délicate Teiſſier parvint à l'âge de quatre-vingt trois ans.**)

En

un de ſes ancêtres, parut dans la montre des nobles de la Sénéchauſſée de Nîmes, avec une lance ſimple & deux chevaux. En 1535 les Etats de Languedoc s'aſſemblèrent dans la ſalle de la maiſon de *Léonard Teiſſier* à Nîmes.

*) V. Lettres de Bayle p. 964.

**) V. Sa vie dans Niceron; les Régiſtres de l'Egliſe

En 1699 Mr. *Charles Ancillon* dont nous avons eu occaſion de parler pluſieurs fois dans cet ouvrage, fut nommé Hiſtoriographe; il n'a donné au public, outre ſon hiſtoire de l'établiſſement des Réfugiés, que quelques brochures ſur l'hiſtoire du pays; *Küſter* en fait mention dans ſa *Bibliothèque hiſtorique de Brandebourg.*

Vers le même tems Mr. *Jean Fréderic Cramer* obtint auſſi la place d'Hiſtoriogra-

gliſe de Berlin font mention de *Jean Jacques Teiſſier*, Capitaine au ſervice de Gotha mort à Berlin en 1731. & de *Pierre Gabriel Teiſſier*, fils de l'Hiſtoriographe, mort il y a quelques années.

Il y a eu dans la Communauté françoiſe de Hambourg une famille honorable du nom de *Texier*, probablement de la même origine qui celle de *Teiſſier;* à cette famille appartient Mr. *Texier*, Gouverneur de Surinam & ſon frère, qui après avoir accompagné le Roi de Dannemark dans ſes voyages, à été nommé Directeur de la Société des Indes établie à Altona.

Digitized by Google

riographe; il a critiqué ſévérement l'ouvrage de Puffendorff; cela étoit plus aiſé que de mieux faire, auſſi n'a-t-il rien fait.

Le célèbre Chancelier de l'Univerſité de Halle, *Jean Pierre Ludwig*, a auſſi eu le titre d'Hiſtoriographe.

Le ſavant *Godefroi Arnold* paroît n'avoir demandé ce même titre à Fréderic I. en 1702 que pour trouver dans ce Prince un protecteur contre ſes ennemis; il s'en étoit fait par ſon *hiſtoire eccléſiaſtique* dans laquelle on l'accuſoit d'avoir pris un peu trop chaudement parti pour les hérétiques.

Depuis ce tems ce titre n'a plus été donné, quoique Mr. *de Gundling* l'ait pris à la tête de ſa vie de Fréderic I. qu'il publia à Halle en 1715. il fut chargé par le Roi défunt d'écrire l'hiſtoire du pays, il l'a commencée. Sous ce règne Mr. *Bekmann*, Profeſſeur au Collège de Joachim, eut la commiſſion de continuer le travail de *Mr. de Gundling*; il a publié une *Topographie de la Marche.*

Ainſi

Ainſi malgré les ſoins des Souverains du pays, le Brandebourg n'auroit point encore d'Hiſtoire ſi le grand Prince qui y tiendra un jour une des premières places, n'en étoit devenu l'Hiſtorien; les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Brandebourg* ont fait époque, comme toute la vie de leur immortel auteur.

En dernier lieu deux Savans hommes ont écrit chacun une hiſtoire de Brandebourg, ce ſont Mrs. P*auli* & *Bucholtz;* en rendant à leur travail toute la juſtice qui lui eſt due, nous ne ſaurions cependant nous empêcher de ſouſcrire au jugement que le public en a porté, ce ſont plutôt des matériaux pour l'hiſtoire que l'hiſtoire même. Nous avons parcouru en particulier l'ouvrage de Mr. *Bucholtz*, il eſt plein de recherches ſavantes, ſurtout relativement à l'hiſtoire ancienne, mais c'eſt un vrai travail que de le lire, tant le ſtyle eſt lourd, les faits mal rangés, les récits coupés de digreſſions & de parenthèſes, à peine écrivoit-on ainſi il y a deux

deux ſiècles. Si nous jugeons de l'exactitude de cet auteur d'après la manière dont il parle de ce qui regarde les Réfugiés, on a auſſi à cet égard plus d'un reproche à lui faire.

Pluſieurs des Gens de lettres réfugiés auroient pu être employés dans les Univerſités & les Collèges s'ils avoient ſu la langue de leur nouvelle patrie, mais leur ignorance à cet égard préſentoit un obſtacle preſque inſurmontable; ce ne fut que ſous le règne ſuivant qu'ils trouvèrent à ſe placer très convenablement à l'état qu'ils avoient embraſſé; le Collège Royal françois de Berlin donna de l'emploi à Mrs. *Sperlette*, *Chauvin*, *Audouy*, *de Pennavaire*, *Barbeyrac*, *de la Croze*, que l'on verra reparoître dans la ſuite de ces Mémoires & dont pluſieurs ont acquis de la célébrité dans la République des lettres. Au commencement du ſiècle Fréderic I. fonda la Société Royale des Sciences à laquelle pluſieurs Savans réfugiés furent aggrégés.

Quel-

Digitized by Google

Quelques uns d'entre eux, comme nous l'avons vu, devinrent Inſtituteurs des Princes de la Maiſon électorale, d'autres trouvèrent de l'emploi dans les *Académies françoiſes* que l'Electeur avoit fondées pluſieurs années avant le Refuge pour l'éducation de la jeune nobleſſe. *) Nous voyons par les archives qu'il exiſtoit à Berlin une ſemblable Académie mais nous n'avons rien trouvé de ſatisfeſant ſur ſon établiſſement & ſa forme; elle doit être antérieure à l'année 1687. des désordres qui s'y étoient gliſſés engagèrent l'Electeur à en confier la direction à Mr. Charles Ancillon, Juge de la Colonie

*) Il ſemble que le grand Electeur fut deſtiné à jetter les fondemens de toutes les grandes choſes que les règnes ſuivans ont vu s'élever pour la proſpérité & la gloire de la Pruſſe. Fréderic I. fonda l'Académie des Princes, Fréderic Guillaume la maiſon des Cadets & le Roi régnant a fondé l'Ecole des Nobles; des Réfugiés ou des deſcendans de Réfugiés ayant été employés dans ces divers établiſſemens, nous aurons occaſion d'en parler.

Digitized by Google

lonie de Berlin; voici la patente qui lui fut expédiée à cette occaſion.

„Cher & bien aimé, d'autant que „l'Académie françoiſe qui eſt établie ici „a beaucoup déchû de ſon inſtitution „par divers déſordres qui s'y ſont gliſſés „& que nous avons trouvé bon de don„ner quelques ordres & réglemens pour „ſon établiſſement, mais auſſi eſtimé „qu'il étoit néceſſaire d'en donner à quel„qu'un la ſurintendance ou inſpection „ſupérieure, Nous avons voulu vous éta„blir & vous établiſſons par les préſentes „Surintendant ou Inſpecteur ſupérieur „de la ſuſdite Académie & vous propo„ſons en cette qualité aux autres Direc„teurs, Précepteurs & Régens, perſua„dés que vous employerez vos meilleurs „ſoins & votre habileté, qui nous a été „fort exaltée, à ſon rétabliſſement & „avancement. En conſéquence vous „devez principalement avoir ſoin qu'elle „ſoit pourvue de Régens capables & bien „qualifiés, comme auſſi qu'il y ait dans „l'Aca-

Digitized by Google

„l'Académie des maîtres de langue habi-
„les & qui gouvernent & inſtruiſent la
„jeuneſſe convenablement & avec ſoin,
„en adminiſtrant les châtimens néceſſai-
„res avec modération & ſans excéder les
„bornes, comme il eſt encore nouvelle-
„ment arrivé. Vous aurez ſoin qu'on
„obſerve, ſur tous les points, les régle-
„mens ſans qu'il y ſoit contrevenu en
„quoi que ce ſoit. Cologne ſur la Sprée
„le 20 Août 1687.

F. G.

Il eſt fait mention dans le même tems de l'Académie de *La Fleur* à Halle. La Fleur étoit François & Proſélyte, ſon vrai nom étoit *Millié;* il avoit été valet de chambre *) du Prince Adminiſtrateur du Duché de Magdebourg, qui avoit un Inſtitut pour l'éducation de la jeune Nobleſſe. Lorſque l'Adminiſtrateur mourut La Fleur ſe hâta de porter à l'Electeur cette nouvelle intéreſſante & profita de la cir-

*) Geheimer Kammerdiener.

circonſtance pour demander le privilège de cet Inſtitut. L'Electeur le lui ayant accordé il forma ſon Académie des débris de celle qui avoit été comme attachée à la Cour de l'Adminiſtrateur & qui ſans le privilège que donna l'Electeur & ſans l'eſprit entreprenant de La Fleur, auroit été anéantie; il la ſoutint ſans aucun bénéfice de la Cour juſqu'en 1688 & il avoit acheté de ſes deniers pour cet objet la grande maiſon d'Einſiedel dans la *Mærcker-Straſſe.* La diviſion s'étant miſe entre La Fleur & les maîtres qu'il employoit, l'Electeur Fréderic III. nomma ſes Miniſtres d'Etat Mrs. de Grumbkow, de Dankelmann & de Schwerin pour former le plan d'une Académie en faveur des Nobles; ils en chargèrent Mr. *Antoine Gonthier de Berghorn* qui fut créé Directeur & obtint ſix cents écus de penſion annuelle, à condition d'en laiſſer cent à La Fleur à qui on conſerva ſon privilège encore pendant deux ans. En 1690 le ſavant *Chrétien Thomaſius*, perſécuté à Leipzig, vint ſe réfugier à Halle, une foule

foule de jeunes gens l'y ſuivirent pour profiter de ſes leçons; cet événement fit naître à l'Electeur l'idée de fonder l'Univerſité de Halle, à laquelle l'Académie de La Fleur fut incorporée par reſcript de la Cour du 22 Avril 1693. elle en fut donc en quelque ſorte le germe. *)

 L'Uni-

*) Nous avons ſuivi Mr. *Dreyhaupt* dans ce que nous avons dit de l'Académie de La Fleur (Beſchreibung des Saal-Creyſes T. II. p. 3.). Cet écrivain maltraite trop La Fleur ſur ſon caractère entreprenant; il auroit dû penſer que ſans ce caractère, un établiſſement utile formé par l'Adminiſtrateur de Magdebourg, auroit péri, que ſans l'Académie que LaFleur ſoutint Thomaſius ne ſeroit probablement point venu à Halle, car qu'eſt ce qui auroit pu l'y attirer? & qu'ainſi on n'auroit pas ſongé à la fondation de l'Univerſité; quel qu'ait été La Fleur, dont nous ne prétendons pas être les Apologiſtes, on lui a réellement des obligations; dans bien des occaſions un caractère entreprenant eſt bien loin d'être un défaut. Mr. Dreyhaupt n'auroit pas dû ſurtout, à l'occaſion de La Fleur, faire à toute la nation françoiſe un compliment qui ne doit pas

L'Univerſité de Francfort ſur l'Oder offrit auſſi des reſſources à quelques Gens de lettres réfugiés; l'Electeur qui y fonda une Colonie en 1686. y entretint douze Etudians françois qui jouiſſoient d'une penſion annuelle de cinquante écus,*) un bon nombre de jeunes gens des meilleures familles réfugiées ne tardèrent pas à s'y rendre; Mr. *Bancelin* de Metz, Paſteur à Francfort, leur fut donné pour Inſpecteur. En 1698 l'Electeur créa une place de Profeſſeur en Langue françoiſe; elle fut donnée à Mr. *Jean Cauſſe*, qui avoit ſuccédé en 1690 à Mr. Bancelin.

Mr.

pas donner bonne opinion de notre politeſſe. *Darauf er dann,* (La Fleur) *wie die franzöſiſche Nation ohnedem zu neuen Unternehmungen und etwas auf ein Gerathewohl zu wagen geneigt, ſogleich den Anfang machte.*

*) En 1688 les douze étudians étoient les Sieurs *Périer*, *de Durant*, *Jean du Bourg*, *Ancillon*, *d'Ingenheim*, *de Plantamour*, *Bancelin*, *Daniel le Roi*, *Daniel Saint Nicolas*, *Charles Lugandi*, *Pierre Cregut*, *Pierre Nicolas*. Deux Moines françois proſélytes jouiſſoient de la même penſion pour faire leurs études.

Digitized by Google

Mr. *Philippe Naudé*, né à Metz en 1654 d'où il ſortit le jour même que le Temple des Réformés fut fermé, vint à Berlin en 1687. Il avoit été placé dans ſa première jeuneſſe à la Cour d'Eiſenach en qualité de Page & pour tenir compagnie aux jeunes Princes, il apprit ainſi la langue allemande, ce qui lui fut très avantageux à Berlin; il fut placé l'année même de ſon arrivée comme Profeſſeur de mathématiques au Collège de Joachim & réunit à cette place en 1696 celle de Précepteur des Pages & de Mathématicien de la Cour; il fut dans la ſuite aggrégé à la Société Royale des Sciences. Quoique Mathématicien Mr. Naudé ne s'eſt fait preſque connoître que par des ouvrages de Théologie. Il vint à Berlin avec un fils âgé de neuf mois qui lui a ſuccédé dans ſa place de Profeſſeur & de membre de l'Académie & qui a laiſſé une famille nombreuſe & honorable; ſon fils Mr. *Jacques Naudé* eſt actuellement Profeſſeur en Théologie au Collège de Joachim.

Mr. *de Larrey* dont nous avons parlé à l'occaſion des Conſeillers d'Ambaſſade, appartient auſſi à la claſſe des Gens de lettres réfugiés établis à Berlin ſous le règne de Fréderic Guillaume; la penſion qu'il devoit à la généroſité de ce Prince le mit dans une ſituation aiſée qui lui donna le loiſir de compoſer les divers ouvrages par leſquels il s'eſt fait un nom dans la République des lettres. *)

*) Il publia en 1689 l'hiſtoire d'Auguſte, & celle d'Eléonore de Guienne. En 1697 & 1698 parurent les trois premiers volumes de l'hiſtoire d'Angleterre, le quatrième ſuivit en 1713 en même tems que l'hiſtoire des ſept Sages. Il n'eut pas le tems d'achever l'hiſtoire de Louis XIV. dont le premier volume fut imprimé en 1718; ce dernier ouvrage fut moins bien accueilli que ne l'avoient été les précédens; on trouva que l'auteur ménageoit beaucoup trop Louis XIV. & beaucoup plus qu'il ne l'avoit fait dans l'hiſtoire d'Angleterre; mais peut-être le jugement des Réfugiés eſt-il un peu ſuſpect à cet égard de partialité. Louis XIV. leur avoit fait trop de mal

mal pour qu'il puſſent ſupporter d'en entendre dire du bien. „Ceux qui ont vécu avec „Mr. de Larrey prétendent que ce change„ment tenoit aux careſſes que feſoit à ce bon „vieillard Mr. le Comte de Rothenbourg, alors „Miniſtre de France à la Cour de Pruſſe, qui „l'amadouoit, lui feſant quelques petits pré„ſens de pures bagatelles, de chocolat, de „vins de liqueur. C'eſt bien fauſſement „qu'on a ſuppoſé à Mr. de Larrey, âgé de „près de ſoixante-dix ans, le projet de ren„trer dans ſes biens en France." V. *Nouvelle Bibliothèque Germ.* T. XVI. p. 445.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE,

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE VINGT-UNIEME.

Artiſtes Réfugiés.

Il n'a peut-être manqué à Louis XIV. qu'une éducation moins négligée pour mériter le nom de grand homme que ſes contemporains lui donnèrent & qu'aujourd'hui on lui diſpute; ſi ceux à qui ſon enfance fut confiée avoient ſu ou voulu donner une meilleure direction à ſes penchans naturels, ſon ambition n'eût pas dégénéré en vanité & il eût fait de grandes choſes par un motif plus noble que le déſir de faire parler de ſoi. Il aimoit l'éclat & la magnificence; tout ce qui avoit un air de grandeur, tout ce qui pou-

Digitized by Google

pouvoit lui attirer des louanges & de l'admiration avoit pour lui des charmes, voilà pourquoi il fut quelquefois grand dans de petites choſes; il fut comme le créateur du luxe moderne, ſa Cour devint la plus brillante de l'Europe & le modèle ſur lequel ſe formèrent toutes les autres, les mœurs & les modes françoiſes prirent inſenſiblement partout la place des modes & des mœurs nationales & ſi Louis XIV. n'a pas réuſſi à remplir le projet inſenſé de la Monarchie univerſelle qu'on lui a prêté, il a du moins réuſſi à établir une ſorte d'empire du goût dont la France eſt devenue comme le ſiège.

A cet amour de l'éclat & de la ſplendeur Louis XIV. réuniſſoit réellement un ſentiment naturel du beau, un tact pour les belles choſes que la mauvaiſe éducation qu'il avoit reçue ne put détruire entièrement. C'eſt à cela que les arts furent redevables en France de la perfection à laquelle ils parvinrent dans le dix ſeptième ſiècle. Il n'eſt point de pays où le

Digitized by Google

goût du Souverain devienne auſſi facilement qu'en France le goût de la nation. Les eſprits mis en activité par un Prince qui payoit de ſon eſtime tous les genres de talens, ſe portèrent avec ardeur vers les ſciences & les arts, & les progrès furent tels que l'on devoit les attendre d'un peuple naturellement ingénieux. La France eut bientôt de grands Artiſtes; Louis XIV. pour exciter une ſalutaire émulation, ou plutôt pour raſſembler autour de lui tout ce qui pouvoit donner de l'éclat à ſon règne, feſoit venir de toute l'Europe & de l'Italie ſurtout, depuis ſi longtems la patrie des arts, des hommes du premier mérite. Colbert ſecondoit puiſſamment un maître qui en ſatisfeſant à cet égard ſa vanité, contribuoit réellement à la proſpérité du pays. Les Peintres françois balancèrent bientôt ceux d'Italie, on vit l'Ecole françoiſe illuſtrée par les *le Brun*, les *le Sueur*, les *Mignard*, les *Lemoine;* l'Architecture eut les *Manſard*, les *Perrault*, la Sculpture les *Puget* & les *Girardon*. *Lulli* donna

na aux François une muſique qu'ils n'avoient point encore & la *Quintinie* & *le Nôtre* créèrent l'art du Jardinage. Colbert établit en 1671, d'après le plan de Charles Perrault, l'Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, qui ne contribua pas peu, par les encouragement qu'elle donna, à multiplier le nombre de ces chefs-d'œuvre qui aujourd'hui encore ſont l'objet de l'admiration de tous les connoiſſeurs & ſervent de modèles du bon goût dans les arts.

Les Réformés de France que nous avons vus juſqu'ici dans tous les genres ſur la même ligne avec leurs concitoyens, ne le furent point dans les arts agréables, un très petit nombre d'entre eux ont acquis quelque diſtinction à cet égard; c'eſt au premier coup d'œil un phénomène aſſez ſingulier, dont les cauſes ne ſont cependant pas difficiles à découvrir.

Nous les trouvons dans les principes même de la Société religieuſe à laquelle ils appartenoient & dans cet eſprit de ſévérité

vérité qui caractériſoit leurs inſtitutions eccléſiaſtiques & qui de nos jours doit paroître exceſſive.

Lorſque certains abus ſont parvenus à ce degré où il eſt impoſſible qu'ils ne ſoient choquans pour tout homme qui eſt encore capable de réflexion, il ſemble que les abolir ou les corriger doive être l'entrepriſe & l'ouvrage de la raiſon ſeule qui oppoſe le raiſonnement aux ſophiſmes de l'erreur & qui répand la lumière dont elle même eſt éclairée; cependant ce n'eſt pas à la raiſon calme, marchant au flambeau de la réflexion & de la vérité toute ſimple, toute nue, ſi nous oſons ainſi parler, que l'on eſt redevable des révolutions bienfeſantes qui dans certaines périodes, parmi certaines nations, ont fait triompher le bon ſens du préjugé. Le Réformateur des abus doit être plus que le Philoſophe qui connoît la vérité & qui en développe les principes; l'homme qui diſcute & qui ſpécule eſt ordinairement l'homme froid, ſouvent

vent l'homme timide, qui aime le repos & la paix, qui fuit la peine, redoute les inimitiés & des révolutions qui le tireroient de ſon cabinet & le forceroient à paroître ſur le grand théâtre du monde pour lequel il ne ſe ſent point fait. Il faut donc, pour oſer s'élever contre l'erreur & les abus, un courage, un degré d'énergie dans l'ame qui ne s'y trouvent guère ſans un peu d'enthouſiaſme. Auſſi, à l'exception de l'auteur divin de la plus bienfeſante des révolutions, aucun Réformateur jamais n'a été entièrement libre d'enthouſiaſme; ſeroit-ce matière à reproche? mais ce qui a été principe de ſuccès ne ſauroit diminuer le mérite & ſi dans la vie commune c'eſt une règle de conduite que preſcrit le bon ſens, de prendre les hommes tels qu'ils ſont, on le doit ſurtout dans des circonſtances où s'ils étoient autres, ils n'opéreroient pas le bien qu'ils opèrent. Si ceux ſur qui le Réformateur veut agir étoient tout raiſon, il ne faudroit que le raiſonnement ſeul pour les amener au vrai, mais c'eſt

le

Digitized by Google

le ſentiment, c'eſt l'imagination qui les conduiſent, il faut donc que les moyens que l'on emploie avec eux ſoient analogues à leur diſpoſitions ou naturelles ou acquiſes; pour produire des effets grands & rapides, il faut entraîner plusque convaincre, & émouvoir plus encore qu'inſtruire. *)

Tout Ecrivain Catholique impartial & de bonne foi, doit convenir qu'au tems de la Réformation les abus & les excès de la ſuperſtition étoient parvenus dans l'Egliſe Romaine à un point intolérable; tout ce qu'il y avoit d'hommes ſenſés en gémiſſoient & ſouhaitoient une Réformation; il n'eſt donc pas étonnant que des eſprits,

*) On ſentira ſans doute, ſans que nous en avertiſſions, qu'il ne s'agit pas ici de ce degré d'enthouſiaſme qui fait les *Enthouſiaſtes* proprement dits; l'*Enthouſiaſte* eſt un fou qui ne peut entraîner que des hommes qui lui reſſemblent; ſes ſuccès ſont néceſſairement paſſagers parceque ſes meſures ſont toujours mal priſes.

Digitized by Google

eſprits, amis du vrai & de la Religion, ſe ſoient enflammés, & comme il eſt bien difficile de ne pas ſortir de certaines bornes lorſque le cœur eſt échauffé & mène la raiſon, on ne doit pas être ſurpris que les Réformateurs ayent dans plus d'une occaſion, traité comme des abus des choſes dont l'uſage bien réglé auroit pu être innocent & même utile.

De cet ordre étoient les images dont les Egliſes étoient décorées; deſtinées dans l'origine à rappeller ſeulement les faits qui tiennent à la Religion, à conſerver le ſouvenir de perſonnages intéreſſans par leur vertu & leurs travaux, inſenſiblement on en avoit fait un objet de culte & le peuple ignorant & ſuperſtitieux ſe proſternoit devant les images comme les Payens ſe proſternoient devant les ſtatues de leurs Dieux; on confondoit la repréſentation avec la choſe même & ce qui avoit été deſtiné à tirer de l'ignorance fut préciſément ce qui y plongea. Pluſieurs des Réformateurs, frap-

Digitized by Google

frappés uniquement de l'abus, bannirent abſolument les images des Temples & en proſcrivirent l'uſage comme idolâtre & contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme.

Luther, qui ſur l'article de la Sainte-Cène s'éloigna de la doctrine de l'Egliſe Romaine moins que ne firent Zwingel & Calvin, ſe montra auſſi moins ennemi de tout ce qui tenoit à la décoration des Temples & à une ſorte de pompe dans le culte; il condamna *Carlſtadt* qui ſans le conſulter, avoit fait ôter toutes les images de quelques Egliſes; il les fit replacer, recommandant ſeulement que l'on eût ſoin d'empêcher qu'elles ne devinſent jamais objets de culte; ainſi la Suède & le Dannemarc, où les principes de Luther furent adoptés, retinrent une partie de la forme extérieure du culte ancien, comme elles en conſervèrent auſſi en partie l'Hiérarchie, à l'exemple de l'Angleterre. Mais les Proteſtans de la France, de la Suiſſe, des Pays-bas, de l'Ecoſſe, & cette portion de l'Egliſe d'Angle-

gleterre dont la Réformation fut l'ouvrage de *Knox*, disciple de Calvin, poussèrent jusqu'à l'enthousiasme l'aversion pour tout ce qui paroissoit le moins du monde dégénérer de la simplicité du culte primitif des Chrétiens & n'être pas strictement *adoration en esprit & en vérité*. Les images furent bannies des Temples, on n'y voulut plus même d'ornemens, on proscrivit l'éclat dans les vêtemens des Ecclésiastiques, toute musique fut défendue. Zwingel dans l'excès de son zèle pour la réformation des abus, alla jusqu'à proposer au Magistrat de Zurich d'abolir l'usage du chant dans le service divin, disant qu'il étoit aussi absurde de prier Dieu en chantant que de demander de cette manière une grâce à ses Supérieurs. La pureté des motifs qui faisoient agir les Réformateurs, les effets, pernicieux pour les mœurs, que ne pouvoient manquer d'avoir de vaines cérémonies substituées à la pratique de la morale chrétienne, expliquent & peuvent justifier la conduite des Réformateurs;

leur zèle s'enflamma juſqu'à l'enthouſiaſme, ils firent main baſſe, non ſeulement ſur les abus, mais auſſi ſur ce qui pouvoit même de loin y donner lieu ou en devenir l'occaſion. Il leur arriva, ce qui arrive ſouvent aux hommes dont les intentions ſont les plus droites & qui ont un ſentiment plus vif du bien, ils ſe jettèrent dans l'extrêmité oppoſée à celle qu'ils vouloient éviter, ils abolirent un culte chargé de cérémonies juſqu'à en être devenu abſurde & y ſubſtituèrent un culte tellement nud qu'il n'étoit plus fait pour des hommes dont on n'éclaire la raiſon qu'en agiſſant ſur les ſens & l'imagination. Peut-être falloit-il frapper ces grands coups pour briſer le joug de la ſuperſtition & inſpirer de l'éloignement pour tout ce qui pouvoit y conduire, en abandonnant à la poſtérité le ſoin de rétablir ce que la néceſſité du moment avoit forcé à détruire.

Le caractère moral des Réformateurs ne put manquer, indépendamment du zèle

zèle dont ils étoient animés, d'influer ſur leurs inſtitutions. Calvin & Bèze, qui jouiſſoient en France de la plus haute conſidération & de cette autorité que donnent de grandes lumières & de grands ſervices, étoient des hommes d'un caractère très ſévère, leurs mœurs étoient non ſeulement ſimples, mais auſtères, *) & cette auſtérité fut ſans doute encore augmentée par les difficultés qu'ils rencontrèrent & les perſécutions auxquelles ils furent expoſés; à cet égard les Réformateurs & leurs premiers diſciples ſe trouvèrent dans des circonſtances à peu près pareilles à celles des premiers Chrétiens; opprimés par le parti dominant, forcés à fuir dans les déſerts & à ſe

*) Hume remarque au ſujet de l'auſtérité des mœurs des Réformateurs, qu'indépendamment du déſir de ſe faire eſtimer qui peut la produire, elle tient à ce que parmi ceux que le goût des plaiſirs & des affaires entraîne, peu ſe chargeroient d'une entrepriſe auſſi laborieuſe & auſſi difficile que celle d'une Réformation. Plantag. T. V. 487.

Digitized by Google

cacher dans des cavernes pour célébrer le culte qu'approuvoit leur raiſon, ils s'accoutumèrent à une grande ſimplicité dans le ſervice divin, ils s'y affectionnèrent d'autant plus qu'ils s'éloignoient davantage par là de leurs perſécuteurs & ils finirent par la regarder comme eſſentielle. Cet eſprit d'auſtérité & de rigueur ſe conſerva parmi les Réformés de France & influa ſur toutes leurs conſtitutions eccléſiaſtiques; les réglemens de leur diſcipline, tous ceux de leurs Synodes & de leurs Conſiſtoires s'en reſſentirent; tout appareil, toute pompe fut bannie du culte, toutes les images & les décorations des Temples *) que l'on conſtruiſoit avec la plus grande ſimplicité; on n'y vou-

*) On propoſa au Synode de Gap en 1603 la queſtion, *s'il ſeroit permis aux Seigneurs & autres perſonnes de qualité de placer leurs armoiries ſur les frontiſpices des Egliſes & dans les Temples*; il fut décidé que l'on obſerveroit les règles de la *modeſtie & de la ſimplicité, laiſſant aux Colloques & Conſiſtoires le jugement des faits particuliers.*

Digitized by Google

vouloit rien pour l'imagination & pour les ſens, tant on craignoit de ſe rapprocher d'un culte que l'on avoit abandonné, tant on redoutoit toute conformité avec une Egliſe dont les ſuperſtitions avoient armé le zèle des Réformateurs.

De ſemblables réglemens ôtoient aux arts un des principaux moyens de s'exercer. On ſait que déjà dans l'ancienne Grèce c'étoit dans les Temples des Dieux que l'on trouvoit les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art du peintre & du ſculpteur; le génie ne pouvoit qu'être échauffé par l'idée que l'ouvrage que l'on alloit produire, expoſé aux regards du public, alloit devenir un objet d'adoration, l'artiſte partageoit en quelque ſorte les hommages que l'on rendoit au Dieu que ſon pinceau ou ſon cizeau avoit repréſenté. Aujourd'hui le connoiſſeur, l'amateur des arts trouve dans les décorations des Egliſes Catholiques, dans les ſtatues & les images des Saints, tout ce qui peut flatter le goût & ſervir de modèle au génie.

Digitized by Google

La crainte des abus qui éloigna des Temples les productions des arts, ôta à ceux des Réformés qui auroient pu s'y appliquer ce moyen d'encouragement.

On alla plus loin, il fut défendu, ſous peine d'encourir les cenſures eccléſiaſtiques, à tous ceux qui profeſſoient les arts, de ſe laiſſer employer à quelque ouvrage relatif à ce que l'on appelloit le culte ſuperſtitieux & idolâtre de l'Egliſe Romaine. *) La poſition des Réformés de Fran-

*) „Les Imprimeurs, Libraires, Peintres & autres artiſans, & en général tous fidelles, nomamment ceux qui ont charge dans l'Egliſe, „ſeront exhortés de ne faire aucune choſe de „leur métier qui dépende directement des „ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine, & quant „aux faits particuliers & à la correction qui y „échet, ce ſera au Conſiſtoire d'en juger." V. Diſcipline eccléſiaſtique Réglemens particuliers art. IV.

Au Synode de Verfeuil en 1567. il eſt dit qu'en explication de cet article il a été réſolu „que les ſculpteurs, orfèvres, peintres, bro„deurs, vitriers, menuiſiers, charpentiers, „ma-

France qui ſe voyoient comme à la merci d'un parti puiſſant uniquement occupé à les opprimer & les détruire, & toûjours prêt à ſe prévaloir de tout contre eux pour les entraîner vers lui, doit faire regarder comme très ſage une ſévérité qui dans d'autres circonſtances auroit elle même été une eſpèce de ſuperſtition.

Il y eut cependant quelques artiſtes célèbres parmi les Réformés de France;

„maçons & autres artiſans de notre com-
„munion, ne feront aucun ouvrage qui ait du
„rapport à *l'Idolatrie*, & que s'ils en font après
„avoir été avertis de ce réglement, ils ſe-
„ront punis par des cenſures eccléſiaſtiques."
V. Synodes Nationaux T. I. p. 73.

Nous nous rappellons d'avoir vu chez Mr. *de Crégut*, mort dans un âge très avancé Paſteur de l'Egliſe françoiſe de Cœpenick, un petit tableau de la nativité de J. C. brodé à l'aiguille par ſon ayeule ou biſayeule & dont il racontoit avec complaiſance qu'il avoit refuſé une ſomme conſidérable qui lui fut offerte par des Religieux qui vouloient le placer dans l'Egliſe de leur couvent.

Digitized by Google

Jean Petitot, né à Genève en 1605 acquit beaucoup de réputation. Il avoit d'abord été établi en Angleterre d'où il vint en France après la mort de Charles I. Louis XIV. le logea au Louvre & fit faire par lui ſon portrait & celui de la Reine. Petitot porta la peinture en émail à ſa perfection; rien de plus achevé que les ouvrages qu'il a faits dans ce genre; on a de lui pluſieurs portraits qu'il a copiés d'après les plus grands maîtres; mais il ne ſe borna point au mérite d'un excellent copiſte, il travailla d'après nature & réuſſit ſupérieurement. *Van Dick* qui aimoit à lui voir manier le pinceau, a achevé pluſieurs de ſes ouvrages qu'il avoit laiſſés imparfaits. Il étoit parvenu à l'aide d'un ſavant Chymiſte à trouver le ſecret d'une couleur d'un éclat merveilleux. Après la Révocation Petitot, fidelle à la Religion, fut mis au Fort l'Evêque, il avoit ſoixante dix huit ans; il fut cependant relâché & ſe retira à Genève & enſuite à Vevay où il mourut en 1691 dans le moment qu'il étoit occupé

à

à peindre sa femme. L'exercice de son art lui valut une fortune considérable; il s'étoit associé avec son beau-frère *Bordier*.

Jacques Antoine Arlaud, né à Genève en 1668 fut de bonne heure très habile peintre; il alla en France dès l'âge de vingt-ans & se fit une grande réputation par la beauté de son coloris. Le Duc d'Orléans, depuis Régent, amateur éclairé des arts, disoit des miniatures d'Arlaud, *les Peintres en ce genre n'ont fait jusqu'ici que des images, Arlaud leur a appris à faire des portraits. Sa miniature exprime aussi fortement que la peinture à l'huile.* Le Prince lui donna un appartement à S. Cloud; ses portraits rendoient surtout parfaitement le caractère des personnes. Gaston de Médicis lui demanda son portrait pour sa collection de Peintres célèbres; Arlaud le lui envoya & reçut une médaille d'or pour récompense. Il alla finir ses jours à Genève où il mourut en 1747; il légua à la Bibliothè-

que une collection de livres curieux & plusieurs tableaux anciens & modernes.

Henri Chéron, originaire de Meaux, fut compté parmi les bons Peintres. Sa fille *Elisabeth Sophie Chéron*, mariée à Mr. *le Hay*, Ingénieur du Roi de France, fut aggrégée en 1672 à l'Académie de Peinture à laquelle *le Brun* la présenta. Elle se partagea entre la peinture, les langues savantes, la poésie & la musique; elle excelloit également dans la peinture à l'huile & dans la miniature en émail & réussissoit surtout dans les portraits de femmes. Les poésies qu'elle a publiées ne valent pas ses tableaux. Mlle. Chéron fut du nombre des *nouvelles converties* que Madame de *Miramion* fesoit avec un zèle digne d'une meilleure cause.

Le graveur *Philippe* étoit fort estimé à Metz & il existe encore à Berlin des morceaux qui font honneur à son burin.

La plupart des artistes réformés se portèrent, comme la foule des Réfugiés, vers

vers l'Angleterre & la Hollande, où ils devoient naturellement ſe promettre plus de reſſources que par tout ailleurs; cependant ceux que les circonſtances conduiſirent dans le Brandebourg y trouvèrent des établiſſemens qu'ils n'avoient guère pu eſpérer dans un pays, qui après tous les malheurs qu'il avoit éprouvés, commençoit ſeulement à être éclairé des premières lueurs des beaux arts qui illuſtroient déjà depuis plus d'un ſiècle l'Italie & la France. Fréderic Guillaume, dont la grande ame embraſſoit tout, pour qui tout ce qui eſt beau avoit des attraits, qui encourageoit tous les talens utiles & agréables, avoit jetté dans ſa nation le germe du génie & du goût qui ſe développa ſous les règnes ſuivans & ſurtout ſous celui du grand Prince qui à tous égards a donné à la Monarchie Pruſſienne un éclat dont elle ne paroiſſoit pas ſuſceptible il y a un ſiècle. Fréderic Guillaume aimoit la peinture & Léti en décrivant la magnificence de la Cour électorale parle avec éloge des tableaux originaux

Digitized by Google

ginaux des plus fameux maîtres qui décoroient la belle galerie du château de Berlin;*) elle peut encore figurer à côté de celle que tous les connoiſſeurs admirent aujourd'hui à Potsdam. Fréderic Guillaume, en ſatisfeſant ſon goût pour les arts, voyoit ſans doute dans les dépenſes conſidérables qu'il feſoit à cet égard, le moyen de former le goût & d'enflammer le génie de ſa nation à laquelle il offroit de grands modèles; il ne négligea pas d'attirer dans ſes Etats des artiſtes habiles & ceux des Réfugiés qu'il croyoit capables de ſeconder ſes vues ſages & bienfeſantes, reçurent de lui & des encouragemens & des récompenſes.

Mr. *Abraham Ramondon*, Réfugié françois, vint à Berlin vers la fin du règne de l'Electeur, dont il fit le portrait qui lui

*) V. *Abrégé de l'hiſtoire de Brandebourg* p. 92 & 104 & *la deſcription des villes de Berlin & de Potsdam par Mr. Nicolaï.* Le catalogue que l'on y trouve des artiſtes qui ont vécu à Berlin, eſt très intéreſſant.

Digitized by Google

lui réuſſit ſupérieurement & qui ſe voit encore à Charlottenbourg. *) Ramondon avoit longtems ſéjourné en Italie; pluſieurs de ſes tableaux, qui avoient été placés à Charlottenbourg, furent détruits dans le pillage de 1760. Il excelloit dans le deſſin & avoit un talent particulier pour rendre la tranſparence des yeux. Son fils, qui ſe diſtinguoit dans la même carrière, mourut à Berlin en 1697 âgé ſeulement de trente ans. **)

On montre au château de Berlin dans le cabinet de curioſités quelques peintures en émail qui font honneur aux talens des deux frères *Jean Pierre* & *Ami Huaut*, ori-

*) Il avoit préſenté à l'Electeur, comme un échantillon de ſon talent, le portrait de Mr. de Gaultier qui exiſte encore dans ſa famille; c'eſt un très beau morceau.

**) Une de ſes filles, *Marie*, épouſa Mr. *Jean Seigneur d'Azemar de Rège*, Major au Régiment de Varenne, d'une des plus illuſtres familles de Normandie. Elle étoit née à Veniſe ainſi que ſon frère.

Digitized by Google

originaires de Paris & qui avoient été établis à Genève; ils paſſèrent en 1686 à Francfort ſur le Mein avec les Réfugiés qui cherchoient des aſyles dans le Brandebourg; l'Electeur leur donna une penſion de deux cents écus. *)

Nous n'avons pu conſtater ſi quelques Peintres que l'Electeur avoit fait venir de Hollande, étoient originaires de France, comme leurs noms ſemblent l'indiquer, & s'ils ont appartenu à l'Egliſe françoiſe de Berlin. Le catalogue des artiſtes que l'Electeur attira dans ſon pays, parle de *Henri Fermandeau*, (nommé par d'autres *Firmandon* & *Fromenteau*) Peintre fleuriſte & d'oiſeaux; il y a quelques unes de ſes pièces dans les maiſons royales; il avoit le titre de Peintre de la Cour & l'Electeur l'employoit pour l'acquiſition des tableaux dont il enrichiſſoit ſa galerie. Il vivoit encore en 1680.

Ja-

*) Mr. Nicolai dans la deſcription de Berlin, p. 337. parle d'une famille de Darius par les frères Huaut, peinte & coloriée en émail d'après le Brun.

Digitized by Google

Jacob Vaillant, né en 1628 à Lille, où il s'étoit formé ſous ſon frère *Wallerand Vaillant*, a auſſi été établi à Berlin comme Peintre de la Cour. Il y a de lui dans le château de Potsdam, un tableau allégorique repréſentant le grand Electeur à cheval, en grandeur naturelle & à côté de lui ſon épouſe ſur un char de triomphe. Il étoit compatriote du Médecin *Corneille Bontekoe*, & c'eſt dans la maiſon que *Vaillant* occupoit vis à vis de la Douane au Werder, que *Bontekoe* eut le malheur de ſe caſſer le cou.

Si Fréderic Guillaume encourageoit des arts purement agréables, il devoit s'intéreſſer plus vivement encore pour ceux qui dans la ſituation où il trouva ſon pays, étoient de première néceſſité, telle étoit l'architecture. Pluſieurs des villes de la Marche n'étoient que des amas de ruines depuis les ravages de la guerre de trente ans; à meſure que par les ſoins du gouvernement la population augmentoit, il falloit élever des édifices ou en rétablir. L'Electeur occupé du

deſ-

Digitized by Google

deſſein important de faire revivre le commerce que la ſituation de ſes Etats étoit ſi propre à favoriſer, feſoit creuſer des canaux & formoit & exécutoit en général toutes les entrepriſes qui pouvoient faciliter la navigation & la communication entre ſes diverſes provinces & les pays voiſins. Berlin avoit beſoin d'être aggrandi & embelli pour répondre à la grandeur à laquelle étoit parvenu le Souverain qui y feſoit ſa réſidence; auſſi vit-on ſe raſſembler à la voix de l'Electeur pluſieurs Architectes habiles dont plus d'un ouvrage atteſte encore aujourd'hui les talens. Berlin & Potsdam furent décorés par les édifices conſtruits ſous la direction des *Bleſendorff*, des *Dögen*, des *Memmhard* & ſurtout de *Jean Nehring*, qui ſous le règne de l'Electeur jetta les fondemens de la réputation qu'il s'eſt acquiſe par les beaux morceaux d'architecture qu'il acheva ſous Fréderic I. *)

Nous

*) Nous renvoyons nos Lecteurs à la *Deſcription de Berlin & de Potsdam*, que nous avons déjà citée,

Digitized by Google

Nous avons parlé dans l'article des Militaires réfugiés de Mrs. *de la Chieſe* & *Cayart* qui par leurs talens dans l'architecture rendirent de grands ſervices à leur nouvelle patrie. *) Tous deux furent avancés aux grades les plus honorables dans l'armée & obtinrent des penſions de l'Electeur, qui les employa pour la plupart des bâtimens publics qu'il fit élever.

La population s'accrut conſidérablement à Berlin vers le tems du Refuge; ce n'eſt pas que le nombre des Réfugiés qui s'y

citée, & ſurtout à la notice des artiſtes qui ont fleuri à Berlin depuis le règne de Fréderic Guillaume juſqu'à nos jours. L'auteur a fait uſage des mémoires curieux que Mr. le Major *Humbert* a publiés ſur ce ſujet, ſoit ſéparément, ſoit dans la Bibliothèque germanique. Mr. Falbe les a traduits en allemand & y a fait des additions; cet ouvrage eſt intitulé, *Nachrichten von Künſtlern und Kunſtſachen.* Leipzig 1768.

*) T. II. p. 164 & 264.

Digitized by Google

s'y établirent fût assez grand pour produire une augmentation fort marquée, mais c'est qu'ils contribuèrent beaucoup à la révolution avantageuse qu'éprouva vers cette époque le commerce & l'industrie nationale; une ville qui offroit des ressources aux talens & à l'activité, devoit attirer d'autant plutôt des habitans que la plus grande partie de l'Allemagne ne s'étoit pas remise encore des maux qu'elle avoit soufferts pendant une guerre aussi longue que destructive. A mesure qu'il arrivoit de nouveaux habitans il falloit construire des maisons & les Architectes réfugiés eurent ainsi occasion d'exercer leurs talens. Voltaire exagère sans doute quand il dit, que *les dix mille François que le Refuge conduisit à Berlin ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente & superbe.* *) Nous avons montré dans ces Mémoires que déjà avant la guerre de trente ans, & encore plus dès les premières années du règne du grand Elec-

*) Siècle de Louis XIV. T. II. p. 381.

Electeur, Berlin se distinguoit par plus d'un endroit de la plupart des villes d'Allemagne. Sans doute que l'industrie des Réfugiés fut un germe de prospérité, mais ce germe auroit péri s'il n'avoit pas trouvé un terroir propre à le recevoir & à le féconder. Fréderic Guillaume, dès son avénement au trône, n'avoit eu d'autre objet que la prospérité de ses Etats & le bonheur de ses sujets, l'arrivée des Réfugiés hâta l'exécution de ses projets bienfesans, sans eux il eût fallu un demi siècle encore de travaux & de soins pour achever ce qu'il avoit commencé. Depuis la paix de Westphalie qui assura le repos de l'Allemagne désolée, l'Electeur avoit repris sa place parmi les Princes d'Allemagne, & sa puissance soutenue par son génie, lui donnoit sur les affaires générales une influence marquée; s'il en profita pour s'aggrandir & ajouter à ses Etats, il ne s'en servit pas moins pour la prospérité intérieure de son pays qu'il vit insensiblement sortir de ses ruines; toutes les villes de la Marche, & Berlin en

particulier s'embellirent; dès l'année 1658 le quartier du Werder fut ajouté à ceux de Berlin & de Cologne. La population devoit cependant être bien peu considérable encore, puisqu'en 1690, où plusieurs milliers de Réfugiés étoient déjà établis à Berlin, on ne comptoit, suivant le rapport de Mr. *Busching*, que quatorze mille habitans. *)

L'Elec-

*) Léti qui vint à Berlin dans les premières années du Refuge, porte le nombre des habitans à dix mille, ce qui se rapporte à l'évaluation de Mr. Busching. L'histoire offre peu d'exemples d'un accroissement aussi rapide & aussi soutenu que celui de Berlin. En 1645 les deux quartiers de Berlin & de Cologne, les seuls qui existassent, ne contenoient que douze cent trente six maisons. En 1658 on commença à bâtir le Werder. En 1674 l'Electeur permit de bâtir à la Dorothéestadt & son successeur accorda en 1691 la même permission pour la Fridrichstadt. Vers ce même tems les Fauxbourgs de Cœpenick, de Spandau, de Strahlow & le Fauxbourg royal commencèrent à être habités. En 1747 on comptoit dans les cinq villes & les Fauxbourgs, cinq

L'Electeur fournit aux Réfugiés qui ſe fixèrent à Berlin & dans d'autres villes, tous les ſecours & les facilités néceſſaires

cinq mille cinq cent & treize maiſons, en 1755. cinq mille huit cent & vingt-ſix. En 1690 il y avoit quatorze mille habitans & en 1747 cent ſix mille neuf cent & ſoixante neuf & en 1755 cent vingt ſix mille ſix cent & ſoixante-un, y compris les Juifs. V. Géographie de Buſching T. III. Mr. Buſching marque comme l'époque de cet étonnant accroiſſement l'arrivée des Réfugiés — Mr. Süſsmilch remarque que Berlin & Potsdam, qui en 1762 contenoient cent quarante mille habitans, n'en contenoient cinquante ans auparavant que cinquante mille — On peut juger de ce que Berlin avoit ſouffert pendant la guerre de trente ans par le fait ſuivant rapporté par Mr. Küſter; à l'occaſion d'une réparation de l'Egliſe & de l'hôpital du Saint-Eſprit, on trouva un vieux parchemin dans lequel on ſe plaint amérement, que tandis que l'on avoit compté juſqu'à mille bourgeois bien établis dans Berlin, il ne s'en trouvoit en 1659 que trois cents, la plupart pauvres & ſans reſſources.

Digitized by Google

pour les encourager à bâtir; il leur donna des places franches, des matérianx & leur accorda des exemtions de tout genre. Berlin prit ainſi une nouvelle forme. La *Franchiſe*, les *Arcades*, *la Rue des frères*, l'*ancien cimetière de Saint-Pierre*, *le Mühlendamm* furent presqu'entièrement habités par des marchands & des artiſans François, qui profitant des bienfaits de l'Electeur bâtirent un grand nombre de maiſons. Des Réfugiés furent auſſi les premiers habitans de la Dorothéeſtadt ou Villeneuve, fondée par l'Electrice Dorothée. *) Il s'en établit une foule dans ce que

*) On peut juger de ce qu'étoient dans les premières années du Refuge, les maiſons de ce quartier & leur prix, par l'article ſuivant extrait des régiſtres du Conſiſtoire. „On a „remis à Mr. de Béville, Receveur des de„niers des pauvres, un contract d'acquiſition „d'une maiſon ſituée à la Dorothéeſtadt ac„quiſe des deniers des pauvres pour y loger „*Iſac Muſſet, Taillandier*; le dit contract eſt „du 31. Juillet 1682 & porte quatre vingt „treize écus de prix d'achât.“ Cette même maiſon

que l'on appelloit alors *le Fauxbourg de Leipzig* qui n'étoit que jardins & champs, & qui eſt devenu ſous Fréderic I. & ſon ſucceſſeur cette belle partie de la ville nommée *la Fridrichſtadt*. Le *Fauxbourg Royal*, celui *de Spandau*, de *Strahlow* & de *Cœpenick* ſe remplirent de Jardiniers françois.

Nous avons trouvé dans les ſources où nous puiſons les noms de pluſieurs Architectes réfugiés qui ſe rendirent utiles & ſe firent eſtimer. Mr. *Pierre Paul Detan*, natif de Beziers, a été Controlleur des bâtimens; il avoit probablement été établi à Paris, c'eſt au moins de là qu'étoient venus *Jean* & *Emanuel Detan* que nous avons trouvés dans les rôles de la Colonie de Kœnigsberg de l'année 1697, tous deux Architectes; le premier eſt qualifié de *Conducteur* & le ſecond *de Controleur général des bâtimens*. Il paroît que le goût des arts eſt héréditaire dans

maiſon fut vendue en 1688 pour deux cents écus aux Dames de Croyé & le Blanc.

cette famille; une des filles de Mr. *Emanuel Detan*, mariée à Mr. *Salomon Géry* de Sedan, premier Bourgmeſtre & Conſeiller au Magiſtrat de la Dorothéeſtadt, Agent de la Colonie Palatine de Magdebourg, eſt ayeule de Mrs. *Catel*, qui ſe diſtinguent par des talens ſupérieurs pour la Méchanique & les arts. *)

Mr.

*) Mrs. *Pierre Fréderic* & *Jean Henri Catel*, fils de Mr. *Erneſt Louis Catel*, premier Teneur de livres à la Banque Royale & auquel ſon fils cadet eſt aſſocié dans cette place. Mr. *Pierre Fréderic Catel* qui a rempli avec honneur un emploi de judicature, a cédé en le quittant, au penchant invincible qui l'entraînoit vers les arts. L'Académie Royale des Sciences a approuvé ſon globe terreſtre, qui par un méchanisme auſſi ſimple qu'ingénieux, préſente les mouvemens diurne & annuel de la terre. Mr. *Nicolaï*, dans le voyage qu'il vient de publier, parle avec les plus grands éloges de l'*hodomêtre* exécuté d'après les idées de Mr. Catel, par Mr. *Pierre Fréderic Blaiſe Droz* établi à Berlin, neveu du célèbre Jaquet Droz de Neufchatel — La Cour vient d'encourager les talens utiles de Mr. Catel en lui accordant un

Mr. *Abraham Quesney* fut employé ſous le règne ſuivant à la conſtruction des édifices publics que la Colonie de Berlin fit élever. Il a bâti le Temple de la Fridrichſtadt & la Maiſon des Orphelins ſituée à la place des Gens d'armes & que le Roi vient d'embellir en y ajoutant un étage. On a reproché à cet Architecte l'exceſſive ſolidité de ſes bâtimens, les murs ſont épais au point qu'ils ſeroient à l'épreuve du canon; auſſi diſoit-on que ſa manière de bâtir étoit ruineuſe pour les particuliers. Il mourut à Berlin en 1726 dans un âge très avancé.

Nous n'avons trouvé que le nom de *Pierre Boynet* établi à Berlin comme Architecte en 1687.

L'Académie des arts que fonda Frédéric I. attira & fixa à Berlin pluſieurs

un privilège pour la fabrication des éventails jusqu'à préſent inconnue dans ce pays; il a inventé pour cette fabrication des manipulations que les connoiſſeurs admirent.

Digitized by Google

Artiſtes réfugiés d'un mérite diſtingué; mais nous n'anticiperons point ſur cette partie de notre hiſtoire & nous paſſons à celle du commerce & des manufactures, & des ſervices que les Réfugiés rendirent à cet égard à leur nouvelle patrie.

MEMOI-

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES RÉFUGIÉS FRANÇOIS

DANS LES ÉTATS DU ROI.

LIVRE VINGT-DEUXIEME.

Influence des Réfugiés ſur le Commerce & l'établiſſement des Manufactures dans le Brandebourg.

Commerce, finances, induſtrie, fabriques, agriculture ſont aujourd'hui du nombre des matières à la mode, on les traite & dans les livres & dans les converſations, & comme toutes les autres, tant bien que mal. Il ne paroît guère plus de Romans en Allemagne, en France & en Angleterre qu'il ne paroît d'ouvrages de l'eſpèce dont nous parlons; la fortune que quelques uns de ces ouvrages ont faite, la réputation méritée qu'ils ont donnée à leurs auteurs ont tourné les eſprits

Digitized by Google

eſprits de ce côté, on entre dans une carrière où d'autres ont cueilli des lauriers, on eſpère d'en cueillir auſſi, ſans s'être ſouvent mis en état de les mériter. Pour parler pertinemment ſur des ſujets auſſi compliqués il faut bien des ſortes de connoiſſances, il ne ſuffit point de connoître quelques branches de l'adminiſtration économique des Etats, il faut cette étendue de vue qui en embraſſe l'enſemble; or combien peu d'auteurs ſe trouvent dans une poſition qui les mette à portée de voir ainſi en grand? La plupart jugent de l'enſemble d'après la petite ſphère où ils ſont placés & propoſent des théories impoſſibles à mettre en exécution; d'autres, Commerçans, Gens d'affaires eux mêmes, aveuglés, ſans qu'ils s'en doutent, par l'intérêt propre, ne voyent l'avantage public que là où ils découvrent le leur.

Nous nous garderons bien, en parlant de l'influence que les Réfugiés ont eue ſur le commerce dans le Brandebourg

bourg, de nous permettre de vaines ſpéculations, nous rapporterons ſimplement les faits & nous abandonnerons les réflexions à ceux de nos lecteurs qui ont été à même de s'éclairer ſur cet objet important.

La ſituation du Brandebourg, traverſé par deux grands fleuves qui ont leurs embouchures dans la mer d'Allemagne & la Balthique, eſt trop favorable au commerce pour que le Grand Electeur, ſi attentif à tout ce qui pouvoit rendre ſon pays floriſſant, ait négligé d'en tirer parti. Déjà dans les plus anciens tems, les habitans de la Marche participèrent au commerce qui ſe feſoit ſur les côtes de ces deux mers; quelle que fut la barbarie des nations ſeptentrionales elles étoient cependant aſſez éclairées pour profiter des avantages de leur poſition. Mr. *Fréderic Chriſtoph Ionathan Fiſcher* dans ſon hiſtoire intéreſſante du commerce des Allemands, a répandu ſur cet objet un jour tout nouveau. Il a montré par des preu-

ves

Digitized by Google

ves victorieuſes que les Allemands ſont comme les créateurs du commerce de l'Europe moderne & que dans cette partie ils ont dévancé l'Italie, les Pays-bas, le Portugal & l'Eſpagne, qui ont été ſuivis par les Anglois, les François & les Hollandois; il eſt arrivé ici à une nation entière ce qui arrive ſouvent aux inventeurs des choſes les plus utiles, leur nom demeure inconnu, celui qui vient après eux, qui profite de leurs découvertes, qui les perfectionne, recueille la gloire qui leur ſeroit due. *) Dans un tems

*) Leibniz a déjà avancé que c'eſt des Allemands que la plupart des peuples de l'Europe ont appris la navigation & il obſerve que c'eſt de leur langue que viennent la plupart des termes de marine. *Corſaire* par exemple, vient de *cuſſarar* en langue gothique *voler ſur mer.* Les pirates du Nord couroient toutes les mers & ſe répandoient ſur les côtes de la Méditerranée, de l'Océan, de la Balthique & de la Mer noire. Déja avant Charles-Magne les Normans infeſtoient toutes les mers avec des flottes de ſoixante, de cent, de trois cents vaiſ-

tems où aucune nation de l'Europe ne commerçoit encore avec le Levant, il exiſtoit dans le Nord une communication avec l'Aſie, peu connue juſqu'ici par les hiſtoriens & dont il n'eſt fait aucune mention dans l'hiſtoire du commerce de Mr. Abbé *Raynal.* Il ſemble que lorſqu'une fois on a flétri une nation de l'épithète de *barbare*, il n'y ait plus rien à y cher-

vaiſſeaux. Mr. Fiſcher prouve très bien que ces peuples connoiſſoient la bouſſole pluſieurs ſiècles avant l'année 1302 où on en place l'invention attribuée à *Flavio Gioia* d'Amalfi dans le Royaume de Naples, il ſe fonde en partie ſur ce que les noms des trente-deux points de la bouſſole ſont allemands. On ne concevroit pas d'ailleurs comment les Normans auroient pu, ſans bouſſole, faire les courſes qu'ils ont faites; on ſait combien, faute de cet inſtrument, la navigation étoit imparfaite chez les Anciens. Juſqu'au ſeizième ſiècle la marine des Allemands l'emportoit ſur celle des autres peuples & Lubeck avoit les plus grands vaiſſeaux de guerre. Conſultez *Geſchichte des deutſchen Handels* par Mr. Fiſcher, T. I. p. 97 & 107 & ſuiv.

Digitized by Google

chercher & que cette prétendue barbarie exclue toute eſpèce de talens & d'induſtrie. *) De la Suède, du Dannemarc & des

*) Mr. Fiſcher s'étonne avec raiſon que l'on ait fait ſi peu d'attention au grand commerce de marchandiſes du Levant qui pendant pluſieurs ſiècles s'eſt fait par la Balthique. Pendant que les Italiens & les Vénitiens en particulier, dans le huitieme & le neuvieme ſiècle, tiroient de Conſtantinople, de l'Aſie Mineure & de la Grèce, les marchandiſes qu'ils débitoient en Italie, dans une partie de l'Eſpagne & ſur les côtes méridionales de la France, le reſte de l'Europe recevoit ces mêmes marchandiſes par la Balthique. L'Empereur *Conſtantin Porphyrogenète* a tracé la route que ſuivoient les Ruſſes pour ſe rendre de *Kiow* à Conſtantinople, où ils alloient prendre les marchandiſes de l'Orient; les négocians des côtes de la Balthique & de la Mer du Nord les exportoient de Kiow & les répandoient dans l'intérieur de l'Allemagne, en Angleterre, ſur les côtes de Flandres & de la France ſeptentrionale. Comme *Kiow* étoit l'entrepôt général du commerce entre le Sud & le Nord, *Vinètha* étoit celui du commerce entre le Nord & les contrées occidentales de l'Eu-

des côtes ſeptentrionales de l'Allemagne les Normans & les Slaves ſe rendoient à *Kiow*, dans ce tems le ſiège de l'Empire de la Ruſſie, & de là à Conſtantinople pour y prendre les productions de l'Orient dont cette ville étoit alors l'entrepôt; ils deſcendoient dans des barques les grands fleuves de la Ruſſie unis dans quelques endroits par des canaux, là où ils ne trouvoient pas cette facilité & où les fleuves n'é-

l'Europe. Ce ne fut qu'à la faveur des Croiſades & après la ruine de Conſtantinople, que les Italiens s'emparèrent de ce commerce.

L'ancien commerce qui ſe feſoit par la Balthique étoit aſſurément la partie principale du commerce général de ces tems reculés, c'étoit dans ſes ports que ſe raſſembloient non ſeulement les productions de l'Aſie mineure, de la Perſe, des Indes orientales, de la Chine, de l'Arabie & de l'Afrique, comme les épiceries, la ſoie, le cotton, les pierres précieuſes, mais on y portoit encore, pour les répandre dans le reſte de l'Europe, les productions du Nord, les peaux, le bois, l'ambre, &c. &c.

n'étoient pas naviguables, ils portoient ou traînoient leurs barques par les terres d'une rivière à l'autre. Ils alloient déposer ces marchandises, transportées avec tant de peines, dans les villes autrefois florissantes & qui aujourd'hui n'existent plus, de *Vinetha; Iulin*, *Visby*, *) où s'étoient

*) *Vinetha*, nommée aussi *Iumne*, *Iumnetha*, *Iomeburg* ou *Seebourg*, étoit l'entrepôt général du commerce des Slaves. Cette ville située dans l'Isle d'Usedom, près de Rugen, étoit encore dans le neuvième siècle une des plus grandes villes de l'Europe; ses habitans étoient un composé de toutes sortes de nations, la plupart étoient Grecs & Saxons; toutes ces nations y avoient leur culte, hors les Chrétiens qui ne purent jamais l'obtenir; ils avoient trop cruellement traité les Slaves pour les convertir au Christianisme. Comme Vinetha étoit le dépôt des productions les plus précieuses de tous les pays, on s'y rassembloit de toutes parts pour les acheter. Au milieu de son enceinte qui étoit très vaste, se trouvoit le port qui pouvoit contenir jusqu'à trois cents grands vaisseaux. Elle fut ravagée dans le dixième & dans le onzieme siècle par les

s'étoient établis des marchands de toutes les nations qui répandoient ces marchandises

les Rois de Suède & de Dannemarc, & quelque tems après engloutie dans un tremblement de terre. Il y a quelques siècles que Jean Lubeck de Treptow à la faveur du reflux, apperçut une partie de ses maisons & de ses rues; l'enceinte lui en parut plus grande que celle de Lubeck.

Iulin ou Inlin, appellée aussi *Wollin*, que quelques Savans croyent la même que *Vinetha*, étoit selon d'autres située près de Camin & fut détruite en 1170 par Waldemar II. Roi de Dannemarc.

La ruine de Vinetha fut la cause de l'accroissement de *Visby* dans l'Isle de Gothland; elle devint la première ville commerçante de l'Europe, & comme les autres villes de la Balthique qui faisoient le commerce, elle étoit habitée par des étrangers que le désir du gain engageoit à s'y établir; on y comptoit jusqu'à douze mille marchands Anglois, Saxons, Espagnols, Russes, Grecs, Romains, Arabes. Les maisons étoient toutes de pierres de taille ou de marbre. Les Danois la détruisirent en 1361.

Schlef-

dises dans l'intérieur de l'Allemagne & dans toute l'Europe, par la Mer du Nord & les rivières.

Quoique l'Allemagne, & surtout l'Allemagne septentrionale, fût encore peu cultivée dans ce tems, elle fournissoit cependant

Schleswig, *Bremen*, *Byrka* en Suède, *Halerick* en Dannemarc, *Lubeck* étoient dans ce même tems des villes commerçantes très considérables.

Mr. *Fischer* observe que ce commerce influoit peu sur le caractère des nations voisines, elles demeurèrent guerrières & féroces; on le voit par l'exemple des Danois qui détruisirent des villes qu'ils étoient intéressés à protéger. Mais on ne connoissoit point encore assez les avantages du commerce; il se faisoit presqu'entièrement par des étrangers & ressembloit à celui que les Européens font aujourd'hui aux échelles du Levant & sur les côtes de plusieurs pays, qui n'en demeurent pas moins barbares. Ce ne fut que par une suite des sages arrangemens que *Henri l'Oiseleur* fit dans l'Allemagne, que ce commerce extérieur servit à civiliser les Allemands encore en grande partie barbares.

Digitized by Google

pendant un certain nombre de productions qui ne pouvoient que favoriſer & étendre le commerce, en feſant naître celui d'échange. Les ordonnances de Charles-Magne ſur l'exportation des blés prouvent que l'agriculture n'étoit pas négligée. La vigne, plantée en Allemagne par l'Empereur *Probus*, s'étoit extrêmement multipliée ſur les bords fertiles du Rhin; le lin, le miel, les métaux, le bêtail, les peaux, le ſel &c. étoient autant d'objets de commerce. Quoique les habitans du Nord de l'Allemagne vécuſſent encore à peu près à la manière des Sauvages, ils commençoient cependant à travailler quelques unes des productions de leur pays; leurs femmes du moins avoient de l'activité & de l'induſtrie; Tacite leur rend déjà ce temoignage. Pendant que les maris étoient occupés de la guerre, de la chaſſe & de la navigation, elles cultivoient & filoient le lin. On feſoit dans la Friſe des étoffes de laine auxquelles on a donné le nom du pays où on les fabriquoit; quoique groſſières elles furent fort

recherchées & Charles-Magne gratifioit tous les ans les officiers de ſa Cour d'une caſaque de *friſe*; il favoriſoit le débit qui s'en feſoit juſques dans l'Orient & en envoya en préſent au Sophi de Perſe.

Juſques vers le dixième ſiècle, où la Religion chrétienne commençant à s'étendre, adoucit les mœurs des nations barbares & rétablit les droits de l'humanité, une des principales branches du commerce des peuples ſeptentrionaux de l'Allemagne fut celui des eſclaves. Les priſonniers faits dans la guerre, les hommes & les femmes qu'on enlevoit dans les incurſions que l'on feſoit ſur les terres des peuples voiſins, les infortunés que le naufrage jettoit ſur les côtes, ceux que la fureur du jeu ou d'autres cauſes plongeoient dans l'indigence & livroient à la merci de leurs créanciers, étoient tous réduits à l'eſclavage & fourniſſoient abondamment à cet affreux commerce. Dans toutes les villes commerçantes de l'Europe il y avoit des marchés publics où l'on

l'on vendoit ces infortunés par milliers; ceux qui les achetoient les appliquoient aux diverſes profeſſions & aux arts que les eſclaves exerçoient preſque ſeuls. Dans les guerres cruelles que l'on fit dans le onzième ſiècle aux *Slaves*, on en prit & en vendit un nombre ſi prodigieux que le nom de ce peuple a été depuis donné aux malheureux que la barbarie de leurs vainqueurs privoit de leur liberté.

La Marche qui par l'Elbe communique à la Mer du Nord, par l'Oder à la Balthique & par ces deux fleuves à l'intérieur de l'Allemagne, ne pouvoit que participer au grand commerce qui ſe feſoit dans le Nord; les Venèdes qui l'habitèrent juſqu'au règne d'Albert l'Ours, exportoient avec les productions & les fabrications de leur pays, celles de la Bohème & d'autres contrées de l'Allemagne; il paroît que Vinetha leur ſervoit d'entrepôt & qu'ils y échangeoient leurs marchandiſes contre celles du Levant.

Depuis Albert l'Ours & ſous ſes ſucceſſeurs, à meſure que leur puiſſance s'af-

fermit, le pays fut mieux cultivé & eut plus de productions pour un commerce actif. Albert dans les guerres meurtrières qu'il eut avec les anciens habitans de la Marche qui refuſoient obſtinément de plier leur tête ſous le joug, avoit à peu près dépeuplé le pays, ſoit en chaſſant les vaincus, ſoit en les feſant paſſer au fil de l'épée; il chercha donc à attirer des Colons, & beaucoup de Hollandois & de Flamands vinrent s'établir dans la Vieille Marche. Ces induſtrieux Colons rendirent le pays floriſſant, & les villes de *Stendal*, *Salzwedel*, *Seehauſen*, *Oſterburg*, *Werben*, *Brandebourg*, *Berlin*, *Francfort* figurèrent bientôt aſſez pour entrer dans la fameuſe confédération des villes Anſéatiques. Le commerce de la Vieille Marche ſe feſoit par l'Elbe & les habitans de cette Province jouiſſoient de privilèges conſidérables à Hambourg & à Lubeck; celui de la Marche Moyenne & de la Nouvelle Marche qui ſe feſoit par l'Oder avec Stettin, étoit favoriſé par des traités que les Margraves avoient

avoient faits avec les Ducs de Poméranie.

Une nouvelle branche de commerce s'étoit formée dans le douzième & treizième ſiècle; les harengs s'étant portés avec abondance dans la Balthique & ſur les côtes de la Poméranie, on en feſoit la pêche vers l'Isle de Rugen & l'on en vendoit la graiſſe par tonneaux à Hambourg. Il y a apparence qu'avant même que *Beukelſen* en eût perfectionné en 1447 la ſalaiſon, on n'ignoroit pas abſolument cet art, non plus que celui de les ſécher; il exiſte au moins un ordre de l'année 1388 de porter les poiſſons dans les villes pour les ſaler. Sous Joachim II. & ſes ſucceſſeurs les harengs devinrent un objet conſidérable de commerce; on les pêchoit encore ſur les côtes de la Scanie, de la Norwege & du Dannemarc; *Leuthinger* aſſure que l'on en exportoit annuellement pour neuf cent ſoixante mille écus, ſomme très forte dans un tems où le numéraire étoit des deux tiers moindre en

Europe qu'il ne l'eſt aujourd'hui. En 1614 on portoit les harengs à Hambourg & on en fit paſſer quatre cent ſix mille cent ſoixante un tonneaux. Les Salines de Colberg, de Gripswalde & de Halle facilitoient la ſalaiſon. On exportoit auſſi beaucoup de poiſſon fumé.

Les Slaves & les Venèdes avoient déjà anciennement cultivé la *garance*; cette plante leur ſervoit à teindre les gros draps qu'ils fabriquoient pour les exporter en grande partie; car leur vêtement ordinaire étoient des peaux de mouton, & il paroît que les habits de drap étoient une eſpèce de luxe que l'on ne ſe permettoit que dans des occaſions ſolennelles; ces peuples aimoient les couleurs ſombres & aujourd'hui les habitans de la Caſſubie qui deſcendent des anciens Venèdes & chez leſquels on trouve encore quelques traces de leur origine, portent dans leurs fêtes un drap noir & bleu.*) Lorſ-

*) Les payſans du Duché de Magdebourg ſont habillés de drap noir. La couleur bleue eſt la

Lorſque les Colons qu'Albert l'Ours avoit fait venir & les Flamauds qui dans la ſuite vinrent chercher dans le Brandebourg des aſyles contre les perſécutions du féroce Duc d'Albe, eurent perfectionné la fabrication de la laine, *) on s'attacha davantage encore à la culture de la garance; les Eccléſiaſtiques, & ſurtout les Religieux, qui étoient preſque tous vêtus de bleu, encourageoient beaucoup cette culture; le débit de la garance fut conſidérable juſqu'au tems où l'indigo la remplaça dans la teinture.

La vigne aujourd'hui peu cultivée dans le Brandebourg, l'étoit beaucoup au-

la plus commune dans le Brandebourg, elle l'eſt au moins plus qu'ailleurs; ſeroit-ce un reſte du goût des anciens habitans de ce pays?

*) Il exiſte un privilège pour les drapiers de l'année 1225. L'Angleterre a longtems vendu ſes laines crues aux Flamands, ce ne fut qu'en 1331 qu'Edouard III. fit venir des drapiers de Flandres & qu'il établit les fabriques nationales.

Digitized by Google

autrefois & on a lieu de s'étonner que dans un tems où l'uſage du vin étoit moins commun qu'il ne l'eſt devenu, où en général on étoit moins induſtrieux, on ait eu à cet égard plus d'induſtrie que l'on n'en montre de nos jours. Les premières vignes furent probablement apportées dans la Marche par les Flamands ſous Albert l'Ours; au rapport de *Leuthinger* des Colons venus des bords du Rhin plantèrent les vignobles de Brandebourg & d'Oderberg. Les Moines, dont on a ſouvent trop exagéré l'inutilité, s'appliquèrent à cette branche de l'agriculture & firent par là beaucoup de bien au pays; il y avoit au moins des vignobles conſidérables dans le voiſinage des couvens de Chorin & de Lehnin. Les tarifs de 1286 prouvent que l'on exportoit beaucoup de vin par Stendal. L'Empereur Charles IV., qui affectionnoit la Marche, fit venir des ceps étrangers & s'il eût vécu plus longtems il auroit probablement pouſſé cette culture; elle ſe perdit ſous ſes ſucceſſeurs, toutes les vignes furent ravagées

gées & détruites. Les premiers Electeurs de la maiſon de Hohenzollern en plantèrent de nouvelles aux environs de *Berlin*, *Potsdam*, *Brandebourg*, *Treuenbrietzen*, *Zoſſen*, *Francfort*, *Cottbus* & *Croſſen*. En 1559 Joachim II. fit venir des ceps de Franconie. *) On exportoit alors beaucoup de vin par Stettin en Pruſſe & en Pologne; on en conſommoit auſſi beaucoup dans le pays, mais on ne l'y buvoit preſque pas pur, on l'apprêtoit avec des racines, des herbes, du miel, des ceriſes, des framboiſes & du ſucre; on nommoit cela *Claret* & on le buvoit au diner & au déjeuner; le vin avec du miel s'appelloit *Weinmeeth*, celui avec des herbes *hipocras*. On compoſoit auſſi des vins amers avec de la ſauge, du romarin, &c. &c. Le grand rapport des vignobles prouve que l'on entendoit très bien l'art de les cultiver; un ſeul vignoble près de *Tasdorff* rapporta en 1574 cent-cinquante tonneaux de vin &

*) Délà les noms de *groſſe, kleine und mittel Fränkiſche weinſtöcke.*

Digitized by Google

& les vignobles de *Bieſenthal* & *Oderberg* livroient annuellement vingt tonneaux de vin blanc & autant de vin rouge pour les Maîtres & les Ecoliers du Collège de Joachimsthal. Le vin étoit ſi abondant dans la Nouvelle Marche qu'il s'y vendoit à plus bas prix que la bière de Croſſen. Cependant l'induſtrie des cultivateurs ne put garantir les vignes de la rigueur exceſſive de quelques hyvers, elle périrent preſque toutes & la guerre de trente ans acheva de les ruiner. On préféra à la culture de la vigne celle du grain & du houblon, moins expoſés à l'inconſtance des ſaiſons dans un climat où les étés ſont ſouvent peu chauds & les hyvers très rudes & longs. Le brandevin de grain remplaça le vin chez le peuple; inventé vers la fin du ſeizième ſiècle par la chymie pour ſervir de remède aux malades & donné en gouttes comme un ſtomachique, il devint inſenſiblement une boiſſon de première néceſſité pour le peuple. Une ordonnance de Jean Sigismond, de l'année 1618, montre que

que le débit qui s'en feſoit étoit conſidérable.

La bière & le *meth*, boiſſon préparée avec du miel, étoient auſſi un objet de commerce. Il eſt très probable que ce furent encore les Flamands qui apportèrent le houblon dans la Marche & qui firent connoître la préparation de la bière; déjà en 1291 on cultivoit le houblon à *Wuſterhauſen*; on ne l'a connu en Angleterre qu'en 1462.

Le ſeul péage de *Lentzen* rapportoit à Joachim II. ſoixante dix mille ducats par an, cela ſeul prouve combien étoit conſidérable le commerce & ſurtout celui d'exportation; ce même commerce ſe feſoit à *Havelberg*, *Tangermünde*, *Steñdal*, *Spandau* où il y avoit des péages d'un beau revenu; *Berlin* ſeul devoit rapporter beaucoup. Les principaux articles d'exportation & de *tranſit*, étoient, outre ceux que nous avons nommés, le cuivre, le plomb, l'étain, l'acier, le fer, la poix, le goudron, la viande ſalée, le lard, le beurre,

beurre, les étoffes de laine & les toiles qui ſe fabriquoient en grande quantité dans les villages Vandales.

Si le Brandebourg étoit redevable de la proſpérité de ſon commerce à l'avantage de ſa ſituation, il ne devoit pas moins à la ſageſſe de ſes Souverains, toujours attentifs à profiter de toutes les circonſtances & des bienfaits de la nature pour augmenter le bonheur de leur pays. Ces Princes, bornés d'abord preſque à la poſſeſſion ſeule de la Marche, firent inſenſiblement l'acquiſition de la Pruſſe, de la Nouvelle-Marche juſqu'alors au pouvoir des Chevaliers Teutoniques, & du Duché de Clèves; cet accroiſſement de puiſſance, entre les mains de Princes ſages & amis de leur peuple, ne put manquer de devenir accroiſſement d'induſtrie & de proſpérité pour leurs ſujets.

Il eſt affligeant pour un Hiſtorien & pour un lecteur ſenſible qui a fixé les yeux ſur le tableau riant que nous venons de parcourir, d'y voir ſuccéder le ſpectacle

Digitized by Google

tacle de l'infortune, de la déſolation & de la miſère. Le Brandebourg, longtems confondu dans la foule des petits Etats dont il eſt entouré, commençoit à s'élever audeſſus d'eux & à devenir une Puiſſance reſpectable dans l'Empire, il s'approchoit à grands pas du période où il alloit prendre ſa place parmi les grandes Puiſſances de l'Europe. L'ambition de la Maiſon d'Autriche qui médita de ſubjuguer l'Allemagne, allume une guerre qui pendant trente ans déſole l'Empire, & le Brandebourg ſe reſſent d'autant plus de ce fléau, que le Souverain qui le gouverne n'a pas ce génie & cette énergie de caractère, qui ſavent ſe créer des reſſources dans des poſitions difficiles & en bravant l'infortune, la vaincre & en faire un moyen de proſpérité & de grandeur. Tout périt dans le Brandebourg, population, induſtrie, commerce, fabriques, agriculture; quelques années malheureuſes avoient renverſé ce que deux ſiècles de proſpérité avoient élevé, & George Guillaume ne tranſmit

Digitized by Google

à ſon ſucceſſeur que des débris & des ruines. Albert l'Ours après l'expulſion des barbares, Charles IV. qui s'empara de la Marche après les Princes foibles de la maiſon de Bavière, Fréderic I. de Hohenzollern qui la reçut épuiſée de Sigismond, ne la trouvèrent point dans un état auſſi déplorable que celui où la trouva Fréderic Guillaume; il fallut comme créer de nouveau une nation qui avoit en quelque ſorte diſparu. Mais ſon génie ſupérieur & infatigable ſut vaincre tous les obſtacles, dans peu d'années il rendit non ſeulement au Brandebourg le relief qu'il ſembloit avoir perdu pour toujours, mais il en augmenta encore la grandeur & la proſpérité; il ſembloit que ces amas de ruines que lui préſentoit ſon pays à ſon avénement au trône, fuſſent devenus entre ſes mains les matériaux de l'édifice le plus brillant & le plus ſolide.

Pendant que l'Electeur ſe rendoit formidable à la tête de ſes armées, ſe

feſoit

feſoit reſpecter dans les cabinets des Princes par la ſageſſe & la dextérité de ſa politique, & raſſembloit l'épée à la main & par ſes négociations les débris des poſſeſſions que la violence avoit arrachées à ſon Père, il travailloit ſans relâche à donner à la grandeur vers laquelle il s'avançoit, le ſolide appui d'une adminiſtration intérieure dirigée toute entière vers tout ce qui pouvoit accroître le bien-être de ſes ſujets. L'agriculture, le commerce, les manufactures devinrent ainſi les grands objets de ſes ſoins & de ſon attention.

A meſure qu'il parvenoit à aggrandir ſes Etats, & qu'il feſoit de nouvelles acquiſitions, il trouvoit plus de facilités pour établir un commerce floriſſant dans un pays dont la ſituation eſt ſi propre à le favoriſer, & rien n'échapoit à ſa vigilance, & ſon infatigable activité ne laiſſoit rien demeurer inutile. Il aſſura l'indépendance de la Pruſſe par les traités de Welau & d'Oliva & recouvra une partie

de la Poméranie dont la Suède s'étoit emparée; il ſe trouva par là en état de donner une nouvelle vie au commerce de la Balthique & à celui qui ſe feſoit par l'Oder avec Stettin; les belles & fertiles provinces de Halberſtadt & de Magdebourg, qui lui furent données par la paix de Weſtphalie, augmentèrent la maſſe des productions pour le commerce d'exportation & la ſituation de Magdebourg favoriſoit celui de *tranſit*. La Friſe orientale qui ſe mit ſous ſa protection, *) lui donna le port d'Embden ſur la Mer du

*) Il s'étoit élevé des différens entre le Prince & les Etats d'Oſtfriſe, & l'Electeur, en ſa qualité de Directeur du Cercle de Weſtphalie, fut chargé en 1681 par l'Empereur de les appaiſer; il envoya trois cents hommes, ſous les ordres de Guillaume de Brand, pour demeurer en garniſon à Gretſyhl & prévenir de nouveaux troubles. Le dernier Duc *Charles Edozard*, étant mort en 1744 ce pays a paſſé ſous la domination du Roi, en vertu des droits reconnus en 1694 par l'Empereur Léopold.

Digitized by Google

du Nord, qui, avec ceux qu'il avoit ſur la Balthique, favoriſa le commerce maritime dont il fut fortement occupé pendant tout ſon règne.

Le ſéjour que l'Electeur avoit fait en Hollande, qui à tant d'égards lui fut avantageux, ne put que lui donner ſur le commerce des lumières & des principes qui dans un eſprit comme le ſien, ne durent pas demeurer ſtériles. Où auroit-il mieux pu ſe convaincre de ce que peuvent l'induſtrie & l'activité pour triompher des obſtacles que la nature oppoſe aux ſuccès auxquels elles aſpirent? Il voyoit les Provinces-unies, ſans beaucoup de productions intérieures, attirer cependant dans leur ſein les richeſſes des nations commerçantes & ſe placer comme à leur tête. Tout eſt inſtruction pour l'homme de génie, & l'Electeur par la ſageſſe des arrangemens qu'il fit pour le commerce de ſon pays, montra qu'il n'avoit pas vu ſans obſerver.

Digitized by Google

Déjà avant l'arrivée des Réfugiés, dont il ſut tirer un parti ſi avantageux, il avoit mis en œuvre toutes les reſſources que lui fourniſſoient ce qui reſtoit de l'induſtrie nationale & la ſituation de ſes Etats pour faire fleurir le commerce. Nous avons parlé dans ces Mémoires des efforts étonnans qu'il fit pour créer une marine marchande, afin de procurer à ſon pays les avantages d'un commerce extérieur, qui pût ſuppléer le défaut preſque total du commerce intérieur, qu'occaſionnoit celui des manufactures & d'une induſtrie qu'il falloit faire revivre. Le commerce de tranſit & d'expédition étoit particuliérement celui que le local devoit l'engager à pouſſer & à faciliter, auſſi tourna-t-il de ce côté ſes vues; il fit creuſer un grand canal pour joindre l'Oder & l'Elbe & conſtruire des écluſes ſur la Saale afin de rendre plus aiſée l'exportation du ſel qui ſe fabriquoit à Halle & dans quelques autres villes du Duché de Magdebourg; dans ce même deſſein il établit en 1650 les poſtes qui avant ce tems

tems n'exiſtoient point dans ſes Etats & dont il eſt ſi impoſſible de ſe paſſer dans le commerce. *)

*) Il y avoit dès le ſeizième ſiècle des poſtes impériales en Allemagne, mais elles ne s'étendoient pas juſqu'au cercle de Saxe; elles furent établies en 1574 ſous l'Empereur Matthias par les *Taxis*; cette maiſon acquit dans cette entrepriſe des richeſſes aſſez conſidérables pour s'élever à la dignité de Princes de l'Empire. Les poſtes impériales n'avoient que trois grands cours; le premier vers la Souabe du côté du Haut-Rhin, le ſecond vers les Pays-bas & le Bas-Rhin, & le troiſième du côté du Weſer & de l'embouchure de l'Elbe. On n'avoit que des *meſſageries* dans la Haute-Saxe, & la Thuringe même n'en avoit point. L'Electeur uſa du droit d'établir des poſtes qu'on avoit quelquefois diſputé aux Princes de l'Empire; il étoit trop ferme pour reculer quand il s'agiſſoit du bien de ſes Etats. *Michel Matthias* (dont les deſcendans ſont entrés dans la famille de *Berchem* ſous le nom de *Matthias de Berchem*) ſeconda les vues bienfeſantes de ſon maître dans un établiſſement ſi utile; ce ne fut pas le ſeul ſervice qu'il rendit à ſa patrie, nous en avons parlé dans

Avant qu'un événement auſſi inattendu que devoit l'être aux yeux d'une Politique éclairée la perſécution des Réformés françois, eût amené dans le Brandebourg cette foule de Colons utiles qui contribuèrent ſi efficacement à faire revivre l'induſtrie nationale, l'Electeur n'avoit rien négligé pour attirer dans ſes Etats des étrangers qui, en rétabliſſant la population, puſſent aider à faire fleurir le commerce. Par une déclaration du 23 Octobre 1650 il offroit à tous les étrangers qui voudroient s'établir dans ſes Etats, des places & des matériaux pour y bâtir des maiſons, ainſi que ſix années de franchiſe & d'exemtion de tout droit à payer. Les relations où l'Electeur étoit entré avec la Hollande dès ſes premières années & qu'il entretint, attirèrent beaucoup de Colons de ces Provinces, ils furent

dans le Tome II. de ces mémoires p. 170. V. *Origine des Poſtes par le Quien de la Neufville*, Paris 1708. *Bucholz* T. III. p. 143. *Vie de Fréderic Guillaume par Mr. Schrœckh* p. 269.

Digitized by Google

rent très utiles au pays en y créant le commerce si important du bois de construction dont il abonde & en fesant valoir les pâturages presque absolument négligés. La Vieille Marche se remplit de Colons venus de *Breme* & du territoire dit *Oldeland* entre *Stade & Buxtehude*, d'où ils avoient le nom de *Oldenlænder* ou *Altlænder;* ils relevèrent les chaussées & les digues dont la destruction exposoit cette province fertile aux inondations de l'Elbe, & s'y fixèrent d'autant plus volontiers qu'ils y trouvèrent dès leur arrivée des établissemens; déjà avant la guerre de trente ans ils avoient été comme en possession d'y prendre à ferme les terres & les campagnes qui appartenoient à la noblesse de la province, & qui faute d'en entendre la culture & de trouver dans le pays de bons cultivateurs, étoit obligée de recourir à des étrangers.

La Cour de l'Electeur plus polie & plus brillante que la plupart des Cours d'Allemagne, devoit naturellement attirer

des étrangers & faire de Berlin une ville conſidérable; tout homme à talens étoit ſûr d'y trouver de l'accueil. Pluſieurs François Réformés commencèrent à s'y réfugier avant le dernier coup qui frappa les Egliſes de France, & ils étoient en aſſez grand nombre, même avant la Révocation, pour mériter l'attention d'un Prince qui ſentoit de quelle utilité ils pourroient être à ſon pays; leurs mœurs ſages & réglées, l'induſtrie que montroient pluſieurs d'entre eux, leur activité, ne pouvoient que donner bonne opinion de ceux qui quelques années après & à la grande époque du Refuge, les ſuivirent dans l'aſyle que leur avoit ouvert la ſageſſe & la bonté de Fréderic Guillaume.

Grâce au génie & aux lumières de Colbert le commerce & les manufactures parvinrent ſous le règne de Louis XIV. à leur plus beau période & les Réformés y avoient la plus grande part. Exclus inſenſiblement, au mépris des édits & de la parole royale, des emplois civils & de ceux de la Cour, ne ſe pouſſant même qu'a-

qu'avec peine dans le militaire, rencontrant dans l'eſprit perſécuteur qui animoit les Parlemens autant que le Clergé, des obſtacles inſurmontables pour s'avancer dans les charges, ils ſe tournèrent du côté des finances & du commerce & ils y portèrent d'autant plus d'activité, d'intelligence & d'intégrité que c'étoient là leurs ſeules reſſources. „Lorſque Col„bert fut fait Controlleur général, il „trouva un grand nombre de Réformés „dans les finances. Les plus riches Trai„tans, les Commerçans les plus intelli„gens, les Partiſans qui avoient le plus „de crédit étoient de cette Religion, *) „&

*) *Herwart*, quoique qu'il fut Réformé, avoit toute le confiance du Cardinal de Richelieu & il étoit devenu Controlleur général; ſans l'obſtacle de la Religion il auroit été élevé à la dignité de Surintendant des Finances. La Cour l'employa en 1648 dans des négociations importantes en Allemagne, à quoi il étoit d'autant plus propre qu'il étoit Allemand d'origine. Il étoit ami du Duc Bernard de Weimar & l'avoit gagné à la Fran-

„& ces emplois feſoient ſubſiſter avec „luſtre & avançoient un grand nombre „de familles, qui ne pouvant ſe fixer ail„leurs ſe jettoient dans les commiſſions „pour y faire quelque fortune. Cela „étoit cauſe que Colbert les protégeoit, „parcequ'il les regardoit comme des gens „aſſurés, qui lui tiendroient toujours leurs „bourſes ouvertes quand il auroit à faire „d'argent, de peur que s'ils y manquo„ient, il ne s'en trouvât d'autres qui priſ„ſent leur place." *)

On

France. Les Agens généraux du Clergé avoient fait en vain chez le Chancelier les plus fortes oppoſitions contre l'élévation de Herward, comme contraire aux promeſſes que la Cour avoit faites de ne pas élever les Réformés aux grandes dignités. Herward avoit une fortune immenſe; il combla les Egliſes Réformées de bienfaits & ſe ſervit de ſon crédit pour faire entrer les Réformés dans les finances. Sa femme étoit très zélée pour la Religion & dans les malheurs qui accablèrent les Réformés, elle les ſoutint par les libéralités que ſa grande fortune la mettoit en état de répandre. Hiſt. de l'Edit de Nantes T. III. p. 138.

*) *Hiſt. de l'Edit de Nantes T. IV. p. 410.*

Digitized by Google

On dreſſa en 1680 un réglement pour le Conſeil des Finances dont le premier article portoit. „Sa Majeſté veut que „les ſeuls Catholiques, Apoſtoliques & Ro„mains ſoient admis dans ſes finances, „ſoit comme adjudicataires, ſoit comme „participes & intéreſſés;" le dixième article défendoit „d'admettre les Réformés „dans les Sousfermes, dans les divers „emplois de Directeurs, Controlleurs, „Commis, Capitaines, Brigadiers, Ar„chers, Gardes & autres qui pouvoient „ſervir à la direction des finances." Colbert s'oppoſa de toutes ſes forces à ce réglement; il ne penſoit pas ſans doute qu'il fallût être autre choſe qu'un citoyen honnête & éclairé pour être capable d'un emploi de finances, & aſſurément les principes des Réformés n'étoient pas propres à en faire des fripons. „On dit même, „que pour réfuter le Clergé qui vouloit „faire paſſer pour indigne du Roi très „chrétien que des hérétiques ſe mêlaſ„ſent de ſes finances, il avoit remontré „au Roi que l'exemple du Pape même „levoit

„levoit cette difficulté, qui tout Chef „qu'il étoit de la Religion catholique, per„mettoit aux Juifs d'entrer dans ſes finan„ces, & qu'on pouvoit par conſéquent y „mettre les Réformés en France ſans „bleſſer la Religion." *) Les oppoſitions de Colbert furent inutiles; il avoit contre lui plus encore que le zèle aveugle de Religion, c'étoient des jalouſies & des intrigues de Cour. Le Chancelier le Tellier & Louvois ſon fils, Miniſtre de la guerre & favori, voyoient avec envie les finances entre les mains de Colbert, il ne leur manquoit que cela pour être tout-puiſſans dans le Royaume; il n'y a ſorte d'artifices & de menées qu'ils ne ſe permiſſent pour traverſer Colbert & lui faire perdre un crédit & une influence qui feſoient ombrage à leur ambition. Pour tromper un Roi bigot le plus ſûr moyen de réuſſir eſt de ſe couvrir du manteau de la Religion; on plaide une ſi belle cauſe! la cauſe de Dieu! la

*) V. Hiſt. de l'Edit de Nantes l. c.

Digitized by Google

la cauſe de la vérité! il n'y a que le zèle de la piété qui le faſſe, peut-on s'égarer en ſuivant ſes impulſions? Nous avons déjà fait voir dans ces Mémoires combien une dévotion ſimulée influa ſur la révocation de l'Edit de Nantes & ſur la deſtruction des Réformés. Colbert ſe vit contraint à céder & à ſigner le réglement; il continua cependant à ſe ſervir utilement des Réformés dans plus d'une occaſion. Un grand nombre d'entre eux renoncèrent à leurs emplois pour ne pas renoncer à leurs principes & cherchèrent d'autres établiſſemens. *La Salle Montgenot* qui avoit fait une grande fortune dans les finances, adoucit le ſort de pluſieurs que le réglement de la Cour avoit réduits aux dernières extrémités du beſoin.

Le commerce avoit été une autre reſſource pour les Réformés qui ne pouvoient entrer dans les Finances ou qui n'en avoient pas le goût; point de ville commerçante en France où il n'y eût de riches Marchands réformés. „Les Pro-

„teſtans

„teſtans étrangers, dit Benoit, qui avoient entre leurs mains le plus riche trafic de l'Europe, avoient plus de confiance en des Marchands de la Religion „que dans des Catholiques & ils lioient „avec eux leurs principales correſpondances." *) Les Réformés méritoient cette réputation honorable dont ils jouiſſoient; opprimés comme ils l'étoient, comment auroient-ils pu ſe ſoutenir contre un parti qui ne cherchoit que des moyens & des prétextes pour les ruiner, s'ils ne s'étoient fait eſtimer & reſpecter de leurs perſécuteurs même par la ſageſſe de leurs mœurs & par leur honnêteté? **)

D'ail-

*) *Hiſt. de l'Edit de Nantes. T. III. p. 140.*

**) Il ne faut pas même toujours des perſécutions pour produire ce bon effet. Dans pluſieurs villes commerçantes d'Allemagne, où d'anciennes conſtitutions auxquelles on craint de toucher, n'accordent aux Réformés qu'une tolérance très limitée, les excluent des charges & les privent de pluſieurs des avantages dont jouiſſent les autres citoyens, on croit avoir remarqué que les maiſons réformées,

Suiſſes

Digitized by Google

D'ailleurs un certain eſprit d'auſtérité étoit comme l'ame de leur diſcipline & de

Suiſſes ou Françoiſes, ont preſque toujours été les plus opulentes; il eſt naturel qu'elles ayent cherché à ſe tirer du pair par quelque endroit; une fortune acquiſe par des moyens légitimes honore autant que les emplois les plus brillans, puisqu'on ne peut faire ainſi fortune ſans être utile à l'Etat.

La ſimplicité, & nous pouvons même ajouter, l'auſtérité des mœurs des premiers Colons françois établis dans ces contrées, ont ſurement beaucoup contribué aux belles fortunes que pluſieurs ont faites & qui ſe ſoutiennent dans nombre de familles, qui en donnant quelque choſe au ton général, n'ont cependant point abſolument dégénéré de l'ancienne ſimplicité & de cet eſprit d'économie, qui eſt comme la qualité eſſentielle du commerçant. Nous nous rappellons ici une anecdote qui prouve quelle opinion on avoit des Réfugiés & de leurs deſcendans. Un des auteurs de cet ouvrage fut député, avec quelques membres du Conſiſtoire, au grand Directoire pour obtenir dans un tems de cherté, des grains des magazins du Roi en faveur de la boulangerie des pauvres, il inſiſta en

de toute leur constitution ecclésiastique. Ces circonstances réunies devoient les conduire à mettre autant de solidité que d'intégrité dans leurs opérations. *) Les Catho-

présence des Ministres d'état rassemblés, sur l'épuisement de la caisse occasionné par l'excessive cherté d'une mauvaise année & il lui échappa de dire, que si le Consistoire n'étoit assisté des grâces de la Cour, *il craindroit de faire banqueroute* — *Banqueroute!* répondit un des Ministres présens, *y a-t-il jamais de banqueroutes chez les François? Ce sont les riches du pays; (die Reichen im Lande) avec leur pot au feu & leur drap uni ils auront bientôt tout notre argent. Oui, Messieurs*, ajouta-t-il, en se tournant vers les Ministres, *je connois de leurs marchands qui ont plus de cent mille écus & à qui, à les voir, vous ne supposeriez pas quatre sols.* Cette réflexion n'empêcha point que le Consistoire n'obtint de la bonté du Roi & de la bienveillance des Ministres, un secours nécessaire, malgré les efforts que feloit la charité des membres de l'Eglise pour soutenir les fondations & les états d'assistance en faveur des pauvres.

*) La constitution des Eglises françoises, en ver-

tu

Catholiques même, au rapport de Benoit, le foient beaucoup aux Réformés, & ces mêmes hommes que perſécutoit leur aveugle fanatiſme, étoient ceux avec qui ils aimoient le mieux à avoir des liaiſons de commerce; il ſemble qu'une morale pratique, démontrée bonne par le fait, auroit dû diminuer au moins la mauvaiſe opinion qu'on avoit de la doctrine des Réformés; d'honnêtes gens n'ont pas trop l'air de damnés & ce n'eſt pas être honnêtes gens que de les opprimer. Colbert étoit trop honnête homme & ſurtout trop ſage pour le faire, il ſentoit que la proſpérité de la France tenoit à la conſervation des Réformés, & malgré la rigueur des ordonnances il fut pendant toute ſa vie leur zélé protecteur. On lui attribue même un

tu de laquelle on place dans les Conſiſtoires, comme Anciens & Diacres pour le gouvernement de l'Egliſe, les perſonnes du troupeau dont la réputation eſt irréprochable & qui exclud les autres, n'eſt-elle pas propre à entretenir dans une ſociété le reſpect pour les mœurs & une louable émulation?

projet dont l'exécution auroit été aussi avantageuse à la France qu'aux Réformés; instruit de l'aversion des Japonois pour les Portugais avec lesquels ils avoient rompu tout commerce, il proposa au Roi d'employer pour ce commerce ses sujets Réformés; les Hollandois s'en étoient emparés en partie, ils avoient fortifié les Japonois dans l'éloignement que la Religion des Portugais leur inspiroit; & les François, qui professoient la même Religion, n'étoient pas moins détestés; les Hollandois n'avoient pas manqué de profiter de ces dispositions, & Colbert croyoit voir un moyen d'en tirer parti en chargeant de ce commerce des gens dont la Religion étoit celle des Hollandois. Le projet ne fut point goûté par la Cour; il suffisoit qu'il fût avantageux aux Réformés pour que l'esprit d'intolérance le rejettât.*)

Les mêmes causes qui faisoient tenir une si belle place aux Réformés dans les Finan-

*) M. Hommel, *Hist. des Finances par d'Auvigny, Vie de Colbert*, p. 3, 9.

finances & le commerce, les portèrent auſſi vers les Manufactures qui dans ce tems, par les ſoins de Colbert, étoient ſur le pied le plus floriſſant; il n'y avoit preſqu'aucun genre d'induſtrie où les François n'excellaſſent, leurs fabrications étoient recherchées dans toute l'Europe & le commerce d'exportation que les productions naturelles rendoient déjà ſi conſidérable dans ce pays ſi favoriſé par la nature, l'étoit tout autant par les belles marchandiſes de toutes les eſpèces qui s'y fabriquoient.

Colbert avoit adopté le ſyſteme des *manufactures réunies*, il le regardoit avec raiſon comme le plus favorable à leurs progrès & leur perfectionnement; des négocians aiſés & intelligens faiſoient travailler une foule d'ouvriers qu'ils dirigeoient dans leurs opérations & dont l'induſtrie étoit ſoutenue & excitée par l'aſſurance de recevoir incellamment le ſalaire de leur travail; ainſi le nombre des bras occupés à travailler les productions

du pays se multiplioient & les marchandises fabriquées, déposées dans les magazins des entrepreneurs, étoient de là répandues dans le pays & chez l'étranger. Ce système fut avantageux aux Réformés que leurs richesses mettoient en état de former & de soutenir de grandes entreprises & d'entretenir une foule d'ouvriers; les plus belles manufactures dans les Provinces étoient entre leurs mains; on s'en apperçut bien à leur déchet lorsque la persévérance inébranlable des Réformés dans leurs principes eut fait voir combien on avoit trompé le Roi en lui faisant croire qu'au premier ordre toute la France seroit Catholique. Boulainvilliers a formé son Etat de la France d'après les rapports que les Gouverneurs & les Intendans des Provinces furent obligés de dresser pour l'instruction du Duc de Bourgogne; on y voit quel vide les Réformés en quittant leur patrie, laissèrent dans les manufactures, & cependant dans ces rapports on n'a pas manqué de masquer les faits & de déguiser la vérité pour

ne

ne pas faire trop appercevoir à la Cour la plaie que la persécution avoit faite au Royaume. Les rapports de toutes les Provinces annoncent une décadence dans les manufactures, & l'évidence du fait étoit telle qu'on n'a pas pu toujours en dissimuler la cause. (*)

Il

*) Avant la révocation de l'Edit de Nantes, reconnoît Mr. *de la Loubadaye*, il se faisoit à Caudebec, Neufchatel & autres lieux, un fort grand débit de chapeaux foulés, qui passoient dans le Nord, en Hollande, en Angleterre; mais depuis la révocation les Réfugiés ont établi dans ces pays là des fabriques, qui ont ôté le débit à celles de Normandie. Autrefois il abordoit à Rouen beaucoup d'Etrangers, surtout de Hollandois, & plusieurs s'y établissoient au grand avantage du commerce, mais la révocation de l'Edit de Nantes les a fait retirer. Mr. *Foucault*, Intendant de Caen, annonce que le commerce est extrêmement diminué dans cette Généralité, depuis 1685. que la retraite des Religionnaires, qui étoient les plus forts marchands, ayant enlevé presque tous ceux qui étoient en état de le soutenir, ceux qui sont restés n'ont pas eu la

force

Il étoit bien naturel que les Princes Protestans dont l'humanité s'empressoit à guérir les plaies que cette révocation,

force de le rétablir. Mr. *de Maupeou d'Ableige* informe le gouvernement, qu'on avoit établi au Bourg de Colonge & en Poitou une manufacture de droguet, mais que la guerre, jointe à la retraite des Huguenots, qui en soutenoient tout le commerce, l'avoit presque aussitôt ruinée. Qu'au Bourg de la Chateigneraie, il y avoit aussi une manufacture, mais qui avoit souffert le même déchet par les mêmes causes. Mr. *de Bervois*, nous apprend qu'à Clairac en Guienne, le commerce étoit très vif avant la révocation de l'Edit de Nantes, mais que depuis, plusieurs des meilleurs marchands avoient été obligés de se retirer, que le commerce de Nérac, qui se soutient par la navigation de la Baye, avoit beaucoup souffert à la révocation, parce qu'elle avoit ruiné ou fait fuir les marchands. Mais ce que nous dit Mr. *de Mromesnil* est bien autrement déplorable, il nous atteste qu'à Tours, avant cette révocation funeste, la seule manufacture de soie faisoit travailler huit mille métiers & sept cents moulins, qu'elle occupoit vingt mille ouvriers & plus de

qua-

accueillissent surtout avec empressement ceux des Réfugiés qui par leur industrie & leurs talens avoient contribué à faire

T 5 fleu-

quarante mille autres personnes, pour dévider la soie, & que le tarif de la soie de Tours montoit alors tous les ans à dix millions de livres, mais que depuis la révocation il ne subsiste plus que douze cents métiers & soixante-dix moulins & qu'on n'y emploie plus que quatre mille personnes; que la Rubannerie qui avant 1685, avoit seule trois mille métiers, n'en avoit plus depuis cette époque que soixante. V. *Etat de la France par Boulainvilliers.*

Avant la révocation il y avoit plus de mille familles de Réformés dans la Généralité de Soissons, la plupart dans le Bourg de Roussières, la Fere & les terres du domaine de Navarre, la plupart sont sorties de France. *(Ibidem.)*

Une autre cause de la décadence de ce Royaume a été la manière dont on a songé à détruire la Religion protestante. Le dessein même de la détruire n'étoit pas senti; car il faut remarquer que les Princes & les Etats Protestans avoient toujours été pour nous

contre

fleurir le commerce de la France, assez peu sage pour les inquiéter & les proscrire. L'Angleterre, de tout tems, rivale de ce Royaume & attentive à profiter de toutes les circonstances pour s'assurer la supériorité de puissance & de richesses, s'em-

contre la Maison d'Autriche & il ne falloit pas irriter les seuls vrais alliés que nous pouvions avoir; que si nous voulions abaisser & petit à petit éteindre cette religion, cela se pouvoit faire doucement & à la longue, sans que personne se plaignît, & c'étoit là le dessein du Cardinal de Richelieu, qui n'a pas été suivi, & on dit que le Jésuite la Chaise, Confesseur du Roi, n'avoit pas lui même été de l'avis des violences qu'on a faites — Toutes ces cruautés ont fait sortir du Royaume huit cent mille personnes, qui ont tous emporté le plus d'argent qu'ils ont pu; gens, au reste, sur qui rouloit une grande partie du commerce, parceque n'étant plus admis dans les charges, ils s'étoient appliqués ou à des manufactures, ou à faire profiter leur argent, au lieu que leur fuite a causé de grandes plaies à l'Etat. V. *Mémoires de la Fare* p. 36.

s'empressa d'ouvrir un asyle à des hommes dans lesquels elle voyoit des citoyens utiles; la déclaration inhumaine de la Cour de Versailles qui ordonnoit d'enlever les enfans des Réformés à leurs parens, lui en amena plusieurs *) qui cherchoient à se soustraire, eux & leurs familles, aux excès que se permettoit le faux zèle convertisseur; le Roi d'Angleterre par un édit en date de 28 Juillet (V. S.) 1681. „déclara qu'il prendroit „tous ces Réfugiés sous sa protection & „qu'il leur accorderoit des lettres de *denization*, **) avec tous les privilèges né„cessaires pour l'exercice de leur com„merce ou de leurs métiers, qui ne se„roient pas contraires à l'intérêt du Ro„yaume, qu'il travailleroit à les faire na„turaliser par le premier Parlement qui „feroit

*) Histoire de l'Edit de Nantes T. IV. p. 491.

**) Nous n'avons trouvé ce mot dans aucun dictionnaire françois. Le dictionnaire anglois en explique le sens: *Denizon, Régnicole, Aubain, affranchi par les lettres du Roi.*

„ſeroit aſſemblé, qu'il les exemtoit de „payer d'autres droits que ſes ſujets naturels, qu'ils pourroient envoyer leurs „enfans aux Ecoles & aux Colléges avec „les mêmes libertés que les Anglois. Il „ordonnoit à tous ſes Officiers civils & „militaires de les recevoir partout où ils „aborderoient, de leur donner gratuitement des paſſeports & les ſommes néceſſaires pour les conduire où ils auroient deſſein de ſe rendre, aux Commiſſaires de la Tréſorerie & de la douane, de les laiſſer paſſer librement avec „leurs meubles & leurs marchandiſes, „les inſtrumens de leur commerce & de „leur métier, ſans rien exiger d'eux, & „à tous ſes ſujets de raſſembler ce que des „perſonnes charitables voudroient donner d'aumônes pour aſſiſter ceux qui „ſeroient en néceſſité; enfin il commettoit l'Archevêque de Canterbury & l'Evêque de Londres, ou l'un d'eux, pour „recevoir leurs requêtes."*)

En-

*) Nous avons déjà rapporté dans cet ouvrage qu'il

Environ dans le même tems le Roi de Dannemarc déclara par lettres patentes „que s'il venoit cent ou cent cinquante „familles ou plus de Réformés françois „s'établir dans quelques lieux de ses E„tats, autres que ceux où l'exercice d'u„ne Religion différente de la Luthérien„ne étoit permis, il les prendroit sous sa „protection & leur donneroit des places „pour y bâtir des Temples, avec assu„rance qu'il y avoit à Londres une Eglise françoise longtems avant la Révocation. Elle demanda en 1578 au Synode de Sainte-foi de lui prêter deux Pasteurs dont les Eglises étoient dispersées, Mr. *de Villiers* de Rouen & Mr. *la Fontaine* d'Orléans. Peut-être l'Eglise française de Londres eut-elle la même origine que celle qui s'établit à Bâle & qui fut fondée par les Réformés fugitifs après la Saint-Barthélemy. — Benoit rapporte que *Lombard*, Ministre de réputation, remercia publiquement le Roi d'Angleterre par un discours plein d'allusions aux histoires de l'Ecriture Sainte & aux affaires du tems; ce discours fit beaucoup de bruit & les copies s'en répandirent par toute la France.

(*)

„rance qu'ils ne seroient jamais troublés „dans ce qui regardoit leur Religion, qu'il exempteroit les Artisans de payer „les droits d'entrée pour leurs meubles, „instrumens & matériaux servant à leurs „métiers & déchargeroit leurs maisons „& leurs bouriques pour huit ans de toutes tailles, impôts & autres contribu„tions; avec permission de se retirer „quand ils voudroient, sans payer le si„xième ou dixième denier selon la coutu„me. Les mêmes lettres ordonnoient „aux Ministres du Roi dans les Cours „étrangères de faire connoître ses inten„tions à qui il appartiendroit.“

Le 24 Septembre de la même année le Magistrat d'Amsterdam publia la résolution qu'il venoit de prendre d'accorder à tous les Manufacturiers françois qui viendroient s'y réfugier, franchise d'accise, droit de bourgeoisie & de maîtrise; il

*) Les sages intentions du Roi de Dannemarc furent traversées par l'esprit d'intolérance. V. T. I. de nos Mémoires. p. 263.

il leur permit de bâtir des maisons & promit de procurer aux simples ouvriers des logemens à quarante francs l'année; de leur faire des avances pour acheter meubles, matériaux, outils, de leur ouvrir des débouchés pour leurs marchandises fabriquées & de leur fournir en un mot tous les moyens de subsistance qu'ils pourroient souhaiter.

Quoique la bonté avec laquelle Frédéric Guillaume avoit accueilli les François qui avant la révocation de l'Edit de Nantes s'étoient réfugiés dans ses Etats, semblât devoir être pour d'autres un encouragement à les suivre, il y avoit cependant lieu de craindre qu'ils ne fussent arrêtés par plus d'une difficulté; aussi l'Edit de Potsdam, qui suivit de si près celui de révocation, eut-il en grande partie pour objet de les applanir. *) Les Réfugiés en pouvoient trouver dans la

*) V. T. I. 132. Edit de Potsdam, articles III-VIII.

la distance des lieux, dans la différence de la langue, des mœurs & des usages, que le François, assez peu instruit d'ordinaire de ce qui se passe hors de son pays, pouvoit encore s'exagérer, dans le peu de ressources que devoient au premier coup d'œil se promettre les commerçans & les manufacturiers dans un pays mal peuplé encore & épuisé par de longues calamités & où il falloit comme tout créer; l'Angleterre & la Hollande offroient à cet ordre de personnes dans des manufactures & un commerce florissans, tout ce qui pouvoit réparer les pertes qu'elles avoient faites en s'expatriant, quand le Gouvernement ne leur auroit même offert aucun avantage. L'Electeur obvia sagement à toutes ces difficultés par l'Edit de Potsdam, dans lequel il ne se borna point à promettre sa protection à ceux qui viendroient chercher des asyles dans son pays, mais dans lequel il les invita positivement à s'y rendre, leur traça les routes qu'ils devoient suivre, leur indiqua des personnes chargées de leur procurer

curer les moyens de faire le voyage & leur détailla tous les privilèges qu'il leur accordoit, privilèges bien propres à leur faire oublier en quelque ſorte qu'ils avoient changé de patrie. Ce qui devoit ſurtout inſpirer une grande confiance aux perſécutés françois, c'étoit de voir que l'Electeur qui les appeloit dans ſes Etats, ne bornoit pas les ſecours qu'il leur promettoit à ceux d'entre eux qui par leur induſtrie & leurs talens, devoient naturellement bientôt le payer de ſa générosité, il les étendoit indiſtinctement à tous, à ceux même qui ne pouvoient jamais être qu'une charge pour ſon tréſor & qu'il falloit ſe réſoudre à faire ſubſiſter puiſqu'on les invitoit. Les Réfugiés durent voir ici plus que les procédés de la Politique qui calcule exactement pour ne pas accorder plus qu'elle ne peut eſpérer de recueillir.

Pluſieurs perſonnes furent chargées par l'Electeur de faciliter aux Manufacturiers Réformés leur ſortie de France

France & leur voyage vers le Brandebourg; Mr. de Spanheim à Paris secondoit les vues de son Maître avec le zèle & l'habileté qui le caractérisoient. Mr. François de Gaultier attira une foule de Réfugiés; il avoit de grandes relations avec les Eglises de France où il avoit tenu un rang très distingué; son frère Mr. Jacques de Gaultier, qui en sortant de France, s'étoit établi d'abord en Suisse, rendit aussi à cet égard des services à l'Electeur. Mr. Abbadie partit pour la Hollande d'abord après l'Edit de révocation; l'objet de son voyage étoit d'amener dans le Brandebourg des manufacturiers; la même commission fut donnée à Mr. Choudens de Grema, qui profita des relations qu'il avoit en Suisse pour en attirer des François Réformés qui s'y étoient réfugiés.

Les Ministres de Frédéric Guillaume, dont les talens & le zèle prouvent combien il se connoissoit en hommes & savoit bien choisir, le secondèrent admirablement

ment dans ce qu'il entreprit pour la prospérité de son pays par l'établissement des Réfugiés; on ne vit point ici les vues d'un Prince également sage & bon, traverſées par la mauvaiſe foi de ceux qui devoient les exécuter, ou rendues inutiles par leur négligence; les Réfugiés obtinrent exactement tout ce qui leur avoit été promis & souvent même au delà; leur industrie & leurs talens, accueillis avec empreſſement, furent mis en œuvre & s'ils contribuèrent au bonheur du pays qui leur ſervoit d'aſyle, ils ne contribuèrent pas moins à leur propre bonheur.

Un Corps particulier établi ſous le nom de *Commiſſariat* *) compoſé de l'élite des Réfugiés & préſidé par Mr. de Grumbkow, fut chargé de tout le détail de l'établiſſement du commerce & des manufactures, il examinoit les projets que préſentoient les entrepreneurs, jugeoit de leur capacité, de la ſolidité des moyens

 qu'ils

*) V. T. I. p. 327 & ſuiv.

qu'ils proposoient & leur feront les avances nécessaires. Berlin, devenu le centre des opérations relatives à cet objet, vit ainsi se former presque journellement dans son sein, quelque nouvelle branche d'industrie & de commerce; bientôt on en vit également dans les villes les plus considérables des Provinces, Magdebourg, Halle, Prentzlow, Francfort, Koenigsberg, où les Réfugiés fondèrent des Colonies. Plusieurs de ces villes, dépourvues d'habitans, n'offroient depuis la guerre de trente ans, que des amas de ruines; grâces à l'industrie des Colons elles commencèrent dans peu d'années à présenter le beau spectacle de la population & de la prospérité.

Nos lecteurs s'attendent sans doute à nous voir entrer ici dans des détails, intéressans pour quiconque aime à remonter aux causes du bonheur des nations, intéressans surtout pour le patriote, qui contemplant avec satisfaction la grandeur de la Prusse, arrête avec complaisance

ses

ſes regards ſur tout ce qui en fut le germe. Le Refuge aſſurément a fait époque dans l'hiſtoire de Brandebourg, Hiſtoriens des Réfugiés, nous croirions manquer à ce que nous devons au pays qui devint une nouvelle patrie pour nos ancêtres, ſi nous paſſions ſous ſilence rien de ce qui peut ſervir à en éclaircir & à en compléter l'hiſtoire. Les motifs qui nous font agir & la nature des objets que nous préſentons, doivent nous faire pardonner l'étendue que notre ouvrage prend inſenſiblement ſous nos mains; nous n'y ferons rien entrer qui ne ſoit puiſé dans les ſources les plus ſûres, dans les Mémoires du tems, dans les Régiſtres publics & dans les ſouvenirs de ceux qui ont vécu le plus près de l'époque dont nous avons à parler.

Les richeſſes des nations ſont néceſſairement proportionnées à l'abondance des productions, ainſi tout ce qui peut contribuer à les multiplier doit être l'objet de l'adminiſtration publique; c'eſt

donc à favoriser l'agriculture que doivent tendre toutes les spéculations de commerce, & les fabriques ne sont vraiment utiles, qu'autant que mettant en œuvre les productions des pays où elles sont établies, elles servent aux progrès de l'agriculture.

Voilà l'avantage des manufactures de laine; la France, où dès le commencement du siècle passé, elles avoient été poussées à un haut degré de perfection, leur devoit en grande partie son opulence & son florissant commerce; Sully qui savoit aussi bien voir qu'il savoit bien exécuter, n'avoit rien épargné pour cet objet & c'est par ce moyen que dans un petit nombre d'années il rétablit les finances, qui après les malheurs des guerres civiles, sembloient dérangées sans retour.

La Marche de Brandebourg, qui, si nous exceptons la période du gouvernement des Margraves de la Maison de Bavière & des Successeurs de Charles IV.,

avoit du constamment des Souverains éclairés, devoit depuis les plus anciens tems toute sa prospérité aux manufactures de laine. Nous avons déjà remarqué qu'il est probable que dès le onzième siècle elles y avoient été établies par les Colons qu'Albert l'Ours attira des Pays-bas; il est sûr au moins que dans le treizième siècle, il existoit à Berlin, à Francfort & dans d'autres villes de la Marche, des fabriques de draps, de chapeaux, de bas, &c. &c. Une ordonnance du Magistrat de Berlin de l'année 1295, sous le règne d'Othon IV. de la Maison d'Anhalt, défend aux Juifs de négocier en laine.

Les malheurs qui accablèrent la Marche sous les Margraves de la Maison de Bavière & de Luxembourg, arrêtèrent les progrès de ces manufactures & finirent par les détruire; elles se rétablirent sous le règne des cinq premiers Electeurs de la Maison de Hohenzollern & jusqu'en 1564 elles fournissoient des étoffes de lai-

ne au Dannemarc, à la Suède & à la Ruſſie. Pluſieurs des Villes de la Marche étant entrées dans la Hanſe teutonique, qui fit longtems preſque tout le commerce de l'Europe, ouvrirent de nouveaux débouchés aux fabrications du pays. On commença même à fabriquer des draps fins & l'on feſoit venir pour cet effet des laines d'Angleterre par Hambourg & Lubec. La ſeule ville de Stendal comptoit juſqu'à ſept cents drapiers. *)

Mais

*) Les drapiers formoient un des quatre corps de métiers *(der vier Gewerke)*, privilégiés dans la Marche; on les nommoit auſſi *pannicidæ* ou *pannifices*. Les trois autres étoient les Boulangers, *(piſtores)*, les Bouchers, *(carnifices)* & les Cordonniers *(ſutores)*, combinés avec les Tanneurs *(Lohgerber)*.

Parmi les privilèges de ces corps, ſurtout dans les petites villes, étoit contenu celui d'entretenir chacun un drap dont on couvroit les corps morts dans les enterremens & pour l'uſage duquel on payoit une certaine ſomme. Dans les enterremens des Notables ces quatre Corps ſuivoient le convoi. Les Magiſtrats

Mais cet état florissant des fabriques de draps fins ne le soutint pas. Les persécutions que le Duc d'Albe exerçoit dans les Pays-bas, ayant engagé beaucoup de fabricans de Brugges, de Gant & d'autres villes, à se réfugier en Angleterre où ils furent reçus à bras ouverts, la Reine Elisabeth ne tarda pas à défendre l'exportation des laines crues, & les pays du Nord préférèrent les étoffes d'Angleterre, si supérieures par la qualité des laines, à celles d'Allemagne. *)

 Dans

gistrats les faisoient concourir pour les affaires importantes; c'étoit encore un de leurs privilèges. V. *Bekmann Beschreibung der Stadt Frankfurt*, p. 91.

*) Les persécutions du Duc d'Albe avoient jetté aussi dans la Marche des Drapiers & des Teinturiers; ils vinrent de Hambourg par eau dans la Prignitz & s'établirent à Tangermunde, Stendal, Brandebourg, Zielenzig, Crossen, Cottbus & Zullichau. Mais l'Angleterre, offrant plus de ressources aux fabricans fugitifs, dut surtout s'enrichir des pertes de la Flandre.

Dans le même tems les Electeurs de Saxe, Auguste & Chrétien I. n'épargnèrent rien pour attirer dans leur pays des fabricans des Pays bas, & comme les foires de Leipzig offroient de grandes facilités pour exporter les marchandises fabriquées, les manufactures de la Marche allèrent de plus en plus en déclinant. Les Souverains de la Saxe trouvèrent d'autant plus de facilités à faire valoir celles de leur pays, que la Noblesse de la Marche, plus attentive à ses intérêts qu'à ceux de l'Etat, exportoit ses laines crues & les vendoit aux manufacturiers Saxons, à qui il falloit les racheter toutes fabriquées; les défenses les plus sévères ne purent point remédier à ce désordre si nuisible aux fabriques du pays, qui furent à peu près réduites à la fabrication des draps grossiers dont on avoit quelque débit à Francfort & dans plusieurs villes anséatiques. Les Electeurs Joachim II. Jean George, Joachim Frédéric & Jean Sigismond firent tous leurs efforts pour donner de la vie aux fabriques & ils réussirent

à

à les soutenir jusqu'à un certain point; mais l'époque de leur entière décadence furent les malheurs que traîna après soi la guerre de trente ans.*)

C'étoit donc là un des premiers objets sur lesquels dut se porter l'attention de Fréderic Guillaume, & combien ne dut-il pas se féliciter de trouver dans les Réfugiés françois précisément les hommes qu'il lui falloit pour seconder ses vues?

Depuis longtems l'Angleterre, les Pays-bas & l'Italie s'enrichissoient par leurs belles manufactures de draps & en général par le commerce de lainage, & il eût été bien étonnant qu'un peuple aussi nduſtrieux que le François n'eût pas songé

*) Nous avons fait usage d'un mémoire très intéressant sur les fabriques de laine du Brandebourg, qui se trouve dans la collection que Mr. Fischbach publie & où il rassemble tout ce qui peut répandre du jour sur l'état du commerce, des finances & des manufactures du pays.

gé à se procurer le même avantage, tandis surtout qu'à cet égard, comme à tant d'autres, la nature l'a si libéralement favorisé. Les laines de quelques provinces de la France, & en particulier celles du Berry, du Languedoc & du Roussillon, ne le cèdent point par la qualité à celles d'Angleterre & d'Espagne & l'on pouvoit d'ailleurs, comme avoient fait les Espagnols, les Anglois & les Hollandois, perfectionner les productions naturelles en fesant venir des béliers des divers pays où la laine est la meilleure; le climat & les bons pâturages de la France étoient bien propres à en conserver la beauté. Il n'étoit pas difficile non plus de se procurer de bonnes laines crues étrangères & l'on n'étoit pas assez actif & assez industrieux, surtout en Espagne, pour fabriquer toutes celles que le pays produisoit. Ajoutons encore à cela que ce qui pouvoit manquer à la beauté de la matière, pouvoit être compensé par celle de la façon, que le goût naturel de la nation étoit bien capable d'y mettre.

Tou-

Toutes ces circonstances réunies donnèrent bientôt à la France les plus belles manufactures de laine, qui partagèrent le commerce de draps que faisoient les Anglois & les Hollandois; celles du Languedoc, de la Provence & du Dauphiné fournirent quantité de draps pour le commerce aux Echelles du Levant qui se faisoit par Marseille.

Colbert, dont le génie actif & l'esprit patriotique contribuèrent si efficacement à la grandeur de la France, donna les plus grands soins aux fabriques de laine que Sully avoit créées & n'eut pas de peine à les porter dans peu de tems au plus haut degré de perfection; la France le disputa bientôt par la beauté de ses étoffes aux nations qui jusqu'alors avoient été comme seules en possession d'en fabriquer; l'esprit inventif & le goût des ouvriers françois les multiplièrent sous des noms & des formes sans nombre & les firent rechercher dans toute l'Europe, & surtout en Allemagne, où l'on n'avoit

rien

rien de pareil. La manufacture connue d'Elbœuf & celle de Louviers furent établies en 1669; on y travailloit les laines filées d'Espagne & les draps que l'on y faisoit, valoient ceux d'Angleterre. En 1665 *Van-Robais* forma sa belle manufacture à Abbeville en Picardie. Il y avoit à Rouen des fabriques considérables; on y faisoit *des bergames, des ratines, des espagnolettes, du drap de Seaux, du pinchina, de la serge façon de Londres* &c. &c. Les manufactures de Sedan étoient tout aussi florissantes; on y faisoit des draps très semblables à ceux d'Angleterre & de Hollande.*)

La fabrication d'une chose de première nécessité, celle des bas, étoit devenue moyen du commerce le plus étendu & du plus grand rapport, depuis qu'elle avoit été si prodigieusement facilitée par l'invention de la machine ingénieu-

*) V. Etat de la France par Boulainvilliers. T. I. p. 6.

nieuſe qui fut ſubſtituée au tricotage.*) L'Angleterre a longtems diſputé à la France l'honneur de cette invention, il paroît décidé aujourd'hui qu'elle eut celui d'en avoir ſu profiter la première; c'eſt le mérite de la nation, l'invention eſt

*) Le métier à bas eſt une des machines les plus compliquées & les plus conſéquentes que nous ayons; on peut la regarder comme un ſeul & unique raiſonnement dont la fabrication de l'ouvrage eſt la concluſion. Ce qui doit beaucoup ajouter à l'admiration eſt, qu'elle eſt ſortie de la main de ſon inventeur preſque dans l'état où nous la voyons. La main d'œuvre eſt peu de choſe, la machine fait preſque tout d'elle même, ſon méchaniſme en eſt d'autant plus parfait & plus délicat. On tombe dans l'étonnement à la vue des reſſorts preſque innombrables dont elle eſt compoſée & du grand nombre de pièces diverſes & extraordinairement menues. En un clin d'œil elle forme des centaines de mailles à la fois. Il n'eſt pas poſſible d'en bien décrire la compoſition & l'on n'en comprend même le jeu qu'avec une certaine difficulté quand on l'a ſous les yeux. *Dict. Encycl. Art.* Bas.

eſt celui d'un particulier. Ce qui ſemble prouver ce que nous avançons ici, c'eſt que les Anglois ne ſauroient nommer celui de leurs compatriotes à qui cette invention eſt due, or certainement l'Angleterre eſt de tous les pays celui où les noms des inventeurs de choſes utiles demeurent le moins inconnus. Le François qui inventa le métier à bas rencontrant des difficultés *) dans ſa patrie pour obtenir certains privilèges qu'il ſollicitoit & qu'on lui devoit comme une récompenſe bien légitime, alla en Angleterre où

*) Il eſt aſſez vraiſemblable que l'on objecta à cette invention, ce que l'on a objecté à toutes celles qui facilitent les procédés des arts & des métiers, elle ôtoit le pain à une foule de perſonnes qui gagnoient leur vie à tricoter; mais on devroit conſidérer qu'en facilitant les opérations, les choſes fabriquées peuvent ſe vendre à meilleur prix & que ſi les uns y perdent, beaucoup d'autres y gagnent. D'ailleurs eſt-il bien prouvé que la culture de la terre occupe autant de bras qu'elle en pourroit & devroit occuper?

Digitized by Google

où sa découverte fut accueillie, comme elle le méritoit & lui même richement payé. Les Anglois qui sentoient si vivement l'avantage que tiroient leurs manufactures des métiers à bas, défendirent sous peine de vie, d'en transporter hors de l'Isle ou d'en envoyer au dehors des modèles; leurs précautions furent cependant inutiles; si un François donna le métier à bas à l'Angleterre, un François aussi le rendit à sa patrie; au retour d'un voyage à Londres, il en fit faire à Paris, sans en avoir aucun modèle, seulement par un effort prodigieux de mémoire & d'imagination; ce premier métier fut le modèle de tous ceux qui ont été faits tant en France qu'ailleurs. *)

L'invention du métier à bas multiplia en France les manufactures tant de bas

*) Dans les statuts donnés en France à la première manufacture de bas au métier en 1656, il fut défendu de transporter les métiers hors du pays, sous peine de confiscation & de mille livres d'amende.

bas de laine que celles de bas de cotton, de soie & de fil. Il s'en faisoit un grand commerce à Orléans où il y avoit deux manufactures & où l'on débitoit aussi les bas fabriqués en Beauce. La communauté des *Maîtres-Bonnetiers*, qui étoit en possession de cette fabrication, fut très nombreuse, surtout dans le Languedoc; on comptoit à Nîmes jusqu'à quatre mille cinq cents métiers à bas, tandis qu'il n'y en avoit que deux mille cinq cents à Paris & treize cents à Lyon.

Les Réformés qui comme nous l'avons dit, n'étoient pas la portion la moins industrieuse de la nation & qui faisoient un si grand commerce, se distinguèrent aussi dans la partie des manufactures dont la laine fournit la matière, & ceux d'entre eux, qui à la Révocation se portèrent vers le Brandebourg, pouvoient à ce titre se promettre l'accueil le plus distingué & la protection la plus efficace de la part du Souverain qui les appeloit dans ses Etats.

C'étoit dans le Languedoc & dans le Solanois que les manufactures de laine étoient les plus florissantes & c'est de ces Provinces que se firent les plus fortes migrations du côté du Brandebourg; il y vint aussi des manufacturiers de la Normandie & de la Picardie, quoique le plus grand nombre profitèrent des facilités que leur offroit le voisinage de la mer pour se réfugier en Angleterre.

Avec un grand nombre de Négocians habiles dans la partie des manufactures, l'Electeur vit arriver une foule d'ouvriers de toute espèce qui avoient travaillé pour eux, & ce fut vers cette portion des Réfugiés que se porta surtout son attention. Pendant qu'il étendoit ses secours sur tous ceux qui les imploroient & que le nom seul de Réfugié étoit un titre suffisant pour les obtenir, il assista le plus efficacement ceux qui par leur industrie pouvoient, en se tirant des infortunes où les avoit plongés la persécution, contribuer le plus promtement à la prospérité de ses Etats.

Fréderic Guillaume déploia relativement à cet objet toute la ſageſſe, tout le génie qui caractériſe toutes les opérations de ſon règne & qui étoient des garans ſûrs des ſuccès auxquels il aſpiroit. Il eſt étonnant que dans le petit nombre d'années qu'il ſurvécut à l'époque du Refuge il ait pu porter à un ſi haut degré de perfection les divers établiſſemens qu'il entreprit de former à l'aide des Réfugiés. Il compoſa le Collège de commerce qu'il créa à Berlin ſous la préſidence de Mr. de Grumbkow, des perſonnes les plus capables d'exécuter ſes projets, il leur adjoignit les plus diſtingués d'entre les Réfugiés & les plus éclairés dans la partie du commerce & des fabriques; les premiers connoiſſant bien le local & les reſſources que pouvoit offrir le pays, les autres le caractère des Réfugiés & leurs talens, & l'état des manufactures de France qui devoient ici ſervir de modèles, les uns animés par le zèle patriotique, les autres par la reconnoiſſance, leurs opérations pouvoient elles manquer d'aller directe-

rectement au but que l'on se proposoit d'atteindre? A peine le sol fut-il défriché qu'il produisit les fruits les plus abondans.

Le système des manufactures réunies doit naturellement paroître le plus convenable aux circonstances;*) il arrivoit de tou-

*) C'est à des personnes plus éclairées que nous à décider des avantages ou des désavantages des manufactures réunies, mais nous ne pouvons nous empêcher de relever ici une sortie un peu vive que se permet à cette occasion contre les Réfugiés un auteur très estimable; s'il étoit moins nous n'en parlerions assurément point, il faut laisser barbouiller des écrivailleurs. Mr. *Hausen*, Professeur d'histoire à Francfort sur l'Oder, dans son ouvrage intitulé *Staatsmaterialien* (3 Stück p. 389) remarque que depuis que les Réfugiés ont fait entendre en Allemagne les noms de manufactures & de fabriques, les maîtrises & les professions y ont été beaucoup moins estimées & il ajoute la remarque générale, que la réception que l'on a faite aux Réfugiés *(die Aufnahme der Refugies)* a malheureuse-

ment

toutes parts une foule d'ouvriers qui dans leur patrie avoient travaillé dans de semblables

ment *(kleider)* changé en bonne partie les anciennes mœurs allemandes, ce dont on peut montrer des preuves frappantes dans plusieurs Etats de l'Allemagne. L'Auteur en écrivant ceci avoit sans doute oublié ce qu'il rapporte lui-même à la page 287 de l'ouvrage cité, des plaintes amères que tous les recès de l'Empire, jusqu'à celui de 1654. ne cessent de faire sur l'insupportable grossièreté des gens de profession, leur friandise, leur ivrognerie &c. *(eine unbeschreibliche Neigung zum Trunk, Grobheit, Delicatesse bey Waaren & Speisen)*. Ce ne sont point apparemment là les mœurs anciennes que Mr. Hausen regrette; si les Réfugiés ont contribué à les faire disparoître on doit leur en avoir quelque obligation; il est sûr au moins que les Réfugiés n'étoient ni grossiers, ni ivrognes, ni friands. Un Historien Philosophe auroit dû remarquer plutôt, ce qui est très vrai, que la communication que les Réfugiés ont établie entre les Allemands & les François, a été utile aux deux nations, puisque chacune dans son caractère particulier avoit quelque chose de bon à communiquer à l'autre.

blables manufactures; ils connoissoient la main d'œuvre, mais il falloit les diriger, ils n'entendoient rien au commerce pour faire valoir les fonds que le gouvernement leur auroit fournis; les avances qu'on leur auroit faites trop morcelées, auroient été perdues & pour eux mêmes & pour l'Etat. Il étoit donc bien plus utile de les réunir; les Ministres du Souverain préposés à cet objet, pouvoient ainsi beaucoup plus aisément en embrasser l'ensemble & veiller au bon emploi des sommes qui sortoient du trésor, de plus grandes entreprises pouvoient se former & le commerce d'exportation devenir plus considérable.

On commença par choisir les villes les plus avantageusement situées pour l'établissement des diverses manufactures de laine. Les ouvriers qui s'annonçoient au gouvernement y étoient transportés par les Commissaires de l'Electeur & munis sur le trésor public d'assignations dont le montant étoit proportionné

à la nature & à l'étendue des établissemens que l'on projettoit de former.

La ville de Magdebourg offroit par sa situation au bord de l'Elbe tout ce qui étoit propre à en faire une ville commerçante & par la fertilité de la contrée, les moyens d'une subsistance aisée aux ouvriers qui travailleroient dans les fabriques. Cette ville une des plus belles & des plus florissantes de l'Allemagne, avoit été en 1631 absolument détruite par les Autrichiens qui après un siège assez long, s'en étoient rendus maîtres; l'histoire offre peu d'exemples de cruautés semblables à celles que se permirent les vainqueurs envers des citoyens qui avoient généreusement combattu pour leurs foyers & leur Religion. A l'exception de l'Eglise Cathédrale que Tilly respecta & de quelques baraques de pêcheurs qui échapèrent aux flammes, tous les édifices de la ville furent réduits en cendres; la fureur d'une soldatesque féroce n'épargna rien, vieillards, femmes,

mes, enfans, tout fut passé au fil de l'épée & il resta à peine quelques centaines d'habitans dans une ville très peuplée avant cette affreuse catastrophe.

Elle l'étoit très peu encore & un grand nombre de maisons n'étoient pas rebâties, dans le tems où l'Electeur y plaça une Colonie de Réfugiés, qui contribua beaucoup à la faire sortir de ses ruines & à la repeupler, en y fesant revivre le commerce & en y établissant des manufactures très considérables.

Dès les premières années du Refuge Mrs. *André, Pierre* & *Antoine du Bosc*, frères, de Nîmes, *Jean Rafinesque*, d'Uzez & *Jean Meffre*, de Saint Ambroise, diocèse de Nîmes, formèrent à Magdebourg une fabrique de draps, de ratine, de serge de Rome, d'espagnolettes & de droguets. Mrs. *André Valentin* de Nîmes & *Pierre Claparède* de Montpellier fesoient aussi fabriquer diverses sortes d'étoffes de laine & employoient, selon un rapport de 1687, cent ouvriers

travaillant sur le métier & quatre cents fileuses. Nous voyons par ce même rapport qu'un jeune *du Bosc* étoit parti dans le dessein de rassembler des ouvriers pour une fabrique de tapisseries qu'il avoit entreprise. Mrs. *Antoine Pellon* & *Daniel Pernet*, originaires de Bourgogne, fabriquoient des chapeaux de castor & de laine, des Caudebecs & Vigogne &c.

La fabrication des bas, qui demandoit moins de secours & qui n'étoit pas un objet de manufacture réunie, fut extrémement poussée à Magdebourg, & devint une des plus grandes sources de prospérité pour la Colonie françoise. Les rôles des fabriques les plus voisins de l'époque du Refuge portent, que l'on y faisoit par an dix huit mille douzaines de paires de bas, dont la majeure partie s'exportoit. Cette fabrication avoit été extrémement facilitée par l'arrivée d'un habile ouvrier *Pierre Labry*, Réfugié du Vigand dans les Cevennes, qui vint à Magde-

Magdebourg en 1687. Il fit le premier les métiers à bas dans ce pays, on ne les y connoissoit point encore; il avoit six compagnons qui travailloient avec lui, & cependant il ne pouvoit livrer autant de métiers qu'on lui en demandoit & fut plus d'une fois menacé d'emprisonnement pour n'avoir pas rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec les fabriquans. Dans la suite il fit des métiers à bas pour son compte, il les vendoit aux ouvriers en état de les lui payer & les prêtoit aux pauvres moyennant une redevance par semaine jusqu'à l'entier payement. *) Il y eut dans la suite à Berlin de très habiles ouvriers dans ce genre & entre autres, *Jacob Peterman* d'une famille venue de Suisse, *Guillaume Vigneron* Serrurier originaire d'Uzez, ils excel-

*) *Labry* a souvent dit, qu'à son arrivée à Magdebourg l'herbe croissoit dans toutes les rues, tant la ville étoit déserte. — Sa femme *Jeanne Serre* de Montauban & sa fille étoient sorties de France déguisées en valets.

excelloient dans divers ouvrages d'acier, *Dacoſtiere* & d'autres.

L'Electeur ne ſe borna point à mettre les Manufacturiers réfugiés en poſſeſſion des franchiſes que leur accordoit l'Edit de Potsdam & de donner des ſecours à ceux qui ſe trouvoient dans l'indigence; il employa encore tous les moyens poſſibles pour faire proſpérer les établiſſemens qu'il voyoit infenſiblement ſe former. Il abandonna à l'uſage des Entrepreneurs de fabriques divers édifices, ou publics, ou particuliers dont il pouvoit diſpoſer, pour y placer leurs fabriques & loger un certain nombre d'ouvriers; il leur aſſigna des ſommes conſidérables ſur le pied de dons ou d'avances; il fit conſtruire à Magdebourg, ſous la direction du Conſeiller de guerre *Steinhæuſer*, un moulin à foulon qui ſervoit aux Manufacturiers de la Colonie. A l'aide de tous ces ſecours, diſpenſés avec autant de libéralité que de ſageſſe, & grâce à l'activité & aux bonnes mœurs

de

de ceux qui les recevoient, se formèrent à Magdebourg dans peu de tems, à côté de plusieurs maisons opulentes, un grand nombre d'autres qui à la plus affreuse indigence, virent succéder les douceurs de l'aisance & d'une médiocrité heureuse.

La Colonie françoise de Halle si nombreuse dans son origine, dut en particulier sa prospérité aux manufactures; la facilité de débiter leurs marchandises aux foires de Leipzig engagea quelques Réfugiés à s'y établir. L'Electeur y envoya Mr. le Conseiller *Krausé* pour faire tous les arrangemens propres à les favoriser. Mr. *Abraham Valery* de Bedarrieux en Languedoc, avoit par ses connoissances relatives aux fabriques & par sa droiture, gagné toute la confiance de l'Electeur, & ce Prince chargea en particulier Mr. *Krausé* de ne rien négliger pour mettre sur le pied le plus florissant la manufacture de laine qu'il avoit formée; il lui fit acheter pour deux mille

cinq

cinq cent & cinquante écus la maison d'*Otton Mylius*, il en assigna deux mille autres pour lui construire une maison de fabrique & lui fit des avances considérables que *Valery* fut bientôt en état de rembourser; dans peu de tems il fit une belle fortune, selon un rapport de 1687 il avoit vingt-cinq mille écus de capital & fesoit travailler cinquante métiers & trois cents fileuses.

Mr. *Gaspard le Clerc* avoit établi dans la même ville une grande manufacture de moquette, de bergame & de point d'Hongrie.

La Colonie de Brandebourg fut une de celles où l'industrie des Réfugiés contribua le plus efficacement à la prospérité du pays; il s'y établit du consentement de l'Electeur, plusieurs Manufacturiers venus de Normandie & entre autres les *le Cointe*, réfugiés d'Elbœuf; quoiqu'ils eussent trouvé moyen d'emporter avec eux en sortant de France,

des

des sommes assez considérables, l'Electeur leur en fournit cependant encore pour donner plus de solidité à l'établissement qu'ils formèrent. Le Conseiller *Kraase* reçut ordre d'acheter pour eux la maison de *Schulenburg* afin d'y construire un moulin à foulon, elle fut payée avec cinq mille quatre cent & cinquante écus. *Charles le Comte*, *François Gontard* de Nîmes, & la *Rivière*, fabriquèrent des draps de Mûniers, d'Elbœuf & d'Espagne. Cette fabrique dut beaucoup à Mr. *Daniel le Cornu* de Rouen, très habile teinturier qui avoit apporté l'art, jusqu'alors inconnu dans ce pays, de teindre en écarlate. On a continué longtems à fabriquer des draps à Brandebourg, malgré les changemens qu'a amenés naturellement dans cette partie l'établissement de la grande manufacture royale, dite le *Lagerhaus*. Mr. *Claude Rouffel*, d'Uzez, a longtems fabriqué à Brandebourg des draps qui étoient fort recherchés & son fils, qui vit actuellement encore dans un âge avancé, n'a quit-

quitté que depuis quelques années cette même fabrique qu'il avoit établie à Berlin.

Francfort, que sa situation au bord de l'Oder rend si propre à faire le commerce de la Balthique, devoit naturellement être du nombre des villes que Frédéric Guillaume choisit pour y placer des Manufacturiers réfugiés; on y vit dans peu de tems de belles fabriques de laine; on apprend par un rapport de 1687, que le Sr. *Nicolas le François*, de Rouen, avoit formé une manufacture de drap de Mêniers, de tapisseries, de points d'Hongrie &c. Il eut l'avantage d'être seconde dans la teinture des draps d'écarlate par Mr. *Luc Coffart* de Rouen, qui avoit été en France, Teinturier des Gobelins, si renommés pour cette partie.

Un assez grand nombre de Manufacturiers réfugiés se fixèrent en Westphalie & en particulier dans la ville de Sœst qui autrefois faisoit un grand commerce.

Les

Les Réfugiés trouvoient dans cette province un protecteur & un soutien puissant dans Mr. le Général *de Briquemault*, qui y commandoit deux Régimens. Les Colons de la Westphalie se sont depuis réunis insensiblement aux grandes Colonies du pays; plusieurs aussi se sont probablement détachés du corps des Colonies & se sont confondus dans celui de la Nation.

Il n'y eut que peu de manufactures réunies à Berlin & l'on ne doit pas s'en étonner; la Capitale offroit à toute espèce d'industrie des ressources que l'on ne trouvoit pas si facilement dans les villes de Province, moins peuplées, moins opulentes & où la consommation étoit par conséquent moindre. Quiconque avoit quelque talent étoit assuré de le voir mis en œuvre & pouvoit ainsi, sans s'exposer à aucun risque, travailler pour son compte & espérer de débiter ses marchandises. Delà cette foule d'ouvriers en étoffes de laine, en bas, en chapeaux

qui vinrent s'établir à Berlin, qui en même tems qu'ils travailloient sur le métier étoient eux mêmes les débitans de leurs fabrications. L'Electeur encourageoit & récompensoit généreusement tous ceux qui lui présentoient quelque production de leur industrie, *) & les fabriquans s'en défesoient sans peine, soit à Berlin même, soit dans les petites villes des environs où se tenoient des foires annuelles. Les Réfugiés, dans les premières années après le refuge, étoient presque les seuls qui fussent occupés au travail & au commerce du lainage, & comme leurs fabrications étoient des choses de première nécessité & qu'ils pouvoient les fournir à un prix plus modique que celles que l'on avoit été autrefois forcé de faire venir de l'étranger, le simple ouvrier

*) On nous a garanti comme un fait très sûr qu'il paya avec cent écus la première paire de bas de laine qui fut faite à Berlin; une somme pareille, dans ce tems lurtout, suffisoit pour mettre un ouvrier sur un bon pied.

vrier réfugié devenoit facilement un fabriquant aisé. Ajoutons qu'à l'activité & l'industrie, se réunissoient chez les Réfugiés la plus sévère économie & une frugalité qui de nos jours seroit taxée d'austérité; ainsi on vit se former beaucoup de fortunes médiocres, mais qui devoient paroître considérables à des hommes dont les besoins & les désirs étoient très bornés. Il y avoit dans la Colonie de Berlin moins de maisons opulentes qu'aujourd'hui, mais il y en avoit aussi moins qui fussent absolument dans la destitution; plus d'égalité entre les fortunes ne présentoit point à côté du spectacle du luxe celui de la misère, on ne laissoit pas de richesses à ses enfans, mais on leur laissoit, ce qui valoit mieux, assez de moyens pour pouvoir à l'aide du travail & de la modération, former des établissemens solides; des fortunes médiocres se soutiennent bien plus facilement, se transmettent bien plus communément des pères aux enfans, que ces fortunes brillantes qui fournissant au su-

perflu, excitent plus de désirs qu'elles n'en peuvent satisfaire, & inspirent souvent au jeune homme de vastes projets de commerce, dont l'exécution demande une activité & des connoissances que d'ordinaire on n'acquiert point quand on est né dans l'opulence.

Il se forma cependant à Berlin, comme dans les Colonies des Provinces, quelques manufactures réunies. En vertu d'un ordre de la Cour du 8 Novembre 1686 il s'établit sous la direction de Mr. *Dan. el Harenc*, qui paroît avoir eu pour associé un marchand allemand, nommé *Wedeler*, une grande fabrique d'étoffes de laine & en particulier de serges d'Usez, de Cadix & de crépon. Les ouvriers qui y étoient employés furent placés dans le village de *Pankow* à un demi mille de Berlin. *) Cet établissement fut

*) La Cour accorda, comme avances, mille écus annuellement pendant six ans; cinquante annuellement pendant trois ans pour le bois & l'en-

fut perfectionné par Mr. *Gui* de Bedarieux en Languedoc, il le soutint jusqu'en 1696, où l'Electeur le quitta des engagemens qu'il avoit contractés, prit la maison de fabrique qui avoit été bâtie à Pankow & fit présent à Mr. Gui des trois mille écus qu'il avoit reçus comme avances lorsqu'il se chargea de la fabrique. C'est apparemment à la manufacture de Mr. *Harenc* *) que la Colonie de Bucholtz

l'entretien de trente fileuses à deux gros par jour.

*) Quelques branches de la famille *Harenc* se fixèrent dans la Marche Ukraine & la Pomeranie. Il prit un ordre de 1692 en faveur de *David le Roux* & *Daniel Harenc* pour un établissement de fileurs de tabac à Stolpe. Une partie de la famille *Harenc* ayant perdu l'usage de la langue françoise, a pris le nom de *Hering*, & c'est d'elle que descend, comme on nous l'a assuré, un homme dont les Réfugiés ont droit de se glorifier, c'est Mr. *Hering*, Pasteur à Breslau, qui s'est fait une belle réputation par plus d'une sorte de mérite & entre autres par son Histoire des Eglises réformées des Etats du Roi.

Bucholtz doit en partie son existence; il s'étoit établi dans ce village quelques laboureurs réfugiés, les ouvriers françois de Pankow firent corps avec eux pour former une Eglise, qui par le changement des circonstances est aujourd'hui peu nombreuse.

Les grandes maisons de commerce que les Colons françois ne tardèrent pas à former à Berlin, contribuèrent beaucoup à mettre les manufactures sur un pied florissant & à les y soutenir. Ces maisons s'ouvrirent des communications avec toute l'Allemagne & dans tout le Nord & exportoient les étoffes de laine, dont le débit devint immense; ce que les fabricans ne pouvoient débiter dans les lieux les plus voisins de leur demeure, ils le vendoient aux Négocians. MM. *Caussid*, *Hainchelin*, *le Coq*, *Leplay*, *Mauru*, *Espagne*, *Pérard*, en favorisant par les affaires de commerce qu'ils faisoient avec l'étranger, l'industrie nationale, firent de belles fortunes qui se sont

transf-

transmises aux descendans de plusieurs d'entre eux & ont fondé ces maisons florissantes qui ont fait comme la force de la Colonie de Berlin & sont devenues par l'esprit de bénéficence que les a toujours caractérisées, les mères nourricières des pauvres & les soutiens des fondations de charité.

Telle étoit la vie que le commerce avoit prise dans ce pays depuis l'arrivée des Réfugiés, que déjà dans la première année de ce siècle on comptoit à Berlin quatre vingt quatre grandes ou petites manufactures de laine qui faisoient travailler & vivre plusieurs milliers d'ouvriers, tant indoles que colons. Il en étoit de même, à proportion, dans toutes les villes où le gouvernement avoit placé des Colonies; nous nous sommes bornés à parler ici de celles où les manufactures furent le plus vivement poussées & devinrent très considérables; quels que soient les détails dans lesquels

nous entrons, nous en omettons encore qui ne seroient pas sans intérêt.

Ce que nous ne saurions omettre ici ce sont les mesures pleines de sagesse, que prit le gouvernement pour assurer la durée & la prospérité de tous ces nouveaux établissemens; ce sera le sujet du livre suivant; nous en viendrons ensuite aux autres branches de commerce & de fabrication que les Réfugiés ont les premiers cultivées, ou dont ils ont perfectionné la culture. Quand nous ne trouverions point dans l'importance même des objets que nous avons à traiter dans cette partie de nos Mémoires, les motifs les plus puissans de la rendre aussi complète qu'il nous est possible, il nous suffiroit de l'intérêt que daigne y prendre le Prince destiné par la Providence à soutenir la gloire & le bonheur de la patrie. Monseigneur le Prince de Prusse, qui a bien voulu nous faire connoître l'approbation qu'il donne à notre ouvrage, nous a fait l'honneur de nous dire que les Réfugiés

fugiés avoient, relativement aux manufactures & à tout ce qui eſt objet de commerce & d'induſtrie, rendu tant de ſervices à l'Etat que cette partie de leur hiſtoire étoit préciſément celle qui méritoit le plus d'être bien connue.

Ceux de nos Lecteurs qui par leur origine tiennent aux Réfugiés, béniſſent ſans doute le ſouvenir de leurs ancêtres dans des Princes qu'ils reſpectent & chériſſent comme des Pères. Nous nous promettons donc de tous ceux qui peuvent avoir connoiſſance de quelque fait, de quelque anecdote intéreſſante, relatifs à l'objet que nous traitons actuellement, qu'ils ne négligeront pas de nous les communiquer; nous les y invitons en les aſſurant de toute notre reconnoiſſance. Quoique les ſources où nous puiſons ſoient auſſi abondantes qu'elles ſont ſûres, tout peut ne s'y point trouver & nous voudrions préſerver de l'oubli tout ce qui n'eſt pas digne d'y tomber.

Il y a eu cette année un siècle révolu depuis l'époque du Refuge; les Colonies françoises de ce pays, en célébrant un événement si remarquable pour elles, ont fait éclater toute la reconnoissance qu'elles doivent à la Providence, au Souverain bienfesant qui les fonda & à la nation au milieu de laquelle elles ont prospéré. Quel est le descendant des Réfugiés qui dans cette occasion n'ait eu des souvenirs intéressans, & qui n'ait aimé à placer à côté du tableau des calamités qui affligèrent ses ancêtres dans leur patrie, le tableau des ressources qu'ils ont trouvées dans ces contrées & celui du bonheur dont il jouit lui-même? Si pour plus d'une famille le Refuge fut une catastrophe qui leur fit perdre sans retour les avantages dont elles firent le sacrifice à la conscience, pour combien d'autres n'a-t-il pas été une révolution heureuse? & ceci n'est-il pas vrai surtout de l'ordre des Réfugiés dont nous avons parlé dans ce livre, qui apportant dans le pays où ils furent accueillis, quelque bran-

branche d'industrie encore inconnue, trouvèrent dans la sagesse du gouvernement tous les secours nécessaires pour déployer leurs talens & leur activité?

Si le siècle qui vient de s'écouler pour nos Colonies ne nous offre qu'une suite de bienfaits répandus sur elles par des Souverains aussi sages qu'humains, les premiers jours du siècle qu'elles viennent de commencer ont déjà été marqués par de nouveaux bienfaits. Les édifices qui servent aux Corps civils & ecclésiastiques de la Colonie de Berlin & au Collège vont être rétablis à l'aide d'une somme de six mille écus que le Roi a bien voulu assigner, & dix mille écus donnés par Sa Majesté au Consistoire Supérieur pour en distribuer les rentes à des vieillards & à des malades privés de ressources, assurent des secours bien efficaces à la classe des pauvres honteux, si dignes de l'attention & des soins de la bénéficence.

Fin du Tome quatrième.

INDI-

INDICE

du troiſième Volume des Mémoires des Réfugiés.

A.

Abbadie 22, 350 352, 1853. 354 356, 62.
Abancourt (d') 246.
Achard (Mademoiſelle d') 172.
Acidalius (Valens) 274.
Agouſt (François d') Seigneur de Bonneval 84.
— (Louis) 84.
— (Diane d') 85.
Aguerre (Chrétienne d') 84.
Aignan (Louiſe Malherbe de St.) 117.
Albert (Fréderic) 220.
— I. (Achille) 265.
Albinus 287.
Albret (Jeanne d') 91.
Alençon (Elisabeth d') 76.
Alix (Pierre) 348.
Amélie (Mad la Princeſſe) 100. 101 103.
Amyraut (Moïſe) 95 237 312. 3 6 316 335.
Anché (Claude du Bellay d') 10. 86. 124. 131 220. 223.
Ancillon (David) 141. 369.
André (le Père) 339.
Angelra (François) 66.
Angennes (Montlouet d') 139. 141.
Angennes (Régnant) 139.
— (Julie Lucine d') 140.
— (Jacques d') 141.
— (Marie Charlotte) 143.
Antin, d') 54.
Artis, Madame d') 133.
Aſchersleben 155.
Aubertin 246.
Aubespine, Guillaume de) 339
Aubigné, Théodore Agrippa d') 258.
Audemar 194.
Augier, Pierre, 375.
Averſé, Elisabeth Gaudicher d') 142.
— Urbain Gaudicher d') 143.

B.

Bancelin, François, 375.
Barberouſſe, Fréderic 257.
Bardonnanche, Noble Céſar Champinay de) 145.
— Alexandre de) 145.
Baret, Salomon de) Seigneur de Ruvignau 136.
Bargeton, Elisabeth de) 72.
Barrelette 321.
Barrillon 31[illegible]

Baſile

Digitized by Google

Basnage 312. 316. 343. 348.
Baſtide, Mr. de la) 250.
Batilly, Madame de Briſſon de) 133.
Baudan, Louis de) 70. 195. 372.
— Gabrielle de) 145.
— St. Julien de) 145.
— Maurice de) 372.
— Jean Henri de) ib.
— Henri de) ib.
Bâville 98.
Bayle 251. 315.
Beaulieu 72.
Beaumont, de Roze) 55. 72. 220.
Beaufobre, Mr. de) 76.
Beauveau, Mr. de) 30. 138.
Beck, Jean de) 137.
— Cathérine Emilie de) 37.
Bees, de) 194.
Beger, Laurent, 292.
Begnipont, Magdelaine de) 139
— Antoinette de Beauveau de)
Bel, Philippe le) 110.
Bellay, Théodore du) 86. 92.
Benoît 117. 348.
Bernatre, François de) 175.
Beſſer, Mr. de) 75. 306.
Beuf, le, 339.
Béville, de, 55. 174. 220. 221. 319.
Beze, Théodore de) 239.
Bitaubé, Jérémie, Mr. 378.
Blanc, Pierre le, Seigneur de Beaulieu 133. 135.
— Madame le) 133.
— Louis le) 134. 135.
— Rachelle) 137.
— Jacob le) 137.
Blancard, St.) 137.
Blanzal, de) 220.
Blondel 245.
Bloſſet, la Comteſſe de) 194.
Blumenthal, Jean de) 269.
Bochart 316. 326.
Boileau 109.
Bois-Tigé, de) 194.
Bonafous 193. 212.
Bonin, George de) 294.
Bonneſſon 91
Bonnet, Théophile, 28.
— Charles, 29.
— Mr. de St. 63.
— Nicolas de) 293. 297.
Bonneval, Ligonnier de) 379.
— Hector de) 84.
— François de) 85.
Borie, la, 223
Boſc, du) 336. 343. 348.
Boſſu, Jean le, 339.
Boſſuet 244. 245. 309. 329. 356
Bouillier, Renaud, 52.
Boulainvilliers 36.
Boulanger, le, 330.
Bourdaloue 309. 329. 345.
Bourgogne, Jean de) 379.
Brand, Euſèbe de) 306.
— Chrétien de) 306.
— de) 13.
Brays, de) 237.
Brazy, Henri, 277. 379.
Brion, Madame de Veiençai de)
Briquemault, Général de) 220. 222. 379.
Broſſe, Jacques de) 339.
Brueys 243.
Budé 23.
Bulow, Thierry de) Evêque de Lebus 5. 270.

Burgs-

Burgsdorff, Madame de) 79.
Busching, Mr.) 276.

C.

Cadoul, le Capitaine, 222.
Calignon, Soffré de) 338.
Calvin 238. 234.
Camus, le Major de) 222.
Cameron, 237.
Candal, Mr. du) 142.
Canitz 77. 78. 79. 305.
Canstein, de) 12.
Cappel 135. 237. 312. 316.
Casaubon 253.
Castel, Edmond, 301.
Cauffe, Marie de) 142.
— Mr. 154. 287.
Cave, la, 155. 222.
Cayet, 243.
Chaise, de la) 156.
Chalezac, Madame de) 132.
— Elisabeth de) 176.
Chamier 238. 246.
Chanclos 32.
Chandieu, Mr. Charles de) 82.
— Antoine, de) 82. 153.
Chandon, de) 379.
Chapelle, de la) 223.
Chappliez, Jean Reyer, 39.
Charles, Emile, 7. 219.
— Louis, Electeur Palatin, 24
— Emanuel, Duc de Savoie, 28.
— Philippe, 220.
— Magne, 227.
Charreton, Mlle. 193.
— Pierre, 193. 209.
— Hugues, 209.
Chatillon 54.
Chaufepied 343.
Chauvet, Madame de) 132.
Chenevière, Madame de) 146.
Chesnoy, Mr. du) 223.
Chevalerie, Mad. de la) 36. 156. 174.
Chouet 237.
Chretien Louis, Margrave, 16.
Claude 244. 245. 246. 249. 316. 342. 362. 363.
— Isaac, 363.
— Jean Jacques, 364.
Clerc, Jean le, 233.
Cocceji 287.
Coligny, Henriette de) 250.
Coliveaux 313.
Colom, François de) 87.
Combles, de) 193. 195.
Comminge 336.
Conrart 246. 249. 335.
Constantin, Mr. 379.
Contes, Gabrielle de) 70.
Cordier, Wilhelmine Elisabeth Jeanne de) 176.
— de) 195.
Corneille 309.
Costar 335.
Coswaren-Loos, la Princesse de) 191.
Cotton 93.
Coullez, Mdlle. 211.
— Alexandre 375.
Couplet, Philippe, 301.
Cour, Madame de la) 195.
Cournuaud 132. 221.
Coussans, Louis de Montagnac 67.
Croyé, Mr. de, 137.
Croze, Mr. de la, 76.
Cuvry, 194.

Digitized by Google

D.

Dacier, Madame, 251. 254.
Daillé 245. 246. 316. 335. 342.
Daillon, Benjamin, 312.
— Jacques, ib.
Damours 324.
Dampière, de) 223.
Dangeau, Mdlle de) 177.
Dankelmann, de) 193.
Dartis, Gabriel, 358. 359.
Debutère, de la) 57.
Denina, Mr. l'Abbé, 333.
Deschamps, Gilles, 55.
Deshaye, 32.
Desloges, Marie Brunean, 351
Dintiville 91.
Dœnhoff, la Comtesse de) 191
Dohna 21. 155. 305. 306.
Dominique 380.
Dorthe, Madame de) 132.
— le Lieutenant Colonel de) 222.
Dourfal, Susanne, 133.
— Felice, 133.
Drelincourt 340. 342.
Dresenius 277.
Dubuy 194.
Duchat, Susanne le, 89.
Ducros, Madame, 147.
— Louis, 277.
Dupin, 233.
Duprat, le Chevalier, 16.
Dupuy, Madame de Geneston 133.
Durant, Claudine de) 36.

E.

Engelmann 377.
Epenses, le Comte d') 219. 223
Esply, le Chenevix d') 223.
Estaples, Jacques le Fèvre d') 238.
Etienne, Jules d') 376.
Etrées, Gabrielle d') 92.
Eudes, Anne, 76.

F.

Falaiseau, Pierre de) 31. 33.
— Elisabeth de, 34.
— Adam de, 35.
— Jacques de, 35.
— Madame de, 232.
Farel Guillaume, 233
Fatio, Françoise, 60.
Faugières, Mr. de) 72.
Faur, du, 92.
Faveras, de) 91.
Favin, Olivier de) 377.
Favolles, le Major de) 221.
Felix, de St. 224.
Fénélon, 328. 356.
Ferrand, 379.
Ferri, Paul, 244. 326.
Fetison, François, 379.
Feversham 313.
Finck 194
Finkenstein 155. 193.
Fléchier 329.
Flemming, le Comte de) 194.
Fontaine, le Maçon la, 143. 156
— Anne Marie le Maçon la, 153.
— Jacques le Maçon la, 153.
— André de la, 157.
— Charlotte de la, 176.
Fontaines, des, 356.
Fontfrède, Magdelaine de, 85.
Forcade 155. 172.
Force, Jacques Nompar de Caumont Duc de la) 113.
Forest, la, 312.

Digitized by Google

Formey, Marguerite, 190.
Fornerod, Mr., Paſteur 78.
— David 248. 350.
Foreſtier, (Mdlle de) 174.
Fort, le Général le, 158.
Fouquée, le Baron de) 108.
Franck, Chrêtien, 274.
François I. 15.
Friedeborn, Mdlle. de) 152.
Fromery, Pierre, 184.
Frugères, Conas de) 223.
Fuchs, Mr. de) 147, 148. 149 151. 152. 305.
Funck, Jean, 6.

G.

Gacherie, de la, 379.
Gachon, de) 29.
Galloway 32.
Garnault 379.
Gaviſſole 238.
Gautier de St. Blancard, Mr. de) 137.
— Benigne de, 144.
— Marie de, 144.
— de Bourgogne, 144.
— François de, 359. 360.
Gauſſen 237.
— Etienne, 335.
Gedicke, Mr. 290. 291.
George, Jean, Electeur 6.
Gerdés, Daniel, 231.
Godefroi, 253.
Golowkin, le Comte de, 192.
Goltz, le Général Baron de) 78
Gombaud 246.
Gondrand, Mr. de) 194.
Gouret, du Pleſſis, 30.
Gouſſet 237.
Grævius, Jean George, 289.
Grave, David Auret de la) 145 376.
Grave, Claudine Roumerol de) 192.
— Eléazar de) 192.
Grena, Philippe Choudens de) 58. 62. 66. 220.
Grumbkow 20. 156. 194.
Guiche, le Comte de) 282.
Guichenon 370.
Guitaut 336
Gundling, Jacques Paul Baron de, 77.

H.

Haack, de) 193.
Hagen 269.
Hamel, Général du, 146.
Hautcharmois, Mdlle. de) 176.
Heine, Pierre, 98.
Heinſius 24.
Heinz, Jean, 274.
Heix, Mr. de) 86.
Herbin, d') 174.
Honoré, le Père, 330.
Hopital, Mr. de l') 100.
Hottoman 253.
Houteville 356.
Hubner, Thomas, 6.

I.

Jacobé, Suſanne de) 209.
Jacquelot 249
Jagow, Mdlle. de) 174.
Jandun, Mdlle. du Han de, 174
Jarriges, Mr. le Grand-Chancelier de) 65.
Jaucourt, Philippe Baron de) 89. 91. 94 99.
— Jeanne de) 91.
— Jean de) 92.

Jau-

Jaucourt, Paul de) 96.
— François de) 96.
— Renée de) 97.
— Louise de) 102.
— Jean Louis de) 102.
Jean, le Margrave, 5.
— surnommé Cicéron 271.
Jeannin, 99.
Jeansse, Mr. 371.
Jena, Godefroi de) 174.
Ilgen, Mr. d') 75.
Indagine, Jean de) 269.
Ingenheim, Mademoiselle d') 11.
— Jean 11. 83.
— Daniel 12.
— Charles 88.
Joachim I. 5.
— II. 5. 165. 167.
Jouard, Anne, 38.
Juigné, Marie le Clerc de) 143
Julien, St. 372.
Jurieu 237. 316. 326. 343. 348. 362.
Justel 250.

K.

Kalkum, Jean Fréderic de) 6. 280.
Kamecke, de) 191. 192.
Kannenberg 96.
Kayserling 155
Kettelmann, Lazare, 38.
Kircher 301.
Kirchner, Cyriacus, 377.
Kneiebeck 194.
Knox 161. 162.
Knyphausen 193.
Kunckel, Jean, 298.

L.

Langes, Fréderic Bérenger de) 71.
Langle, Samuel de) 348.
Larrey, Isaac de) 72. 73. 74. 82
— Henri 76.
— Thomas Isaac de) 76.
— Pierre 77.
Laspeyres 37.
Launay 142. 250.
Lefévre, Tannegui, 251.
Lenfant 76.
Léopold, l'Empereur, 302.
Less, Mr. 317.
Leti, Gregorio, 304.
Ligonier 32.
Linange, le Comte de) 195.
Lingende 328.
Lippe-Buckebourg 195.
Lisy, Anne d'Angennes de, 99
Locke 307.
Loiseau, Rénée, 127.
Longuerue 246. 330.
Loriol, George de) 85.
Lostange, de) 222.
Louis XIII. 17.
— XIV. 17. 121.
Louise Sophie Dorothée, fille du Prince Electoral Fréderic, 11.
Lude, le Comte du, 312.
Luther 235.
Luzerne, Anne Françoise de Thioult de la) 70.

M.

Maillard 321
Maintenon, Marquis de) 139
— Madame de) 203. 251.

Digitized by Google

Malingre 134.
Marconnay, Louis de) 10. 54 57. 115.
— Olivier de) 51. 54.
— Chateauneuf, 53.
— Emilie Charlotte de) 57.
— Gabrielle de) 115.
Marctz, des, 237.
Marie Anne Jeanne, fille de Charles, Landgrave de Heſſe-Rheinfels 12
Marillac 98.
Marin, Suſanne, 57.
Martel, Suſanne Judith de) 114
Martin, de St. 223.
Marville, Vigneul) 245.
Maſcaron 329.
Maſſillon 328. 329. 346.
Maſtricht, van, 287.
Maurice, St. 237.
Maxuel, Jacques de) 55. 56. 221.
— le Conſeiller d'Ambaſſade, 220.
Mazarin 336.
Meaux, Mr. de, 360. 361.
Meinadié 210
Meinder 20. 305.
Meierotto, Mr 277.
Meintaye, Mr. de la) 126.
— Mr. Picot de la) 127.
— Gabriel Picot de la) 131.
— Madame de) 131.
Meloufe, Mr. de la) 174.
Menard 348
Meneſtreux 91.
Menor 321.
Mentzel, Chrétien, 301.
Merian, Mr. 277.
Meſtrezat, Jean, 342.
Mirande, Mr. de) 93. 112.
Mirmand, Henri de) 69.
Mirmand, Suſanne de) 70
— Marguerite de) 71.
Modéra, Madame de Montaigu de) 133.
Mœhſen, Mr. 170. 264.
Moine, le, 348.
Molière 309.
Monce 220.
Monceaux, de, 223.
Monlouet, le Marquis de) 139. 141.
Montanieu, de, 223.
Montaufier, le Duc de) 245. 333. 336.
Montbail, Elaie du Maz. de) 116.
— Marthe de) 126.
Montbrun, du Puy, 155. 221.
Montendre, de) 27.
Montjay, le Baron de, 141.
Montigny, de) 35. 36.
Montmartin, Louis du Maz. de) 110. 113. 116.
— Macé de, 111.
— Jean de, 111.
— Elaie du Maz. de, 112.
— Madame de, 113.
— Samuel du Maz. de, 114.
— Frederic Samuel de, 114.
— Charles Louis de, ib.
— Charles Chrétien, ib.
— Charles Louis Emile, ib.
— Marie Wilhelmine, 175. 176.
Moranvilliers, Suſanne de, 133
Mornay, du Pleſſis, 21. 92. 127 236.
— Marthe de, 92.
Morrien, de, 193.
Morus, 334. 342.
Moulin, du, 237. 313. 316. 342

Mou-

Mourioux, Geneviéve Rigot de, 86
Moyſan, de, 223.
Mozel, Marguerite, 12.
Müller, Jean, 6.
— Charles, 289.
— André 301.

N.

Negelin, Jean, 6.
Noue, la, 88.
Noues, Charlotte de, 113.
— Jacques de, 113.
Noyer, Madame du, 63. 178.

O.

Oelrichs, Mr. 292.
Oiſeleur, Henri l') l'Empereur 257.
Orange, Louiſe Henriette d') 219.
Othon 259.
Ours, Albert l') 258.
Ozanne, Mademoiſelle d') 144
— Daniel d') 144. 145.
— Suſanne, le Bachelle d') 145
— Jean Gédéon d') 145.

P.

Pajon 245.
Pallavicini, Marquis de, 146
Pannevitz 193.
Paſcal 356.
Patin 7. 307.
Patru 248.
Peccat, Anne de, 145.
Pégat 194.
Pelet, Narbonne, 71.
— Jacques de) 116.
Pelet, Mdlle. 193. 194.
Peliſſon 243. 246. 259.
Pelorce, Pierre, 377.
Perard, Jacques, 378.
Perreux, Mr. du, 141.
Perron, du, 243.
Petit, Etienne de, 376.
— François de, 376.
Petrarque, 261.
Philippe II. 17.
— Duc d'Orleans 35.
— le Hardi 91.
— Madame 213.
326.
Piccolomini, Aeneas Sylvius, ou Pie II. 245
Picot, de Reheriac, 130.
— St. Buc, ib.
— Beauchesne, ib.
— Piémenil, ib.
— Closriviére, ib.
Pictet, de, 56. 260.
Pie II. 265.
— V. 274.
Pierre le Grand, 3.
Pineau, Françoiſe, 35.
Pithou 243.
Placette, Jean de la, 363.
Pleſſis, Abraham Boullay du, 378. 379
Pocydarez, Mad. de, 132.
Poigny 139.
Popelinière, la, 243.
Port, Charlotte du, 23.
— Pierre, 23.
Portal 193,
Portail du, 223.
Porte, Jacques Barbot de la, 37
— Barbot de la, 193.
— Madame la, 214.
Prat, de, 239.

Primaudaye, Mr. Eléazar de la, 87.
— Pierre de la, 88.
— Charles de la, 88.
Puffendorff 299.
Puis, le Capitaine du, 220.
— le Major du, 223.

Q.

Quaylus, Pierre de Narbonne de, 71.
Quesne, du, 66.

R.

Rabutin, Bussi, 354.
Racine 309.
Rademann, Barthelemy, 6.
Radziwil, Louise Charlotte Princesse, 219.
Rambouillet, le Marquis de, 139
— la Marquise de, 140.
— Magdelaine d'Angennes de, 358.
Raue, Chrétien, 299.
Rebenac, le Comte de, 360. 363
Rège, de, 223.
Regnard 307.
Reine, Peccat de la, 146.
Renaudot 243.
Rénier, Jean, 377.
Repey, de, 137. 369.
Reuchlin 266.
Reyer, Jean, 39. 40.
Ribondault, Jean, 379.
Richelieu 17.
Richer 312.
Rieutort, de, 220.
Robertson, 160.
Roccard, Jérémie, 377. 380
Rocoulles, Madame de, 100. 116. 123. 124. 125.
— Mr. de. 121.
Rodolphe, Empereur, 16.
Rogier, Charlotte de, 115.
— Marie de. 115.
— Pierre, 261.
Rondel 237.
Roquier, le Lieutenant la, 220
Roswith 269.
Rouffay, Marguerite de, 110.
Rouffeau 215.
Rouviere, Dlle. de, 173.
Rouvillas, 221.
Roye, le Comte de, 131.
Ruchat 324.

S.

Sadier, Isaac, 376.
Saint-Germain, Bonnet de, 28
— Julien, le Colonel de) 67.
— Côme, la Baronne de) 179
— Bonnet, le Marquis, 179.
Saffoubre, 213.
Saumaise, 24. 253.
Savardan, de, 223.
Saverien 32
Scaliger, Jul. Céfar, 234. 253.
Schell, Wilhelmine Auguste de, 114
Schlieben 155.
Schlüter 39.
Schmettau, Mr. de, 149.
— Samuel de, 156. 158.
Schomberg. 32.
— le Maréchal, 219.
Scopon, Mr. Julien de, 87.
Scultetus, Joachim, 38.
Segond, Frédéric Guillaume Paffa de, 10.
Seidel 269.

Senault 329.
Senegas de, 223.
Sévigné, Madame de, 186. 354 395.
Seyler 294.
Simonis 287.
Skytte, Benoit, 293. 294. 297
Sommerdyk, l'Amiral, 99.
Sophie Charlotte, la Reine) 75.
Sorbière 243.
Souville, de, 223.
Spanheim, Frédéric de, 22. 292 356.
— Jeanne de, 28.
Sponde 243.
Streif, le Major Général de) 219
Strimesius 287.
Stryck, 287.

Superville, Daniel de, 367.
Swan, le Chevalier, 307.

T.

Tamsy 379.
Tavernier 307.
Terrasse, Poyade de la, 194.
Terrière 222.
Thau, Daniel de, Seigneur de Bénevins 86.
Thiele, le Général de) 197.
Thomas, de, 212.
— Antoine de, 212.
Thulemeyer, Madame de, 193
Tillotson 328.
Tour, Constance Albertine Marie de la, 175. 176.
Travanet, Charles de Cabrol de, 71.
Treskow 155.
Trimouille 92. 336.
Trithème, Jean, Abbé de Spanheim 266.

U.

Usserius 315.

V.

Vaiserie 91.
Val, Anne du, 119.
— Auguste du, 119.
Valentin 24. 375.
Walk, Etienne du, 116. 117.
Valladier 321.
Walton, Brian, 301.
Varennes, le Colonel de, 222.
Varnier, Anne, 190. 191.
— Marguerite, 190.
— Jean, 190.
— Marianne, 192.
Wartensleben, la Comtesse de, 191.
Vatelot, Madame, 146.
Vaubecourt, Elisabeth de Nettancourt, 142.
Vault, du, 91.
— la
Veine, Roubillas de, 222.
Veran, Gabrielle de Montcalm de St. 272.
Verdun, de, 223.
Verner, Mr. 357.
Vernezobre, Matthieu, 378.
Vernicourt, Mr. de, 137.
— Florence de, de la Soussaye 138.
— Jehan de, 138.
Vicard, Marie de la Fontaine, 156.
Vicquefort, Abraham de, 306.
Viereck, Mr. de, 34. 193.
Vieu, Pierre, 14. 378.
Vignoles, des, 76.
— Vicomtesse de, 175.
— Alphonse des) 375.

Villarnoul 91. 220. 222. 223.
Vimielle, Jean de, 375.
Winterfeld 126.
Viret 233
Volmar, Melohior, 234.
Wülknitz de, 152
— Fréderic de, 153. 155.

Z.

Zaremba, Mr. le Lieutenant Général de, 85.
Zollikofer, Gabriel, 291.

INDICE
du quatrième Volume des Mémoires des Réfugiés.

A.

Abbadie, d') 19. 30. 32. 33. 34. 46. 49. 306.
Achard 125.
Agueſſeau, d') 64. 189.
Allion, Gédeon, 141.
Alo, D') 86.
Anché, de Bellay) 32.
Ancillon 20. 48. 49. 212.
— Charles, 97. 98. 203. 207
— Joſeph, 97.
— Paul, 137.
Arlaud, Jaques Antoine, 233.
Arnold, Godefroi, 204.
Audouy 206.
Azemar, Jean Seigneur d') 237

B.

Bacon 115.
Baillet 73.
Balzac 72.
Bancelin 212.
Barbeyrac 206.
Baſtide, André, 141.
— Daniel 141.
— François, 63.
Bartholdi 7.
Batigne, Paul, 140.
Baudet, Claude) Seigneur de Chaffin, 93.
Bayle 24. 69.
Bazoge 86.
Beaulobre 16. 30. 189.
Bekmann 204. 313.
Beihomme 31. 32.
Bellay, du) 73.
Berchem 7
— Mathias de) 279.
Berghorn, Antoine (Gonthier de) 210.
Bergius 23 28. 34. 37. 46. 49
— George Conrad, 24.
— Jean 24.
Beringhem 87. 88.

Beringhem, Suſanne de) 88
Béville, le Chenevix de) 32. 86. 246.
Beze 227.
Billet, Pierre, 156.
Blacſon 100.
Blanc, le, 247.
Bleſendorff 240.
Blondel 24.
Boerhave 114.
Boerſtel 6.
Boileau 177. 194.
Boiſcarré, François Bunel de) 101.
Bontekoe, Corneille, 126. 239
Borne 6.
Boſc, André du) 329.
— Pierre du) ib.
— Antoine du) ib.
Botero, Jean, 197.
Bouillon 15.
Boulainvilliers 294. 297.
Bourdonnaye, Mr. de la) 295.
Bourg, du) 66. 212.
— André du) 212.
Bourgeois, Madame) 172
Boyle 113.
Boynet, Pierre, 249.
Brand 6.
Brazi, Alexandre, 134.
— Etienne, ib.
— Henri, ib.
Bréhé, Jean, 101.
Briquemault, le Général de) 337
Briſſon 66.
— Barnabé, 66.
Brun, le) 218. 234.
Brunſenius 23. 24. 48.
Bucer 12.
Bucholtz 205.
Budé, Guillaume, 73.
Burgeat, Jean, 99. 101.
Burgsdorff 6.
Buſching Mr. 244. 245.

C.

Caillard 87.
Calignon, Soffrède) 74.
Calvin 71. 227.
Cambon, Suſanne, 201.
Carita, Pierre, 139. 155.
— Jean, 164.
— Paul Louis, 164.
Carlſtadt 224.
Carnac, Louis Raimond) 164
Catel, Mr. Pierre Fréderic, 248.
— Mr. Jean Henri, 248.
— Mr. Ernest Louis, 248.
Caumont, Jaques Nompar de) 88.
Cauſid 342.
Cauſſe, Jean, 49. 214.
— Ezéchiel, 49.
— Mr. le Profeſſeur) 49.
— Jean Louis, 141.
Cériſantes 138.
Cernitz 192. 202.
Charas, Moyſe, 116. 117.
Charpentier, François, 147.
Chaumont 173.
Chauvin 206.
Chéron, Henri, 234.
— Eliſabeth Sophie, 234.
Chiéſe, de la) 241.
Chion, François, 164.
Cingulo, Gaſpard Caballinus de) 73.
Claparède, Pierre, 329.
Claproth 125.
Clelles 48. 49.
Clement VIII. 72.
Clerc, le) 101.
— Gaspard de le) 334.
Cleyer, André, 127.

Clos, Alexandre du) 100.
Cluzel, de la Combe de) 100.
Cointe, le) 334
— Charles le) 315.
Colbert 284 292. 293. 317.
Coligny, 16.
Colom, François de) 99.
Coq, Mr. le) 342.
Coras, Jean, 73
Corbeville, le Coq Marquis de) 89.
Cornu, Daniel le) 335.
Cornuel, Moyse, 100.
Cramer, Jean Fréderic, 203
Crégut, Pierre, 212.
— de) 227.
Crepin, Arnauld, 156.
Croyé 247.
Croze, de la) 206.
Cujas 200.

D.

Daberko, 26.
Daillé, 24.
Daneau, Lambert, 73.
— Hugues) 74.
Dankelmann 7.
Darrest, Jacques, 100.
Durris 47. 49.
Davité 197.
Delreil, Jean, 156.
Detan, Pierre Paul, 247.
— Jean, 247.
— Emanuel 247. 248.
Dieskau, de) 6.
Dieval, le Coq de) 89.
Dion 28.
Dœgen 240.
Dœnhoff 6.
Dohna 6.
— Fabian de) 18.
Dorothée, l'Electrice) 50.
Drogue, Jean Baptiste, 163.
Dreimeurre 24.
— Charles 115. 116.
Dreyhaupt 211.
Drouet, Jean, 101.
Droz, PierreFréderic Blaise) 248
— Jaques 248.
Duborn, Abraham, 141.
Duclos, Samuel, 136.
Ducoftère 332.
Duncan, Daniel, 137.
— Marc) 138.
Durant, Pierre de) 100.
— de) 212.

E.

Edozard, Charles, Duc de Friſe 276
Ellert 125.
Epenſe, le Comte d') 31.
Espagne, Mr. 342.
Euler, Charles, 140.
— Léonard, 140.

F.

Fabricius 2
Falbe, Mr.) 241.
Fare, de la, 298.
Farette, Jeanne, 133.
Fermandeau, Henri, 238.
Ferrier, Arnauld, 68.
Fey, Arnauld, 144.
Finck, Salomon, 16
Fischbach, Mr.) 315.
Fiſcher, Mr. Fréderic Chriſtoph Jonathan) 253. 255. 260.
Fleur, la) 204.
Fontaine, Mr. la) 301.
Force, le Duc de la) 88.
Forneret 30.
Foucault, Mr.) 295.
Fournol 32.

Frankenſtein 6.
François, Nicolas le) 336.
Fuchs 7. 32. 134. 135.
Fuſſelius, Martin, 6. 10.

G.

Galafrès, Jacques, 156. 164.
Galien 113.
Garnaud, 48.
Gaultier 20. 30. 48. 131.
— Jaques de) 129. 306.
— François de) 129.
— Barthélemy) 133.
— Jaques) de la Croze, 133.
— Claude) 133.
— Fréderic ib.
— Suſanne Henriette) 134.
Gentillet, Innocent) 74.
Gervais, Jaques) 151.
Gery, Salomon) 248.
Gillet, Claude) 164.
Gilly, Jacques) 156.
Gioia, Flavio) 255.
Girardon, 218.
Gleditſch 127.
Godefroy, Denys) 69.
— Théodore) 70.
— Jaques) ib.
Gœtze 6.
Gontard, François, 315.
Goupillières, le Coq Marquis de: 89.
Grave, de la) 49.
Grumbkow 6. 162. 307. 324
Gui, Mr.) 341.
Gundling, Mr. de) 204.

H.

Hainchelin, Mr.) 341.
Haller 113.
Harenc, Daniel) 340. 341.
Harlay 69.
Hauſen, Mr. 325.
Hauteriye, Bedos de) 99.
Hay, le) 234.
Hendrich, Chriſtophle) 196.
Henri IV. 65.
— l'oiſeleur 260.
Henriette, Cathérine, 16.
Herbelot 107.
Hering Mr. 6. 8. 341.
Hermsdorff 6.
Hertzberg, Mr. de) 200.
Herward 283.
Heuqueville, d') 86.
Homberg, Guillaume) 119.
Hôpital, Michel de l') 65.
Horguelin, Marguerite) 145.
— Pierre) 145.
Hotman, François) 73.
Hoverbeck 6.
Huaut, Jean Pierre, 237.
— Ami) 237.
Hübner, Joachim) 192.
Humbeke 89.
Humbert, Moyſe) 174.
— le Major) 241.
Huſs, Jean) 83.

I.

Jarreaux, Marguerite, Grenades) 93.
Jean George, le Margrave) 15
— II. 16.
Jena 7.
Jéruſalem, Mr. 189.
Ingenheim, d') 212.
Joachim II. 8.
Joyeuſe 81.
Jules III. 71.

K.

Kneſebeck 6. 48.
Knox 225.

Kœcheritz 6.
Krauſe, le Conſeiller) 333.
335.
Kunkel 119.
— —
Kuſter 127. 203.

L.

Labry, Pierre) 330. 331. —
Lafontaine 177.
Lambelet, Jean) 164.
Larrey, de) 214. 215.
Lecomte, Charles) 142.
Le Coq 87. 88.
— Aymar) 88.
— François) 88.
— Jean) 89.
— Robert 89.
— Pierre, ib. 90.
— Charles) 90.
— Mad. Louiſe) 91.
Leibnitz 177. 254.
Lémery, Nicolas) 118. 119.
Lemoine 218.
Lenfant) 130.
Lenoir 31.
Leplay, Mr.) 342.
Lequeux, Iſaac) 156.
Leti 19.
Levert, Jérémie) 164.
Leuthinger, Nicolas) 198. 265
268.
Liège, Guillaume) 141.
Lippolt 107.
Lombard, Mr.) 301.
Louiſe Henriette d'Orange 16.
Louvois 286.
Loyſel, Antoine) 68.
Luderitz 6.
Ludwig, Jean Pierre) 204.
Lugandi, Paul) 99.
— Charles) 212.
Luther 17.

M.

Malvieux, Paul Louis) 142.
Manſard 219.
Margraff 125.
Marie de Médicis 172.
Martin, St.) 87.
— Iſaac 101.
Matthias Michel) 279.
Matthieu, Mr.) 164.
Mauru, Mr.) 342.
Mead, Richard) 114.
Meffre, Jean) 329.
Melsner, Balthaſar) 10.
Memmhard 240.
Mentzel, Chrétien) 126.
Millié 209.
Minutoli 197.
Miramion, Madame) 234.
Mœhſen, Mr. 144.
Molié, Fréderic Antoine) 139.
155.
Mollin 126.
Monnot, 34. 35.
Monteſquieu 189.
Montégie 68.
Montfort 138. 139.
Montginot 115.
— la Sallé) 287.
Montmorenci, François de) 70.
— Anne de) 71.
Mothé, Madame) 173.
Moulin, Charles du) 70. 71. 72
Mühlen, Guſtave Caſimir Gahrliep von der) 151.
Muſſet, Iſaac) 59.
Muyſſon 87.
Mylius, Otton) 333.

N.

Naudé, Philippe) 213.
— Mr. Jacques) 213.

Neh-

Nehring 240.
Neubourg, le Duc de) 20.
Neumann 125. 160.
Nicolai Mr. 236. 238.
Nicolas, Daniel) 142.
— Pierre) 212.
— Daniel St.) 212.
Normand, Guillaume le) 93
— Anne le) 93.
Nôtre, le) 219.
Nürnberger, Jean) 26.

O.

Oelrichs, Mr. le Conseiller privé) 52. 198.
Offat, d') 81. 82.
Osthome, Susanne) 135.
Otto, Antoine) 26.

P.

Pagez, Philothée) 164.
Pajon, Daniel) 144. 145.
— Claude) 145.
— Mr. Louis Esaie) 145.
— Pierre Abraham) 145.
Palmié, Antoine) 164.
— Michel) ib.
Pannewitz 6.
Paré, Ambroise) 108.
Pascal, Barthélemy) 139. 155.
Pastorius, Joachim) 194. 195.
Paul Emile 28.
Pauli 205.
Pegat, Pierre) 164.
Pelargus 24.
Pelisson, Mr. Jacob Philippe) 140. 155.
Pellou, Antoine) 330.
Pelloutier, Jacob Charles) 140
Pennavaire, de) 206.
Perard 342.
Pernet, Daniel 330.
Perrault 218.
Perrier, David) 101. 212.
Persode, André de) 99.
— Pierre de) ib.
Petermann, Jacob) 331.
Petitot, Jean) 232.
Philippe 234.
— le Margrave) 16.
Pie, Jean de la) 101.
Pierre, de la) 86.
Pierres, des) 201.
Pinteville, Jacquette de) 145.
Pithou, Pierre) 68.
Pivier, Nicolas Noël de) 141
Place, Pierre de la) 69.
Plantamour, de) 212.
Polentz 6.
Pott 125.
Prépetit 31.
Prévost, Thomas) 164.
Printz 7.
Probus, l'Empereur) 261.
Prukmann 6.
Puffendorff, Samuel) 199.
Puget 218.
Puster, Maître Simon) 159.
Puttlitz 6.

Q.

Quesney, Abraham) 249.
Quintinie, la) 219.
Quirini, le Cardinal) 64.

R.

Radzivil 20.
Rafinesque, Jean) 329.
Ramondon, Abraham) 236.
— Marie) 237.
Raynal, Mr l'Abbé) 255.
Régis, Pierre) 116.
Rey, Pierre) 156.
Reynel, Jacques) 141.

Rhaden 6.
Rhetz 7.
Richier, Charles) 156.
Robais, von) 318.
Rochefort, Thomas de Boulen Comte de) 70.
Rochow 6.
Recoles, Jean Baptiſte de) 196. 198
Roi, Daniel le) 212.
Rondeau, Paul) 164.
Roſel, Jean) de Beaumont 99.
Rouſſel, Iſaac) 135.
--- Jeanne. ib.
--- Claude) 335.
Roux, Jean le) 156.
--- David le) 341.

S.

Salgues, Gaultier de) 143.
Schmettau 7. 23. 24. 46.
--- Henri de) 24.
Schoock, Martin) 195.
Schroeckh 280.
Schwarzenberg, le Comte de) 152
Schulenburg 334.
Schwerin 6. 197.
Seguin, Jean) 156.
Sennert 125.
Serre, Jeanne) 331.
Sigismond, Jean) Electeur 5. 7. 8. 9.
--- Joachim 15.
Somnitz 6.
Sperlette 206.
Stahl 125.
Steinhaeuſer 332.
Stoſch, Barthélemy) 23. 28.
--- 47.
Stüler 10.
Sueur, le) 218.
Sully 310. 317.
Superville, Daniel de) 142.

T.

Taillandier 246.
Tellier, le Chancelier) 286.
Teiſſier, Antoine) 201.
--- Pierre de) 201.
--- Léonard) 202.
--- Jean Jaques) 203.
--- Pierre Gabriel) 203.
Texier 203.
Théveny 173.
Thomaſius, Chrétieu) 210. 211.
Thou, le Préſident de) 65. 69.
Thurneiſer, Léonard) 123.
Tilly 328.
Tonnenbinder 159.
Tour, Papillon de la) 100.
Tourneur, le) 31.
Turenne 15.

U.

Urſinus 23. 46.

V.

Vaillant, Jacob) 239.
--- Vallerand) ib.
Valery, Abraham) 333.
Waldburg, Truchſes de) 6.
Valentin, André) 329.
Wall, Mr. Abraham) 141.
Valton, Noël) 156.
Wedeler 340.
Weiſe, Martin) 127.
Vernet, Mr. 189.
Vieu 49.
--- Jean 141.
Vigur, André) 156.
Willis 114.
Villiers, de) 301.
Virazel 87.
Vignerol, Guillaume) 331.
Voltaire 7. 61. 242.
Woodward 114.
Wreech 6.
Wülkenitz 7.

Z.

Zwingel 7. 224. 225.

Digitized by Google

Digitized by Google

WM 533d
Digitized by Google